adrien Baillet

[BAILLET Adrien]

AUTEURS DEGUISEZ.

SOUS DES NOMS ETRANGERS; Empruntez, Supposez, Feints à plaisir, Chiffrez, Renversez, Retournez, ou Changez d'une Langue en une autre.

A PARIS,
Chez ANTOINE DEZALLIER, ruë S. Jacques, à la Couronne d'or.

M. DC. XC.
AVEC PRIVILEGE DU ROI.

AU LECTEUR.

LA nature de l'Ouvrage que je vous préſente demandoit que vous fuſſiez averti dans le titre qu'il s'agit non ſeulement du Déguiſement, mais encore de la *Découverte* des Auteurs cachez. Cette perſuaſion m'avoit porté d'abord à luy donner pour titre, *Découverte d'Auteurs déguiſez*. Mais craignant que ce qui ne me plaiſoit pas ne vinſt à vous déplaire, & ſouhaitant que vous fuſſiez content de moi juſqu'aux moindres choſes, j'ay fait prier quelques per

ſonnes intelligentes de vouloir me changer mon mot de *Découverte*, & de m'en fournir un qui fuſt de meilleur uſage pour exprimer ma penſée. On comprit aiſément ce que je demandois, mais on ne put me l'accorder, & on s'excuſa ſur la diſette de noſtre Langue, qui ne s'accommode ni de *découvrement* comme au ſiecle paſſé; ni de *révelation*, ni d'*apocalypſe*, termes qu'elle a empruntez des Latins & des Grecs pour d'autres uſages. J'ay donc retranché le mot de *Découverte*, mais je ne luy en ai point ſubſtitué d'autre, parce qu'il ne me reſtoit que des expreſſions figurées qui ne valent rien pour les perſonnes de

v. g. Pſeudonymes Démaſques &c.

bon gouſt. Ce ſcrupule ne regarde que le Titre qui a coûtume de frapper d'abord l'imagination de vos ſemblables, & qui les prévient ſouvent pour ou contre un Auteur. Mais j'ay crû que vous ſouffririez plus volontiers le mot de *découverte* dans le corps de l'Ouvrage où il s'eſt gliſſé, quoy que rarement : ſoit parce qu'il y ſauve les periphraſes, ſoit parce qu'il y forme un ſens moins impropre. Monſieur Placcius au merite duquel je feray juſtice en toute rencontre, ayant jugé à propos de rendre publique une converſation ſecrete que j'avois euë avec Monſieur Lipſtorpius qui m'avoit engagé

Invit. amic. ad Magiabecch. & alios p. 27. 29.

de ſa part à luy faire voir ce que j'avois ſur les Auteurs déguiſez, a expoſé au jour le titre d'*Elenchus Apocalypticus Script. Cryptonym. &c.* que j'avois mis à la teſte d'un Ouvrage compoſé en Latin depuis environ douze ans. Quoy que ce titre fuſt plus tolerable en Latin qu'il ne ſeroit en François, j'aurois maintenant quelque confuſion de le reconnoître, quand meſme il ſeroit queſtion de publier cet Ouvrage que je prétens anéantir tant pour ſes imperfections, que parce que je l'ay écrit en une Langue qui ſemble devenir de plus en plus étrangere en France.

Je reſerve à vous informer

plus au long de ma conduite dans une Préface que j'eſpere mettre à la teſte du Recueil François des Auteurs déguiſez. Quant au Traité que je vous donne preſentement, il n'a pas beſoin d'autre Preface que la Table des Chapitres. Je prens ſeulement la liberté de vous dire que ſi j'ay parlé quelquefois du changement des noms dans des perſonnes qui n'ont pas été Auteurs, ç'a été par la neceſſité de prouver le particulier par le general. Je n'en excepte pas même les Chapitres XIII. & XIV. de la troiſiéme Partie de ce Traité, où j'ay été obligé d'entrer dans un aſſez ample détail des noms vulgaires défigurez par

des terminaiſons Latines, & par la ſuppreſſion ou la mauvaiſe expreſſion des Articles. C'eſt ce qu'il a fallu donner aux inſtances de quelques amis qui ont demandé quelque remede au deſordre que les *Latiniſtes* ont introduit dans la connoiſſance des noms propres. Si dans ces deux Chapitres on rencontre M. de Thou un peu plus ſouvent que les autres Ecrivains, il faut s'en prendre à la haute réputation de cet incomparable Hiſtorien, dont les taches, quoy que petites, meritent d'autant plus d'être remarquées, que ſon ouvrage ſera de plus longue durée.

TABLE
DES CHAPITRES du Discours préliminaire des Auteurs déguisez.

PREMIERE PARTIE.

Contenant quelques Reflexions sur le changement des noms en general, & sur l'usage qui s'est observé dans cette pratique parmi le monde.

CHAP. I. *LEs noms sont sujets à la vicissitude commune des choses de ce monde. Exemple de cette vicissitude dans les noms differens du premier de tous les Ecrivains.* page 1

CHAP. II. *L'usage de changer les noms est fort ancien. Exemples di-*

vers de cette pratique en general. 16

CHAP. III. *Usage particulier des Auteurs dans la pratique de changer leurs noms. De la mode de mettre son nom au commencement du texte ou dans le titre du livre. Difference des Anonymes, des Plagiaires, & des Imposteurs, d'avec les Pseudonymes.* 23

CHAP. IV. *L'usage de changer son nom devenu trop frequent dans les derniers temps; cause & occasion d'une partie des abus qui s'y sont glissez. Dans quelles Personnes, & dans quelles Professions ces abus ont esté tolerez plus volontiers.* 37

CHAP. V. *Des rencontres où l'usage de changer son nom estant indifferent de luy-même peut devenir innocent ou criminel dans ses circonstances.* 45

CHAP. VI. *Ce qu'il y a de permis, & ce qu'il y a de défendu par les Loix seculieres & les Ordonnances des Princes touchant le changemnt*

des noms. 53

CHAP. VII. *Le changement ou la ſuppoſition des noms défenduë aux Auteurs des livres en particulier par les Loix Eccleſiaſtiques & Seculieres. Reglement ou Decret du Concile de Trente ſur ce ſujet. Edits de nos Rois ſur le même ſujet. Du peu d'execution de ces Edits & du Decret du Concile.* 61

SECONDE PARTIE.

Des Motifs que les Auteurs ont eus, ou pu avoir, pour changer leurs noms, & pour ſe déguiſer.

CHAP. I. *DEs motifs ou raiſons de changer ſon nom en general.* 86

CHAP. II. Premier Motif. *L'Amour de l'Antiquité profane qui a porté divers Auteurs Pſeudonymes à quitter leur nom pour en*

prendre ſelon l'uſage de l'ancienne Grece & de l'ancienne Rome. 89
CHAP. III. Second Motif. *La Prudence qui a porté les Auteurs à ſe cacher, & qui leur a fait chercher les moyens d'arriver à leurs fins ſans eſtre reconnus.* 107
CHAP. IV. Troiſiéme Motif. *La crainte de tomber dans quelque diſgrace, ou d'encourir des peines de la part des Adverſaires qui ont le credit & l'autorité en main.* 116
CHAP. V. Quatriéme Motif. *La Honte que l'on a de produire ou de publier quelque choſe qui ne ſeroit pas digne du rang que l'on tient dans le monde, ou de la profeſſion qu'on exerce: & la Confuſion qui pourroit revenir des écrits, du ſuccés deſquels on a quelque raiſon de ſe défier.* 126
CHAP. VI. Cinquiéme Motif. *La fantaiſie de cacher la baſſeſſe de ſa naiſſance ou de ſa condition: & celle de rehauſſer quelquefois ſa qualité.* 138

CHAP. VII. Sixiéme Motif. *Le desir d'oſter l'idée que pourroit donner un nom qui ne ſeroit pas d'une ſignification heureuſe, ou qui n'auroit pas un ſon aſſez agreable à l'oreille.* 152

CHAP. VIII. Septiéme Motif. *Le deſſein de ſonder les eſprits ſur quelque choſe qui pourroit paroiſtre nouveau, ou dont le ſuccés ſeroit incertain.* 171

CHAP. IX. Huitiéme Motif. *La Modeſtie dans ceux qui ne cherchent pas à paroiſtre par leurs livres; qui ſe ſoucient peu de la gloire imaginaire qu'on peut acquerir par la plume; & qui negligent de recueillir les fruits paſſagers de leurs travaux. Exemple particulier de Salvien de Marſeille.* 177

CHAP. X. Neuviéme Motif. *La Pieté de ceux qui veulent laiſſer des marques exterieures de leur changement de vie, ou de leur renoncement au monde.* 201

CHAP. XI. Dixiéme Motif. *La*

Fourbe & l'Imposture pour seduire les simples qui ne peuvent juger du fonds que par la surface ; & pour abuser de la bonne foy des autres. 204

CHAP. XII. Onziéme Motif. *La Vanité qui donne quelquefois le change à la Modestie, lors qu'il s'agit du mépris qu'on peut faire de la gloire à laquelle les autres aspirent par le moyen de leurs écrits.* 215

Douziéme Motif. *La Médisance ou l'Envie de médire avec impunité, & d'injurier à son aise.* 217

Treiziéme Motif. *L'Impieté & le Libertinage.* ibid.

Quatorziéme Motif. *Le mouvement d'une pure gayeté de cœur.* 218

TROISIE'ME PARTIE.

Contenant les Manieres differentes dont les Auteurs ont uſé dans ce changement.

CHAP. I. PRemiere Maniere. *Changer ſon nom de famille en celuy de quelque lieu. 1. En celuy du Pays natal. 2. En celuy du lieu de la Demeure. 3. En celuy d'un Fief ou Seigneurie. 4. En celuy du lieu du Benefice qu'on poſſede.* 219

CHAP. II. Seconde Maniere. *Prendre le nom d'Autruy pour ſe déguiſer ſans faire injure à la perſonne dont on l'emprunte. 2. Défenſe de cette pratique contre un Auteur déguiſé ſous le nom de P. Aurelius. 3. Emprunter des noms heureux, des noms de credit & d'autorité. 4. Preſter ſon nom aux Auteurs*

pour de l'argent. 234
CHAP. III. *Suite de la maniere de prendre le nom d'Autruy pour se déguiser. Vſage de cette maniere entre les Parens, les Alliez, & les autres perſonnes unies enſemble par des engagemens & des relations particulieres.* 246
1. *Des Peres qui prennent le nom de leurs Enfans.* ibid.
2. *Des Freres qui prennent le nom de leurs Freres; & des Sœurs qui prennent le nom de leurs Freres.* 250
3. *Des Femmes qui prennent le nom de leurs Maris, & des Maris qui prennent le nom de leurs Femmes.* 254
4. *Des Maîtres ou Seigneurs qui prennent le nom de leurs Domeſtiques; & des Domeſtiques qui prennent celuy de leurs Maîtres.* 258
5. *Des Maiſtres ou Precepteurs qui prennent le nom de leurs Eco-*

liers ; & des Ecoliers qui prennent celuy de leurs Maiſtres. 262
CHAP. IV. Troiſiéme Maniere. *Se former des noms* Patronymiques *à la façon des Anciens, ſur le nom du Pere, de la Mere, des Grand-Peres, des Oncles, ou de quelqu'autre d'entre les Ayeux. Uſage des Auteurs pour ce point parmi les Peuples de differens lieux.* 266
CHAP. V. Quatriéme Maniere. *Prendre des noms Appellatifs pour eſtre ſubſtituez aux noms Propres. Des Appellatifs de diverſes ſortes ; de dignitez, de profeſſions, de conditions, de pays, de diſpoſitions d'eſprit ou de cœur.* 276
CHAP. VI. Cinquiéme Maniere. *Prendre des noms de Communautez ou de Societez, tels que ſont ceux de Colleges ; d'Academies ; de Facultez ; de Corps ou Aſſemblées ; de Maiſons Regulieres ; & même d'Aſſociations paſſageres.* 281

CHAP. VII. Sixiéme Maniere. *Prendre des noms de guerre. Des Religieux qui ſe traveſtiſſent en Cavaliers ou Gens d'épée, pour ſe déguiſer dans leurs Ouvrages.* 293
CHAP. VIII. Septiéme Maniere. *Prendre ou donner des ſurnoms burleſques que le petit peuple appelle ordinairement* Sobriquets. *Maſques injurieux & paſſifs, que les Auteurs jettent ſur le viſage de ceux dont ils entreprennent de parler.* 298
CHAP. IX. Huitiéme Maniere. *Prendre des noms tirez du fonds de ſon ſujet, ou formez ſur la matiere que l'on traite, ſur les intentions qu'on a en la traitant, ſur la fin qu'on s'y propoſe, ou même ſur la maniere dont on a entrepris de la traiter.* 308
CHAP. X. Neuviéme Maniere. *Se cacher ſous les Perſonnages de Dialogues, lors que les Dialogues ſont anonymes.* 317

Dixiéme Maniere. *Prendre des noms formez sur les titres des livres : des noms de Livres qui deviennent des noms d'Auteurs.* 320

Onziéme Maniere. *Affecter l'Antiphrase ; former des Antitheses par rapport à d'autres noms d'Auteurs.* 323

Douziéme Maniere. *Prendre des Synonimes, ou des noms dont la signification approche de celle du nom que l'on supprime.* 325

CHAP. XI. Treiziéme Maniere. *Changer son nom d'une Langue en une autre contre un nom de signification semblable ou approchante. Noms tournez du Vulgaire en Hebreu, & de l'Hebreu en Latin & en Vulgaire. Noms tournez du Vulgaire en Grec. Noms tournez du Vulgaire en Latin. Noms tournez en Langues Vulgaires. Reflexion sur ceux qui tournent mal à propos les noms des Auteurs étrangers en nostre Lan-*

gue. Exemples d'une ſemblable conduite parmi les Allemans & les Italiens. 327

CHAP. XII. *Suite de la maniere de changer les noms d'une Langue en une autre, ſans changer la ſignification. Difference entre les Auteurs qui ne diſpoſent que de leur nom, & les Hiſtoriens qui ſe donnent la liberté de changer les noms des autres. Que les Hiſtoriens ſont moins excuſables que les Auteurs particuliers, à qui dans le fond l'on ne peut conteſter le pouvoir de ſe* tranſnommer *ſelon leur caprice dans des choſes de nulle importance. Que l'exemple des anciens Hiſtoriens Grecs & Latins ne peut juſtifier au plus que ceux des Hiſtoriens modernes, qui ſe contentent de mettre aux noms propres des Etrangers les terminaiſons de la Langue en laquelle ils écrivent leur Hiſtoire. Que l'exemple même de Moyſe qui a*

changé plusieurs noms propres en Hebreu, ne doit point autoriser la licence des Modernes. 344
CHAP. XIII. *Ceux qui condamnent le changement des noms propres en d'autres Langues, ne doivent pas des-approuver l'usage des Terminaisons de la Langue en laquelle on écrit. Exemples des Anciens Ecrivains qui en ont usé de la sorte. Bizarrerie de ceux qui se mêlent de donner des Terminaisons Latines à des noms François, ausquels elles ne sont pas propres. Combien une Terminaison Latine qui est presque toûjours la même, confond & défigure la plûpart des noms François, à cause de la varieté de leurs Terminaisons.* 355
CHAP. XIV. *De l'expression & de la suppression des Articles des Langues Vulgaires dans les noms latinisez. Embarras causez par cette pratique. Plaintes de quelques Auteurs sur ce sujet.* 405

CHAP. XV. Quatorziéme Maniere. *Changer le Prénom que nous appellons le nom de Baptême, ſans toucher au ſurnom. De la tranſpoſition du Prénom & du Surnom.* 418

CHAP. XVI. Quinziéme Maniere. *De la pluralité des Surnoms qui donne lieu aux Auteurs de varier dans l'expreſſion de leur nom. De l'embarras que cauſent les Auteurs que nous appellons* Polyonymes, *quand il eſt queſtion de les citer.* 426

CHAP. XVII. Seiziéme Maniere. *Retourner ou renverſer ſon nom dans une Anagramme. Des Anagrammes parfaites & imparfaites ; des Anagrammes retrogrades, de celles qui ſe font malicieuſement ſur le nom d'un Adverſaire.* 435

Dix-ſeptiéme Maniere. *Renfermer ſon nom dans une Acroſtiche.* 442

Dix-huitiéme Maniére. *Enveloper ſon nom dans une Deviſe en forme d'Anagramme. Des Deviſes que les Auteurs mettent à des Ecrits Anonymes à la place de leur nom.* 446

CHAP. XVIII. Dix-neuviéme Maniere. *Deſigner ſon nom par les lettres capitales qui le commencent. Des noms formez de lettres capitales. Uſage des Auteurs Juifs en ce point. Des lettres finales, des notes literales, & autres monogrammes qui ont ſervi à marquer les noms des Auteurs cachez.* 450

CHAP. XIX. Vingtiéme Maniere. *Allonger ſon nom pour le déguiſer; & de l'uſage d'allonger ſon nom ſans déguiſement.* 463

Vingt-uniéme Maniere. *Abreger ſon nom pour le déguiſer: & de l'uſage de cette abbreviation parmi ceux même qui ne font pas profeſſion des Lettres.* 467

CHAP. XX. *De la corruption des noms des Auteurs venuë de ces manieres de les abreger ou de les allonger, ou de la maniere de les transformer d'une Langue en une autre. Cette corruption a produit beaucoup d'Auteurs chimeriques qui n'on jamais eſté. Diverſes eſpeces de cette corruption d'où ſont nez tant de faux Auteurs.* 471

QUATRIE'ME PARTIE.

Des Inconveniens que le changement de nom dans les Auteurs a cauſez dans le monde, dans l'Egliſe, mais particulierement dans ce qui s'appelle Republique des Lettres.

CHAP. I. *LE tort que peut faire l'inſinuation d'une doctrine dangereuſe à la faveur d'un nom qui n'eſt pas ſuſpect.* 486

1. *Dans les matieres de Religion. Des surprises qui ont fait prendre pour Catholiques des Heretiques déguisez sous de faux noms.*

CHAP. II. *De l'Inconvenient que le changement des noms jette dans les Familles. Etrangers intrus dans les Familles en prenant le nom de ces Familles. Naturels & Légitimes censez déchûs ou sortis de la Famille pour en avoir quitté le nom.* 493

CHAP. III. *Des Erreurs qui naissent tous les jours du changement des noms touchant la connoissance des Auteurs. Inconveniens de l'ambiguité ou de l'équivoque d'un nom changé, lors qu'il sert à plusieurs Auteurs. Inconveniens de la diversité des noms qui ne marquent qu'un même Auteur* 501

CHAP. IV. *Inconveniens survenus à la reputation, à la fortune, & à la vie de quelques Particuliers*

par le changement des noms. Des Innocens que ce déguiſement a fait prendre par erreur pour les coupables, & des maux qu'ils ont ſouffert injuſtement. 510

Fin de la Table des Chapitres.

Correction de quelques fautes d'impreſſion.

Page	Ligne	Faute.	Corr.
301	19	*Copianus*	*Coprianus*
324	22	point	point mal
338	15	*reſarcimento*	*riſarcimento*
379	3	qu'il	qui
429	9	la	ſa
432	26	*Rutilus*	*Rutilius*
453	9	Grace	Graſſe
454	30	mar-	marquent
523	13	Chabid	Chabib
547	23	Dentalus	Dentatus
552	13 & 15	Euſebüs	Euſebiis.

Il pourra s'en trouver encore d'autres que le Lecteur eſt prié de corriger.

Extrait du Privilege du Roy.

PAR Lettres Patentes du Roy, données à Paris le 20. de Février 1688. signées LE COMTE, & scellées du grand Sceau de cire jaune, il est permis au Sieur A. B. de faire imprimer un Livre intitulé, *Découverte des Auteurs déguisez sous des Noms, &c.* & ce pendant le cours de douze années consecutives, à commencer du jour qu'il sera achevé d'imprimer ; avec deffenses tres-expresses à toutes personnes, de l'imprimer, vendre & debiter, mesme d'impression étrangere, sans le consentement dudit Exposant : sur les peines portées par lesdites Lettres de Privilege.

Registré suivant & conformement l'Arrest du Parlement du 8. Avril 1673. & celuy du Conseil de Sa Majesté donné au mois d'Aoust 1686. Signé J. B. COIGNARD.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois le 14. d'Aoust 1690.

AUTEURS

AUTEURS DÉGUISEZ

Sous des noms étrangers ; empruntez, supposez, feints à plaisir, abregez, chiffrez, renversez, retournez, ou changez d'une langue en une autre.

TOME PREMIER.

Contenant un Traité préliminaire sur le changement & la supposition des noms parmi les Auteurs.

A M. de Lamoignon, Marquis de Bâville.

UNE des raisons, Monsieur, qui vous ont fait concevoir de l'amitié pour les Auteurs & de l'amour pour leurs livres, a été la bonne

opinion qu'on vous avoit donnée de leur ingenuité dés vôtre enfance. On avoit tâché de profiter des petits déplaisirs que vous témoigniez dés lors de voir que le déguiſement & la diſſimulation fuſſent de toutes les bonnes compagnies, & que la ſincerité ſe trouvât rarement dans les diſcours ordinaires des vivans. On vous avoit laiſſé croire que cette belle vertu pourroit s'être refugiée dans les Livres comme dans des lieux de ſureté. Avec une préoccupation ſi favorable vous aviez déja fait quelques démarches dans la lecture des livres que l'on vous avoit mis entre les mains pour vos premieres études. L'eſprit de reconnoiſſance vous avoit porté enſuite à vouloir connoître ceux à qui vous étiez redevable de ce que vous appreniez, afin de payer au moins de vôtre eſtime des gens qui étant morts depuis pluſieurs ſiecles n'étoient plus en état de recevoir aucun autre bien de vous. La choſe ne réüſſit point mal d'abord au gré de ceux qui avoient interêt de conſerver en vous la bonne opinion que vous aviez de la ſincerité & de la franchiſe de ces Auteurs, & de vous les faire conſiderer comme des Maîtres incapables d'abuſer de vôtre confiance.

Lors qu'on en vint à Térence, on avoit heureuſement pris le devant, pour vous ôter la penſée que cet Africain eût voulu vous tromper, en s'attribuant ſous de faux titres les ouvrages de quelques illuſtres Romains, & qu'il eût entrepris ſans fondement de ſubſtituer ſon nom à ceux de Lélius & de Scipion à la tête de ſes Comedies. Lors qu'il fut queſtion de vous faire voir les vies des grands Capitaines de la Gréce par Cornelius Nepos, & les hommes illuſtres de l'ancienne Rome par Aurelius Victor, on n'avoit pas eu de peine à vous faire comprendre que les faux noms d'Emilius Probus & de Plinius Secundus ne donnoient aucune atteinte à l'ingenuité de Nepos & de Victor; & qu'il n'y avoit eu que la negligence des ſiecles ſuivans, qui eût pû donner occaſion à l'impoſture.

Vous ne rencontrâtes rien dans la ſuite des démarches que vous faiſiez parmi les anciens Auteurs, qui fût capable de vous faire perdre ou de diminuer la diſpoſition où vous vous étiez trouvé juſques alors à leur égard. Rien ne troubloit encoré la bonne foy avec laquelle vous rendiez vos reſpects & vos reconnoiſſances à ceux que vous croyïez Au-

teurs de l'Eneïde, de l'Iliade, de certaines Odes, de certaines Oraisons, de certaines Decades, de certaines Annales. Vous étiez persuadé que Virgile, Homere, Horace, Ciceron, Tite-Live, Tacite n'étoient pas des noms de chimeres, ni des titres de Faussaires.

Les Auteurs des livres seroient peut-être encore en reputation de candeur & de sincerité chez vous, si vous aviez voulu vous borner à la lecture des Anciens, & sur tout de ceux qui portent le nom de Classiques. Mais ils n'ont pas tous également trouvé leur compte au desir que vous avez témoigné de vouloir passer aux Modernes.

Lors qu'aprés Sannazar, Vida, Buchanan, & quelques autres de ce rang, il fallut vous mettre sur vôtre bureau la foule des Poëtes Latins d'Italie, de France & des Pays-bas, pour vous en faire faire le choix, on crut les avoir assez bien ramassez en vous presentant les volumes du gros Recuëil de Ranutius Gherus. La premiere question que vous fîtes à la vuë de tant de Poëtes recuëillis ensemble, fut de sçavoir quel étoit ce Ranutius Gherus, parce que sur la reputation que cet Auteur auroit acquise d'ailleurs, vous pretendiez ju-

ger du bon ou du mauvais diſcernement qu'il auroit apporté dans le triage de tant de Poëſies. On fut obligé de vous avoüer que ce Gherus n'étoit pas connu dans la Republique des Lettres: mais que vous connoiſſiez aſſez d'ailleurs un Janus Gruterus, parce que c'étoit un Humaniſte qui avoit fait des corrections & des notes ſur des Auteurs Claſſiques que vous aviez lûs, & qui avoit ramaſſé les Inſcriptions anciennes en un corps que vous aviez parcouru depuis peu de temps. Je me ſouviens que vous ne ſçûtes pas alors fort bon gré à cet Auteur d'avoir voulu eſſayer de vous ſurprendre ſous le faux nom de Gherus, & que vous ne jugeâtes point ſa diſſimulation du goût & du caractere des Anciens, avec leſquels vous aviez eu tant d'habitudes juſques alors.

La curioſité vous ayant porté depuis à lire les Poëſies du Pape Urbain VIII. on crut par une ſuite de convenance pouvoir vous preſenter enſuite celles de *Philomathus*. Vous fûtes en peine de ſçavoir qui étoit ce Philomathus. On vous répondit que c'étoit un Pape auſſi-bien qu'Urbain VIII. Vous vous récriâtes là-deſſus, & vous repliquâtes

que dans la liſte des ſucceſſeurs de ſaint Pierre, que vous aviez appriſe par cœur, vous n'aviez vû ni Pape ni Antipape du nom de Philomathus.

Quand on vous parla des Poëſies du Comte d'Alſinois, vous cherchâtes en vain le Comté d'Alſinois dans la Geographie, ne ſçachant pas que cette Seigneurie ne ſubſiſtoit que dans l'anagramme du nom de l'Auteur.

Enfin lors qu'on vous dit un jour qu'entre ceux qui avoient traité le plus au long de l'art d'écrire par chiffres, les plus connus étoient Tritthême, Caramuel, J. B. à Porta, G. Schott, Heidel & Guſtavus Selenus, vous répondîtes qu'il n'y avoit que le dernier qu'on ne vous eût pas encore fait connoître. On vous repliqua que c'étoit neanmoins le plus celebre & le plus qualifié de tous; que c'étoit un Prince d'Allemagne de la maiſon de Brunſwick, un Duc de Lunebourg. Vous fûtes curieux de conſulter plus d'une Genealogie des Brunſwick-Lunebourg, mais vous ne trouvâtes nulle part ce *Guſtavus Selenus*.

Ces petits traits de diſſimulation joints à une eſpece de conteſtation que vous aviez euë ſur l'orthographe de

Phyllarque, que vous pretendiez alors corriger & changer en *Philarque*, parce que vous n'étiez pas obligé de ſçavoir qu'un Pere Goulu s'étoit appellé *Prince des Feuilles*, pour dire *General des Feuillans*; ces petits traits, dis-je, commencerent à vous mettre en précaution contre les Modernes. Ils ſervirent auſſi à vous faire rehauſſer le prix de ceux d'entre eux qui ont conſervé ou fait revivre la ſimplicité des Anciens.

Le déguiſement, diſiez-vous, paſſera chez moy tant qu'on voudra pour bagatelle & pour puerilité dans des Poëtes, des Grammairiens & des Humaniſtes. Mais à quoy en ſerons-nous réduits, ſi cette licence ſe communique aux autres? Que penſerons-nous de la ſincerité d'un Hiſtorien qui entreprendra de nous tromper d'abord par de faux noms? Comment traite-t'on au Parlement un Juriſconſulte qui produit de faux titres?

Vous n'aviez pas mauvaiſe raiſon, Monſieur, de tout apprehender dés lors d'une ſemblable licence. Vous en auriez dit encore autre choſe, ſi vous aviez ſçu en ce temps-là que les Heretiques avoient eu recours à cet artifice, pour ſurprendre les Catholiques; que

les Fauſſaires employoient ces moyens pour troubler l'ordre de la vie civile, & que la plûpart des gens de Lettres ſans vertu, n'avoient pas trouvé d'expedient plus commode pour ſe traiter en loups, pour ſe déchirer impunément, & ſe manger les uns les autres ſans ſcrupule.

Mais ſans ſçavoir tous ces deſordres produits par le déguiſement des Auteurs, vous ne laiſſiez pas d'aller droit à leur condamnation en general. Qui voudra me répondre, diſiez-vous, qu'un Auteur qui ſe donne la liberté de cacher ſon viſage, n'aura point eu deſſein de cacher encore autre choſe? Comment ſçaurons-nous que le changement du nom de celuy que l'on croit honnête homme, ne ſera pas une marque ou un préjugé du changement de mœurs ou de ſentimens dans la même perſonne?

C'étoit donc déja fait de la reputation des Auteurs déguiſez dans vôtre eſprit, lorſque je me mis en devoir de me rendre leur Avocat auprés de vous. J'abandonnay d'abord à vôtre indignation les Heretiques, les Fauſſaires & les mal-honnêtes gens de Lettres, dont je viens de vous parler. Je ne voulus point parler non plus ni pour les Plagiaires,

ni pour les Impoſteurs, ni pour aucun de ceux dont la conduite n'étoit pas innocente. Je vous paſſay même les inconveniens que vous apprehendiez, & qui ſont effectivement arrivez, de l'indiſcretion de ceux dont l'intention n'avoit pas été d'ailleurs criminelle. Mais je plaidai pour ceux dont le déguiſement étoit indifferent à tout le monde, & pour ceux auſſi qui avoient eu des motifs legitimes & honnêtes pour changer de nom & pour ſe dérober à la connoiſſance de ceux à qui ils avoient eu interêt de ne ſe pas faire connoître.

Ce fut en faveur de ces derniers que je vous promis une Diſſertation ſur la conduite des uns & des autres dans le changement ou la ſuppoſition de leurs noms, avec le Recuëil de ceux de ma connoiſſance qui s'étoient déguiſez de quelque maniere que ce fût. Vous verrez par le Recuëil de quelle importance il eſt que tous les maſques ſoient levez, afin que l'on connoiſſe les Auteurs à découvert, & que l'on puiſſe juger de leurs ouvrages, & en ſçavoir l'hiſtoire avec plus de facilité. Mais vous allez voir par la Diſſertation, 1. quel a été l'uſage des changemens de nom dans le monde; 2. les motifs que les

Auteurs ont eu ou pû avoir pour changer leurs noms & pour se déguiser ; 3. les manieres differentes dont ils ont usé dans ces changemens ; 4. les inconveniens que ces changemens de noms d'Auteurs ont causez dans le monde, & quelquefois dans l'Eglise, mais particulierement dans ce qui s'appelle Republique des Lettres.

PREMIERE PARTIE.

Contenant quelques reflexions ſur le changement des noms en general, & ſur l'uſage qui s'eſt obſervé dans cette pratique parmi le monde.

CHAPITRE I.

Les noms ſont ſujets à la viciſſitude commune des choſes de ce monde. Exemple de cette viciſſitude dans les noms differens du premier de tous les Ecrivains.

JE veux croire, Monſieur, qu'il ne s'eſt encore trouvé perſonne qui ait eu la temerité de trouver à redire à la ſageſſe avec laquelle le premier Homme donna des noms à toutes les creatures que Dieu preſenta à ſa veuë. Mais toute infuſe que cette ſageſſe étoit immediatement du Createur, elle n'a point garanti ces noms des effets de la viciſſitude, à laquelle il ſemble que les choſes de ce monde ſe trouvent aſſujetties. Loin de leur avoir communiqué un

1. Part. Ch. 1. état immuable, il ſemble que ce ſoit par ſon ordre & par ſa diſpoſition qu'ils ſont toujours prêts au changement.

Les noms n'ayant été employez que pour marquer les choſes, il ſemble que dés que les choſes ſont venuës à changer de nature ou de qualitez, il ait fallu par une ſuite neceſſaire que les noms ſuiviſſent leur ſort.

Malgré cette neceſſité, il faut avoüer que cette permutation de noms auroit toujours pû paſſer pour une rareté, ſi elle n'avoit été attachée qu'à la nature ou aux qualitez principales des choſes. Elle ne ſe ſeroit peut-être pas étenduë au-delà de leurs formes : de ſorte que la variation de ces formes auroit pû en eſtre la regle ou la meſure.

Mais pour ne parler icy que des hommes dont la nature ſemble eſtre immuable, & qui changent aſſez rarement de qualitez, l'on ſçait aſſez qu'un ſimple changement de condition, de demeure, d'habitude, d'occupation, d'action, de quelque autre accident ou de quelque autre caprice, leur a paru ſuffiſant pour les porter à changer de nom.

Sur une conſideration ſi generale, ceux qui font profeſſion de tout réduire

à leur examen, se donneront peut-être la liberté d'accuser le genre humain d'inconstance & de legereté, & ils seront ravis de trouver cette occasion d'augmenter nos scrupules & de nous faire de nouveaux cas de conscience. Mais il est à propos de prévenir leur jugement de bonne heure, & de les avertir que celuy qui a fait la nature de l'homme, ne s'est pas contenté de permettre ces changemens de noms dans diverses personnes qui s'étoient mises avec une soumission toute particuliere sous la conduite de sa providence : mais qu'il les a autorisez luy-même dans quelques Patriarches & quelques justes de l'ancien Testament, & dans quelques Apôtres de l'Evangile. 1. Part. Ch. 1.

Ce n'est pas toujours l'instabilité ou la variation d'une personne qui fait celle de son nom. Ce sont souvent les idées & les notions differentes sous lesquelles on se represente la personne sans sa participation. De sorte qu'une même personne, sans changer d'état, d'habitude, de lieu & de profession, ne laisse pas d'estre quelquefois nommée fort differemment, je ne dis pas seulement par des peuples differens qui sont obligez de s'exprimer suivant la diversité

1. Part. Ch. 1.

de leur langue, mais encore par des gens d'un même pays, vivans sous le même gouvernement & les mêmes coutumes, & demeurans quelquefois ensemble.

Ceux qui se piquent de sçavoir un peu l'état de l'Antiquité la plus reculée, ne s'étonneroient peut-être pas d'apprendre que le premier de tous les Auteurs, que nous ne connoissons proprement que sous le nom de *Moyse*, eût été appellé *Shemaja* par les Israëlites; *Taaut*, *Adonis*, *Thammuz* par les Pheniciens de divers endroits; *Marnas* par ceux de Gaze en Palestine, ou par les Philistins; *Azizus* & *Monimus* par ceux d'Emese en Syrie; *Theut* & *Thoyt*, *Osiris*, *Osarsiph* ou *Arsaphes*, *Serapis* & *Apis*, *Mnevis* ou *Mneuës*, *Orus* & *Anubis*, *Phthas* ou *Aphthas* par les Egyptiens, selon la diversité de leurs cantons; *Admosis* ou *Tetmosis*, *Tisithes*, &c. par quelques peuples de l'Arabie & de la côte voisine de l'Egypte; *Typhon*, *Zoroastre*, *Pan*, *Apollon*, *Bacchus*, *Vulcain*, *Priape*, *Promethée*, *Minos*, *Orphée*, *Esculape*, *Protée*, *Tiresias*, *Janus*, *Evandre*, & tout ce qu'on voudra, par les peuples differens de l'Asie Mineure, de la Grece & de l'Italie. Mais

il ſeroit difficile de ne point faire paroître quelque ſurpriſe, de voir que cet homme ait porté au-dedans des quatre murailles de ſa maiſon preſque autant de noms differens, qu'il y avoit de perſonnes dans ſa famille : qu'il ait été nommé *Chabar* par ſon pere Amram, *Jechotiel* par ſa mere Jochabed, *Jared* par ſa ſœur Marie, *Abizannach* par ſon frere Aaron, *Abigedur* par ſon grand-pere Caath, & *Abizuc* par ſa nourriſſe. I. Par. Ch. 1.

Cet exemple que je vous produis des differentes dénominations de celuy que nous conſiderons comme l'Auteur des Auteurs, le chef & le modele des Theologiens, des Politiques, des Juriſconſultes, des Philoſophes, des Hiſtoriens, & des Poëtes mêmes, pourra vous perſuader que la fixation des noms n'a point été receuë au nombre des établiſſemens de la ſocieté humaine. Mais la crainte de trouver des cenſeurs qui n'auroient pas autant de déference que nous pour l'autorité des ſçavans hommes qui ont avancé ce que je viens d'alleguer ſur les noms differens de Moyſe, m'oblige à chercher encore ailleurs des marques de ce peu de ſtabilité. Vous me permettrez de vous faire faire une re-

1. Part. Ch. 2. veuë ſuccincte par le monde, pour vous montrer par l'uſage des nations les plus anciennes & les plus celebres de la terre, que les noms n'ont rien eu de fixe; & qu'encore qu'ils ayent été appliquez ordinairement comme des caracteres qui devoient ſervir à diſtinguer les hommes, ils n'ont pas laiſſé de contribuer ſouvent à les faire confondre.

CHAPITRE II.

L'uſage de changer les noms eſt fort ancien. Exemples divers de cette pratique en general.

S'Il eſt vray que Moyſe n'ait pas été le premier des hommes à qui l'on ait changé le nom, les Auteurs qui ne ſont qu'une fort petite portion du genre humain, n'auront pas ſujet de ſe vanter d'avoir introduit l'uſage de ce changement des noms parmi le reſte des hommes. Les exemples que nous avons de ce changement dans la perſonne d'Abraham & de Sara, doivent leur faire connoître qu'il faut remonter juſqu'à Dieu comme au premier auteur de ce changement, & comme à celuy qui par la

souveraineté de sa domination sur les hommes auroit pû se reserver le droit de leur distribuer & de leur changer les noms. S'il se trouvoit quelqu'un qui voulût chercher encore quelque origine plus haute de ce changement, on pourroit le conduire peut-être jusqu'à la fameuse entrepriſe des hommes à la Tour de Babel, & y fixer l'époque de ce changement. Il n'est pas probable qu'il se soit fait alors une revolution generale dans la dénomination des creatures & des choses destinées à l'usage des hommes, & que cette revolution ne se soit point étenduë jusques aux noms des mêmes hommes. Ceux qui ne voudront pas y faire d'exception, seront au moins obligez de reconnoître que Dieu aura encore été l'auteur de ce changement, en jettant la confusion sur les langues des particuliers, & que la volonté des hommes y aura eu moins de part que n'y en eut celle d'Abram, de Saraï & de Jacob, lors qu'il fut question de les faire appeller *Abraham*, *Sara* & *Israël*. 1. Part. Ch. 2.

Mais il n'est pas croyable que Dieu aïant si liberalement abandonné à l'homme son droit de nommer les creatures, ait voulu retenir celuy de changer les noms. Et nous ne voyons pas que lors-

1. Part. Ch. 2. que les hommes se sont mis en possession de ce droit, ils en ayent été repris comme des usurpateurs par les Prophetes, ou par aucun autre Ministre du Seigneur.

Les Hebreux qui se sont toujours vantez d'estre son Peuple choisi, n'ont donc jamais eu de scrupule sur le changement des noms, sur tout lors qu'il n'a point été question de déguisement ou d'imposture. Mais ils ont rarement usé de cette liberté sans quelque raison honnête ou legitime, ou du moins sans autorité; souvent aussi la raison & l'autorité se sont-elles trouvées unies ensemble pour faire ces changemens, comme il est aisé de le remarquer dans la personne de Benjamin le Patriarche, & comme on peut raisonnablement le conclure de la varieté des noms de l'ancien Testament jusqu'au temps des Maccabées.

V. Ierobaal, Isai, &c.

L'usage en estoit encore assez commun parmi les Juifs du temps de Jesus-Christ. Quelques-uns de ses Apôtres avoient déja changé de nom avant que de se mettre à sa suite; & ce divin Sauveur voulut bien luy-même ajoûter son autorité à la raison, lors qu'il changea les noms de saint Pierre & des enfans

de Zebedée. Il y auroit presque toujours 1. Part. dequoy traitter un point de morale sur Ch. 2. les raisons differentes de ces changemens, parce qu'il n'y avoit point de nom qui n'eût son sens particulier. Mais je me contente de vous renvoyer au livre que Philon le Juif a fait sur ce sujet.

Nous avons encore des preuves de cette ancienne pratique touchant le changement des noms parmi les nations étrangeres, où nous voyons que l'on a presque toujours joint l'autorité à la raison. Parmi les Egyptiens je vous allegue l'exemple du Patriarche Joseph, à qui Pharaon donna le nom de Psonthomphanech, ou plutôt de Sophompanea. Je ne vous parle pas des Philistins & des Cananéens, parmi lesquels Esaü n'étoit connu que sous le nom d'Edom; ni des Arabes, de la pratique desquels le beaupere de Moyse pourroit estre le témoin pour la diversité des noms qu'il portoit. Les Assyriens & les Babyloniens n'étoient pas moins dans cet usage, comme il paroist par les noms de plusieurs de leurs Rois. Ils l'étendoient même jusqu'aux étrangers, soit par un droit de conquête, soit pour leur bon plaisir, autant qu'on peut le conjectu-

Zaphonath panoah.

I. Part. Ch. 2.

rer par le changement des noms de Daniel, d'Ananie, d'Azarie & de Misaël. Il seroit inutile de vouloir attribuer cela au changement de pays ou à la difference des langues, parce qu'on ne s'assujettissoit pas pour l'ordinaire à conserver dans le nom substitué la signification de celuy que l'on faisoit quitter.

Le changement des noms n'étoit pas moins frequent parmi les Pheniciens, les Arcadiens, les Perses; & il ne regardoit pas moins les femmes que les hommes, autant qu'il a paru par l'exemple des Reines Esther, Didon, Tanaquil, & par celuy de Nicostrate mere du Roy Evandre. Au moins seroit-on mal reçu des Sçavans, si l'on osoit avancer qu'Ediſſe & Elise, Cæcilia & Carmenta ne sont pour la signification qu'une même chose avec Esther & Didon, avec Tanaquil & Nicostrate dans des langues differentes. Le commerce des Perses avec les Grecs nous a appris la coutume qu'avoient les premiers de faire changer de nom aux personnes qu'ils élevoient à la Royauté. Le nom qu'on leur donnoit ne passoit pas moins pour une marque de leur nouvelle dignité, que le sceptre & le diadéme.

Cteſias ap. Herod. Juſtin. l. 10.

Il seroit assez inutile de passer aux Grecs & aux Romains, pour donner une suite continuée de cette liberté de changer les noms. Personne n'a plus fait valoir cette pratique que ces peuples : mais il est assez rare de trouver parmi eux aucun changement de nom qui n'ait été la marque ou la suite de quelque changement precedent dans la personne, soit pour la condition, soit pour le lieu d'un nouvel établissement. La chose seroit infinie, s'il falloit la déduire par un détail. Souvenez-vous, Monsieur, qu'une apotheose pour faire passer les gens à l'immortalité, qu'une adoption pour faire changer de famille, qu'un affranchissement, une reception aux droits de citoyen ou aux Charges, enfin qu'une simple transmigration de lieu, un testament fait en faveur de quelqu'un, une succession pure & simple, étoit un pretexte ordinaire pour le changement des noms. Je souhaiterois que l'on pût retrouver le livre qu'un Grammairien d'Alexandrie, nommé Nicanor, avoit composé sur ces divers changemens de noms parmi les Grecs. Ce seroit avec plaisir que je pourrois vous y renvoyer, comme j'ay fait au sujet de Philon pour ce qui re-

1. Part. Ch. 2.

Iup. Indig. Quirinus. Archias, Antipater, Demetrius. Lucum. Tarquin.

1. Part. Ch. 2. garde l'usage des Hebreux.

Les Chretiens n'ont rien retranché de la liberté des Grecs & des Romains sur ce sujet, si l'on en excepte peut-être le cas de l'apotheose, dont ils n'ont pas jugé à propos de suivre la methode dans la canonization des Saints pour des raisons tres-importantes. Il faut avoüer neanmoins que l'on n'a point fait difficulté de changer les noms à divers Africains, Persans, & autres Saints des pays où les langues Grecque & Latine n'étoient point en usage. Mais on n'a point eu d'autre vuë en cela, que d'ôter l'air de la barbarie qui se trouvoit dans leurs noms & qui embarrassoit la prononciation des Fidéles. Il se trouvera sans doute d'autres Saints encore, à qui les noms ont été changez dans les derniers siecles: mais cela n'est gueres arrivé qu'à des Martyrs dont les noms s'étoient perdus dans les Catacombes ou dans d'autres sepulcres communs, où la confusion étoit presque inévitable.

Si les Chretiens paroissent avoir usé de cette liberté avec encore plus d'étenduë que ces Anciens, dans leur baptême ou leur adoption divine qui comprend aussi l'usage de la Confirmation, dans leurs Professions Religieuses, dans

leur élevation à l'Episcopat & au souverain Pontificat; on peut dire qu'ils en ont reçu les premiers exemples des Romains, des Grecs, ou des Juifs dans quelqu'un des cas que je vous ay rapportez. 1. Part. Ch. 3.

CHAPITRE III.

Usage particulier des Auteurs dans la pratique de changer leurs noms. De la mode de mettre son nom au commencement du texte ou dans le titre du livre. Difference des Anonymes, des Plagiaires & des Imposteurs d'avec les Pseudonymes.

JUsques icy nous n'avons rien remarqué qui puisse regarder en particulier les Auteurs à l'exclusion du reste des hommes dans l'usage de changer son nom. On ne peut point nier qu'il n'y en ait eu plusieurs de leur nombre dont les noms n'ayent éprouvé les effets de la vicissitude & de l'instabilité commune. Mais il faut avoüer que ce n'a point été en qualité d'Auteurs qu'ils ont souffert du changement, ou qu'ils ont adopté de nouveaux noms.

1. Part. Ch. 3. Meleſigenes paſſoit déja dans le monde pour un excellent Poëte, pour un grand Theologien parmi les ſiens, avant qu'on ſe fût aviſé de luy donner le nom d'*Homere*. Ce n'eſt point par aucune relation à ſes Ecrits qu'il s'eſt trouvé qualifié de ce nouveau nom. Sans la perte ou l'affoibliſſement de ſa vuë, ou même ſans l'aventure qui le fit prendre en ôtage à la guerre qui ſe fit de ſon temps entre ceux de Smyrne & de Colophon; ou enfin ſans la confiance avec laquelle il fit le Prophete & ſe rendit caution de l'Oracle pour cette guerre, nous l'appellerions peut-être encore aujourd'huy Meleſigene.

Ariſtocles ne ſongeoit à rien moins qu'à ſe faire connoître ſous un autre nom que le ſien. L'équivoque du nom de *Platon*, qui tombe pour le moins autant ſur la dimenſion de certaines parties du corps, que ſur l'étenduë de l'eſprit, ne doit pas nous determiner legerement à croire qu'on ne luy a ôté le nom d'Ariſtocles pour celuy de Platon, qu'afin de nous prevenir d'abord ſur la grandeur de ſon courage & la majeſté de ſon diſcours.

J'ajoûteray qu'Ariſtote n'a point eu intention de ſe departir de l'uſage commun

commun à toute la terre, lorſque l'affection & l'eſtime qu'il avoit pour ſon cher Diſciple Tyrtamus le porterent à luy changer ſon nom en celuy d'*Euphraſte*, & enſuite en celuy de *Theophraſte*. J'avouë que la grace qu'il avoit à parler & que la beauté de ſtile qui paroiſſoit dans ſes écrits, ont ſervi de pretexte à ce changement. Mais Ariſtote ne pretendoit pas le déguiſer ſous ces nouveaux noms. Loin de vouloir le dérober à la connoiſſance du Public, ſon deſſein étoit de le faire connoître plus qu'il ne l'avoit été ſous ſon vray nom, & de renfermer dans un mot toute l'idée qu'il prétendoit nous donner de ſon mérite. Part. I. Ch. 1.

Si Caton l'ancien que l'on n'avoit connu que ſous le nom de Priſcus tant qu'il étoit demeuré dans ſon Païs, étoit redevable à ſa prudence & à ſon expérience dans les affaires du nom nouveau qu'il porta toûjours depuis ſon établiſſement dans la Ville de Rome, on ne dira point qu'il faille attribuer la choſe à ſa qualité d'Auteur. Ce n'étoit point dans la compoſition de ſes Livres, mais dans ſa conduite particuliere, & dans le maniement des affaires publiques qu'il avoit fait principalement remarquer

Part. I. Ch. 3. cette capacité & cette prudence qui luy valut le nom de *Caton*.

Enfin, Monsieur, je suis persuadé que quand le Philosophe Malchus ne se seroit jamais fait Auteur il n'auroit pas été moins tenté de se faire connoître aux Grecs & à toute la Postérité sous le nom de *Porphyre*. L'on trouvera quelques Auteurs qui l'ont appellé *Basile* dans l'intention peut-être d'approcher le nom de ce Philosophe plus prés de la signification naturelle du mot original de son Païs. Mais la prédilection qu'il a fait paroître pour le nom de Porphyre n'a jamais persuadé personne qu'il eût songé à demeurer caché sous ce nouveau nom.

Malch. Melech. Roy.

Ces exemples pris dans des siécles differens sont tres-capables de nous faire comprendre que les changemens arrivez dans les anciens Auteurs n'avoient rien pour l'ordinaire soit dans leur motif, soit dans leur maniere qui fust destiné à les distinguer d'avec ceux des Personnes qui n'estoient pas Auteurs. Si le déguisement & l'imposture étoient en usage, on cherchoit souvent autre chose que des noms pour les faire valoir.

Les Anciens persuadez encore plus que nous qu'il y a de l'illusion dans la

penſée de ceux qui pretendent qu'il ſuffit de ſçavoir ce que l'on écrit ſans ſe ſoucier de connoître celuy qui écrit, avoient ſoin avant toutes choſes de mettre leur nom à la tête de leurs Ouvrages. C'étoit une eſpece de caution pour ce qu'ils vouloient débiter. Dans ceux dont on n'avoit pas encore oüy parler, c'étoit un moyen de les faire connoître : dans ceux qui étoient déja connus, c'étoit le fondement du préjugé dans lequel on devoit lire l'Ouvrage, & l'indice de ce qu'on pouvoit eſperer de ſa lecture. 1. Part. Ch. 3.

Nous aurions une infinité d'exemples de cette pratique des Anciens, & en même-temps plus de preuves de leur ingénuité & de leurs précautions, ſi nous n'avions point tant perdu de leurs livres. Mais parmy le peu de monumens qu'il nous eſt reſté de l'Antiquité ſçavante, l'on trouvera toûjours dequoy ſe perſuader ſuffiſamment de cette conduite dans les exemples que nous voyons d'Herodote, de Thucydide, de Timée, &c. L'Hiſtoire d'Herodote commence independemment de ſon titre par les termes de Ἡροδότου Ἁλικαρνασσέος ἱστορίης ἀπόδεξις ἥδε. Celle de Thucydide par ceux de Θουκυδίδης ἀθ-

1. Part. Ch. 3. ταῖος ξυνέγραψε τὸν πόλεμον, &c. Le livre que Timée l'un des Maîtres de Platon avoit composé sur la Nature commençoit par les mots de Τιμαῖος ὁ Λοκρὸς τάδε ἔφα, sans qu'on pût dire que ce fût le titre de son Ouvrage.

Fr. Port. comm. in Thuc. &c.

Je sçay qu'il s'est trouvé quelques Critiques dans nôtre siécle & dans le précedent qui jugeant du genie & du goût de ces Anciens par celuy de leur temps n'ont pas fait difficulté de les soupçonner d'un peu de vanité & de trop de complaisance pour leurs Ouvrages. Sur ces sortes de debut, ils les ont crûs susceptibles de la crainte de tomber dans l'oubli, ou de donner lieu aux Plagiaires de s'attribuer des Ouvrages sans nom dans la suite des tems, parce qu'ils n'auroient été reclamez de personne. Mais ces Critiques auroient eu des pensées plus favorables touchant la pratique de ces Anciens s'ils avoient été mieux informez du caractére de leur esprit. On n'étoit pas encore entierement déchû de cette simplicité ancienne que l'on avoit vû regner dans les écrits des premiers âges; & cet usage pouvoit trouver son apologie dans la conduite même des Auteurs sacrez, comme il seroit aisé de vous le faire re-

marquer par les exemples de Salomon, d'Isaïe, de Jeremie, des petits Prophetes, & de Nehemie qui ont commencé leurs Livres par la declaration de leurs noms & de leurs qualitez. 1. Part. Ch. 3.

Ce caractere d'ingenuité ne s'estoit point mal conservé dans le siecle où la Philosophie humaine sembloit avoir passé des Barbares ou des Orientaux chez les Grecs, je veux dire depuis la captivité de Babylone jusqu'à la guerre du Peloponese, depuis les Prophetes jusqu'à Socrate. Les Philosophes vivoient encore alors sans affectation, ils parloient & écrivoient encore sans artifice. Quand nous accorderions à Ciceron, que c'est le desir de vivre aprés la mort qui a porté les Philosophes posterieurs à mettre leur nom à la teste des livres même qu'ils composoient pour inspirer le mépris de la gloire, nous serions toûjours obligez de reconnoître dans l'expression de leur nom cette franchise qui ne se trouve pas dans l'expression de leurs sentimens. Tusc. lib. 1.

Cette pratique de commencer son Ouvrage par son nom independemment du titre est devenuë plus rare dans la suite, quoy qu'on en trouve encore des exemples dans les Grecs du bas Empire de Nicephor. Callist. &c.

1. Part. Ch. 3.

Constantinople. Il semble qu'elle ait été laissée aux Princes pour commencer les Ordonnances à leurs Peuples, aux Peres pour commencer les Instructions à leurs Enfans, aux Papes & aux Evêques pour leurs Bulles & leurs Mandemens ; en un mot, à tous ceux qui ne pouvoient devenir suspects de cette vanité dont on a commencé de taxer les Auteurs depuis le siecle d'Alexandre ou celuy des Ptolemées. C'est peut-estre par la même raison que les Particuliers se sont maintenus encore dans cet usage pour les lettres qu'ils adressoient à leurs amis, où ils ont toûjours esté en droit de mettre leur nom devant celuy de la personne à laquelle ils écrivoient à la teste de leurs Lettres sur tout dans les langues Grecque & Latine. On a toûjours esté si éloigné du soupçon de la vanité pour ce point, que les Inferieurs n'avoient rien à craindre de ce côté-là en se nommant les premiers lorsqu'ils écrivoient à leurs Superieurs.

On peut dire que la mode de commencer la premiere periode de son texte par son nom, est devenuë odieuse par l'abus de quelques particuliers, avant que d'avoir eu le temps de vieillir. C'est pour cela sans doute que les Auteurs n'ont point attendu qu'elle fust cessée pour introduire celle de joindre leurs

noms aux titres de leurs livres. Il n'y a juſqu'ici point eu de pretexte de vanité, point d'uſurpation de Plagiaires, point de ſuppoſitions d'Impoſteurs qui ait été capable de faire abolir cette derniere mode. 1. Part. Ch. 3.

Si le mépris de la gloire ou la fuite de la vanité qu'on peut tirer de la compoſition d'un livre a porté quelques Auteurs parmi les Anciens à retrancher leur nom de leur Ouvrage, on peut dire qu'ils n'ont jamais prétendu nous donner le change, puiſque cette ſuppreſſion n'a jamais paſſé pour un déguiſement, & qu'ils ont mieux aimé ne ſe point faire connoître du tout, que de ſe faire connoître mal, ou d'une autre maniere qu'ils n'auroient dû.

Si l'amour de cette même gloire a fait commettre aux Plagiaires l'injuſtice de ſupprimer les noms des vrais Auteurs pour y ſubſtituer les leurs & ſe ſaiſir des fruits des travaux d'autruy ; on ne peut pas dire qu'il ſoit queſtion dans leur conduite du changement des noms de la maniere que nous l'entendons. Leur intention n'a point été de déguiſer les veritables Autêurs, mais de les détruire ou d'empecher au moins qu'ils ne viennent bien ou mal à nôtre connoiſſance.

1. Part. Ch. 3.

Enfin ſi l'eſprit de fourbe a inſpiré aux Impoſteurs la malice de ſuppoſer à d'autres leurs propres ouvrages, ou de les munir des noms ſpecieux de quelques perſonnes connuës & autoriſées, afin de donner du cours & de l'autorité à leurs compoſitions ; ce n'a point été pour nous perſuader que ces noms ne fuſſent pas ceux des vrais Auteurs des ouvrages qu'ils produiſoient.

Aucune de ces trois eſpeces, ny les Anonymes, ny les Plagiaires, ny les Impoſteurs n'ont eu deſſein d'abolir la mode de joindre le vray nom du veritable Auteur au titre de ſon ouvrage, quoy qu'ils ayent gardé une conduite fort contraire à cette pratique. Les premiers, je veus dire les Anonymes, n'ont pas pretendu [illegible] poſer pour des exemples : s'ils ont [illegible] faire une exception à la regle, ils ont eu la prudence de juger qu'elle n'étoit que pour eux. Les autres ſoit Plagiaires, ſoit Impoſteurs n'ont eu en vûë que le plaiſir ſecret de nous faire croire qu'ils avoient religieuſement ſuivi cette mode de publier ſon nom, & de traiter avec nous comme s'ils nous avoient perſuadé que les ouvrages qu'ils nous propoſoient étoient effectivement des Auteurs dont les noms étoient à la teſte.

La chose est inconteſtable du côté des Plagiaires & des Impoſteurs : & ſi quelqu'un venoit à bout de nous prouver le contraire, il nous prouveroit en même-temps qu'il n'y auroit point de Plagiaires ny d'Impoſteurs. Mais s'il faut une caution pour les Anonymes, je n'en ay point d'autre à donner qu'un homme de bien & de créance, un Auteur Eccleſiaſtique qui a eu l'honneur d'être aſſez long-temps confondu avec ſaint Cyprien pour ſon merite. Arnaud de Bonneval (c'eſt le nom de cet Auteur) convient avec le Public de la mode de mettre ſon nom à la tête de ſon Ouvrage. Il n'en blame point la coûtume parce qu'il la trouve appuyée non ſeulement ſur un uſage inveteré de pluſieurs ſiécles, mais auſſi ſur la raiſon, en ce que le nom d'un Auteur à la tête de ſon Livre fait que le Livre donne de la reputation à l'Auteur dont on void le nom ; que d'une autre part le nom donne du poids & du crédit au Livre lorſque l'Auteur eſt déja conu ; & qu'enfin le nom & le Livre ſe ſoutiennent mutuellement par cette communication de gloire. Si l'Abbé de Bonneval ſe departit d'une mode ſi generale & ſi autoriſée, ce n'eſt qu'avec des excuſes tres- 1. Part. Ch. 3.

1. Part. Ch. 3. humbles que le Public ſemble n'avoir reçûës que ſur les titres de la modeſtie & de l'humilité de cet Auteur. Je veus que vous l'entendiez parler en ſa langue afin que vous puiſſiez être vous-même le juge de ſa penſée. *In capite libri ſui quiſque auctorem ſe poſuit, ut & ſtilus Auctori, & ſtilo Auctor famularetur, & auctoritate altrinſecâ communis gloria muniretur. Hæc virorum illuſtrium præclara meruerunt ingenia, & per hæc vivax eorum fama & gloria indelebilis perſeverat. Nos verò qui vix intelligimus quæ ab eis dicta ſunt, ſenſu & eloquentia omnino iis impares, ſi quid aliquando ſcribimus, indignum Titulo judicamus, ne fortè nobilis materia cujus explanationi ſtudium adhibemus, decoloratam ſe potiùs quàm ornatam noſtrâ præſumtione queratur.*

De operib. Chriſti Cardin.

Il n'y a donc que les *Pſeudonymes* qui ſoient venus de ſang froid dans la Republique des Lettres pour y troubler l'ordre établi dans la coutume de mettre le vrai nom d'un Auteur à la tête de ſon Livre. Nous appellons *Pſeudonymes* ceux que vous trouverez quelquefois qualifiez ailleurs d'*Allonymes* ou d'*Heteronymes*, ou même de *Cryptonymes* ſelon la fantaiſie des Ecrivains qui ont eu

occaſion d'en parler. Vous m'objecterez ſans doute que les *Plagiaires* & les *Impoſteurs* à qui je viens de donner l'excluſion ſemblent ſe trouver auſſi compris ſous le nom de *Pſeudonymes*; puiſque les uns & les autres commettent de la fauſſeté dans les noms des Livres. Mais je vous répondray qu'entre Gens de Lettres on eſt convenu depuis ces derniers temps de reſtreindre le terme generique de *Pſeudonymes* à une ſeule eſpece, & de ne plus donner ce nom qu'à ceux qui n'impoſent à perſonne, en quoy les Pſeudonymes ſont diſtinguez des *Impoſteurs*; & qu'à ceux qui ne volent & ne pillent perſonne, ce qui fait la difference des mêmes Pſeudonymes d'avec les *Plagiaires*. 1. Part. Ch. 3.

L'eſpece des Pſeudonymes de la maniere que nous la comprenons, c'eſt à dire, des Auteurs qui changent de nom purement pour ſe déguiſer ſemble être la plus recente de toutes. Les Anonymes contre leſquels Tertullien a declamé, & dont Salvien de Marſeille a voulu prendre la protection peuvent faire remonter leur origine juſqu'à Moyſe, & ſe renforcer de l'exemple des Evangeliſtes. Les Plagiaires s'étoient déja rendus formidables au ſiecle de Ptolomée Lib. 4. contr. Marcion. c. 3. *V. tom. 1. des jug. des Sc. pag. 472. 482.*

1. Part. Philadelphe : & les Impoſteurs s'étoient
Ch. 3. déja multipliez dans le monde lors qu'on s'eſt apperçû de la fiction des Pſeudonymes. A peine trouvons-nous un de leurs maſques outre celuy de *Conchlax* avant le ſiécle d'Auguſte. A peine en trouvons-nous depuis ce temps-là juſqu'à celuy de Charlemagne ſi on excepte un *Peregrin*, un *Timothée*, & quelque autre nom de fiction que l'induſtrie de quelques Auteurs Eccleſiaſtiques a inventez pour ſatisfaire leur humilité.

Le déguiſement étant devenu une eſpece de vertu ſur la fin du VIII. ſiécle. les beaux eſprits, je veux dire les Studieux, qui ſe trouvoient animez à écrire par l'exemple & les liberalitez de Charlemagne, crûrent que rien n'eſtoit plus à leur bienſeance. Chacun ſe traveſtit de gaieté de cœur pour paroître en public : rarement vid-on monter quelqu'un ſur le theatre ſans ſon maſque. Alcuin, les Prelats, le Prince luy-même ne voulurent pas s'en diſpenſer : de ſorte qu'on peut dire que toute la face de l'Empire en ce qui regarde les Lettres étoit double ſous Charlemagne, lors qu'on la vouloit enviſager dans les Livres, aprés l'avoir conſiderée au natu-

rel dans le commerce ordinaire de la vie. 1. Part. Ch. 3.

Ce caprice de l'imagination des Gens de plume joüa encore pendant quelque-temps ſous les deux regnes ſuivans, mais ſans concert. On l'a vû ceſſer peu à peu & diſparoître preſque entierement juſqu'au temps du Pape Paul ſecond, ſous lequel on le vid renaître avec tant d'éclat & de mouvement parmi les Sçavans de ce temps-là que ce Pape en conçût de la jalouſie, & que ce changement de noms aſſez innocent en ſoy, & fort indifferent d'ailleurs à l'Etat penſa être fatal à ceux qui s'étoient traveſtis à la Grecque ou à la Romaine dans leurs noms.

CHAPITRE IV.

L'uſage de changer ſon nom devenu trop frequent dans les derniers temps. Cauſe & occaſion d'une partie des abus qui s'y ſont gliſſez. Dans quelles perſonnes & dans quelles profeſſions ces abus ont été tolerez plus volontiers.

LA rigueur avec laquelle le Pape Paul II. fit traiter les Gens de

1. Part. Ch. 3. Lettres qui avoient changé leur nom de son temps, & les tourmens qu'il fit souffrir à quelques-uns d'entre eux sous pretexte que ce changement auroit pû être quelque effet de cabale & de conspiration contre son Etat ou sa personne purent bien dissiper l'union ou la societé qui avoit formé parmi eux une espece d'Academie de beaux Esprits dans Rome. Mais ces moyens ne furent point capables de détruire parmi ceux qui se sauverent de ses mains cette maniere de déguisement que les Grecs nouvellement venus de Constantinople qualifioient de *Metonomasie*. Quelques-uns s'étant refugiez en Lombardie, en France, en Allemagne, & même en Pologne y porterent avec eux la fantaisie qu'ils avoient euë de se déguiser ou de tourner leur nom de leur langue vulgaire en celles des Sçavans, & ils la communiquerent à tout ce qu'ils purent gagner de disciples. Elle se répandit en peu de temps dans toutes les Ecoles où l'on introduisit le Grec & la belle Latinité, & elle a passé jusqu'à nôtre siécle avec tant de licence & d'impetuosité, que la *Metonomasie* a merité de se voir comptée parmi les choses les plus communes de la Republique des Lettres.

C'eſt peut-être par cette vûë que vous pourriez réüſſir à ſauver ou à adoucir l'hyperbole qu'un inconnu écrivant contre un autre inconnu ſur les Commendes & les Abbez Commendataires a avancée à ce ſujet. Je m'étonne, dit cet Auteur, qu'on ne s'apperçoive pas que dans ce temps où l'on ſe plaît à emprunter des noms étrangers ou à s'en faire de nouveaux, les plus ſages ne ſe croient pas mieux cachez que chez eux, & ne paroiſſent jamais moins qu'avec leur nom & leurs qualitez, tant l'on eſt fait au déguiſement ! 1. Part. Ch. 4. *Réponſe au Livre intitulé l'Abbé Commendat. page* 314. « « « « « « « « « « « «

Perſonne n'auroit peut-être trouvé à redire à la licence de feindre les noms & de traveſtir les perſonnes, ſi elle étoit demeurée dans ſes bornes anciennes. Elle avoit preſque toûjours été renfermée dans la Poëſie, & rarement l'avoit-on vû paſſer le theatre. Les Poëtes & les Comédiens avoient reçû le privilege de ſe déguiſer, & de déguiſer les autres ſans que perſonne eût parû leur porter envie. Il n'y avoit point d'abus ou de déſordres à craindre de leur part dans ces ſortes de fictions, parce qu'on étoit perſuadé qu'ils ne pretendoient abuſer de la bonne foy de qui que ce fût, & qu'ils n'impoſoient à perſonne. On a

1. Part. Ch. 4.

toûjours été tellement preparé au déguiſement lorſqu'il a été queſtion de les voir ou de les entendre, qu'on auroit pris pour une fourbe & pour une veritable tromperie, la liberté que ces ſortes de Perſonnes ſe ſeroient donnée de découvrir la verité à nud, de repreſenter les viſages le maſque levé, & d'appeller les Gens par leur nom.

On n'a jamais crié contre les Poëtes & les Comédiens pour avoir aſſocié les Auteurs de Romans à leur privilege. Les liaiſons étroites & les rapports merveilleux qui ſe trouvent entre leur profeſſion & celle de ces derniers, demandoient qu'ils les laiſſaſſent entrer en communication d'un droit dont l'uſage leur eſt indiſpenſable. La fiction des perſonnes ne leur eſt pas moins neceſſaire que celle des choſes pour faire regner le Vray-ſemblable & le Merveilleux dans leurs compoſitions. Ceux même qui ont eu deſſein de renfermer l'hiſtoire des choſes veritables dans leurs Romans, auroient infailliblement eſté blamez du Public, s'ils n'avoient eu recours à la fiction des noms pour envelopper leurs veritez.

Il ſemble qu'on ne puiſſe nier qu'on n'ait encore laiſſé étendre le privilege

de changer les noms par voye de déguiſement juſqu'aux Auteurs ſatyriques. J'entens ſeulement ceux qui ont connu l'uſage legitime de la ſatyre, & qui ne s'en ſont pas écartez ; ceux qui ſe ſont contentez d'expoſer les défauts au jour pour leur donner un tour ridicule plûtôt que pour déchirer ou détruire ceux qui en étoient coupables ; & ceux qui ont eu la diſcretion de cacher les perſonnes en découvrant leurs vices. 1. Part. Ch. 4.

Enfin, la petite figure que les faiſeurs d'Almanachs & de Prognoſtics ont toûjours faite dans le monde n'a peut-être pas peu contribué à l'indulgence dont on a toûjours uſé à leur égard touchant la liberté qu'ils ſe ſont donnée pour la ſuppoſition des noms comme pour celle des choſes. Les Poëtes ne leur ayant jamais intenté de procez pour avoir uſurpé leur privilege, le Public n'a pas crû s'y devoir intereſſer plus qu'eux. Ils ont eu lieu de feindre impunément tout ce qu'il leur a plû. Perſonne n'ayant formé d'obſtacle à leur manie, on peut dire ſur la maniere dont du Verdier de Vauprivas en a parlé, qu'elle a inondé le ſiécle paſſé, & que la liberté qu'on luy a donnée de paſſer ſans l'arreſter a été cauſe qu'elle s'eſt

Page 17. de la Praf. de ſa Bibl.

1. Part. Ch. 4

dissipée dans la suite, & qu'il ne s'en trouve plus que des restes peu considerables dans nôtre siécle.

Tant que la licence de feindre ou de changer les noms n'a point passé au delà des Poëtes, des Comédiens, des Romanciers, des Trouverres, des Satyriques, & des Astrologues, le Public n'a point formé de plaintes sur l'abus de cet usage. Les actions & les discours de ces personnes ont presque toûjours esté jugez de nulle consequence dans la vie civile.

Mais soit que leur exemple ait fait esperer l'impunité aux autres, soit que l'on se soit laissé emporter à l'inclination particuliere que les hommes ont toûjours fait paroître pour la fiction & & pour la dissimulation, il est certain qu'il n'a plus esté question de scrupule & de reserve parmi les autres Auteurs sur le changement des noms, & qu'ils y ont eu recours dans la suite avec autant de licence que les Poëtes & les Comédiens.

Il n'y a point de profession parmi les Lettres où l'on ne voye des legions entieres de ces sortes de *Pseudonymes*, qui ont mieux aimé porter de faux noms que de n'en point avoir du tout.

S'ils en ont usé de la sorte aux dépens de la verité, s'ils ont blessé les regles de la sincerité, c'est ce qu'il vous sera aisé de reconnoître par le Recueil de ces Pseudonymes en particulier. Voyons maintenant comment leur changement de nom a pû devenir innocent ou criminel dans les circonstances de leur déguisement. 1. Part. Ch 5.

CHAPITRE V.

Des rencontres ou l'usage de changer son nom estant indifferent de luy-même peut devenir innocent ou criminel dans ses circonstances.

JE suis un peu surpris que Tertullien qui mettoit tout en usage sans beaucoup de scrupule lors qu'il estoit question d'attaquer quelqu'un, ou de défendre quelque chose, n'ait pas fait valoir le changement des noms pour justifier le changement qu'il avoit fait de la robe au manteau. Il a oublié à mon sens l'un des plus beaux exemples qu'il eût a pû alleguer pour montrer que le changement d'habit n'estant certainement pas moins indifferent en soy que

1. Part. Ch. 5. le changement de nom, pourroit devenir auſſi innocent & auſſi honnête dans l'uſage. Je me perſuade volontiers que ſur le raiſonnement qu'il en auroit pû faire, il auroit ſçû tirer une conſequence plus juſte que la plûpart de celles qu'il a voulu tirer de la viciſſitude de ce monde par des argumens cornus, & par de vrais ſophiſmes. Nous n'aurions pas le même avantage ſi nous prétendions employer ſes raiſonnemons ou ſon autorité en faveur du changement des noms. Comme il eſt moins ordinaire de changer de nom que d'habit il ſeroit auſſi plus aiſé de conclure contre nous que la choſe eſt moins utile & moins neceſſaire, & de-là il n'y auroit plus qu'un pas à faire pour prouver contre nous qu'elle eſt ſouvent ou qu'elle doit être moins innocente.

Un Orateur du ſiécle paſſé nommé Marc-Antoine Majoragius ayant eſté accuſé juridiquement, du moins a-t-il voulu le faire croire, par Fabius Lupus, & par Macrinus Niger pour avoir changé ſon nom d'Antonio Maria Conti, & ayant eſté cité au criminel, ſoit par feinte, ſoit tout ſerieuſement devant les Juges de Milan, entreprit de ſe défendre par un grand Plaidoyer La-

tin qui a passé par une des belles Pie- I. Part. Ch. 5.
ces d'éloquence de son temps. Il avoit entrepris d'abord de se purger du crime prétendu dont on chargeoit ce changement par un detail des actions innocentes de sa vie. Cela ne tendoit, ce semble, qu'à porter les Juges à faire une exception en sa faveur, ou à ne juger que du fait. Mais il entreprit ensuite de traiter la chose par le droit, & de faire voir qu'il n'y a rien dans le changement des noms qui soit contraire ny à la loy divine ou humaine, ni à la coûtume ou à l'usage ordinaire, sur tout des gens de Lettres, ny enfin à l'honnesteté ou à la bienséance.

En effet, il n'est plus difficile de faire voir qu'une chose est conforme à l'honnesteté & à la bienseance, lors qu'on a montré qu'elle ne blesse point la loy, & qu'elle n'innove rien contre la coûtume. Il est aisé de nous faire comprendre qu'elle est innocente lors qu'elle n'est point opposée à la droite raison, ny à l'autorité legitime. La loy & la coûtume se trouvent heureusement unies avec la raison & l'autorité en faveur de la verité pour condamner ensemble tout ce qu'il y a de faux & de trompeur dans nos actions & nos sentimens. De sorte

1. Part. Ch. 5. que de tous les changemens qui peuvent arriver aux noms des Auteurs, il n'y aura d'innocens que ceux où la fourbe & le déguiſement n'ont point de part, pourvû que l'on veuille s'en tenir à la droiture de la raiſon, & à l'équité de la loy.

Les autres changemens n'ayant aucuns titres de juſtification qui puiſſent leur meriter une entiere abſolution, ſeront toûjours à la verité fort éloignez de participer à la loüange qui n'eſt dûë qu'à la ſincerité : mais au moins ſe trouvera-t-on diſpoſé à les excuſer & à les ſouffrir ſelon que le déguiſement y paroîtra moins important, & que les raiſons de ſe déguiſer ſeront jugées plus recevables.

Il n'y a point de motif auſſi ſpecieux, auſſi juſte, auſſi honneſte qu'il puiſſe être, qui ſoit capable de leur meriter autre choſe que le pardon ; point de modeſtie, point de prudence, point de neceſſité qui puiſſe en rectifier le fond juſqu'à leur communiquer l'innocence, & juſqu'à faire une veritable vertu de ce déguiſement. C'eſt en quoy conſiſte la principale difference que nous devons établir entre les Auteurs que nous appellons Anonymes, & les Pſeudonymes dont nous traitons. Un Auteur veut-il n'être pas connu, veut-il tout ſerieuſement de-

meurer caché ? Qu'il prenne le party de se faire Anonyme : il n'y a rien dans cette conduite que de fort indifferent, je dis plus, rien que de fort innocent tant que sa conscience ou ses devoirs ne l'obligeront pas de se produire & de comparoître. Mais qu'un Auteur qui aura les mêmes vûës, les mêmes intentions, veuille se rendre Pseudonyme, c'est vouloir au moins se faire connoître d'une certaine maniere en se cachant de l'autre ; c'est se joüer de la bonne foy de son Lecteur & luy donner le change. C'est se montrer mal & se cacher mal tout à la fois, & par consequent pécher doublement contre la sincerité du cœur. 1. Part. Ch. 5.

Il me semble que Monsieur Cujas n'est point mal entré dans cet esprit de discernement lors qu'il a voulu se distinguer d'un Pseudonyme du nombre de ses Adversaires, en se rendant simplement Anonyme dans l'écrit qu'il a fait contre le prétendu Zacharie Furnester pour la défense de Monluc Evêque de Valence. On ne sçait ce que c'est, dit-il, qu'un *Zacharie Furnester*. C'est quelqu'un sans doute qui s'est adopté luy-même pour passer sous un nouveau nom à une licence plus grande de dire des injures. C'est un masque que l'Ad- Tom. 8. operum col. 1260. &c.

1. Part. Ch. 5. » verſaire a pris pour faire impuné-
» ment ce qu'il n'auroit oſé faire à dé-
» couvert. Puiſque ce n'eſt point ſon
» nom qu'il a mis à ſa piéce, je ne me
» crois pas obligé de mettre le mien à
» ma réponſe. Je n'ay pas jugé à pro-
» pos d'oppoſer impoſture à impoſtu-
» re, & j'ai mieux aimé ne me point
» donner de nom que de m'en donner
» un qui ſoit faux à l'imitation de cet
» Adverſaire. C'eſt une étrange indiſ-
» cretion à un Auteur d'uſer de ſuppo-
» ſition dans ſon nom s'il a quelque
» choſe de bon à debiter dans ſon Li-
» vre. C'eſt le moyen de luy faire per-
» dre créance, & de faire douter au
» Lecteur ſi la fiction regne moins
» dans l'ouvrage que dans ſon titre &
» dans le nom de ſon Auteur. Tel étoit le ſentiment de M. Cujas lors qu'il ſe poſſedoit, & qu'il avoit le ſens frais, parce qu'il avoit à combattre un Pſeudonyme. Mais ceux qui ſçavent qu'il a eu luy-même recours aux moyens qu'il eſtimoit ſi criminels dans ſon Adverſaire, & qu'il s'eſt rendu à ſon tour Pſeudonyme ſous le nom de Mercator, pourroient ſe divertir des embarras où il ſe ſeroit jetté par ſes raiſonnemens, s'il avoit trouvé dans Robert un hom-

me

me en humeur d'objecter au pretendu Mercator, ce qu'il avoit allegué contre le masque de Furnester. Part. 1. Chap. 5.

J'avouë avec quelques Auteurs, que la representation d'un objet sous une image étrangere, est capable de flater nôtre esprit. Mais cela doit supposer qu'il n'en soit pas la duppe. Je conviens que nous aimons volontiers à voir une chose dans un autre. Mais il faut pour cet effet que nous l'y reconnoissions. Enfin je ne nie pas que ce qui ne frappe pas de soy-même ni à face découverte, ne surprenne quelquefois assez agreablement dans un habit emprunté, & sous un masque. Mais cette surprise ne peut dépendre que d'une prévention ou d'une connoissance anterieure au déguisement. En un mot on n'est point surpris tant qu'on est trompé ou qu'on est dans l'erreur, ce n'est en ces occasions que la découverte de la tromperie qui doit produire la surprise.

Il n'y a donc pas d'Auteur Pseudonyme de quelque espece que soit son déguisement, dont la conduite puisse estre absolument innocente, quoiqu'elle soit souvent excusable. S'il y avoit une exception à la regle, elle seroit sans doute en faveur de ceux qui s'étant per-

Part. 1. Chap. 5

suadé de la neceſſité de mettre ſon nom à la teſte d'un livre, conformément à l'eſprit d'un Concile Oecumenique, & à la pratique de la pluſpart des Anciens, ont pris des termes appellatifs pour tenir la place de leurs propres noms. Mais on peut dire qu'en ces rencontres ils ne ſont plus veritablement Pſeudonymes, & qu'ils n'impoſent point à ceux de qui ils ne veulent eſtre connus que fort generalement, & ſeulement par quelque qualité qui leur eſt commune avec beaucoup d'autres perſonnes. Nous avons une infinité de livres dont les Auteurs n'ont pas d'autres noms à leur teſte, que les appellatifs d'*Abbé*, d'*Academicien*, d'*Avocat*, de *Chanoine*, de *Conſeiller*, de *Docteur*, de *Gentil-homme*, d'*Officier*, de *Philoſophe*, de *Preſtre* ou de *Theologien*. Ces appellations ne peuvent eſtre que tres-innocentes lorſqu'elles ſont veritables, quoiqu'elles ne contribuent pas beaucoup plus à faire connoître les Auteurs, que de faux noms. Rien ne nous empêche d'étendre le meſme privilege ſur ceux qui peuvent paſſer pour des termes appellatifs de modeſtie, d'humilité, ou de quelque autre vertu que ce ſoit, tels que ſeroient les noms d'*Hamartolus*,

d'*Idiota*, d'*Incognitus*, de *Peregrinus*, d'*Asceta*, de *Dacrianus*, de *Christodulus*, de *Pecheur Penitent*, de *Fidelis subditus*, de *Discipulus*, *&c.* On pourroit y ajoûter meſme ceux de *Philadelphe*, de *Timothée*, de *Christ. Sincerus*, de *Simplicius*, de *Verus*, de *Modeſtus*, &c. ſi la lecture des Ouvrages qui les portent perſuadoit qu'il n'y a point de préſomption dans l'uſurpation de ces titres. Part. 1. Chap. 5.

Enfin l'inclination que nous devons avoir pour diminuer toûjours le nombre des coupables, & d'avoir des penſées favorables de la conduite d'autruy, me porte à ne conſiderer le changement des noms comme criminel, que lorſqu'on prend des noms deſtinez à mentir ou à nuire. Si les noms feints ou ſuppoſez ne ſont pas faits pour rendre aucun de ces mauvais offices ſoit à la verité, ſoit à la charité, je ne puis approuver la ſeverité de ceux qui veulent qu'on les laiſſe enveloppez dans la condition des autres. Quelque plauſible que paroiſſe le raiſonnement de Richard de Montaigu, Evêque proteſtant d'Angleterre, qui pretend qu'on ne peut quitter ſon nom de Bapteſme, ſans donner lieu de croire Montac. orig. Eccleſ. tom 1. part. 1. pag. 109.

1. Part. Ch. 5. qu'on renonce à ſon Bapteſme, de même qu'un Chrêtien ne peut quitter le nom de Chrêtien, qu'il ne ſoit cenſé avoir renoncé au Chriſtianiſme ; Quelque raiſon qu'ait euë M. de Marolles de blâmer ceux qui n'ont pas aſſez de veneration pour le nom qu'ils ont receu au Baptême : je ne conſentirois pas legerement à la cenſure que ce dernier fait de la pratique de certains Convens où l'on fait changer le nom du Baptême au tems de la Profeſſion Religieuſe.

Thom. de plag. Lit. præfat. & Spizel infel. Literat. p. 451. Je ſerois encore plus éloigné du ſentiment de Thomaſius & de Spizelius, qui voulant bien confondre les Pſeudonymes de la maniere que nous les entendons, avec les Plagiaires & les Impoſteurs, ne font pas difficulté de les rendre tous capables d'un même crime ſans diſcernement. En un mot je voudrois m'en raporter aux termes de la Cod. lib. 9. tit. 15 Loy, dont la ſageſſe & la moderation paroiſt nous tenir lieu de regle dans toutes les eſpeces, & dans toutes les rencontres où il s'agit de changer de nom.

Eraſm. in oper. p. 1280. C'eſt ſuivant la maxime établie dans cette Loy, qu'Eraſme a raiſonné contre le Lutherien Leon de Jude, & qu'il l'a mis hors d'état de juſtifier ou d'excuſer

la supercherie qui se trouve dans ces sortes de déguisemens. 1. Part. Ch. 5.

C'est d'un autre côté par la même maxime que Papyre Masson a sçû se défendre contre Hotman, qui pretendoit luy faire un crime de la liberté qu'il avoit prise de changer son nom. Thuan. in vit. P. Mass.

CHAPITRE VI.

Ce qu'il y a de permis & de défendu par les Loix seculieres & les Ordonnances des Princes touchant le changement des noms.

LA Loy que nous venons d'alleguer concernant le changement des noms, a eu pour Auteurs les Empereurs Diocletien & Maximien, qui nonobstant la cruauté avec laquelle ils ont tourmenté les Chrêtiens, n'ont pas laissé de faire quantité de Réglemens tres-utiles à l'Etat. Cette Loy porte que comme l'imposition des noms est libre aux particuliers lors qu'il s'agit de nommer quelqu'un pour la premiere fois : de même le changement de ces noms n'a rien de dangereux ni rien de fâcheux à craindre, lors qu'il se fait

I. Part. Ch. 6. innocemment, c'eſt-à-dire, dans la bonne foy. Elle ajoûte qu'il eſt permis à un homme libre qui eſt maître de ſoy-même, de changer de nom lors qu'il luy plaît, pourvu que cela ſe faſſe ſans fraude. Ce n'étoit point la conſideration ſeule des Auteurs qui avoit donné lieu à la Loy, leur corps n'étoit pas aſſez conſiderable alors pour ſe diſtinguer juſqu'au point de ſe faire donner des Statuts & des Privileges à part. Mais on peut dire à leur avantage, pour la confuſion de ceux des derniers ſiecles, que s'il s'en eſt trouvé quelqu'un dans ces tems-là qui ait uſé de la liberté commune & de la permiſſion donnée à toutes les perſonnes libres de l'Empire, ce n'a point été pour ſe déguiſer ou pour impoſer au Public qu'ils ont changé de nom.

Les Auteurs auroient d'ailleurs quelque raiſon de pretendre que l'exception que les Empereurs ont miſe à la Loy, n'a point été faite pour eux, puis qu'ils n'ont point d'Eſclaves dans leur ſocieté, & que la qualité d'Auteur nous donne ordinairement la notion d'un homme libre, à tout le moins pour la liberté d'écrire ou de ne pas écrire. En un mot la République des Lettres eſt un Etat où

l'on ne doit point ſouffrir de domination ni d'eſclavage, pourvû qu'il n'y ait point d'abus ou d'illuſion dans le nom qu'on luy donne de République. 1. Part. Ch. 6.

L'ancien uſage de la France touchant le changement des noms, nous fait aſſez connoître que la liberté n'y étoit pas moins entiere que dans l'Empire Romain. Nos Hiſtoires particulieres nous preſentent une infinité d'exemples de ceux qui ont uſé de cette liberté. Les Chartes & les Titres Genealogiques des Familles ſont pleins de noms nouveaux ſubſtituez aux Anciens, & l'on y trouve auſſi des noms anciens reſtituez par la ſuppreſſion des nouveaux. Ces changemens ſe ſont pratiquez longtems ſans ſolemnité & ſans Acte public, juſqu'à ce que l'abus qui s'y eſt gliſſé, a obligé nos Rois d'y remedier.

Les deſordres ſurvenus dans les Familles, & particulierement parmi la Nobleſſe, ont fait juger aiſément qu'il ne ſuffiſoit pas de renfermer cette licence dans les bornes que les Empereurs Romains luy avoient preſcrites. C'eſt dans cette conſideration qu'on doit moins s'étonner des termes de l'Ordonnance donnée ſur ce ſujet par le Roy Henry II. à Amboiſe, le 26 de Mars

1. Part Chap 6 avant Pâques, de l'an 1555. selon la maniere de compter de ce tems-là. L'Ordonnance porte que, *pour éviter la suppoſition des noms, défenſes ſont faites à toutes perſonnes de changer leurs noms, ſans avoir obtenu des Lettres de diſpenſe & permiſſion, à peine de mil livres d'amande, d'être punis comme fauſſaires, & d'être exauthorez & privez de tout degré & privilege de Nobleſſe.* A juger du fonds de la choſe par ſon écorce, il ſemble que cet Edit ſeroit venu pour vanger les perſonnes reduites en roture ou en ſervitude des perſonnes libres & qualifiées, à qui il paroît que l'Edit des Empereurs avoit laiſſé uniquement la liberté de changer de nom à l'excluſion des autres. Mais à l'examiner ſelon l'eſprit & l'intention du Prince, on remarque aiſément qu'encore que la défenſe de changer ſon nom ne tombe que ſur la Nobleſſe, les autres n'en ſont pas plus libres touchant la fraude & la ſuppoſition dans les noms, & que la Nobleſſe n'en eſt pas plus à l'étroit pour les changemens qui ſont indifferens.

art 9. de l'Ordonnance de 1555.

Nous connoiſſons diverſes perſonnes, & particulierement des gens deſtinez par la Providence à être chefs de Fa-

mille, qui ont eu toute la soûmission nécessaire pour l'Ordonnance, & qui ont eu soin de prendre des Lettres du Prince portant permission expresse de *commutation de nom*. Mais nous ne voions pas qu'aucun Auteur de ceux qui se sont déguisez sous des noms étrangers depuis l'an 1555. ait pris l'Ordonnance pour luy. C'est un assujettissement dont ils ne paroissent pas avoir voulu s'accommoder, dans la pensée que rien n'étoit plus diametralement opposé au dessein de se cacher & d'imposer au Public, que l'obligation de prendre des Lettres Patentes pour autoriser leur changement ; ce qui auroit été la même chose que le rendre public, & par consequent mettre leur supposition à découvert contre leur intention. 1. Part Ch. 7.

Il est vray que parmi les *Boireaux*, les *Paulins*, les *Beauharnois*, & quelques autres qui ont changé de nom, plusieurs se sont trouvez gens de Lettres, & mis au rang des Autheurs ; mais ce n'est pas en qualité d'Auteurs ni de gens de Lettres qu'ils ont pris des Lettres du Prince. Ils n'ont eu en vuë que les devoirs des bons & fideles sujets parfaitement soûmis à la vo-

I. Part. Chap. 6. lonté du Roy ; & ils n'y ont point entendu d'autre fineſſe que la bonne foy ſur laquelle ils ont ſouhaité ſe faire connoître ſous un nouveau nom qu'ils croioient plus honneſte ou plus avantageux, ou enfin plus glorieux que celuy dont ils, deſiroient de ſe défaire par la permiſſion & ſous le bon plaiſir de leur Souverain.

Il y a donc cette difference entre ceux qui ne ſe trouvant Auteurs que par hazard, ſe muniſſent des Lettres du Prince pour changer de nom, & les autres Auteurs que nous appellons Pſeudonymes, que les premiers renoncent ſincerement & pour toûjours à leur ancien nom, & retiennent le nouveau ſans qu'on puiſſe dire qu'ils en ſoient déguiſez ou moins connus qu'auparavant : & que les derniers n'adoptent un nom nouveau que pour un livre, conſervant toûjours leur nom ordinaire pour le reſte du commerce de la vie, où il n'eſt point queſtion de déguiſement.

M. Men. præfat. ad Dion. Cathar. pag. 7. Un Juriſconſulte de ces derniers tems, touché également du bon ordre que la vie civile reçoit de l'Ordonnance de nos Rois ſur le changement des noms, & du deſordre que

la licence de ce changement cauſe parmi les Lettres pour la connoiſſance des Auteurs, n'a pû diſſimuler ſon déplaiſir ſur ce dernier point. Il n'eſt pas content que les mêmes Loix qui défendent la ſuppoſition de nom en general, n'ayent pas été étenduës à la ſuppoſition particuliere en matiere de livres, & même à la ſuppreſſion du nom des Auteurs, qu'il n'eſtime pas beaucoup plus innocente que la ſuppoſition. I. Part. Chap. 6.

Il faut avoüer que la plainte de nôtre Juriſconſulte n'eſt pas entierement injuſte. Mais peut-eſtre auroit-il fait un peu trop de cas de ce que la Loy ſemble avoir eſtimé mépriſable, ou indigne de faire un article à part dans l'Ordonnance, qui défend en general le changement des noms où il entre de la fraude & de la ſuppoſition. Peut-être auſſi le deſordre que les Pſeudonymes ont cauſé dans le commerce des Lettres, n'étoit-il pas monté juſqu'au degré où ils l'ont porté depuis.

Mais ſi l'obligation que nos Rois ont impoſée par leurs Edits aux Auteurs & aux Imprimeurs, de mettre leurs noms aux livres, ne regarde pas moins les Pſeudonymes que les Anonymes,

I. Part. Chap. 6 comme j'ay deſſein de vous le faire voir dans le chapitre ſuivant : nous ne douterons plus que des plaintes de cette nature ne ſoient inutiles, à moins qu'elles ne tombent ſur le peu de ſoin qu'on a toûjours eu d'executer ces Edits.

En tout cas, ceux qui trouvent à redire à la douceur des Loix civiles & à l'indulgence des Puiſſances ſeculieres pour les Auteurs qui trompent le Public par leurs déguiſemens, pourront recevoir ſatisfaction du côté des Puiſſances ſpirituelles & des Loix Eccleſiaſtiques. Leur ſeverité s'eſt étenduë également ſur les Anonymes & ſur les Pſeudonymes, qui ont voulu porter le déguiſement dans les matieres de Religion : & ceux qui comptent les Inquiſiteurs & les Compilateurs d'Indices pour une Puiſſance ſpirituelle, pourront voir qu'ils ont tâché en quelques rencontres de ſuppléer au défaut des Puiſſances ſeculieres, pour des livres qui n'étoient pas du reſſort de leur Juriſdiction, & qui ne regardoient pas les matieres Eccleſiaſtiques.

Part. I.
C. 7.

CHAPITRE VII.

Le changement ou la ſuppoſition des noms défenduë aux Auteurs des livres en particulier par les loix Eccleſiaſtiques & ſeculieres. Reglement ou Decret du Concile de Trente ſur ce ſujet. Edits de nos Rois ſur ce même ſujet. Du peu d'execution de ces Edits & du Decret du Concile.

IL ſemble que ce ſoit à l'induſtrie ou à l'artifice des Heretiques anciens, que nous ſommes redevables des reglemens que l'Egliſe a eſté obligée de faire contre la ſuppoſition & la ſuppreſſion des noms des Auteurs dans les livres, ſi toutefois on peut faire paſſer pour un vray reglement un ſimple projet, à l'execution duquel on n'a jamais tenu la main avec exactitude ni avec uniformité. Les Heretiques, qui avoient intereſt de s'inſinuer dans les eſprits pour faire recevoir la nouveauté de leurs dogmes, avoient beſoin de ſurprendre la ſimplicité des uns & d'éluder la bonne foy des autres. Ils ne pouvoient eſperer d'en venir à bout en paroiſſant le viſage dé-

I. Part. C. 7. couvert, & se montrant au Public tels qu'ils estoient. C'est pourquoy ils ont eu recours aux deux moyens ordinaires que les Ecrivains ont mis en usage, lors qu'ils ont eu dessein de se soustraire à la connoissance du Public, c'est à dire, qu'ils ont supprimé leur nom à leurs Ouvrages, ou qu'ils y en ont mis de faux.

Cet abus estoit plus que suffisant pour fournir la matiere d'un Reglement, auquel il n'y auroit pas eu un Ecrivain Catholique qui n'eût voulu se soumettre, pour ôter cette ressource d'imposture aux Heretiques. Quelques Peres de l'Eglise, & particulierement ceux qui dans leurs Ecrits Polemiques s'étoient avisez de découvrir la fourbe, avoient facilité les moyens de le faire. Cependant nous ne voyons pas ni que le Concile de Laodicée, ni le Pape Gelase, ni aucune autre Puissance Ecclesiastique en ait fait un article dans aucun de ses Decrets, jusqu'à ce que l'invention de l'Imprimerie ayant multiplié l'engeance des Anonymes & des Pseudonymes, sur tout depuis la naissance des nouvelles Heresies, le Concile de Trente en voulut faire un Reglement dans les formes, pour tâcher d'arrêter le cours de ce mal.

Le Reglement fut inſeré dans le Decret qui fut donné le treiziéme jour d'Avril 1546. touchant l'édition & l'uſage des livres ſaints. Il porte, que pour arrêter la paſſion demeſurée que les Libraires ont d'imprimer toutes ſortes de livres indifferemment, ſans ſe ſoucier d'en demander la permiſſion aux Puiſſances, ſans s'aſſujettir à mettre le veritable nom de l'Auteur ou de l'Imprimeur : le Concile ordonne qu'il ne s'imprimera plus d'oreſnavant aucun livre concernant la Religion ou les choſes ſacrées, ſans le nom de l'Auteur, ſous peine d'anathéme & d'une amende pecuniaire, telle qu'elle a eſté preſcrite dans le Canon du dernier Concile de Latran ſous Leon X. I. Part. C. 7. Seſſ. 4. Seſſ. 10.

Le Decret du Concile ne fut pas plutôt dreſſé à Trente, qu'on en envoya une copie à Paris. La nouvelle ne put qu'elle ne causât quelque mouvement dans la Faculté de Theologie, dont les membres eurent quelque intereſt de faire voir que ce Decret ne devoit pas tomber ſur eux, & que le Concile ne trouveroit rien à reformer dans la diſcipline qui ſe pratiquoit en France ſur le nom des Auteurs dont on imprimoit les livres. Ces petits mouvemens n'a-

Part. I. boutirent qu'à faire ſolliciter un Edit
C. VII. auprés du Roy Henry II. pour autoriſer la pratique qui s'obſervoit ſur ce point dans l'Univerſité de Paris, ou pour l'établir dans les lieux de ſon obéïſſance, où elle n'étoit point encore en uſage.

Ce Prince fit donc une Ordonnance à Fontainebleau, dattée du XI de Decembre, & publiée le dix-neuviéme du même mois de l'an 1547. par laquelle il défend d'imprimer aucun livre concernant l'Ecriture ſainte, & autres matieres de Theologie, qui n'ait eſté examiné & approuvé par la Faculté de Theologie de Paris, & d'en debiter aucuns *commentez & ſcholiez, que le nom & le ſurnom de celuy qui l'aura fait, ne ſoit exprimé & apposé au commencement du livre, & auſſi celuy de l'Imprimeur avec l'Enſeigne de ſon domicile.*

Art. 8. L'Edit de Chaſteaubriant, donné par le même Prince le vingt-ſeptiéme Juin & publié le troiſiéme Septembre de l'an 1551. réïtere les mêmes défenſes dans ſon article huitiéme, & ajoûte encore celle de ſupprimer l'année de l'impreſſion, ou de la falſifier; ce qui eſt un genre de ſuppoſition qui accompagne aſſez ordinairement la ſuppoſition des

noms de l'Auteur & de l'Imprimeur. Part. I. C. VII. Art. 9. L'article ſuivant de la même Declaration ſoumet à la peine duë aux Fauſſaires les Imprimeurs qui ſuppoſeront le nom d'autruy : mais il paroît que l'article ne tombe pas ſur les Auteurs, & qu'il n'a eſté fait que pour prevenir la fourbe des Imprimeurs & Libraires qui ſuppoſent les noms & les marques les uns des autres.

L'an 1572. le dixiéme jour de Septembre le Roy Charles IX. donna une nouvelle Declaration à Paris ſur l'Edit de la Reformation de l'Imprimerie qu'il avoit fait l'année precedente. Cette Declaration, qui ne fut enregiſtrée au Parlement & publiée que le dix-ſeptiéme Avril de l'an 1573. porte une défenſe *de déguiſer le nom, ou le lieu auquel les livres ſeront imprimez*. Art. 101 Mais on peut remarquer à travers l'obſcurité & l'équivoque des termes, que le ſens de l'Ordonnance ne regarde que le déguiſement du nom de l'Imprimeur. De ſorte que ſi cette Ordonnance s'étend generalement à des Auteurs & à des Livres de toute profeſſion & de tout ſujet, ſacré & profane ; les Pſeudonymes qui n'ont pas porté leur déguiſement ſur l'Ecriture ſainte, ou ſur d'autres matie-

I. Part. 7. res de Religion, ont pû nier qu'il y eût encore eu jusqu'alors aucune loy, tant Ecclesiastique, que seculiere, qui condamnât leur conduite, & qui leur défendît d'user de supposition, ou de se masquer.

Mais il n'y a point d'Auteur que l'on puisse excepter de l'Edit du Roy Loüis XIII. qui fut donné au mois de Janvier de l'an 1626. si l'on s'en tient aux termes de cette Ordonnance, qui semble n'avoir esté faite que pour renouveller l'Edit de Charles IX. de l'an 1563. Cette Ordonnance de Loüis XIII. porte défense expresse à toutes sortes de personnes *d'imprimer ou de faire imprimer aucuns livres, lettres, harangues, ni autres Ecrits, soit en rime, soit en prose, traitant de la Foy, des Mœurs, ou de quelque autre chose que ce soit, que premierement telle composition n'ait esté vuë & considerée par le Roy en son Conseil, & qu'il n'ait accordé Lettres de permission, &c..... de laquelle, ensemble du nom de l'Auteur il sera fait mention au commencement & à la fin de chaque livre, &c.* Elle estoit conçuë en des termes universels, & comprenoit tous les sujets qu'on peut traiter dans les livres. Mais lors qu'il fut question de la pu-

blier & de l'enregiſtrer au Parlement, elle fut reſtreinte à ce qui concerne ſeulement *la Religion & les affaires de l'Etat.* 1. Part. Ch. 7.

Il ne manquoit rien à tous ces Edits de nos Rois pour eſtre mis en execution, ſoit dans le fond, ſoit dans les formalitez dont ils devoient eſtre revêtus. Le dernier même a eſté qualifié d'*Edit perpetuel & irrevocable* par Loüis XIII. qui l'avoit porté. Cependant nous ne voyons pas qu'on en ait jamais preſſé l'execution pour le point qui regarde l'obligation de mettre le nom & le ſurnom des Auteurs. Une pratique contraire ſouvent reïterée à la vuë & & par la connivence de ceux qui eſtoient en droit de tenir la main à l'execution des Edits, ſemble avoir formé une coutume capable de leur eſtre oppoſée pour ce point. Cette coutume de ne point mettre de noms d'Auteurs, ou d'en mettre de ſuppoſez, eſt aujourd'huy toute conſtante & toute notoire; elle peut eſtre marquée par la ſuite de plus d'un ſiecle, & prouvée par une infinité d'exemples dans tous les genres d'écrire. En un mot, l'on ne trouvera pas aujourd'huy quatre perſonnes qui vouluſſent douter ſerieuſement que cette cou-

tume ait preſcrit contre un point qui
1. Part. Ch. 7. n'eſt dans le fond qu'un ſimple reglement de Police.

L'on ne peut pas dire que nos Rois n'y ayent pas conſenti, puis qu'il n'y a rien de plus ordinaire dans les derniers regnes que des Privileges donnez à des livres ſans nom, ou ſous des noms qui ſont viſiblement feints & ſuppoſez, ſans qu'on ait encore conſideré cet uſage comme une infraction des Ordonnances, ou un abus; ou que perſonne le trouve mauvais.

Vous voyez, Monſieur, que la juſte ſeverité des Edits de nos Rois, qui a toujours ſubſiſté touchant l'examen & l'approbation des livres, où la Religion & l'Etat peuvent eſtre intereſſez, n'a point formé d'obſtacle à leur indulgence, qui a porté les interpretes de leur volonté à ſe relâcher pour le point qui regarde le nom & le ſurnom des Auteurs. Les Loix Eccleſiaſtiques, ou les Conſtitutions Canoniques, qui, comme je vous l'ai fait remarquer ailleurs, ſe trouvent preſque toutes réduites à l'unique Decret du Concile de Trente, n'ont pas eſté beaucoup mieux executées.

Premierement, pour ce qui regarde

l'uſage où l'on a eſté en France ſur ce ſujet, il ſuffit de vous dire que ce Decret n'a jamais eſté reçu, & que les Compagnies ſouveraines, qui repreſentent le Roy, ont toujours eu grand ſoin que les Decrets de ce Concile, qui ne ſont que de police & de diſcipline, n'y fuſſent pas reconnus ni executez comme tels au préjudice de la puiſſance Royale & des Libertez de l'Egliſe Gallicane. On ne peut point nier que ce Decret n'ait eſté allegué de temps en temps en France par quelques particuliers contre des Ouvrages anonymes ou pſeudonymes. Mais ces ſortes d'allegations n'ont eſté conſiderées que comme des ornemens de leur diſcours & de ſimples témoignages de leur zele. L'on a vû même quelques Prelats de l'Egliſe Gallicane recourir à l'autorité de ce Decret du Concile pour condamner des livres dont ils n'étoient pas ſatisfaits d'ailleurs : mais cette autorité ne ſe trouve ordinairement alleguée que ſous les termes generaux de *Conſtitutions canoniques*. 1. Part. Ch. 7.

A dire le vray, nous ne voyons pas que ce Decret ait jamais épouvanté ni détourné les Auteurs en France, qui ont jugé à propos de ne ſe point donner de

1. Part. Ch. 7. nom, ou d'en supposer par fiction. Lors que l'Evêque de Bazas Arnaud de Pontac écrivit contre du Plessis Mornay, il prit un faux nom, sans que personne luy en ait jamais fait un crime, quoiqu'il se fût mis dans le cas specifié par les Peres du Concile de Trente dans leur Decret.

le 9 de Mars 1612

Le Concile de Sens tenu à Paris l'an 1612 sous la direction du Cardinal du Perron, fut assemblé uniquement pour condamner un livre anonyme qui avoit le Docteur Richer pour Auteur, & pour titre *de Ecclesiasticâ & Politicâ Potestate.* Les Prelats assemblez disent positivement que c'est un livre *sans nom d'Auteur & d'Imprimeur*, & ils le caracterisent par cette marque & par son titre, afin qu'on n'y soit pas trompé en prenant un livre pour un autre. Mais ils n'ont point remarqué la suppression du nom comme un défaut qui dût contribuer à sa censure. Le Concile d'Aix en Provence assemblé la même année pour le méme sujet, n'a point oublié de marquer que le livre en question avoit été imprimé l'an 1611 sans *nom d'Auteur & d'Imprimeur*, comme le Concile de Sens : mais ce n'a été que pour indiquer aux Fideles de leur

le 24 de May 1612.

Province un livre qu'ils avoient deſſein de condamner ſur d'autres chefs. 1. Part. Ch. 7.

L'an 1615. l'Aſſemblée du Clergé fit de grandes inſtances auprés du Roy, pour la reception & la publication du Concile de Trente en France, & luy preſenta pour cet effet une Requête ſignée de trois Cardinaux François, & de cinquante autres Prelats. Ces inſtances ne firent pas grande impreſſion ſur les eſprits, ſur tout pour l'article qui concerne le Decret du Concile contre les Anonymes & les Pſeudonymes. Les Prelats qui ſe trouverent à Paris l'an 1631. au nombre de trente-quatre, ne jugerent point à propos d'employer ces moyens dans la Lettre circulaire qu'ils envoyerent le 10. de Février à tous les autres Prelats de l'Egliſe Gallicane, touchant la condamnation de quelques écrits d'Auteurs Pſeudonymes, dont la cenſure ne fut pas fondée ſur la ſuppoſition de leurs noms. L'Aſſemblée du Clergé de l'an 1635, & celle de l'an 1646. voulant reconnoître les ſervices que les Evêques croyoient avoir eſté rendus à leur corps par un Auteur Pſeudonyme qu'ils ne connoiſſoient pas, n'eſtimerent point que la ſuppoſition de ſon

Le 7 de Juillet.

4. part. Ch. 4. nom, toute visible & toute incommode qu'elle étoit, dût former un obstacle aux témoignages qu'ils vouloient luy donner de leur reconnoissance.

Ce seroit une chose infinie de rechercher les exemples des bons & des méchans livres anonymes & pseudonymes qui ont esté approuvez & condamnez en France, sans qu'on ait jamais fait l'honneur à ce Decret du Concile de Trente de se souvenir de luy & de sa disposition, soit pour s'y conformer, soit pour s'en écarter exprés. Mais afin qu'on ne croye pas que ce soit en vertu de quelque privilege ou de quelqu'une des libertez de l'Eglise Gallicane qu'on auroit affecté en France de n'avoir aucun égard à ce Decret, il n'est pas hors de propos de vous faire remarquer que les Pays où le Concile de Trente semble avoir esté receu sans reserve, ne se sont pas distinguez de la France par cet endroit. Les personnes les plus soûmises à l'autorité de ce Concile, ont esté souvent celles qui se sont soucié le moins de luy obeïr en ce point.

an 1564 Il n'y avoit que huit ans que le Decret avoit esté donné par les Peres du Concile, lors qu'on vit paroître le premier

mier de tous les ouvrages de la Compagnie de Jesus (aprés les Exercices de S. Ignace). Son Auteur Canisius aiant preferé ce que luy dictoit son humilité à ce que luy prescrivoit le Decret, ne crût pas devoir y mettre son nom. Cette suppression n'empêcha pas Saint Ignace son Superieur, de luy donner son approbation dans les formes, quoique ce Saint ne pût ignorer le Decret. Ferdinand Roi des Romains luy en accorda le privilege sans l'obliger à declarer son nom. Le livre a été réimprimé fort souvent depuis ce temps-là, & a fait des fruits infinis dans l'Eglise, au sein de laquelle sa lecture a ramené plusieurs Protestans, & particulierement le Prince Wolffgang Guillaume Duc de Neubourg. Jamais la qualité d'Anonyme n'a causé la moindre affaire à son Auteur, & il n'y a eu que le desir de luy rendre la justice qui étoit deuë à l'utilité & à l'excellence de l'ouvrage, qui fut cause qu'on y mit son nom dans les éditions posterieures. 1. Part. Ch. 7.

Deux ans auparavant, c'est-à-dire six ans aprés le Decret du Concile, & cinq ans aprés l'Edit du Roy Henry II. qui ordonnoit la même chose, on imprima dans Paris & on debita publiquement en 1559

1. Part. Ch. 2.

le livre Pseudonyme d'Estienne Gardiner Evêque Catholique d'Angleterre contre les Protestans, & on le réimprima deux ans aprés à Louvain, sans que la qualité de son Auteur qui étoit Chancelier d'Angleterre depuis un an, eût été capable d'y faire remettre le nom veritable de Gardiner, au lieu de celuy de Constantius qu'il avoit pris.

Il fit encore imprimer à Londres un livre de Controverse l'a 1553. qui étoit celuy de sõ élevatiõ à la dignité de Chancelier sous le faux nom de Vvitus.

La plus-part des Missionnaires d'Angleterre Reguliers & Seculiers, usoient de supposition dans leurs noms du tems de la Reine Elizabeth, pour des raisons tres-legitimes qui sautent aux yeux de tout le monde. Le Concile qui n'avoit pas pû ne les pas prévoir en general, n'avoit pourtant pas fait d'exception en faveur de ces prudens Pseudonymes.

Le Cardinal Bellarmin n'a point fait paroître plus de soûmission ou de déference que les autres pour le Decret du Concile, lorsqu'il se déguisa sous le faux nom de *Mattheus Tortus* contre le Roy de la Grand-Bretagne, sous celuy d'*Adolphus Schulckenius*, sous celuy de *Franc. Romulus*, &c. Nous en pourrons dire autant du Cardinal Pazmani Archevêque de Strigonie, qui a publié divers ouvrages de Religion,

quelquefois ſans ſon nom, & ſouvent ſous des noms ſuppoſez ou empruntez. Pratique qui a été auſſi obſervée ſans ſcrupule par les Cardinaux Bona, Pallavicin, des Urſins, Sirlet, du Perron, & par un grand nombre de Prelats depuis le Concile de Trente. I. Part. Ch. 7.

Sans nous arrêter à la recherche des Particuliers de tout état & de toutes profeſſions qui ſeroit infinie, on peut alleguer l'exemple des Ordres Religieux & des Societez Regulieres les plus celebres, qui nous donnent des témoignages continuels de leur parfaite ſoûmiſſion aux Ordonnances de l'Egliſe. Combien voions-nous d'Anonymes, combien de Pſeudonymes dans la Congregation de l'Oratoire, dans le Corps des Chanoines Reguliers, mais particulierement dans la Compagnie des Jeſuites, parmi leſquels les Bibliothecaires de la même Compagnie ont déja découvert prés de 500 Anonymes, & prés de 200 Pſeudonymes, ſans conter ceux qui nous ſont connus d'ailleurs, & ceux qu'il n'a pas encore été poſſible de découvrir?

Enfin nous ne pouvons mieux finir les exemples du peu de cas qu'on a fait du Decret du Concile pour les noms

1. Part. Ch. 7. des Auteurs, que par celui du Pape Alexandre VII. Il eſt vray qu'il n'étoit encore que Nonce du S. Siege à Cologne & à Munſter, lors qu'il écrivit contre la paix des Proteſtans ſous le nom ſuppoſé d'*Erneſtus de Euſebiis*. Mais s'il avoit cru faire un crime de deſobéïr au Concile par ce déguiſement, il en auroit demandé ſans doute l'abſolution avant que de ſe laiſſer élever ſur le ſaint Siege, & peut-être nous auroit-il donné pendant ſon Pontificat une Bulle de Retractation, à l'imitation du Pape Pie II. afin que l'exemple du faux Erneſtus de Euſebiis ne fût d'aucune conſequence contre l'autorité de l'Egliſe.

En effet, la pratique de ſupprimer ſon nom, ou de le changer à la teſte des livres, ne pouvant eſtre qu'indifferente de ſoy, on peut juger que le Concile par ſa défenſe n'a pû la rendre criminelle que dans les circonſtances qui l'avoient obligé à porter ce Decret. Ces circonſtances ne ſe trouvant point dans la conduite de tant d'hommes celebres qui ont déguiſé ou ſupprimé leurs noms, ils n'étoient plus obligez à l'obſervation de ce Reglement. Il eſt viſible que la défenſe d'imprimer des livres Anonymes ou Pſeudonymes n'a eſté faite

par le Concile qu'à cauſe de l'abus qui s'étoit gliſſé alors plus que jamais parmi les Auteurs, particulierement ſur les matieres de Religion. L'Europe eſtoit remplie de gens que l'amour des nouveautez chatoüilloit : mais la demangeaiſon qu'ils avoient d'écrire ne ſe trouvant pas accompagnée par tout de la liberté neceſſaire pour le faire, elle ne pouvoit eſtre ſatisfaite que par l'adreſſe qu'ils apportoient à ſe cacher, en publiant leurs Ecrits. Les uns ſe déguiſoient dans l'eſperance de l'impunité, les autres dans la crainte de perdre les fruits qu'ils attendoient de la lecture de leurs Ouvrages, s'ils venoient à eſtre reconnus. Les Heretiques, les Indifferens & les Libertins par cet artifice tendoient des pieges fort dangereux à la ſimplicité des Catholiques. 1. Part. Ch. 7.

D'un autre côté il y avoit dans l'Egliſe beaucoup de perſonnes de pieté, qui étant en état de ſervir les Fidéles par leur plume, ſouhaitoient de ne ſe voir pas expoſez à la tentation de la vanité, & ne ſçavoient pas d'autre moyen pour le faire, que de ſupprimer leur nom, dans l'eſperance de demeurer cachez, & de recevoir de Dieu plutôt que des hommes la paye de leur travail.

1 Part. Ch. 7. Il étoit de la prudence des Peres du Concile, de remedier aux desordres que causoient les premiers : mais ils ne trouverent pas de remede plus efficace, que l'obligation qu'ils enjoignirent à tous ceux qui se mêleroient d'écrire sur des matieres de Religion, de mettre leur nom & leur surnom à leurs livres. C'étoit sans doute une violence que l'on faisoit à la modestie des seconds. Mais les Peres du Concile avoient assez de sagesse pour juger que l'inconvenient qu'il y a d'ôter aux humbles les moyens de se cacher, n'est pas comparable à celuy de laisser aux esprits dangereux une retraite, d'où ils pourroient porter leurs coups, sans qu'on en pût découvrir la main.

La défense fut donc generale pour les uns & pour les autres, puis qu'il ne plut pas aux Auteurs du Decret d'y faire une exception : & si l'on avoit suivi le zele de ceux qui ont dressé les Instructions de l'*Indice* des livres défendus, cette défense auroit esté étenduë beaucoup au delà des bornes de la Religion. Mais on ne fut pas longtemps sans reconnoître qu'elle étoit encore trop universelle ; & les Deputez de l'Inquisition pour les *Indices* des li-

prælim. Ind. sub nom. Pii IV.

vres défendus, ont esté des premiers dans la suite à reconnoître la necessité de modifier le Decret, sur tout aprés que le Pape Clement VIII. y eut bien voulu déroger par une Bulle en faveur des Auteurs qui voudroient demeurer cachez sans fraude. On ne doit pas condamner, dit ce Pape ou ceux qui ont dressé les Instructions de son *Indice* par son autorité, tous les livres qui ne portent point le nom de leur Auteur, parce que l'on sçait que souvent des personnes doctes & saintes ont publié de tres-bons livres sans y mettre leur nom, afin que l'Eglise en tirât du fruit, & qu'eux évitassent la vaine gloire. Et ainsi pour ce qui regarde les livres qui sont sans nom d'Auteur, les Deputez * n'ont mis au rang des condamnez que ceux qui contiennent une doctrine, ou manifestement mauvaise, ou suspecte en la foy, ou pernicieuse aux mœurs. Mais c'est à cause de la malice de ce cems que le Concile de Trente avoit ordonné que dans la suite on n'imprimeroit plus de livres sans nom d'Auteur. Que desormais donc, ajoûte ce Pape, il ne s'imprime plus aucun livre qui ne porte le nom de l'Auteur,

I. Part. Ch. 7.

Paull ad cap. Ind. libb. proh. Clem. VIII. & ad cap. Ind. Alex VII.

De l'Index qu'il approuve.

1. Part. Ch. 7.

„ ſon ſurnom, & ſon pays. Que ſi l'on
„ n'en ſçait pas l'Auteur, ou que l'Evê-
„ que ou l'Inquiſiteur juge pour quel-
„ que cauſe juſte que l'on peut publier
„ le livre en cachant le nom de celuy
„ qui l'a fait, il faut au moins que l'on
„ marque le nom de celuy qui l'aura
„ examiné.

En France les Docteurs en Theologie tiennent lieu des Inquiſiteurs pour l'aprobatiõ des livres

Voila quelle a été à peu prés la fortune du Decret du Concile de Trente touchant les Anonymes & les Pſeudonymes dans les Pays d'Inquiſition. Il ſemble que l'on ait aprehendé de ne pouvoir pas aſſez tôt prévenir les inconveniens qui pouvoient naître de ſon execution, puiſque les précautions dont nous venons de parler en faveur des innocens qui ſuppriment leur nom, ſe trouvent même à la tête de l'*Indice* des livres défendus qui porte le nom de ce Concile, & qui a été dreſſé par ſes ordres.

Les Inquiſiteurs qui ſont venus aprés, les Cardinaux députez & les Conſulteurs de la Sacrée Congregation *de l'Indice* ſont entrez dans les mêmes ſentimens d'équité & de moderation. Ils ont eu ſoin de faire dreſſer une claſſe à part dans les *Indices* pour les Anonymes qui devoient être corrigez ou

défendus en tout ou en partie, aprés avoir signifié leur intention dans la Regle sixiéme de leurs Instructions préliminaires. Ils témoignent être fort éloignez de trouver à redire à la conduite de ces judicieux Anonymes d'entre les Auteurs Catholiques, qui vivant parmi des Heretiques qu'ils avoient dessein d'instruire, avoient jugé à propos de supprimer leur nom, ou d'en supposer un autre qui ne leur seroit pas suspect, afin de travailler avec plus de succez. Que n'auroient-ils pas dit des dispositions favorables où ils étoient à l'égard de tous les autres Anonymes & Pseudonymes qui n'ont pas traitté la Controverse ny même les autres matieres de Religion, s'il en avoit été question? Ils se sont contentez de ramasser dans la troisiéme classe de leurs *Indices*, ceux d'entre les Anonymes dans les ouvrages desquels ils ont trouvé autre chose à censurer que la suppression du nom; & au regard des Pseudonymes, ils ont mêlé ceux qu'ils ont crû heretiques dans la premiere classe, & ceux qu'ils ont trouvez Catholiques dans la seconde, sans se soucier de condamner la fiction ou la supposition qui se trouve dans leurs noms. 1. Part. Ch. 7.

1. Part. Ch. 7. En effet on ne peut nier que ce ne soit souvent une chose indifferente & quelque fois fort inutile de sçavoir le nom d'un Auteur dont on lit l'ouvrage. Il y a plus à dire, car il faut avoüer de bonne foy que quand il s'agit de la recherche ou de la défense de la verité, de la bonne ou de la mauvaise Morale, & generalement de quelque autre connoissance que ce soit, il nous importe peu de connoître celuy à qui nous avons affaire, ou celuy qui nous parle dans son livre. Il arrive même assez souvent que la connoissance que nous avons d'ailleurs de la personne, est un obstacle à la liberté que nous devrions avoir pour juger sainement ou pour profiter utilement de son livre. On remarque ordinairement que le préjugé qui s'est formé de cette personne dans nôtre esprit, nous fait avoir plus d'égard à celuy qui nous parle qu'aux choses qu'il nous dit, & que son autorité l'emporte sur ses raisons.

F. Soc. Resp. ad Vvujeck præf. pag 529. A dire le vray, nous aurions de la peine à prouver contre des Sociniens & des Protestans, que l'empressement que nous témoignons pour connoître un Auteur qui se cache sous un faux nom, n'est pas une veritable foiblesse. Mais

outre que cette foibleſſe nous eſt preſ- I. Ch. 7.
que inévitable, c'eſt que Dieu permet qu'elle ne nous ſoit pas toûjours pernicieuſe, ni même entierement inutile : & que c'eſt peut-être dans cette vûë que les Peres du Concile de Trente ont eu de la condeſcendance pour elle dans leur Decret contre les Anonymes & les Pſeudonymes.

Si j'avois à juſtifier le Concile en ce point contre Socin, Chemnitius & ſes autres Adverſaires, je pourrois dire, comme j'ay tâché de le faire voir ailleurs, que le nom d'un Auteur ſert aſſez ſouvent de préjugé pour ſon livre, & que les perſonnes qui en ſont prévenuës ont coûtume de faire tout d'un coup le jugement d'un ouvrage ſur l'idée qu'elles ont déja de la perſonne.

Il n'y a point de Pſeudonymes, point d'Anonymes qui puiſſent éluder cette fatalité. On ne peut preſque ſe défendre de tourner ſes inclinations ou de regler ſon eſtime ſur la notion que l'on ſe forme de l'inconnu que l'on ſçait ou que l'on devine être l'Auteur d'un ouvrage, & alors il ſemble que cette notion nous tienne lieu de ſon nom.

S'il arrive qu'on ne puiſſe pas connoître l'Auteur d'un livre qui porte un

1 Part. Ch. 7. faux nom, ou qui n'en porte pas du tout, cette ignorance eſt capable de produire dans les eſprits deux effets aſſez differents ſelon la difference de leur diſpoſition. Dans les perſonnes qui ſont accoûtumées à juger d'un livre par ſon Auteur, elle produit cette indifference & ce froid qu'elles ſentent pour tout ce dont elles ne ſont pas prévenuës. Car nous voions bien des gens qui n'aiment gueres à lire un livre dont ils ne ſçavent point par avance l'hiſtoire, l'occaſion & le ſujet, & qui ne veulent point s'expoſer au hazard d'être trompez & de perdre leur peine.

Dans ceux qui ſe ſentent libres, & qui ſe trouvent aſſez dégagez de préoccupation pour ne s'attacher qu'à la matiere & au ſujet que traitte un livre, l'ignorance du nom de l'Auteur produit un effet dont les ſuites peuvent être beaucoup plus dangereuſes. C'eſt ce qui paroît particulierement dans les livres heretiques dont on a eu ſoin de cacher ou de déguiſer les Auteurs, pour ne pas détourner de leur lecture ceux qui s'en donneroient de garde s'ils connoiſſoient ces Auteurs.

On peut juger au moins ſur cette derniere conſideration, ſi les Peres du

Concile de Trente avoient tort de vouloir que les Auteurs missent d'oresnavant leur nom à la tête de leurs ouvrages touchant la Religion. Pretendra-t'on qu'ils excedoient leurs pouvoirs en demandant cette espece de caution & cette assurance publique de la doctrine que les Auteurs enseignent? 1. Part. Ch. 7.

Mais d'un autre côté voudroit-on nous porter à l'autre extrêmité de croire que la suppression & la supposition des noms fussent toûjours un mauvais préjugé contre les livres? N'est-on pas assez persuadé qu'il peut y avoir également de bons & de méchans motifs qui portent les Auteurs à ne point exprimer le leur, ou à en substituer un autre à la place? Voions au moins quels pourroient avoir été les principaux de ces bons & de ces méchans motifs qui ont porté & qui portent encore tous les jours les Auteurs à vouloir se déguiser.

2. Part. Ch. 1.

SECONDE PARTIE.

Des motifs que les Auteurs ont eus ou pû avoir pour changer leurs noms, & pour se déguiser.

CHAPITRE I.

Des motifs ou raisons de changer en general.

SOuvenez-vous, Monsieur, que je vous ay fait considerer le changement des noms en general, comme une des choses indifferentes de ce monde; & qu'en cette qualité, si c'est la raison qui les fait imposer, c'est aussi la raison qui les fait changer. Il semble même que nous ne puissions rien trouver de fixe, rien d'immuable parmi nous, que ce qui ne nous est pas indifferent.

Si la raison nous porte à donner des

noms qui aient du raport à l'état pre- 2. Part. Ch. I.
ſent des choſes ou des perſonnes, on ne peut pas dire qu'il ſoit contraire à cette même raiſon de changer ces noms, lorſque l'état de ces choſes ou de ces perſonnes ſe trouve changé. Nous pouvons donc conter au nombre des principaux motifs qui portent les hommes à changer de nom, les divers changemens qu'ils ſouffrent en eux-mêmes. Changent-ils de Religion, changent-ils de pays & de demeure, changent-ils d'employ & de condition, changent-ils d'habitudes? Ce ſont preſque autant de raiſons ou de pretextes pour changer de nom.

Mais pour nous tenir renfermez dans le reſſort des Lettres, il ſuffira de vous faire remarquer parmi les principaux motifs qui ont porté les Auteurs à changer de nom, l'*amour* de l'Antiquité prophane qui a excité pluſieurs de nos Modernes à prendre des noms qui étoient de l'uſage de l'ancienne Grece ou de l'ancienne Rome; la *prudence* qui a fait chercher aux Auteurs les moiens d'arriver à leurs fins ſans être reconnus; la *crainte* des diſgraces & des peines de la part des Adverſaires qui ont le credit & l'autorité

2. Part. Chap. 1 en main ; la *honte* que l'on a de produire ou de publier quelque chose qui seroit indigne de son rang ou de sa profession ; & la confusion qui pourroit revenir des Ecrits, du succez desquels on a quelque raison de se défier ; le *dessein* de sonder les esprits sur quelque chose qui pourroit paroître nouveau, & sujet à être bien ou mal reçû ; la *fantaisie* de cacher la bassesse de sa naissance ou de son rang, & celle de rehausser quelquefois sa qualité ; le *desir* d'ôter l'idée que pourroit donner un nom qui ne seroit pas d'un son agreable ou d'une signification heureuse.

Il ne faut pas oublier d'y ajoûter la *modestie* de ceux qui ne se soucient pas de paroître ni de recueillir les fruits passagers de leurs travaux ; la *pieté* de ceux qui veulent laisser des marques exterieures de leur changement de vie ; la *fourbe* & l'imposture pour séduire les simples & les ignorans qui ne peuvent juger du fonds que par la surface ; la *vanité* qui donne quelquefois le change à la modestie au sujet du mépris qu'on peut faire de la gloire à laquelle les autres aspirent en écrivant ; la *médisance* ou l'envie de mé-

dire avec impunité, & d'injurier à son aise ; l'*impieté* & le libertinage d'esprit, dont le motif a beaucoup de raport avec la crainte d'être découvert & de s'attirer quelque tempête ; enfin le *mouvement* d'une pure gayeté de cœur excitée par quelque rencontre, ou par un simple caprice de l'imagination. 2. Part. Ch. 2.

Il ne faut pas douter que l'on ne puisse trouver encore beaucoup d'autres motifs qui ont porté les Auteurs Pseudonymes au changement ou à la supposition des noms. Mais il ne sera peut-être pas difficile de les raporter à quelqu'un de ceux que je viens de vous alleguer.

CHAPITRE II.

I. Motif. *L'Amour de l'Antiquité prophane, qui a porté divers Auteurs Pseudonymes à quiter leur nom pour en prendre selon l'usage de l'ancienne Grece & de l'ancienne Rome.*

LOrsque l'amour des Lettres se réveilla dans l'Occident aprés plusieurs siécles d'assoupissement, & que

2. Part. Ch. 2.

les Grecs fuiant la domination Ottomane, vinrent en Italie & en France rétablir la memoire des Anciens & l'étude de leurs ouvrages ; on a vû auſſitôt les eſprits faits pour les ſciences, s'animer à l'envi, & s'exciter mutuellement à ſuivre ces Anciens. L'ardeur y fut ſi grande, que pluſieurs croiant ſe revêtir plus facilement de l'eſprit de ces Anciens, ne firent point difficulté de prendre leurs noms. Ils eſtimerent ce moyen ſi efficace pour allumer en eux une loüable émulation, qu'ils en introduiſirent la mode dans leurs Academies nouvelles, premierement à Rome du temps de Paul II. puis dans quelques autres Villes d'Italie.

Sodalitium Eſquilinæ. Pomp. Læti,

Quelques-uns d'entre eux pretendirent juſtifier cette nouveauté par l'exemple de quelques Reguliers qui quittent à la porte du Cloître le nom qu'ils avoient eu dans le ſiécle, pour prendre celuy de quelque Saint de l'Égliſe que l'on ſe propoſe d'imiter particulierement. De même nos zelez amateurs de l'Antiquité s'ingeroient de changer le nom à leurs diſciples ou à leurs confreres, lorſqu'ils les admettoient dans leurs écoles ou dans leurs

assemblées, aprés leur avoir les premiers donné l'exemple de ce changement. Mais comme les fondemens de ces nouveautez n'avoient pas la même solidité que ceux sur lesquels est appuiée la pratique des Couvens touchant le changement des noms, cette fantaisie ne dura presque pas plus d'un demi siécle. Elle n'alla guere au de-là du Pontificat de Clement VII. & il semble que les Italiens aient passé peu de tems aprés à une autre extremité encore plus bizare dans l'érection de leurs Academies de beaux Esprits, dont les membres ont pris des noms d'un goût fort moderne, & qui ne font ici envie à personne de les suivre. 2. Part. Ch. 2.

Ceux d'entre les Amateurs de l'Antiquité qui en ont pris des noms, pourroient être rangez dans trois classes differentes, autant que je l'ay pû remarquer par la conduite des particuliers.

Les Premiers sont ceux qui ont supprimé entierement leurs noms & leurs surnoms pour prendre tout des Anciens, comme a fait Pierre de Calabre que nous ne connoissons que sous le nom de *Julius Pomponius Lætus* qu'il a retenu jusqu'à la mort, & qu'il con-

2. Part. Ch. 2.

ſerve encore dans ſes livres. S'il a changé ce nouveau nom en quelques rencontres, comme il a paru à des Sçavans de nôtre ſiécle, ce n'a point été pour reprendre ni ſon nom de *Pierre*, ni ſon ſurnom de *Bernardini* ou de *Ferrandini*; ç'a été pour ſe déguiſer de nouveau ou pour diverſifier ſon premier déguiſement qu'il s'eſt nommé *Jul. Pompon. Sabinus*. D'autres ont ſi bien réüſſi à ſe défaire de leurs ſurnoms & des noms de leur famille, qu'on ne ſçait plus maintenant qui ils étoient, pour s'être obſtinez à porter leur nouveau nom dans le commerce de leur vie auſſi-bien que dans leurs écrits. C'eſt ce qui a paru dans la perſonne de *Philippus Callimachus Experiens*, *Titus Alexander*, *Fabius Vigil*, *P. Apollonius Collatius*, *M. Anton. Coccejus Sabellicus*, dont quelques-uns n'ont retenu au plus que leur prénom, ou le nom de leur Baptême.

On peut réduire à la même claſſe d'autres perſonnes de Lettres, qui n'ont quitté leurs noms que pour un temps & pour de certaines occaſions, & qui n'ont pris le maſque des Anciens que pour un Acte paſſager de Comedie,

tels qu'ont été *Octavius Cleophilus* au xv. siécle, *Marcus Licinius* qui est encore vivant, *Papyrius Censor*, *Quintus Januarius Fronto*, *Jul. Pomponius Dolabella*, *Atticus Secundus*, *Horatius Gentilis*, & d'autres beaux Esprits déguisez qui se sont fait connoître d'ailleurs le visage découvert du tems des Cardinaux de Richelieu & Mazarin. 2. Part. Ch. 2.

Les Seconds sont ceux qui n'ont pas jugé à propos de quitter leur nom de Baptême ni le surnom de leur famille, mais qui se sont contentez d'ajoûter un nom Romain ou Grec quelquefois à la tête, & quelquefois à la fin de ceux qu'ils portoient. Entre ceux qui se sont nommez à la Romaine en forme de *prénom* avant leur nom ordinaire, on peut remarquer deux celebres Espagnols Antoine de Lebrixa & André de Resende, qui vivoient au commencement du xvi siecle. Le premier s'est nommé *Ælius Antonius Nebrissensis Grammaticus*. Il a preferé le nom d'*Ælius* aux autres, à cause que ce nom étoit fort frequent dans la Bétique du tems des anciens Romains, & qu'il se trouvoit encore de son tems gravé dans plusieurs Inscriptions de marbre ou de bronze dans Vives l. 2. de caus. corr. art

2. Part Ch. 2. l'Andalousie. Dom Nic. Antonio prétend qu'il en avoit usé de la sorte à l'imitation de plusieurs sçavans qui vivoient de ce tems-là sur tout en Italie, & *que la passion pour l'Antiquité rendoit plus curieux de paroître Romains ou Payens, Grecs ou Gentils, que Chrêtiens ou disciples de J. C.* L'autre s'est apellé *Lucius Andreas Resendius* dans le même esprit, si nous en croions le même Auteur ; mais la tendresse respectueuse pour sa mere Angelique Eleonore luy a fait permuter quelquefois le prénom de *Lucius* avec celuy d'*Angelus*, quoique celuy de *Lucius* luy ait été plus ordinaire. C'est peut-être à son imitation qu'un autre Espagnol nommé Cristoval de Escobar s'est donné le nom de *Lucius Christophorus Escobarius*.

pag. 106 tom. 1.

pag. 65.

Nous en voions d'autres qui ont porté la licence jusqu'à se donner deux noms d'Antiquité avant celuy de leur Baptême & le surnom de leur famille. Mais je n'en ai pas trouvé dans cette derniere espece, qui m'ait paru plus spirituel, & qui merite plus de consideration que Florent Chrêtien d'Orleans, autrefois Précepteur du Roy Henry le Grand & son Bibliothecaire

à Vendoſme. Cét Auteur pour tâcher de ſe rendre plus ſemblable aux Anciens, ſe fit apeller *Quintus Septimius Florens Chriſtianus*. Il prit le nom de *Quintus*, parce qu'il étoit le cinquiéme des Enfans de ſes pere & mere; & celuy de *Septimius*, parce qu'il étoit né au ſeptiéme mois de la groſſeſſe de ſa mere. Neanmoins on peut remarquer à ſon avantage que ſa paſſion pour l'antiquité ſemble n'avoir eu rien de prophane, non-ſeulement parce qu'il a eu ſoin de conſerver ſon ſurnom de *Chriſtianus*, mais encore parce qu'il a pû ſe propoſer, pour l'exemple des autres noms, un celebre Auteur de l'Antiquité Eccleſiaſtique. Car vous pouvez vous ſouvenir, Monſieur, que Tertullien s'apelloit auſſi *Quintus Septimius Florens*. 2. Part. Ch. 2.

Au reſte on peut dire que ce n'eſt pas ſans quelque raiſon que l'on conſidere les Italiens comme les Auteurs de cette pratique capricieuſe. Dés que les Grecs fugitifs de l'Empire de Conſtantinople leur ont ouvert les yeux, ils ſe ſont regardez parmi les autres Peuples de l'Occident, comme les ſucceſſeurs legitimes & les heritiers les plus proches des anciens Romains. A dire

2. Part. Ch. 2.

le vray, ceux qui connoiſſent un peu l'hiſtoire des Lettres de ce tems-là, conviendront qu'il eſt plus ordinaire de trouver des ſçavans en Italie qu'ailleurs, ſur tout des Humaniſtes qui aiant été nommez ſimplement *Antoine* au Baptême, ſe ſont nommez dans la ſuite *Marc-Antoine*, & d'autres qui ſe ſont donnez ſans beaucoup de neceſſité les prénoms d'*Aulus*, de *Caius*, de *Cnæus*, de *Publius*, de *Titus*, *&c.* Mais il y auroit de l'injuſtice & de la partialité contre les gens de Lettres de l'Italie, ſi l'on vouloit les charger ſeuls d'une affectation qui leur eſt commune avec le reſte de la Nation. J'avoüe qu'il n'eſt rien de plus commun parmi leurs Ecrivains, que de voir des prénoms pris des Payens, comme *Theſeus*, *Jaſon*, *Hercules*, *Dædalus*, *Paris*, *Achilles*, *Hector*, *Ulyſſes*, *Cinthius*, *Aſcanius*, *Silvius*, *Numitorius*, *Amulius*, *Romulus*, *Pompilius*, *Tarquinius*, *Tullius*, *Apollonius*, *Mutius*, *Camillus*, *Virginius*, *Curtius*, *Decius*, *Attilius*, *Fabricius*, *Ptolemæus*, *Torquàtus*, *Annibal*, *Fabius*, *Flaminius*, *Æmilius*, *Pyrrhus*, *Plautus*, *Scipio*, *Lælius*, *Terentius*, *Pompeius*, *Sempronius*, *Hortenſius*, *Cæſar*, *Lepidus*, *Octavius*, *Virgilius*, *Hora-*

Horatius, *Manilius*, *Domitius*, *Ovidius*, *Tiberius*, *Vespasianus*, *Trajanus*, *Tacitus*, *Livius*, *&c.* Mais tous ces noms sont devenus propres aux particuliers dés leur naissance ou leur baptême; & l'on en sera moins étonné, si l'on considere que de tous les peuples de la Chrétienté, les Italiens sont peut-estre les moins curieux de porter des noms de Saints, ou des noms qui soient d'un usage commun dans le Christianisme.

D'autres ont jugé plus convenable de ne mettre leur nom d'Antiquité qu'aprés le nom de leur baptême. Je me contente de vous en produire deux exemples, que je tire de deux Sçavans de nos quartiers, l'un & l'autre devenus celebres & distinguez dans leur profession. L'un est un Docteur de Sorbonne nommé *Democharès* de Ressons au Dioceſe de Beauvais; l'autre est un Jurisconsulte François, nommé *Charondas*, Lieutenant general de Clermont au même Dioceſe. Democharès & Charondas sont des noms Grecs qui ont esté portez autrefois par quelques Anciens. Le premier s'appelle dans la pluspart de ses livres. *Antonius Democharès Monchiacenus Ressonæus*, & le second *Loüis Cha-*

2. Part. Ch. 2. *rondas le Caron*; & pour peu qu'on voulût donner quelque choſe à la conjecture, on s'imagineroit peut-être que *Demochares* n'a eſté pris que pour repreſenter le ſurnom *de Mouchy* à ſa maniere, & *Charondas* pour exprimer auſſi celuy de *Le Caron* à la ſienne.

ou *Des Mouchards.*

LES TROISIE'MES enfin qui paſſeront ſans doute pour les moins innocens, ſont ceux qui ont défiguré leur nom de baptême, pour luy ôter l'idée du Chriſtianiſme & luy communiquer celle du Paganiſme par un changement leger.

Pierre. C'eſt ainſi que Pierre de Valere, ou *Petrus Valerii*, a changé ſon nom de *Pietro*, ou plutoſt *Pier*, en *Pierius*, & ſon ſurnom de *Valerio* en *Valerianus*; comme ſi ayant eſté adopté par les Muſes du mont Pierius, il avoit voulu retenir & tourner de la ſorte le ſurnom de ſa famille, comme il ſe pratiquoit dans l'adoption parmi les anciens Romains. D'autres Auteurs du nom de Pierre ſe ſont appellez *Petrejus* par une legere alteration du mot Latin *Petrus*, comme nous le remarquons dans Petrejus Thiara. Nous voyons auſſi quelques Eſpagnols du nom de Perez s'appeller en Latin *Petre-*

jus, comme il eſt arrivé à J. Perez de Tolede, que l'on ne connoiſt preſque que par le nom de J. *Petrejus* Toletanus. 2. Part. Ch. 2.

L'artifice eſt encore plus groſſier dans ceux qui portant le nom de *Jean*, ont eu honte de s'appeller en Latin *Joannes*, parce qu'il eſt commun parmi les Chretiens, & ils luy ont preferé celuy de *Janus*, parce que c'eſt celuy d'une Divinité Payenne. Nous voyons dans les Pays-bas *Janus* Douza, pere & fils, *Janus* Lernutius, *Janus* Gruterus, *Janus* Druſius, *Janus* Bodecher, *Janus* Rutgerſius, *Janus* Hautenus, &c; en France *Janus* Paſſeratius, *Janus* Ant. Baifius, *Janus* Morellus, &c; en Allemagne *Janus* Guillelmius, *Janus* Cbunradus, *Janus* Cornarius, *Janus* Antoniatus*, *Janus* à Swola, *Janus* Dubravius, *Janus* Pannonius, &c; en Italie *Janus* Anyſius, *Janus* Damiani, *Janus* Pintius, *Janus* Theſeus, *Janus* Vitalis, *Janus* Lacinius, *Janus* Nicius, *Janus* Parrhaſius, *Janus* Pagninus, auſquels on peut ajoûter *Janus* Laſcaris depuis ſa tranſmigration de la Grece en Italie. Mais de tous ces Amateurs de la Gentilité, celuy que je trouverois le moins excuſable, eſt ce Parrhaſius que Paul. Jean.

* c'eſt Ieã Guinther d'Andernach, Medecin Allemand.

2. Part. Ch. 2. je viens de vous nommer parmi les Italiens. Il s'appelloit de ſon vray nom en Latin *Joannes Paulus Pariſius*, ou *de Pariſiis*. Qu'a-t'il fait pour ſe traveſtir à la Payenne ? Il a pris ſon ſecond nom de *Paulus*, & en a fait ſon *prénom* à la Romaine, aprés en avoir retranché la premiere lettre ; du *prénom* de *Joannes* il a fait un nom de maiſon (*gentis*) & de ſon ſurnom *de Pariſiis*, il a fait un nom de famille originaire de l'ancienne Grece, venant du fils de Lycaon, qui s'appelloit Parrhaſus, ou de quelque autre Arcadien de la ville de Parrhaſie. De ſorte qu'il s'eſt fait connoître ſous les noms d'*Aulus Janus Parrhaſius*, quoique ç'ait eſté inutilement qu'il a tâché de ſupprimer pour toujours ceux de *Joannes Paulus de Pariſiis*. Il faut que ſa paſſion pour des noms profanes l'ait étrangement aveuglé, ſi elle l'a empêché de voir que *Paulus*, qu'il rejettoit, eſtoit l'un de plus beaux noms de l'Antiquité Romaine : mais il vouloit peut-eſtre nous perſuader en luy preferant celuy d'*Aulus*, qu'il faiſoit gloire de conſiderer les faux Dieux du Paganiſme comme ſes nourriciers.

Majorag. Orat. X. pag. 243

Aulus Dis alentibus natus.

Aprés vous avoir montré parmi les plus beaux noms de baptême défigurez

à la Payenne ceux de Pierre, de Jean & de Paul transformez en *Pierius*, *Janus*, & *Aulus*, vous ne ſerez pas fâché que l'on vous faſſe voir auſſi le peu de reſpect qu'ils ont eu pour le nom de *Marie*, qui eſt en veneration à toute la Chretienté. Vous ſçavez qu'il n'eſt point rare de voir les hommes porter le nom de *Marie* en Italie. Les Auteurs & autres perſonnes de Lettres, à qui ce nom eſt échu, n'ont pas cru que *Maria* fût d'une terminaiſon convenable à leur ſexe. C'eſt ce qui en a porté pluſieurs à le tourner en celuy de *Marius*, qui eſt un nom fort connu dans l'hiſtoire Romaine. On en a fait la remarque dans le jeune Philelphe, qui s'appelle ordinairement *Marius*, & quelquefois *Joannes Marius*, dans Galeotta, dans Nizolius, dans Grapaldus, & dans divers autres Italiens, que le pretexte de la terminaiſon maſculine a pû rendre excuſables, comme dans ceux qui ont tourné *Margarita* en *Margarinus*, *Catharina* en *Catharinus*, *Magdalena* en *Magdalenus*, *Anna* en *Annaus Annius Annas Ananus &c.* 2. Part. Ch. 2. Marie.

Nous trouvons une autre maniere de changer le nom de *Marie*, qui eſt beaucoup plus bizarre & qui a beaucoup de

2. Part. Ch. 2.

rapport avec ce que nous avons rapporté de Parrhasius au sujet du nom de Paul. C'est une chose assez commune en Italie de donner aux enfans le nom de leur mere avec celuy de leur pere; & il est fort ordinaire même parmi leurs Ecrivains de trouver des surnoms précedez de Philippes Marie, Jean Marie, Antoine Marie, Joseph Marie, &c.

Nous en connoissons à qui le nom de *Marie* n'a point paru assez digne d'un homme de Lettres, & qui n'ont point fait difficulté de le changer en celuy de *Marcus*, pour s'en faire un *prénom* à la Romaine. C'est ce qui est arrivé à *Antonius Maria Comes*, ou en Italien, *del Conte*, ou *de i Conti*, & à *Antonius Maria de Flaminiis*. Le premier s'est fait appeller *Marcus Antonius Majoragius*, qui est le nom ordinaire sous lequel il est connu maintenant, & l'autre *Marcus Antonius Flaminius*, qui semble avoir donné l'exemple de cette licence à Majoragius & à d'autres.

L'on void encore d'autres noms de baptême, tant des Apôtres & des hommes Apostoliques, que d'autres Saints de l'Eglise, qui ont esté corrompus ou alterez du moins pour la terminaison

par les Sçavans, afin de leur donner un air plus profane. C'eſt dans cette imagination, ſelon un Sçavant d'Eſpagne, qu'un Auteur de Sicile, nommé *Lucas de Marinis*, s'eſt fait appeller *Lucius Marinæus Siculus*. Un autre, dont le ſurnom m'eſt échapé, a changé ſon prénom de *Jacques* en celuy d'*Iacchus*, qui eſt l'un des noms d'une fameuſe Divinité, & celuy d'un ancien Auteur dont Pline avoit lû les Ouvrages. Un autre fort connu dans le monde ſçavant ſous le ſurnom de Calderinus, s'appelloit *Dominique* dans le commerce ordinaire de la vie. Ce nom ne luy parut pas aſſez beau, nonobſtant le rapport qu'il peut avoir avec la grande Fête des Chretiens, ou avec le Patriarche d'un Ordre Religieux de l'Egliſe. Il changea donc le nom de *Dominicus* en celuy de *Domitius*, qui a l'air un peu plus Payen : de ſorte que depuis ce temps-là nous appellons *Domitius Calderinus*, celuy qui ſelon Paul Jove ſe nommoit auparavant Dominicus de Caldariis.

2. Part. Ch. 2.

Luc.

Jacques.

Dominique.

En Eſpagne les Iñigo, que nous prononçons *Ignigo*, ſe ſont appellez quelquefois *Enecus* en Latin, & plus ordinairement *Ignatius*. C'eſt le nom d'un

Ignace.

2. Part. Ch. 2. homme Apoſtolique & d'un illuſtre Martyr, que les Amateurs de l'Antiquité Romaine auroient pû changer legerement en celuy d'*Egnatius*. Mais il y a apparence que le Cardinal de Mendoza, vivant du temps de Charles-Quint, n'a pas crû que le nom d'*Egnatius* fût encore d'une Antiquité aſſez profane pour luy. Il ſe fit appeller *Inachus*, du nom du premier Roy d'Argos, pere de la fameuſe Io, plus ancien que la pluſpart des Divinitez Payennes. Nous avons un livre de Sentences morales imprimées à Baſle en 1539. dédiées à cet Inachus de Mendoza par Janus Anyſius.

Mais il eſt juſte de faire une exception pour les noms, qui étant modernes ou particuliers à de certains pays, n'ont pas encore reçu d'éclat de ceux qui les ont portez les premiers, & ſur tout qui n'ont pas encore honoré nos Calendriers. Je me contenteray de vous alleguer en exemple le nom de *Tanneguy*, que je crois particulier à noſtre nation, & qui a eſté porté par un celebre Humaniſte de ces derniers temps. Je ne crois pas qu'on ait jamais dû luy faire grand ſcrupule ſur ce que ſa paſſion pour l'Antiquité Romaine luy a

M. le Févre.

fait quitter ce nom pour celuy de *Tanaquil*, qui ne luy reſſemble pas mal, & qui eſt connu depuis deux mille quatre cens ans, pour avoir ſervi à nommer la femme du cinquiéme Roy de Rome. Nos autres Auteurs du nom de Tanneguy, qui ont eſté Normans pour la pluſpart, ſe ſont contentez de ſe nommer *Tanigius* en Latin. Part. 2. Ch. 2.

Mais tous ceux qui avoient eu deſſein de faire perdre entierement la memoire de leur nom de baptême aprés l'avoir changé ou corrompu, n'y ont pas toujours réüſſi. Quelques-uns de ceux qui s'en ſont apperçus, n'ont pû ſe défendre de le reprendre : mais pour ne point échaper l'occaſion de ſe mettre au rang des Gens de qualité, qui portent trois noms, ſelon le Poëte, ils ont auſſi retenu celuy qu'ils luy avoient ſubſtitué. C'eſt ainſi que Jean Pontanus, aprés s'eſtre donné le nom de *Jovianus*, qui paroiſſoit d'abord n'eſtre qu'une legere alteration de celuy de Jean, *Gioviano* n'étant pas fort éloigné de *Giovanni*, ſemble avoir repris dans la ſuite celuy de Jean, ſans renoncer à celuy de Jovien, qui tire ſon origine du nom de Jupiter. De ſorte que nous l'appellons encore communément *Joannes Jovianus* *Tria nomina Nobilium.*

2. Part. Ch. 2. *Pontanus*. J'y ajoûterois volontiers l'exemple d'un autre Italien celebre Philosophe, nommé Thomæus, qui a paru vingt ou trente ans aprés ce Jovianus Pontanus, si j'étois persuadé qu'il eût eu recours au même artifice pour se faire appeller *Leonicus* au lieu de *Nicolaüs*. J'avouë que *Leonicus* n'est autre chose que *Nicolaüs* retourné par une simple transposition avec le changement d'une dialecte en une autre : de même que l'historien Nicolas Chalcondyle, ou plutôt Chalco-condyle, s'est fait appeller *Laonicus*, en conservant la dialecte dans la transposition. J'avouë aussi que ce Philosophe s'appelle encore de ses trois noms *Nicolaüs Leonicus Thomæus*: mais je suis trompé si *Leonicus* n'étoit pas le nom de sa famille, parce qu'il avoit un frere sçavant comme luy, nommé Barth. Fuscus qui portoit aussi les trois noms de *Bartholomæus Leonicus Fuscus*.

Ex Pierio Valer & Paul. Jovio.

Enfin nous pouvons mettre le Poëte Sannazar au nombre de ceux qui n'ont pas réüssi à supprimer leur nom de baptême, pour adopter des noms profanes de l'Antiquité. On pretend que ce fut à l'imitation de son Maître Pontanus, qu'il voulut se défaire du nom de

Jacques. Il se donna celuy d'*Actius Sincerus*, auquel il ajoûta celuy de *Parthenopæus*, à cause de la ville de Naples. C'est tout ce qu'il avoit pû faire pour se donner l'air d'un ancien Auteur. Neanmoins il reprit ensuite le surnom de sa famille, & se fit appeller *Actius Sincerus Sannazarius Parthenopæus*. Mais tous ses soins n'ont pas empêché que le Public ne luy ait enfin rendu son nom de *Jacques*. 2. Part. Ch. 3.

CHAPITRE III.

2. Motif. *La prudence, qui a porté les Auteurs à se cacher, & qui leur a fait chercher les moyens d'arriver à leurs fins, sans estre reconnus.*

SI j'employe le mot de Prudence pour marquer l'un des Motifs qui ont porté les Auteurs Pseudonymes à se déguiser, & les Anonymes à supprimer leurs noms, ce n'est pas que je veüille prétendre que la Prudence en la maniere que l'entendent précisément les Philosophes, puisse devenir un motif. Je ne comprens sous ce terme que les vuës que peuvent avoir euës ces Au-

2. Part. Ch. 3.

teurs pour conduire sûrement leur dessein dans le secret, sans examiner par quelle passion ils peuvent y avoir esté poussez. Je considere ces veuës, sans m'arrêter à la qualité de leur objet, comme de simples motifs qui leur ont fait chercher les moyens dont ils devoient se servir pour arriver à la fin qu'ils se sont proposée.

On peut bien au reste nous permettre d'appeller Prudence cette qualité ou cette habitude qui leur a fait trouver ces moyens, qui leur a fait juger quel pouvoit estre le meilleur, & qui aprés ce discernement les a portez à se le prescrire dans l'execution de leurs entrepriſes. Il vous sera aisé de voir dans le Recuëil historique de nos Pseudonymes, que tous n'y ont pas réüssi. Vous pourrez remarquer dans la plusparr, que ce n'est pas le Genie qui leur a manqué, lors qu'il a esté question de trouver les expediens; vous trouverez même que l'Intelligence ne les a point abandonnez, lors qu'il a esté besoin de penetration pour le fond, & de dénouëment pour les difficultez. Mais vous reconnoîtrez dans ceux dont les vuës ont esté ou fausses ou trop courtes & trop bornées, que leur Prudence s'est

trouvée imparfaite par le defaut de quelqu'une des parties qui étoient neceſſaires pour faire heureuſement répondre la fin de l'execution au commencement du deſſein qu'ils avoient formé de ſe cacher. Aux uns vous auriez ſouhaité plus de Prévoyance, pour voir de plus loin le cours & les ſuites; aux autres plus de Circonſpection pour mieux examiner les circonſtances; & à d'autres plus de Précaution pour conſiderer davantage les inconveniens qui pouvoient naître de cette diſſimulation. 2. Part. Ch. 3.

Il ſemble que les Peres de l'Egliſe ayent eu deſſein de nous propoſer les Evangeliſtes, & particulierement l'Apôtre ſaint Paul, comme des modeles d'Anonymes, à qui on n'a pû trouver rien à redire pour les vuës que l'on doit avoir lors qu'on veut eſtre caché en ſe rendant Auteur Ils nous font obſerver ſur tout qu'il n'y a eu rien à deſirer à la Prudence de ſaint Paul, lors qu'il conçut le deſſein d'écrire aux Hebreux, ſans mettre ſon nom à la lettre qu'il leur deſtinoit. Clem. Alex. & ex eo Euſeb. l. 6. hiſt. Eccleſ. c. 18 Hieron. de Script. Eccleſiaſ. Chryſoſ. hom. 61. Tom. 5. edit. Græc.

Cet Apôtre écrivoit à des gens qui, bien que convertis du Judaïſme à la foy de Jeſus-Chriſt, ne laiſſoient pas de conſerver beaucoup de leurs anciennes ha-

2. Part. Ch. 3. bitudes, & quelques reſtes des inclinations qu'ils avoient euës pour les pratiques de la Loy & des obſervations Moſaïques. Il étoit difficile que pluſieurs de ces nouveaux convertis ne fuſſent prévenus contre luy, non ſeulement parce qu'il avoit changé ſon nom, qui étoit Hebreu, en un nom qui étoit étranger, & par conſequent Gentil: mais encore parce qu'il ſembloit avoir abandonné le Judaïſme par une eſpece de prédilection pour les Gentils convertis, dont il ſe declaroit l'Apôtre, plutôt que des Juifs. Le deſſein de ſa Lettre, qui merite plutôt le nom de juſte Traité, étoit de faire voir que la Loy de Moyſe, à laquelle les Juifs convertis paroiſſoient encore ſi fort attachez, ne juſtifie point par les ſacrifices, comme il avoit montré dans l'Epître aux Galates, qu'elle ne juſtifie point par les ceremonies & par la Circonciſion. Pour en rendre la lecture plus utile, & le ſuccés plus certain, il prit toutes les meſures qui luy parurent neceſſaires, afin de ne rien gâter dans l'eſprit de ceux qui étoient prévenus. Il ſupprima ſon nom, afin de ne point faire connoître, ou de laiſſer au moins dans le doute qu'il fût l'Auteur de cet

Ecrit. On croit même qu'il porta ſon déguiſement juſqu'à vouloir changer le ſtile ordinaire dont il uſoit dans ſes autres Epîtres, quoique ce ſoit le même caractere d'eſprit & le même fond de doctrine. C'eſt ce que la Précaution luy fit faire par rapport à luy-même. A l'égard des autres, on peut dire que ce fut la Circonſpection qui le porta à ſupprimer auſſi le nom de ceux à qui il adreſſoit ſa Lettre, afin de ne les point expoſer à l'inſulte de ceux des Juifs qui n'étoient pas convertis, & qui l'avoient connu autrefois ſous le nom de Saul. Enfin ce ne peut eſtre que par un effet de la Prévoyance, que la choſe fut conduite juſqu'à ſa fin ſelon les regles de cette Sageſſe qui ne l'abandonnoit jamais. De ſorte qu'il ne faut pas s'étonner ſi la Lettre eut tout l'effet qu'il s'étoit promis, ſans en avoir laiſſé connoître l'Auteur qu'à ceux à qui le caractere d'eſprit qui y regnoit, & le fond de la doctrine qu'elle contenoit ne pouvoient pas ne le pas découvrir, je veux dire, à ceux qui avoient ſa confiance d'ailleurs, & qui étoient auſſi parfaitement inſtruits que luy de la difference de la Loy de Moyſe d'avec celle de Jeſus-Chriſt. 2. Part. Ch. 3.

2. Part. Ch. 3.

Le changement du ſtile & la ſuppreſſirn du nom ont formé une eſpece de voile, qu'il a bien voulu jetter ſur les yeux des autres, en travaillant à leur ouvrir l'entendement. C'eſt principalement ſur ceux de cette ſorte que s'étoient étenduës les vuës de cet Apôtre, & l'on peut dire qu'ils avoient eſté les objets particuliers du Motif que nous venons d'expliquer, puiſque pluſieurs années aprés la Lettre écrite aux Hebreux, quelques-uns de ceux même qui la trouvoient divine & digne de S. Paul, n'ont pû d'ailleurs ſe reſoudre à l'en reconnoître Auteur, & qu'ils ont mieux aimé l'attribuer à S. Luc, à S. Barnabé, à S. Clement de Rome, ou à quelque autre homme Apoſtolique, que de la donner à cet Apôtre.

Sixt. Sen. l. 4. p. 321

Nous trouvons dans la conduite des Peres de l'Egliſe peu d'exemples que nous puiſſions joindre à celuy de ſaint Paul. Quelques Critiques ont prétendu que les vuës de Vincent de Lerins n'étoient pas fort differentes de celles de cet Apôtre, lors qu'il entreprit d'écrire contre les Nouveautez que les Heretiques avoient introduites dans l'Egliſe. Ils veulent que les motifs qui l'ont porté à ſe cacher, ſoient preſque les mê-

mes dans le genre des Pſeudonymes, au rang deſquels il s'eſt rangé, qu'avoient eſté ceux de ſaint Paul dans le genre des Anonymes. Sixte de Sienne porte ce ſentiment juſqu'à s'imaginer que le nom ſuppoſé de *Peregrinus*, que nous prenons pour la marque du détachement qu'avoit ſon Auteur à l'égard de cette vie paſſagere, n'étoit qu'un leurre pour attirer les Heretiques & les autres Amateurs de nouveautez & de choſes étrangeres par un titre qui qui leur fût agreable, & les pût porter à la lecture de ſon livre en flattant leur curioſité. On ne peut attribuer qu'aux effets de la Prudence des vuës ſi loüables & ſi éloignées des Motifs que fourniſſent ordinairement les paſſions en ces rencontres. Mais ſi vous vous ſouvenez des raiſons que je vous ay alleguées pour vous faire voir combien les Anonymes ſont preferables en matiere de ſincerité aux Pſeudonymes les plus innocens, vous jugerez aiſément de la difference que l'on peut mettre entre la prudence de Vincent de Lerins, qui s'eſt fait Pſeudonyme, & la ſageſſe de ſaint Paul, qui s'eſt contenté du rang des Anonymes. 2. Part. Ch. 3.

C'eſt à ces deux modeles differens de

2. Part. Ch. 3. la Prudence chretienne dans l'Antiquité Eccleſiaſtique, que l'on peut rapporter la pluſpart des exemples que nous avons d'une conduite approchante parmi pluſieurs de nos Modernes, qui ont pris le parti de ſupprimer leurs noms, ou d'en ſuppoſer de faux dans des matieres de controverſe, pour ménager la confiance des Heretiques que l'on entreprenoit de faire revenir à l'Egliſe. Il ne ſeroit pas même trop difficile de réduire à un ſemblable principe les vuës qu'ont euës tant d'Auteurs Catholiques Anonymes & Pſeudonymes dans la prévoyance, dans la circonſpection & dans les précautions dont ils ont uſé à l'égard des autres Catholiques ſur des ſujets conteſtez entre eux.

Mais il ſemble que le beſoin de cette Prudence n'ait jamais plus éclaté que dans la conduite de ceux qui ſe ſont mêlez d'arbitrage en matiere de Religion. Il a eſté queſtion de concicilier des partis oppoſez, ſans ſe faire connoître des uns ni des autres. L'importance eſtoit de prévenir adroitement tous les préjugez, & d'ôter tous les ſoupçons de partialité: & rien ne paroiſſoit plus propre à ces fins, que de demeurer inconnu aux uns & aux au-

tres. Il s'agiſſoit de cacher la main qui devoit s'étendre également ſur les uns & ſur les autres, & ſe faire ſentir à tous ſans eſtre apperçuë de perſonne. Le peu de ſuccés de ces entrepriſes nous a fait voir dans la pluſpart de ces prétendus Arbitres, qu'il faut encore autre choſe que de l'habileté pour conduire des affaires de cette delicateſſe. On a pû remarquer par les démarches d'un *Simplicius Chriſtianus*, d'un *Sincerus Chriſtianus*, & de divers autres *Conciliateurs* cachez des communions étrangeres, que la pluſpart n'avoient pas prévû toutes les ſuites, ou qu'ils n'avoient peut-être pas examiné toutes les circonſtances, ou enfin qu'ils ne s'étoient pas ſuffiſamment précautionnez contre les obſtacles. 1. Part. Chap. 3.

Les Proteſtans de leur côté n'oublierent pas de nous objecter que les *Conciliateurs* Catholiques, qui avoient entrepris d'accommoder les partis de Religion, n'ont pas eſté plus heureux dans l'execution de leurs deſſeins. Perſonne, diront-ils, n'a paru plus prudent & mieux précautionné que le prétendu *Veranius Modeſtus Pacimontanus*, qui avoit les qualitez neceſſaires à un Arbitre. Cependant aucun des partis qu'il tâcha

2. Part. Chp. 3. de contenter, ne se trouva satisfait de luy. Mais les Protestans ne pourront au moins disconvenir que les mesures de Veranius Modestus n'ayent été judicieusement prises, puisque l'Auteur qui s'étoit voulu rendre l'arbitre des differends de la Religion sous ce masque, leur est demeuré inconnu, même longtemps aprés s'estre démis de sa commission; & que Calvin y fut trompé luy-même, lorsque voulant écrire contre Veranius Modestus, il crut avoir affaire à François Baudoüin, qu'il prenoit inconsiderément pour Georges Cassander.

CHAPITRE IV.

3. Motif. *La crainte de tomber dans quelque disgrace, ou d'encourir des peines de la part des Adversaires qui ont le credit & l'autorité en main.*

IL sera difficile que je vous fasse comprendre que la Crainte est un des Motifs qui portent les Auteurs à se cacher, lors qu'ils se voyent menacez de quelque danger, s'il faut s'en tenir à l'idée que la pluspart des Philosophes ont voulu nous donner de cette passion.

Si la Crainte n'étoit autre choſe que *l'attente du mal*, comme on prétend que Platon l'a voulu définir, jamais on ne vous perſuaderoit que c'eſt l'attente d'un mal qui fait changer ou ſupprimer le nom d'un Auteur à la teſte de ſon livre. C'eſt ce que vous concevrez encore moins, ſi vous vous repreſentez cette Crainte comme une *certaine douleur de l'Ame venant de l'imagination qu'on a d'une affliction importante ou de quelque autre mal à venir*, ſelon la définition qu'Ariſtote en a donnée. 2. Part. Ch. 4. Plat. de Leg. Ariſt. de Rhet.

L'Averſion que noſtre Ame ſe forme contre quelque mal difficile à éviter;

La Fuite d'un mal où noſtre Ame ſe croit prête de tomber;

L'Emotion que l'imagination d'un mal que l'on croid ne pouvoir éviter, forme dans l'appetit que l'Ecole appelle iraſcible;

Enfin *l'Imagination qu'on a d'un mal qui s'approche*, ſont autant de définitions differentes que les Philoſophes nous donnent de la Crainte. Mais il ne ſeroit pas aiſé de vous marquer parmi ce grand nombre, celle qui pourroit convenir à ce mouvement qui ſe forme dans l'ame des Auteurs Pſeudonymes, ou Anonymes, lors qu'ils s'étudient à ſe

2. Part. Ch. 4. cacher en publiant leurs Ouvrages.

Si ce Mouvement, que j'appelle la *Crainte*, n'étoit autre choſe que le *Trouble*, l'*Averſion*, l'*Attente*, ou la *Fuite d'un mal*, loin d'eſtre un Motif capable de faire prendre la plume aux Auteurs avec les expediens de ſe cacher, il pourroit en eſtre un tres-efficace pour les empêcher d'écrire, & il leur fourniroit avec beaucoup plus de certitude & beaucoup moins de frais les moyens d'éviter le danger & de ſe procurer le repos en demeurant en paix & en ſilence.

La crainte d'un Auteur déguiſé eſt donc d'une eſpece differente de toutes celles dont vous venez d'entendre les définitions. C'eſt une crainte accompagnée de la Prévoyance qui eſt neceſſaire pour éviter le danger auquel on s'expoſe en écrivant, de ſorte que le mal qu'on apprehende, ne paroiſſe ni trop prêt d'arriver, ni abſolument inévitable. C'eſt une crainte qui ne ſe trouve preſque jamais ſans la Prudence qui la doit conduire, & ſans l'Eſperance qui la doit ſoûtenir. C'eſt une Crainte clairvoyante, qui porte les Auteurs juſqu'au préſentiment des diſgraces les plus éloignées. Les maux les plus trompeurs,

ceux même qui ſemblent les plus cachez ſous des apparences flateuſes, n'échapent point à ſes yeux ni à ſes ſoins; & l'on peut dire qu'en faiſant prendre le maſque à un Auteur qu'elle porte à ſe cacher, elle luy fait lever le maſque qui couvre le danger qui le menace & qui renferme quelque malheur déguiſé ſous une autre apparence. 2. Part. Ch. 4.

Ce n'eſt pas au reſte par les Auteurs des livres que la Crainte des dangers a commencé d'inſpirer le déguiſement. L'Ecriture ſainte ne diſſimule pas que ce n'ait eſté la crainte de la mort qui avoit porté David, fuyant Saül, à ſe déguiſer le viſage pour ſe ſauver des mains du Roy de Geth. 1. Reg. cap. 21. Achis.

Uliſſe menacé d'un danger encore plus preſent chez un Tyran que la Fable nous a repreſenté ſous le nom & l'apparence d'un Cyclope, changea de nom & ſe ſervit avantageuſement de l'équivoque de celuy qu'il s'étoit donné. Et vers le milieu de noſtre ſiecle nos peres ont vû un jeune Roy de la Grand-Bretagne fuir devant les bourreaux & les parricides du Roy ſon pere, déguiſé ſous le faux nom de Guillaume Jonas. Godef. Schulkenius chron. ad an. 1651. pag. 261.

Si la conduite de ces Princes peut faire l'Apologie du Motif de la Crainte

2. Part. Ch. 4. qui porte les hommes à se cacher, pour se soustraire aux dangers dans le commerce ordinaire de la societé humaine: elle peut servir aussi à justifier les Auteurs qui employent de semblables moyens à leurs fins, pourvû que ces fins soient aussi honnêtes & aussi legitimes, & que la Prudence ne soit jamais separée de cette crainte.

Je n'ay pas tort de demander pour la justification des Auteurs Pseudonymes, que leurs fins soient honnêtes & legitimes, parce qu'encore que les moyens soient presque les mêmes dans ceux à qui la crainte d'estre découverts fait supposer des noms faux ou étrangers, nous ne laissons pas de remarquer que leurs fins sont souvent fort differentes.

Souvenez-vous, Monsieur, de l'état de l'Eglise Catholique en Angleterre sous le regne d'Edoüard VI. & particulierement sous celuy de la Reine Elizabeth. Les Missionnaires & les Controversistes de l'Eglise Romaine n'auroient certainement pas suivi les regles de la Prudence, s'ils avoient mis leur confiance dans la bonne volonté ou dans l'indulgence de ceux qui estoient alors les Maîtres du gouvernement. La plusparт jugerent fort sagement qu'il y avoit

avoit peu de fruit à faire, s'ils marchoient dans les Missions la tête levée, & s'ils traitoient la controverse le visage découvert. Ils conçurent qu'il y avoit même de la temerité à exposer la liberté ou la vie des personnes qui pouvoient faire d'ailleurs un excellent usage de cette liberté & de cette vie, en agissant ou en écrivant, soit pour maintenir les Catholiques, à qui toute indiscretion auroit esté pour lors tres-nuisible; soit pour refuter les Heretiques, de qui il étoit tres-dangereux d'estre reconnu. 2. Part. Ch. 4.

La fin de ces Ecrivains ne pouvoit estre plus legitime ni plus honnête, & nous n'avons que des éloges à donner aux moyens qu'ils ont employez pour se cacher sous des noms qui les mettoient à couvert des dangers, dans le temps qu'ils travailloient pour rendre leurs services utiles à l'Eglise. C'est donc le Motif de la crainte, mais d'une crainte judicieuse dont la fin estoit tres-legitime, qui a fait prendre à la plus-part des Anglois Catholiques de ces temps-là deux noms & deux surnoms, selon les usages differens qu'ils en vouloient faire, afin d'agir sûrement, tantôt avec les Catholiques, & tantôt avec les Heretiques.

2. Part. Ch. 4.

Il ſemble qu'il n'y ait en ces occaſions que la fin que ſe propoſent les Auteurs cachez, de quelque profeſſion qu'ils ſoient, qui les diſtingue dans nôtre eſprit, & qui nous fait connoître s'ils meritent noſtre approbation. Tant que nous ne les conſidererons que par le Motif de la Crainte qui les a conduits, difficilement pourrons-nous nous défendre de les regarder également, & nous ne les eſtimerons en qualité de Pſeudonymes, qu'autant que la précaution leur aura fait faire un bon uſage de leur crainte, & que la prudence aura fait réüſſir l'induſtrie qu'ils auront fait paroître à ſe cacher.

Dans cette vuë je douterai ſi l'adreſſe d'un Socinien a moins merité noſtre eſtime, que celle d'un Catholique, lors qu'elle a eſté ſuivie du ſuccés qu'il s'en étoit promis. Si nous mettons à part la fin qu'un Socinien Pſeudonyme s'eſt propoſée en ſe cachant dans ſes livres, & qui ne peut eſtre que tres-pernicieuſe dans ſon déguiſement, lors qu'il a entrepris de défendre ſa Religion, ou d'attaquer la noſtre: il n'y a preſque rien dans le Motif de la Crainte qui a fait cacher les Catholiques en écrivant, que l'on ne puiſſe attribuer également

à un Socinien, qu'on ſuppoſe n'avoir pas eſté en pays de liberté lors qu'il a pris la plume. 2. Part. Ch. 4.

Si l'avantage qu'ont les Catholiques de ſe voir membres de la veritable Egliſe, ne peut empêcher qu'ils ne ſoient auſſi ſuſceptibles que le reſte des hommes de toutes les Paſſions humaines en general, & particulierement de celle de la Crainte dont il s'agit icy, il n'eſt pas moins vray de dire que le malheur de tous ceux qui ne ſont pas dans la vraye Egliſe, ne peut les empêcher en qualité d'hommes d'acquerir les vertus morales, & nommément celle de la Prudence, qui doit conduire la paſſion de la Crainte, pour luy faire déguiſer un Auteur avec ſuccés.

Mettons un Socinien en Pologne, où il s'eſt effectivement trouvé pluſieurs Auteurs déguiſez de cette ſecte par le Motif de la Crainte; & voyons s'il y a quelque choſe de ce que nous avons dit d'un Catholique Pſeudonyme & déguiſé en Angleterre, que nous ne puiſſions pas dire auſſi de ce Socinien, à ſa fin prés.

N'avons-nous pas ſujet de dire qu'un Socinien dans cette diſpoſition auroit peché contre les regles de la Prudence,

2. Part. Ch. 4. s'il avoit préſumé de la bonté, pour ne pas dire de la facilité du Prince & des Etats d'un Royaume où les Sociniens n'étoient pas plus tolerez que les Catholiques en Angleterre? Un Socinien aviſé & prévoyant a pû juger du peu de progrés qu'il y avoit à eſperer, s'il entreprenoit de répandre ſes opinions à découvert dans un pays Catholique. Il a dû concevoir qu'il y alloit quelquefois de la perte de ſa vie, ou pour le moins de celle de ſa liberté ou de ſes biens, dont il avoit beſoin pour avancer ou pour maintenir les affaires de ſon parti, dont la conſervation dépendoit de mille précautions difficiles à prendre.

Si un Socinien dans toutes ces conjonctures, pouſſé par le Motif de la Crainte de ſe perdre ſoy-même, ou de perdre ſon party entier, réüſſit à ſe cacher ſous de faux noms, pourrons-nous refuſer au moins à ſa crainte circonſpecte & prévoyante les éloges qui ſont dûs à toute action humaine qui aura eſté conçuë avec eſprit, & executée avec prudence? Pour moy, je ne trouve point cette conduite beaucoup moins loüable que celle de l'œconome infi-
Luc. 16. 8 déle de l'Evangile, qui nonobſtant ſon iniquité & ſes malverſations n'a point

laiſſé d'attirer des loüanges de la bouche du Sauveur du Monde pour ſa prudence & ſon induſtrie. a. Part. Ch. 4.

On peut en ſeureté ſe ſervir de la même regle pour meſurer l'eſtime que l'on peut faire de la pluſpart des Ecrivains d'iniquité, qui ont pris le maſque par la crainte d'eſtre découverts dans leurs mauvaiſes intentions. C'eſt dans ce rang que je voudrois mettre ces Pſeudonymes infortunez que nous avons vû mourir en ces dernieres années aprés s'eſtre couverts de divers maſques par la crainte des ſupplices qu'ils n'auroient pû éviter s'ils avoient eſté reconnus pour les Auteurs des défenſes Apologetiques & de la juſtification de la Polygamie. J'y rangerois auſſi ces Auteurs ſéditieux qui ont employé leurs talents pour écrire contre le gouvernement legitime de l'Etat auquel ils étoient ſoumis, & qui ont oſé ſoulever les eſprits par leur plume, pour tâcher de les porter à la revolte. Enfin j'y comprendrois tous ceux qui ſe ſont hazardez à traiter des ſujets odieux, & qui ont eu affaire en même temps à des Adverſaires également puiſſans & vindicatifs. Le nombre de ces derniers s'eſt trouvé ſi grand juſqu'à preſent,

2. Part. Ch. 4. qu'on ne doit point s'étonner qu'il s'en ſoit vû quelques-uns à qui la crainte n'ait pas eſté ſalutaire, pour n'avoir pas toujours eſté ſoûtenuë par le jugement, & pour n'avoir pas eſté conduite juſqu'à la fin par la diſcretion ou la prudence neceſſaire à ces ſortes de ſecrets. C'eſt pourquoy il leur arrive ſouvent d'expier ſous un nom les fautes qu'ils ont faites ſous un autre, comme on a pû le remarquer en la perſonne des pretendus Alcinio Lupa & Ginifacio Spironcini, qui ſe trouverent n'avoir qu'une teſte à deux, lorſque le bourreau d'Avignon abatit celle de l'Auteur anonyme du Divorce celeſte de deſſus les épaules de Pallavicin.

CHAPITRE V.

4. Motif. *La honte que l'on a de produire, ou de publier quelque choſe qui ne ſeroit pas digne du rang que l'on tient dans le monde, ou de la Profeſſion qu'on exerce: & la confuſion qui pourroit revenir des Ecrits, du ſuccès deſquels on a quelque raiſon de ſe défier.*

LE Motif de la Honte qui empêche les Auteurs Pſeudonymes de

paroître sous leur nom, n'est pas beaucoup moins ordinaire que celuy de la crainte, dont je viens de vous entretenir. On peut dire même qu'il y a du rapport de l'une à l'autre; & que si la Honte est une veritable passion, comme nous en devons estre convaincus par la connoissance que nous avons des divers mouvemens de nostre ame, elle n'est autre chose que la crainte même, mais une crainte déterminée, & bornée à la fuite de quelque infamie. 2. Part. Ch. 5.

La crainte ne suffit pas seule pour former la Honte; il faut qu'il y ait encore quelque mêlange de Douleur, qui est une autre passion aussi simple que la crainte. De sorte que si nous avons raison de considerer l'Impudence qui est la passion opposée à la Honte, comme un mouvement de l'Ame formé du Plaisir & de la Hardiesse que l'on a de faire les choses deshonnêtes; nous pouvons aussi raisonnablement nous representer la Honte comme une passion composée de la Douleur & de la Crainte de rien commettre contre le devoir ou la bienseance, ou de tomber dans le deshonneur que produisent les actions deshonnêtes.

Quelle que puisse estre la fin des

2. Part. Ch. 5.

Auteurs qui ſuppriment ou qui changent leur nom par le Motif de la Honte, il ſemble qu'il ſoit difficile de trouver jamais ce Motif ſans quelque honnêteté qui luy tient ordinairement lieu de raiſon ou de fondement. La premiere obligation, je dis plus, la principale gloire d'un homme qui ſe mêle d'écrire, eſt de ſe propoſer une fin qui ſoit au moins utile à quelque choſe, & qui ſoit glorieuſe à quelqu'un : s'il manque dans ce point eſſentiel à ſon entrepriſe, il ſemble qu'il ne reſte plus de reſſource à ſa reputation que dans l'art de ſe déguiſer pour éviter l'infamie.

Mais quoyqu'on puiſſe dire que lorſque la fin que ſe propoſe un Auteur n'eſt ni utile ni honnête, le Motif de la Honte, qui le porte à ſe cacher, ne peut manquer d'eſtre honnête en quelque ſorte, ou du moins utile pour luy : il eſt toujours fâcheux qu'un tel Auteur ne puiſſe éviter la comparaiſon qu'on peut faire de luy avec une fille qui s'abandonne, & de ſon livre avec un bâtard qui a honte de ſa naiſſance.

Il n'étoit point rare parmi les Anciens de voir des filles, même celles de condition libre & de famille honnête,

se perdre d'honneur volontairement, & s'abandonner au desordre de gayeté de cœur. Les Romains s'étant apperçûs de bonne heure que cette licence ne pouvoit avoir que de tres-pernicieuses suites, & que ces débordemens ne pouvoient produire que des inondations & des ravages sur les mœurs du Peuple, avoient tâché d'y pourvoir par un reglement de Police. Le dessein de renfermer cette licence dans quelques bornes leur avoit fait ordonner que toute fille ou femme qui auroit conçu le dessein de se deshonorer, & qui auroit resolu de se rendre publique, seroit obligée d'aller se faire inscrire chez le Commissaire ou l'Edile, & changeroit de nom. Nous avons un exemple de cette pratique dans une des Comedies de Plaute, qui fait voir combien elle étoit ancienne. *Namque*, dit ce Poëte, *hodie earum mutarentur nomina, facerentque indignum genere quæstum corpore.* 2. Part. Ch. 5. Pœnul. Act 5. Scen. 3. v. 20. 21.

Mais pour mieux sentir la justesse de cette comparaison, vous devez sçavoir que lors qu'il s'agissoit de faire une autre figure parmi le monde dans les intervalles de leurs honteuses habitudes, ou de renoncer entierement au commerce de cet infame métier, elles reprenoient

2. Part. Ch. 5. leur veritable nom, & rentroient, pour ainsi dire, dans leur famille & dans la suite genealogique de leurs Ancêtres, qu'elles étoient censées avoir interrompuë. C'est ce qui fait que nous considerons aujourd'huy les noms de plusieurs femmes de l'Antiquité, tels que sont ceux de *Myrachne*, *Borboropis*, *Anasyrtopolis*, *Pandosia*, *Leophoris*, *Maniocepus*, *Ilipus*, *&c.* rapportez par Athenée, Suidas & d'autres Auteurs Grecs, comme de vrais masques, sous lesquels elles ont esté déguisées dans tout le temps de leur prostitution.

Les Auteurs de telle condition qu'ils puissent estre dans le monde, sont considerez comme autant de personnes libres dans la Republique des Lettres. Cette consideration doit les retenir dans la crainte de se deshonorer, & de tomber dans l'infamie. S'il s'en trouve qui veüillent bien se resoudre à prostituer leur honneur à l'imitation de ces filles de condition libre & honnête dont on vient de parler, je crois que la Police, (s'il y en a dans cette espece de Republique) auroit dû les obliger à changer de nom, quand ils n'y auroient pas esté portez par leur propre inclination.

Je crois qu'on peut réduire principa-

lement à deux eſpeces ceux de ce genre à qui le motif de la Honte a fait changer de nom pour ſe déguiſer. Les premiers ſont ceux qui voulant divertir les autres de ce qui les divertiſſoit eux-mêmes en écrivant, n'ont oſé publier leurs bagatelles, leur fadaiſes & leurs badineries ſous leur nom par l'apprehenſion de ſe deshonorer. 2. Part. Ch. 5.

Les ſeconds ſont ceux qui croyant que leur Proſe galante ou leurs vers amoureux pourroient eſtre de quelque utilité dans le monde, ont eu honte de leur laiſſer porter leur nom, de peur d'eſtre reconnus pour leurs peres, & de nous laiſſer enviſager ces productions comme les fruits de leur paſſion déreglée.

Les uns & les autres ont eu intereſt de ne point paroître à la teſte de ces ſortes d'Ouvrages, tels qu'ils eſtoient ailleurs. Il leur eſtoit important pour la conſervation d'une reputation qui leur eſtoit neceſſaire dans leurs emplois de prévenir la penſée qu'on auroit euë qu'ils euſſent rien fait qui fût indigne de la profeſſion qu'ils exerçoient, ou du rang qu'ils tenoient dans le monde.

Il n'étoit pas de la gravité d'un Conſeiller de Bretagne de paroître Auteur

2. Part. Ch. 5. des *Baliverneries* d'*Eutrapel*, ni d'un autre Ouvrage intitulé *les Ruses ou les Tromperies de Ragot Prince des Gueux*, quoique ces Ouvrages fussent les fruits de sa jeunesse. La honte qu'il eut de les avoüer le porta à les exposer sous le nom de Leon Adulfi, afin de reserver son nom de Noël du Fail pour son *Recuëil d'Arrests*, pour son *Histoire de Bretagne*, & pour d'autres Ouvrages capables de luy faire quelque honneur. On peut avoir la même opinion du prétendu Mathieu de Boutigny, qui a eu honte de faire paroître sous le nom de François Sagon *le Rabais du Caquet de Frippelippes, &c* : du sieur des Accords à l'égard des *Bigarrures* & des *Escraignes* de Tabourot : du Musicien du Roy de Norvegue, & du gendre du Roy Alcofribas pour les Faceties des deux Fumées freres d'un Prelat Pair de France, dont l'un estoit Chevalier de l'Ordre du Roy, & l'autre Maître des Requêtes de l'Hôtel.

Avant l'instit. de celuy du S. Esprit.

Je ne puis attribuer aussi qu'au Motif de la Honte les Maccaroniques du prétendu Merlin Coccaïe, parce que ces pieces ne paroissoient pas assez graves ni assez dignes de la Profession Monastique à leur Auteur Theophile Folengi

Moine de Saint Benoiſt; Les Bernieſques de Buonchier, parce qu'il eſtoit queſtion de ne point deshonorer l'habit du Pere Cherubin Bozzome ; & même le combat des chats ou la Gatomachie de Thomé de Burgillos, parce-qu'encore que l'Auteur ne paſſaſt dans l'eſprit de tout le monde que pour un franc Comedien, il ne laiſſoit pas d'être un Religieux du Tiers-Ordre de S. François, un Preſtre & un Docteur en Theologie connu ſous le nom de Lopé de Vega. 2. Part. Ch. 5.

Dans l'autre eſpece de Pſeudonymes que le motif de la Honte a obligez de ſe cacher, on peut loüer au moins la diſcretion des Religieux, des Preſtres, & des autres Miniſtres Eccleſiaſtiques, qui n'ont pas eu le front de ſe declarer Auteurs des galanteries, ou des obſcenitez qu'on ne peut s'empêcher de blâmer dans de ſimples Laïcs, & qui font rougir les moins difficiles d'entre les honneſtes gens du ſiecle.

Le Pere Jerôme de Savone auroit infailliblement deshonoré ſon Couvent, & ſcandalizé tous les Fideles de dehors, s'il avoit publié ſes Poëſies amoureuſes ſous ſon nom. La Honte l'a fait recourir à la prudence pour ſe

2. Part. Ch. 5. déguiſer ſous le faux nom d'Olmerio de Micheli. Si la même Honte avoit pû le porter à les ſupprimer entierement, il auroit épargné à ſa reputation ce qu'elle en ſouffre depuis ſa découverte ; ç'auroit encore eſté toute autre choſe pour ſon avantage ſi la même honte l'avoit efficacement empêché de les compoſer. Il faut dire la même choſe de Gabriel Tellez Religieux de la Mercy & Docteur en Theologie, qui a fait paroiſtre ſes Comedies ſous le nom de Tyrſo de Molina. Voila quelques exemples tirez des Religieux d'Eſpagne & d'Italie, où il faut avoüer que cette induſtrie eſt beaucoup plus à la mode qu'en France pour ces ſortes de licences. Il n'eſt pas extraordinaire en France non plus qu'ailleurs de trouver de jeunes Ecrivains infatuez de l'amour du ſiecle, qui ſe laiſſent aller à des productions licentieuſes. Mais lors qu'il leur eſt arrivé de renoncer au ſiecle pour embraſſer la Profeſſion Religieuſe, ils ont commencé leur ſacrifice par l'holocauſte de leurs productions profanes & criminelles. Du moins ne m'a-t-il pas encore eſté poſſible de trouver un exemple de Pſeudonymes parmi les Religieux François que

je puſſe joindre à tant d'Italiens & d'Eſ- 2. Part. Ch. 5.
pagnols, qui ont pris le parti de ſe traveſtir en perſonnes ſeculieres pour voir paroître leurs écrits libertins ou licentieux, plûtoſt que de les ſupprimer ou de les pleurer ſous l'habit Religieux.

Il ſemble que les Seculiers d'Eſpagne & d'Italie ayent voulu prendre le contrepied des Reguliers. Si la Honte a empêché ceux-cy de mettre leur nom à la teſte de leurs Pieces profanes & deshonneſtes; vous diriez que ce ſeroit par une Honte oppoſée, que ceux-là aprés avoir fait trophée d'Ouvrages de galanteries, d'obſcenitez & d'impieté, publiez hautement ſous leurs vrays noms, ayent fait difficulté de faire paroître leurs livres de pieté ſous les mêmes noms. C'eſt ce qu'on a remarqué en la perſonne du Marquis d'Oſſera, qui aprés s'eſtre amuſé à compoſer des Pieces indignes de ſon nom, & les avoir neanmoins publiées ſous ſon vray nom de Dom Jacinte de Villalpando, ſemble avoir eſté honteux de paroiſtre Auteur d'une Vie de Sainte Elizabeth de Hongrie, qu'il fit imprimer ſous le nom de Fabio Clement.

Pour joindre quelque Italien à cet Eſpagnol, je vous alleguerai l'exem-

2, Part. Ch. 5. ple du fameux Aretin qui paroît avoir eu honte de mettre à la teſte de ſes Livres de pieté un nom auſſi décrié qu'étoit le ſien. C'eſt peut-eſtre la plus favorable des raiſons qu'on pourroit apporter pour expliquer le changement de Pietro Aretino en celuy de Partenio Etiro, qui paroît Auteur d'une Paraphraſe ſur les Pſeaumes de Penitence, & de quelques Vies des Saints.

Enfin il ſemble que l'on pourroit attribuer encore au motif de la Honte le peu de cas que les Princes font de paroiſtre Auteurs, quoy qu'ils eſtiment & qu'ils cultivent ſouvent les Sciences avec autant de ſoin que les Auteurs les plus laborieux & les plus avides de la gloire d'écrire. On a vû l'Empereur Adrien qui affectoit la reputation d'eſtre le plus ſçavant homme de ſon Empire, mépriſer celle qu'il pouvoit eſperer de la peine qu'il avoit priſe de compoſer des livres, & emprunter les noms de ſes Affranchis ou de ſes domeſtiques pour les mettre à la teſte de ſes propres Ouvrages, au lieu du ſien. Et dans le commencement de noſtre ſiecle les Allemans nous ont vanté l'un des plus ſçavans de leurs Princes, comme le modele même de la

ſcience, mais d'une ſcience qu'il n'avoit pas prétendu adopter, ny par conſequent qualifier de ſon nom. Il auroit pû le faire avec juſtice pour la ſcience du jeu des échets, & pour l'art des chiffres & des écritures ſecretes. Mais il ſemble qu'il n'y ait eu que la honte d'avoir écrit ſur ces ſujets qui l'ait porté à déguiſer ſon nom d'Auguſte de Lunebourg; quoy que, à dire vray, il ne paroiſſe rien de trop indigne des Princes dans l'art des chiffres qui ſont d'un grand uſage dans la politique & l'adminiſtration des Etats, & qu'il n'y ait rien auſſi de trop bas dans la connoiſſance des échets, qui ont ſouvent fait la matiere du *paſſe-temps* des Grands. 2. Part. Ch. 5.

Les exemples d'un grand nombre d'autres Princes ſçavans qui n'ont pas eu cette délicateſſe en écrivant, nous font aſſez connoître que tous n'ont pas crû ſe deshonorer en prenant la qualité d'Auteur. Que dirions-nous donc de ceux qui ſans ſe donner la peine de prendre la plume, n'ont pas laiſſé de vouloir honorer les Ouvrages d'autruy de leur nom, afin d'en recevoir quelque honneur à leur tour? Cela n'eſt que

2. Part. Ch. 5. trop suffisant pour faire voir que la Honte de paroître Auteur n'a jamais esté generale parmi les Princes. Et afin de nous persuader d'ailleurs qu'elle ne leur a jamais esté particuliere, nous n'avons qu'à jetter les yeux sur une infinité d'Ecrivaïns sans rang ou de condition privée, en qui cette Honte a passé au moins pour une veritable indifference, ou pour un mépris de la vaine réputation qui s'acquiert en écrivant. Mais pour mettre cette Honte, cette indifference & ce mépris dans une plus grande évidence, plusieurs ont mieux aimé ne point prendre de noms, que d'en prendre de faux à la teste de leurs Livres.

CHAPITRE VI.

5. Motif. *La Fantaisie de cacher la bassesse de sa naissance ou de sa condition: & celle de rehausser quelquefois sa qualité.*

IL ne faut pas douter que la Fantaisie qui porte les Ecrivains à quitter leur nom dans le dessein de cacher la bassesse de leur naissance ou de leur condition, plutôt que pour se cacher

eux-mêmes, ne ſoit l'effet de quelque passion, comme les autres Motifs dont on vient de parler. Je vous permets de donner à cette nouvelle passion un nom tel que vous le jugerez à propos, ſi vous n'aimez mieux la réduire à quelqu'une de celles que les Philoſophes appellent Passions mêlées. Pour n'en pas multiplier le nombre ſans neceſſité, vous pourrez la prendre pour une ſimple émulation, ou pour une eſpece de Honte approchant de la qualité de celle dont il a eſté queſtion dans le chapitre precedent, ou enfin pour un mêlange d'émulation & de honte. Car on ne peut pas diſconvenir qu'un homme qui cherche les moyens de cacher ſa baſſeſſe, n'ait quelque apprehenſion de tomber, ou plutôt de demeurer dans cette eſpece d'infamie qu'il s'imagine y eſtre attachée, & cette crainte n'eſt qu'un effet de la Honte. D'un autre côté un homme dans cette ſituation, ſenſible a la peine de n'avoir pas les avantages qu'il conſidere dans ceux qu'il void au-deſſus de luy, ne deſeſpere pas de les pouvoir acquerir en changeant de nom pour tâcher de s'élever ; & cette eſperance jointe à ſa peine ne peut qu'elle ne forme cette eſpece d'Emulation qui ſe trouve

2. Part. Ch. 6.

2. Part. Ch. 6. accompagnée de la Honte.

Il seroit à souhaiter que les Auteurs ne se trouvassent point sujets à ce mêlange de passions, qui ne peut estre à la bienséance de ceux qui par les lumieres & les connoissances qui les distinguent du commun des hommes, sont censez estre plus convaincus que les autres du peu de réalité qu'il y a dans l'inégalité des conditions.

Messieurs les Ecrivains sont les premiers à publier que la qualité d'Auteur les rend tous égaux & les annoblit tous par le ministere de la Renommée. Ils font profession de ne mettre aucune distinction entre un Esope, un Plaute, un Terence, un Cecilius Statius, un Epictete, un Ammonius d'une part, & un Cesar, un Adrien, un Marc Aurele & un Julien de l'autre; c'est à dire entre des Esclaves, des Manœuvres & des Crocheteurs, pourvû qu'ils ayent esté Auteurs, & les plus grands Princes de la terre qui ont eu le même sort.

Il n'est pas necessaire que les Auteurs & les gens de Lettres ayent raison d'avoir cette opinion de leurs semblables, pour leur faire sentir le tort qu'ils ont de se laisser aller au torrent ordinaire du caprice des hommes, qui se trouvent

preſque tous naturellement excitez à s'élever les uns au-deſſus des autres, à cacher ce qu'ils trouvent de bas & d'humiliant en eux-mêmes, & à ſe rehauſſer au moins dans l'imagination des autres. 2. Part. Ch. 6.

C'eſt une vanité triviale & populaire, que les gens de Lettres, pour ſe maintenir dans la reputation de leur état, devroient laiſſer à des Maltôtiers & à des Laquais nouvellement dépoüillez de livrées. C'eſt en faveur de ces ſortes de gens, que la bonne Police tolere qu'il ſe faſſe du changement dans les noms, pour leur faire cacher la baſſeſſe de leur naiſſance, & pour effacer la memoire de leur premiere condition, lors qu'elle peut faire obſtacle à leur élevation.

Les Auteurs qui font profeſſion d'un ſchiſme public avec le reſte des hommes en ce point, n'ont rien à craindre de ce côté-là, tant qu'ils ne ſe feront conſiderer qu'en qualité de gens de Lettres. Mais ils ont beau ſe contraindre, il leur eſt toujours difficile d'accorder leur cœur avec leur eſprit, & les mouvemens du premier démentent ſouvent les ſentimens du ſecond. S'ils affectent de paroître Philoſophes dans leurs diſ-

2. Part. Ch. 6. cours, c'eſt ſans affectation qu'ils montrent preſque toujours qu'ils ſont hommes dans leurs deſirs & dans leurs actions.

Ils prêcheront tant qu'on voudra les honneurs & les avantages de leur prétenduë Republique des Lettres : mais quand il eſt queſtion de ſe contenter de ces honneurs & de ces avantages, c'eſt alors qu'ils ſont tentez ſecretement de penſer, comme le reſte des hommes, que ces honneurs & ces avantages ne ſont pas moins imaginaires que leur Republique, qui paſſe pour une vraye chimere dans l'eſprit des gens du monde.

A dire le vray, on ne peut pas s'imaginer que ceux d'entre eux qui ont recherché les moyens de ſe tirer de la baſſeſſe du rang où ils étoient ſelon le monde, fuſſent fort perſuadez de la ſolidité des honneurs que leur donnoit la qualité d'Auteurs, ni de la réalité des avantages qu'ils pouvoient recevoir de la reputation qu'ils avoient d'eſtre gens de Lettres.

Mais d'un autre côté l'on reconnoîtra à leur confuſion que la pluſpart ont eſté trompez dans l'eſperance qu'ils avoient euë que le changement de leur

nom ſeroit ſuffiſant pour couvrir l'ob- 2. Part. Ch. 6.
ſcurité de leur naiſſance, ou pour leur attirer quelque conſideration dans le monde.

Ces moyens ont eſté aſſez inutiles à Pomponius Lætus, à Sabellicus & à d'autres Italiens de la fin du quinziéme ſiecle. Le changement de leur nom ne les a pas empêché de paſſer pour ce qu'ils eſtoient, & pour ce qu'ils ne vouloient point paroître du côté de leur naiſſance & de leur premiere condition. Quelque conſideration qu'ils ayent tâché de ſe procurer dans le monde par cet expedient, il n'a pû les garantir de la miſere dans laquelle ils ſont morts, expoſez la plûpart à la riſée & au mépris de ceux qui avoient eſté témoins des efforts inutiles qu'ils avoient faits pour ſe rehauſſer en changeant de nom.

On peut dire que la même fatalité eſt venuë chercher en France ceux qui ont voulu ſuivre ces Italiens dans de ſemblables fantaiſies. Je n'en veux point d'autre exemple que celuy du fameux Guillaume Poſtel. Vous ſçavez, Monſieur, qu'il étoit né de la lie du petit peuple en baſſe Normandie, & que rien n'étoit plus obſcur que ſa naiſſance, ni

2. Part. Ch. 6. rien presque plus inconnu que ses parens. L'indigence & les miseres qui l'environnerent dans son enfance & dans sa jeunesse, ne luy donnerent pas la pensée de s'élever au dessus de sa condition. Mais la Fortune ayant enfin favorisé l'industrie & les travaux de ses études, il se laissa enfler le cœur par ces succés, & se voyant assez riche des pensions du Roy François I. & des appointemens de sa charge de Lecteur du Roy, il songea aux moyens de s'annoblir. Il voulut d'abord se prévaloir du nom de Postel, à cause de sa ressemblance avec celuy des Pôtels ou Postels Gentilshommes d'ancienne race en Normandie. Voyant peut-estre que la chose ne reüssissoit pas à son gré, soit qu'il n'eust pas le consentement de Messieurs Pôtels, soit que ses compatriotes ou ses amis se mocquassent de luy, il se fit appeller *Dolerie* du nom d'une Seigneurie qui appartenoit effectivement aux Pôtels, & qui étoit d'ailleurs le lieu de sa naissance, dépendant de la Paroisse de Barenton au Dioceſe d'Avranches. Il auroit mieux fait d'employer ses talens pour acquerir de la sageſſe plutôt que de la nobleſſe. Mais sa vanité devoit estre punie

La Cr. du Maine 483.

de

de la peine des insensez, & ce fut par une espece d'indulgence que la justice qui l'avoit encore convaincu d'autre chose, se contenta de le faire renfermer.

Il n'estoit rien de plus commun parmi les gens de Lettres des siecles passez, que de prendre le nom de leur pays; & sans la connoissance que nous avons du caractere dont le genie de Postel estoit marqué, nous n'aurions pas attribué à sa vanité ou au desir de cacher sa bassesse, la liberté qu'il a prise de se nommer du lieu de sa naissance. C'est ce qui fait que je suis fort éloigné d'approuver la précipitation, pour ne pas dire la temerité de quelques personnes de nostre temps, qui ont voulu rendre feu Monsieur de Roberval suspect de cette foiblesse d'esprit. Quelque chose qu'on ait voulu dire de la singularité de son humeur, & de l'opinion qu'il avoit d'autruy, je suis neanmoins persuadé qu'il n'estoit pas moins honnête homme qu'habile Mathematicien. Loin de vouloir jamais dissimuler la bassesse de sa naissance & la pauvreté de ses parens, l'on sçait qu'il en faisoit gloire au milieu de ses amis, qu'il racontoit avec une naïveté char-

2. Part. Ch. 6. mante par quel accident il estoit né dans les champs durant la moisson, & qu'il attribuoit l'inclination qu'il avoit euë pour la Geometrie & l'Astronomie à l'habitude qu'il avoit euë de regarder le ciel & de tracer la terre de son bâton, lors qu'il gardoit les bestiaux en sa jeunesse. Il s'appelloit Gilles Personne; & s'il a pris dans la suite le nom de Roberval qui est un petit village du Beauvaisis au deça de l'Oise sur les confins du Valois & du Soissonnois, il ne l'a fait que du consentement du Seigneur du lieu qui s'est trouvé fort content & fort honoré de voir prendre son nom à une personne de ce merite.

Nous nenous interesserons pas tant à la justification de Nicolas Davy Auteur du siecle passé, qui avoit honte de passer pour Manseau parmi les Picards. Aussi a-t-il esté blâmé avant nous par la Croix du Maine, de s'estre appellé *Dany* par le changement d'une seule lettre de son nom pour cacher son extraction qui estoit des plus basses & des plus obscures.

p. 340.

Mais pour finir par où nous avons commencé, je veux dire par la conduite des Italiens qui paroissent avoir communiqué aux autres Sçavans de l'Eu-

rope cette pratique de cacher la baſſeſſe de ſa naiſſance; il ſemble qu'ils ſe ſoient étudiez à faire revivre une des coutumes de l'Antiquité Romaine en ſupprimant le nom de leur famille pour prendre celuy de quelque maiſon plus noble & plus ancienne. C'eſt au moins le pretexte que nous ont donné ceux d'entre eux qui ont eſté obligez de ſe défendre du ſoupçon d'avoir changé de nom par vanité. 2 Part. Ch. 6.

Les uns ſe ſont mis en teſte de feindre des chimeres d'adoption ſur le modele des adoptions uſitées parmi les Romains, & de perſuader à la poſterité qu'ils eſtoient veritablement entrez dans les familles illuſtres dont ils avoient pris les noms. Les autres ont pretendu ſe propoſer l'exemple des jeunes Romains qui briguoient les Charges, & qui en qualité d'aſpirans prenoient les noms des familles Patriciennes pour tâcher de ſe les rendre plus favorables, pour y trouver des protecteurs, & pour s'inſinuer plus agreablement dans l'eſprit du Peuple. Majorag Orat. X. P. 244.

Il n'y avoit rien de plus illuſtre dans Imole ville de la Romandiole que la famille des Flaminiens au commence-

2. Part. Ch. 6. ment du siecle passé. Un petit Maître d'Ecole dans cette ville, nommé Jean Antonio, eut la fantaisie de vouloir se faire considerer encore par un autre endroit que celuy des Lettres, dont la connoissance luy avoit déja acquis quelque reputation. Il se procura de l'accés auprés de Flaminius chef de l'illustre famille dont il s'agit par le moyen de ses enfans qu'il instruisoit, & sous pretexte de luy faire honneur au moins comme les Affranchis de l'Antiquité, qui prenoient le nom de leurs Maîtres, il se fit appeller Flaminius. De sorte qu'ayant supprimé entierement le prénom de Jean, & luy ayant substitué celuy d'Antoine qui estoit le surnom qu'il avoit receu de son Pere, il ne voulut plus estre connu que sous le nom d'*Antonius Flaminius*, & se fit toujours passer depuis pour une personne de qualité de la famille des vrais Flaminiens. Vanité qui fut encore augmentée & fort bien soûtenuë par son fils qui estant passé de Boulogne à Rome, aprés avoir changé son second nom de Maria contre le prénom de Marcus, comme je vous l'ay fait remarquer ailleurs, s'est fait considerer dans cette grande ville sous le nom de *Marcus Antonius Fla-*

nius non seulement comme le rejetton, mais encore comme la gloire & l'ornement de cette illustre famille d'Imole. 2. Part. Ch. 6.

Mais rien ne me paroît plus propre à faire regarder cette fantaisie des Sçavans dans tout son jour que l'exemple d'Alde Manuce l'ancien. Cet homme ne se rendoit pas moins recommandable par son erudition particuliere, & par ses livres, que par les services signalez que sa belle Imprimerie rendoit à la Republique des Lettres. La premiere demarche qu'il fit pour cacher la bassesse & l'obscurité de sa naissance fut de quitter le surnom de sa famille, qui par ce moyen nous est inconnu, pour prendre celuy du lieu de sa naissance. Il se fit donc appeller d'abord *Aldus de Bassano* qui est le nom d'une petite ville de la Seigneurie de Venise assez prés de Padouë. Ce lieu ne luy paroissant pas assez illustre dans la suite, il en quitta le nom lors qu'il se fut transporté à Rome, & voulant faire croire au Public qu'il estoit veritablement né dans cette derniere ville qu'il adoptoit pour sa Patrie, il se fit nommer simplement *Aldus Romanus*, & il ne signoit point ses lettres autrement, jusqu'à ce que la fantaisie luy *Aldus Bassiano.*

2. part. Ch. 6.

vint de se faire de famille. Il n'en trouva point de plus facile à prendre ny de plus propre à le rehausser que celle des Manucci, dont il se donna le nom qu'il retint toujours depuis, en se qualifiant *Aldus Manutius Romanus.* Enfin s'estant insinué dans la connoissance, puis dans l'amitié d'Albert Pio Prince de Carpi, il voulut s'incorporer à sa famille, & dans cette vûë il prit la liberté de se nommer *Aldus Pius Manutius Romanus*, sans que le Prince ou aucun autre s'y opposât. Mais ses enfans & ses petits-fils se sont contentez du nom de Manuce, dont les vrays Manucci ne leur ont jamais fait un procés.

Il faut avoüer neanmoins que la pratique de se donner des noms illustres pour cacher l'obscurité de sa naissance ou la bassesse de sa condition, n'estoit pas universelle en Italie parmi les gens de Lettres. Nous connoissons des Sçavans qui avoient réüssi à supprimer leur nom & la connoissance de leur extraction, en se donnant d'autres noms sur lesquels aucune noblesse ni aucune famille illustre n'avoient rien à revendiquer, & où il ne se trouvoit pas même la moindre apparence de vanité. Nous en pouvons fournir un exemple

en la perſonne de Barthelemy Ferrinus, Conſeiller & Miniſtre de l'Etat de Ferrare au ſiecle paſſé. Il n'eſtoit rien de plus vil, rien de plus obſcur que ſa naiſſance, ni rien de plus miſerable que ſa premiere condition. Mais la beauté de ſon eſprit & l'inclination qu'il témoigna pour l'étude, luy ayant fait trouver les moyens d'apprendre les belles Lettres & le Droit, il parvint à ſe faire connoître au Prince Hercule Ateſte Duc de Ferrare qui le fit ſon Secretaire. Ce Prince le trouvant de plus en plus à ſon gré, & voulant en même temps le tirer de la pauvreté où il eſtoit ſans eſtre obligé de luy ouvrir ſa bourſe, luy fit épouſer la fille d'un Marchand de fer qui eſtoit tres-riche. De ſorte que Barthelemy par reconnoiſſance envers ſon beaupere, porta toujours depuis le ſurnom de Ferrinus aprés la ſuppreſſion entiere du ſien, pour marquer plus particulierement que c'eſtoit la marchandiſe du fer qui l'avoit enrichi par ſa femme, comme c'étoit la bonté du Prince qui l'avoit annobli par ſes Charges. Ainſi le nom de Ferrini effaça en peu de temps par ſon éclat celuy des plus illuſtres familles de Ferrare.

2. Part. Ch. 6.

Major. ib. d. p. 270. 271.

CHAPITRE VII.

6. Motif. *Le desir d'oster l'idée que pourroit donner un Nom qui ne seroit pas d'une signification heureuse, ou qui n'auroit pas un son assez agreable à l'oreille.*

IL ne nous est pas difficile de sentir que le Motif qui a pû porter les Auteurs à vouloir effacer de l'esprit des autres l'idée ou les impressions que leur auroit pû donner un Nom qui n'auroit pas esté d'une signification assez heureuse, ou qui n'auroit pas formé un son assez agreable à l'oreille, est une veritable passion aussi bien que les Motifs dont nous avons déja parlé.

Sans examiner si cette passion est un desir messé de Honte & d'Orgueil, je me contente de la considerer comme une simple foiblesse qui s'est beaucoup accruë par la suite des temps, & qui s'est fait remarquer parmi les Modernes beaucoup plus sensiblement que chez les Anciens.

On ne peut pas disconvenir que ce ne soit l'un des points qui nous font préferer les Anciens aux Modernes, en

ce que ceux-cy n'ont pas témoigné autant de force d'esprit que ceux-là contre les impressions que les noms peuvent faire lors qu'ils frapent l'imagination par ce qui se rencontre d'extraordinaire ou de choquant dans leur sens ou dans leur prononciation. 2. Part. Ch. 7.

Il est certain qu'il n'y a rien de plus bizarre, ni peut-estre rien de moins raisonnable que les consequences que de certains Ridicules de ces derniers siecles ont entrepris de tirer des noms des Auteurs à leur préjudice ou à leur avantage. On doit trouver un peu étrange que les gens de Lettres qui se croyent presque tous plus éclairez que le reste des hommes semblent avoir esté moins persuadez que les autres de la bassesse & de la puerilité de ceux qui s'arrestent à ces badineries. Et il est assez surprenant que malgré la connoissance qu'ils ont euë, ou qu'ils ont fait paroistre de l'usage & du goust des Anciens sur ce point, ils se soient rendus quelquefois plus sensibles que les autres à cette fausse délicatesse, jusqu'à vouloir changer leurs noms, & renoncer, pour ainsi dire, à leur famille, sous pretexte de vouloir oster ou détourner la bassesse ou la dureté de l'idée qu'on au-

2. Part. roit pû former de ces noms.
Ch. 7. Je ne doute pas que les Adorateurs ou les Partisans de l'Antiquité ne veuillent attribuer l'avantage que les Anciens semblent avoir en ce point sur les Modernes à la simplicité & à l'innocence de leurs temps, auſquels il faut avoüer que l'ingenuité paroissoit plus grande que dans les siecles posterieurs.

On peut dire qu'il y avoit encore alors moins de malice que de naïveté dans l'imposition de certains noms qui servoient à marquer, je ne dis pas seulement les defauts du corps, mais encore ceux de l'esprit, & les vices de la volonté. Nous ne voyons pas que ceux à qui on faisoit porter ces noms à Rome en ayent jamais conceu beaucoup de chagrin, & qu'ils ayent témoigné la moindre inquietude pour se défaire de ces noms, ou pour les changer en une langue inconnuë au commun du peuple.

Les Modernes au contraire, soit qu'ils ayent crû la malice de leurs temps montée trop haut pour pouvoir s'élever au dessus, soit qu'ils ayent voulu faire plus de cas de la medisance & de la raillerie que n'en faisoient les Anciens, semblent n'avoir rien oublié de ce qui

pouvoit dépendre d'eux, pour oſter à la malice ou à la raillerie toute occaſion de ſe joüer de leurs noms. 2. Part. Ch. 7.

La remarque en pourra recevoir plus d'évidence par l'oppoſition qu'il eſt aiſé de faire des uns aux autres.

Parmi les anciens Romains le nom de *Lurco* n'eſtoit pas capable de faire honneur à aucun de ceux qui le portoient. Il ne marquoit autre choſe qu'un vice, mais, qui pis eſt, un vice qui ne pouvoit eſtre de la nature de ceux dont les gens du ſiecle ont coutume de tirer vanité. Rien n'eſtoit plus propre pour attirer le mépris & l'infamie ſur ceux qu'ils appelloient de ce nom : cependant nous ne voyons pas un de ceux de la famille des Aufidiens à qui il ſervoit de ſurnom, qui ait jamais tenté de le ſupprimer ou de le changer contre un autre. *Lurco* Gourmand.

Parmi les Modernes nous voyons au contraire qu'un de nos Auteurs qui ne s'appelloit ni *Gourmand*, ni *Glouton*, mais ſeulement *Diſne-mandi*, c'eſt-à-dire en Limouſin, qui diſne du matin, n'a pû vaincre l'imagination qu'il avoit du deshonneur qu'il croyoit recevoir de ce ſurnom. Il voulut le changer en celuy de *Dorat*, & en Latin *Auratus*,

1. Part. Ch. 7. à cauſe de l'un de ſes Ancêtres qui fut appellé Dorat ou Doré, parce qu'il avoit les cheveux blonds. Mais ce qu'il y a de remarquable dans l'exemple que je vous repreſente, c'eſt que ce même Dorat qui paroiſſoit honteux & dégoûté du nom de *Diſnemandi*, ne fit point difficulté de donner ſa fille Madelaine Dorat à un autre Sçavant du nom de *Goulu*, qui marque encore quelque choſe de moins honnête que celuy de *Diſnemandi*, & qui ne vaut gueres mieux que le *Lurco* des Latins. Aprés ce qu'il avoit fait pour ſon nom, il y a lieu de s'étonner qu'il n'euſt point fait inferer dans le Contract de mariage pour ſa fille qu'on changeroit le nom de Goulu, & qu'il ait bien voulu que non ſeulement ſon gendre, mais encore ſes petit-fils ayent conſervé ce nom, & l'ayent rendu même immortel dans la poſterité, ſans avoir pris d'autre liberté que celle de le tourner aſſez mal en Latin par le mot de *Gulonius*.

Nous pouvons dire la même choſe du nom de *Gurges*, & même de celuy de *Nepos* chez les mêmes Romains. Quintus Fabius fils de Rullianus porta celuy de *Gurges* juſqu'à la mort, & l'on peut ajoûter qu'il le portera tant qu'on

parlera de luy dans le monde. 2. Part. Ch. 7.

Il s'en faut beaucoup que le nom d'*Oüate-blé* ſoit auſſi odieux parmi nous que celuy de *Gurges*, ou celuy de *Nepos*, qui laiſſent dans noſtre eſprit l'idée de la friponnerie & de la prodigalité la plus vicieuſe, & qui ſemblent ne marquer autre choſe qu'un homme qui a mangé ou diſſipé ſon bien dans les débauches. Cependant un de nos Modernes, & de ceux même qui ont remporté le plus de reputation pour la probité & pour la doctrine, nommé François *Oüate-blé* s'eſt rendu plus ſenſible au ſens de ce nom qu'aucun des anciens Romains ne l'avoit paru pour celuy de *Gurges*, ou celuy de *Nepos*. S'il avoit ſuivi l'exemple des Sçavans de ſon ſiecle qui pour oſter au vulgaire la connoiſſance de la ſignification de leurs noms, avoient coutume de les tourner en Latin, il ſe ſeroit nommé peut-eſtre *Vaſta-bladus*, ou de quelque autre maniere capable d'exprimer le nom de *Gaſte-bled*, ou bien *Oüatebled*, ſelon les Picards qui diſent *oüater* de *vaſtare* pour *gaſter*, comme *Oüeſpe* de *Veſpa* pour *Gueſpe*. Mais il a jugé à propos d'en détruire tout le ſens & toute l'idée en ſe nommant *Vatablus*, qui

2. Part. Ch. 7. ne veut rien dire en aucune Langue, & qui n'a rien qui puiſſe paroître imité ou figuré ſur la Grecque, comme ſeroit *Vatabulus*, ou ſur la Latine comme pourroit eſtre *Vaſtabilis*.

Les anciens portoient ſans ſcrupule les noms des Animaux, & de ceux-même qui n'eſtoient ni de bon augure ny d'heureux ſymbole. Nous ne voyons pas qu'un *Minutius Pica* parmi les Romains ait jamais eu honte de ſon ſurnom. Chez nous un Auteur du ſiecle paſſé, nommé *Pierre Piau* honteux du ſien voulut le ſupprimer, ou du moins faire perdre l'idée de ſa ſignification en le tournant par le mot Latin de *Pius*. C'eſt ce qui a donné lieu à la bevuë d'un Ecrivain François qui l'appelle en le citant, *P. le Debonnaire*, penſant traduire le mot de *Pius*; erreur où il ne ſeroit pas tombé ſi ce *Piau* s'eſtoit appellé *Piculus*, qui eſt le diminutif de Picus. Il eſtoit plus court & plus naturel de conſerver ſon ſurnom en ſa Langue, comme a fait un autre de nos Auteurs, nommé François de la Pie, qui a eſté ſage de ne déguiſer ſon ſurnom ni en Latin ni en François.

La Cr. du M. p. 414.

Voulez-vous que nous raprochions le

Pomponius Vitulus & le *Mamilius Vitulus* de l'Antiquité Romaine auprés de *Theophile Viaud* de noſtre ſiecle ? Les premiers qui ont toujours conſervé leur ſurnom, ne ſerviront dans ce parallele d'oppoſition qu'à faire voir la mauvaiſe délicateſſe du ſecond. Theophile ne portoit pas le ſurnom de *Veau*, & il n'avoit rien à craindre de l'idée que pouvoit donner la ſignification de celuy de *Viaud*, qui eſtoit déja devenuë obſcure & preſque inconnuë. Neanmoins la proximité de l'un à l'autre luy faiſant apprehender d'eſtre ſouvent traduit en ridicule par des gens auſſi peu ſerieux que luy, & de ſe voir expoſé à la raillerie & aux brocards des rieurs de ſa ſorte, il ſe porta à le ſupprimer entierement, ſans en ajoûter d'autre à ſon nom de baptême. Vous voyez que le Poëte Theophile eſtoit fort éloigné du goût des Anciens, puiſque la ſeule ombre ou la proximité d'un nom qui ne luy plaiſoit pas, eſtoit capable de luy faire peur. Mais ce goût pour la ſimplicité & pour l'indifference n'étoit pas encore perdu parmi nous au quatorziéme ſiecle, puiſque nous avons au nombre de nos Poëtes de ce temps-là un homme de qualité nommé Guillau-

2. Part. Ch. 7. me *Veau*, qui n'a point jugé à propos de supprimer ou de changer son surnom.

On a porté à Rome sans deshonneur les surnoms divers de *Verres*, de *Scrofa*, de *Porcius*, de *Suillius*, sans que la crainte des insultes ait fait songer ceux qui les portoient à les changer ou à les supprimer. Aujourd'huy s'il y a un honnête homme qui ait reçu un nom d'une semblable signification parmi ses parens, il se trouve obligé ou de le quitter, ou de joindre l'article si prés du nom, qu'il ne paroisse faire qu'un seul mot, pour tâcher de détourner l'idée qu'on y attache, quand ces noms servent à marquer autre chose, & pour ôter tout sujet d'y faire de sottes allusions.

Dans les dix & onziéme siecles il y avoit à Rome une famille considerable qui portoit le nom de *Bocca-porci*, c'est à dire, Groïn de porc, sans que personne s'avisât de representer l'importance qu'il y auroit eu de le changer. Le monde se soûtenoit encore alors dans une ombre de la simplicité ancienne, & il semble que les noms de la signification la moins heureuse estoient encore en sûreté contre la médisance ou la risée. J'avouë que le Pape Serge IV. que Possevin met au nombre des Auteurs,

& qui a eſté ſans doute le principal ornement de cette famille, quitta le ſurnom de *Bocca-porci* lors qu'il fut élevé au Pontificat. Mais il faut ignorer la pratique qui s'étoit introduite à Rome depuis quelque temps touchant le changement des noms lors qu'on devenoit Pape, pour s'imaginer que ç'ait eſté le ſimple deſir d'ôter l'idée du ſens de ce ſurnom, qui auroit eſté cauſe de ſa ſuppreſſion. Il ſuffit pour détruire cette imagination de faire remarquer qu'il quitta en même temps ſon nom de Pierre, qui ne luy pouvoit eſtre qu'honorable d'ailleurs, pour prendre celuy de Sergius. 2. Part. Ch. 7.

P. Decius Mus ne remplit pas un des moindres endroits de l'hiſtoire Romaine, & le ſurnom de *Mus* n'a jamais fait de tache au nom de ſa famille. Ceux qui ont eſté nommez *le Rat* parmi nous, n'ont peut-être pas jugé ſi favorablement de ce nom. Les uns par la jonction de l'article ſe ſont fait appeller *Lerat*, & les autres par l'addition d'une lettre *Leſrat*. Mais au ſujet de ces derniers je ne prétens pas m'oppoſer à l'autorité de ceux qui rejettent le témoignage d'un Auteur de noſtre temps, qui ſoutient que Meſſieurs de La Roq. de la Lôtiere pag. 96. des noms.

2. Part. Ch. 7. Lesrat celebres Magistrats dans Angers & dans Rennes au siecle passé & en celui-cy, ont eu recours à cet artifice, pour changer & déguiser leur surnom.

Les noms de *Capra* & d'*Hircus* n'ont point esté rejettez des anciens Romains, & ils ont esté employez pour la distinction des branches de quelques familles qui sont encore aujourd'huy fort connuës dans l'histoire. Parmi nos Modernes il semble que les Gens de Lettres sur tous les autres ayent fait difficulté de porter en langue vulgaire des noms de même nature. Nous voyons un Jerôme le Bouc, qui a déguisé en Grec un surnom qui ne luy plaisoit pas en sa langue maternelle, & qui s'est fait appeller *Hieron. Tragus*. Nous avons eu aussi quelques Chevreaux & quelques Chevreüils, qui ont employé le nom de *Capreolus* pour changer leurs surnoms en une langue que le vulgaire n'entend pas. Mais nous avons d'ailleurs d'autres exemples d'Auteurs de même nom, qui n'ont pas eu la même foiblesse, quoi qu'ils ayent écrit en Latin, & nous pouvons nous contenter d'alleguer celuy de Simon le Bouc, Conseiller à Valenciennes, pour tous les autres.

Annior. &c.

Bock en Allem.

Parmi les Romains nous voyons des personnes arrivées aux premieres Charges de la Republique ou de l'Empire sous les noms de *Taurus*, de *Caballus*, d'*Asinus*, & d'*Asina* même, nonobstant la difference du sexe, sans qu'il ait paru que ces personnes fussent deshonorées par ces sortes de noms. Dans ces derniers temps on a remarqué parmi nous des familles du nom de *Poullain & de Cheval*. Les Sçavans qui se sont trouvez de la premiere, n'ont pas goûté le surnom qu'ils avoient reçu de leurs peres. Les uns ont changé le nom de *Poullain* en *Paulin*. Lat. *Paullinus*, qui estoit fort connu & fort honorable dans l'Empire & dans l'Eglise. Les autres ont travesti *Poullain* en *Pavillon* par l'artifice de l'anagramme. Mais pour la famille du nom de *Cheval*, au lieu de recourir à l'industrie de quelques Sçavans qui auroient pû tourner ce nom en quelque langue étrangere, ou le déguiser de quelque autre maniere que ce fust, elle s'est addressée aux Puissances, & elle a obtenu des Lettres du Prince, portant pouvoir de le changer, ou de le supprimer entierement, pour en prendre un autre. Ce qu'elle a fait avec succés.

2. Part. Ch. 7.

Corn. Scipio. Anna

2. Part. Ch. 7.

Les Anciens portoient avec plaiſir le nom de *Brutus*, qui eſt l'expreſſion même de la folie; celuy de *Bellutus*, qui marque la reſſemblance de la beſte, & même celuy de *Beſtia*, qui eſtoit affecté à l'une des familles de la Maiſon des Calpurniens: au lieu que s'il ſe trouve parmi nous un nommé *la Beſte* ou *la Bete*, il devient honteux de ſon nom dés que la ſcience le rend un peu curieux de gloire. Nous en connoiſſons parmi nos Auteurs, qui non contens de vouloir détourner la ſignification de ce mot en ſe donnant le nom Latin de *Labitus*, ont pris auſſi la liberté de ſe nommer en François *de la Bite*, croyant que le changement d'une ſeule lettre ſeroit capable d'ôter l'idée que nous avons du nom de la Bête. C'eſt par un ſemblable artifice que quantité d'honnêtes gens de noſtre pays en ces derniers temps ſont venus à bout de ſe faire appeller *Pallard*, *Cotu*, *Bodin*, *Collin*, *Ponſſe-motte*, *&c.* ſans avoir fait autre choſe que retrancher, ou ajoûter, ou ſeulement changer une ſimple lettre.

Les Anciens avoient quelquefois des noms pris des profeſſions & des métiers les plus bas & les plus vils. Celuy

de *Bubulcus* estoit attaché à la famille des Juniens, celuy de *Fullo* estoit pour les Apustiens. On ne parloit point dans ces familles de les changer ou de les supprimer. Le nom de *Tourne-bœuf* n'a rien, ce me semble, qui soit plus humiliant que celuy de *Bubulcus* : neanmoins un Sçavant du siecle passé a jugé à propos de le supprimer, en se faisant appeller *Turnebus*, & en François *Turnebe*, jusqu'à ce qu'ayant découvert une noble & assez ancienne famille de Normandie du nom de *Tournebû*, il s'est enfin donné ce nom pour le commerce de nostre langue, & l'a fait passer à ses enfans & à sa posterité. Nous avions eu avant luy, & même parmi les gens de Lettres, des *Le Bouvier* & des *Le Vacher*, qui n'avoient point paru si difficiles. 2. Part. Ch. 7.

Nous pouvons continuer la même reflexion à l'avantage de quelques Sçavans du nom de *Porquier* & de *Porcher*, qui n'ont pas cru devoir changer, puisque leur conduite semble blâmer la fausse délicatesse d'un moderne, qui a prétendu détourner l'idée de ce nom en le tournant d'une maniere étrangere, & en s'appellant *Choeroboſque*.

A l'égard du nom de *Foullon*, qui

2. Part. Ch. 7.

n'a rien de trop aviliſſant, nous connoiſſons un Auteur contemporain de Turnebe, qui a mieux aimé s'appeller *Gnapheus* à la Grecque, que de prendre des Latins le nom de *Fullo*, parce que ce dernier ne paroiſſoit pas aſſez étranger pour faire perdre l'idée du ſens de ce nom au vulgaire. Nous pouvons dire la même choſe de ceux d'*Hamaxurgus*, de *Lithodomus*, d'*Artopæus*, & autres noms de métier que les Auteurs ont emprunté des Grecs.

Celuy de *Bourreau* ſert à marquer des perſonnes d'une profeſſion plus odieuſe à la verité, & il ne s'eſt pas rencontré d'homme de bon ſens qui ait dû trouver mauvais qu'une famille honnête & conſiderée dans la Touraine ait pris le parti de le changer en celuy de *Boireau*, qui a eſté porté depuis par quelques Auteurs. Il ne ſe peut rien alleguer de plus propre pour la juſtification de ce changement, que l'approbation des Puiſſances legitimes & l'autorité des Lettres patentes du Prince que ceux de cette famille ont obtenuës pour cela. Cependant celuy de *Latro*, qui paroît incomparablement plus diffamant que celuy de *Bourreau* n'a point eſté changé par ceux des Anciens qui l'ont

Porcius Latro.

porté ; & qui plus eſt, nous connoiſſons un Moderne qui n'a point eſté honteux de ſe faire appeller dans le monde & dans ſes livres *Hector Capycius Latro.* 2. Part. Chap. 7. 18. Neapolit.

Les Anciens ne faiſoient aucune difficulté de porter des noms qui marquoient les defauts du corps. Rien n'eſt plus commun parmi eux que les ſurnoms de *Capito*, *Cilo*, *Tuditanus* ; de *Calvus*, de *Fronto* ; de *Naſo*, *Silus*, *Simus* ; de *Strabo*, *Luſcus*, *Cocles*, *Pætus* ; de *Labeo*, *Chilo*, *Balbus*, *Dentatus* ; de *Blæſus*, *Varus*, *Valgus*, de *Verrucoſus*, *&c.* Parmi les Modernes un ſçavant s'appelle-t-il *Le Borgne*, *Gaucher*, *Têtu*, *Groſſe-teſte*, *&c* ? auſſi-tôt vous le voyez transformé en *Strabo*, en *Scævola*, en *Cephalus*, en *Capito*, &c. autant par honte pour un nom de famille que par amour pour l'Antiquité. Ne croyons pourtant pas que tous nos Modernes ſe ſoient laiſſez aller à un ſemblable caprice. Nous en avons connu de noſtre temps, à qui le bon goût & la droite raiſon ont fait retenir les ſurnoms de *le Boſſu*, de *le Camus*, de *Fronteau*, de *Teſtu*, *&c.* qu'ils avoient de leurs peres, quoi qu'ils ſçuſſent aſſez de Grec & de Latin pour y trouver des noms équivalens aux leurs.

2. Part. Ch. 7. Æmilius Juncus.

Enfin un Conſul Romain, ſans ſe ſoucier de ſçavoir ſi le jonc tient le dernier rang parmi les herbes & les plantes, n'a point porté d'autre ſurnom que celuy de *Juncus*, pour diſtinguer ſa famille d'avec les autres familles de la Maiſon des Emiliens. Dans ces derniers temps un grave Miniſtre, un Theologien Reformé, nonobſtant les maximes d'humilité & de détachement qu'il devoit avoir trouvées dans ſa Religion, ſemble avoir eu honte de porter le nom de Du Jonc, qu'il avoit reçu de ſon pere avec les premieres teintures de la Foy Catholique. Lors qu'il ſe défit de ces impreſſions, il voulut auſſi changer de nom, & ſe garda bien de s'appeller *Juncius*, de crainte de ſe faire reconnoître par ceux qui auroient ſçu un peu de Latin; mais il ſe donna celuy de *Junius*, qu'il ſçavoit eſtre celuy d'une ancienne famille Romaine. Il n'avoit pourtant pas entierement oublié ſon nom, lors qu'il publia ſon prétendu Curopalate, dont il ne ſçavoit pas même le nom, ſous le maſque d'*Agmonius*, qui ne veut dire autre choſe que du jonc en langue Hebraïque.

ou Du Jon.

Georg. Codin.

On ne doit pas au reſte attribuer à aucune défenſe qu'il y eût à Rome de changer

changer de nom cette attache ſcrupuleuſe que les anciens Romains témoignoient pour conſerver leurs noms de famille, tels qu'ils fuſſent. Il eſtoit libre à chaque particulier d'en uſer comme il luy plaiſoit. Mais ils ne croyoient pas que l'uſage de cette liberté pût ſe trouver ſans ingratitude envers leurs peres, ou du moins ſans quelque indifference vicieuſe pour le nom & la gloire de leur famille. C'eſt ce qui paroît principalement par la fermeté que témoigna Ciceron pour retenir ſon nom, lors qu'il fut ſollicité de le changer. Plutarque témoigne que ce fut dans le temps de ſon élevation aux Charges de la Republique, que ſes amis luy firent inſtance ſur ce point, ne jugeant pas que ſon nom, qui ne marquoit qu'une eſpece de legume, fût capable de répondre aux honneurs qu'il avoit à ſoûtenir. Il ajoûte que Ciceron leur répondit d'une maniere fort éloignée de leur penſée, & que par un mouvement de préſomption, qui convenoit aſſez à un jeune ambitieux de ſa ſorte, il leur promit de rendre ce nom de Ciceron, qui leur paroiſſoit ſi bas & ſi obſcur, plus relevé & plus éclatant que *celuy des Scaures, des Catules*, &c. 2. Part. Ch. 7.

2. Part. Ch. 7.

Il y avoit ſans doute plus de modeſtie dans la conduite d'un de nos Auteurs du ſiecle paſſé, qui s'étoit rendu d'ailleurs aſſez conforme à l'eſprit des Anciens, tant pour le bon goût des choſes, que pour la probité des mœurs. Cet Auteur eſtoit le celebre Denys Boutillier, grand deſtructeur des chimeres & des erreurs populaires, & l'un des principaux ornemens des Cours ſouveraines. Il s'étoit trouvé engagé d'écrire ſur le privilege prétendu de la Fierte de S. Romain contre le Chapitre de Roüen. Mais le défenſeur du Chapitre ayant eu l'indiſcretion de le joüer, ou de luy inſulter ſur ſon nom de Boutillier, il ſe contenta de répondre à cet Adverſaire „ en ces termes : Si mon nom luy dé-

Loiſel. Dial. des Avoc. pag. 590.

„ plaît, dit-il, je n'ay pas déliberé de „ le changer à ſa fantaiſie, l'ayant reçu „ de mes Predeceſſeurs, auſquels je ne „ voudrois pas faire cette injure. Je di„ rai ſeulement qu'il a eſté celebré en „ ceRoyaume par pluſieurs grands Per„ ſonnages qui l'ont porté depuis plus „ de deux ſiecles.

CHAPITRE VIII.

7. Motif. *Le deſſein de ſonder les eſprits ſur quelque choſe qui pourroit paroître nouveau, ou dont le ſuccés ſeroit incertain.*

CEux qui connoiſſent le caractere de la Défiance, peuvent entrer tout d'un coup dans la penſée que j'ay euë en déſignant ce ſeptiéme Motif de ſupprimer ou de déguiſer ſon nom par le deſſein de ſonder les eſprits ſur ce qui pourroit paroître nouveau dans un Ecrit qu'on rend public, ou qui pourroit eſtre ſuivi d'un ſuccés douteux. On peut dire que c'eſt une Défiance dont les regards ſont doubles. Elle ne ſe contente pas de s'arrêter ſur la capacité & les forces d'un Auteur, elle regarde encore les diſpoſitions fâcheuſes ou favorables d'un Lecteur.

Un Auteur qui ſe défie de ſes propres forces, ſans ſonger aux diſpoſitions d'un Lecteur, n'a de la hardieſſe que juſqu'à un certain degré. Il faut qu'il en ait pour ſe reſoudre au milieu de ſes apprehenſions, à expoſer ſon Ou-

2. Part. Ch. 8.

vrage au jugement public, mais il n'en a point assez pour vouloir courir en personne le même hazard que celuy qu'il fait tenter à son livre. Celuy qui ne se défie que de la disposition des Lecteurs, n'a point lieu d'un autre côté d'esperer grand secours de sa présomption. Toute la connoissance qu'il peut avoir de sa propre suffisance n'est point capable de luy tenir lieu de caution en cette rencontre.

C'est pourquoy de quelque côté que se tourne cette defiance, elle peut être considerée comme un trait de sageſſe, lors qu'elle porte un Auteur à se mettre dans la précaution de retirer de son livre son nom & les autres marques qui pourroient servir à caracteriser sa personne.

Il y a deux manieres de se dérober au Public dans le motif de sonder les esprits des autres, & de laisser aller ses écrits au jour sans s'y exposer soy-même. La premiere, est celle de considerer son propre Ouvrage comme celuy d'un étranger qui nous seroit inconnu, de se mesler sous le masque dans la foule des censeurs pour contrefaire l'indifferent, & de se mettre en devoir de se juger soy-même avec une

liberté qui ne ſoit point geſnée ni ſuſpecte d'affectation. 2. Part. Ch. 8.

L'autre eſt celle de ne ſe point montrer ſous quelque apparence que ce ſoit mais de ſe tenir caché, pour ainſi dire, derriere ſon Ouvrage, afin d'eſtre toujours en état d'écouter les jugemens differens que l'on en pourroit porter.

On peut dire que c'eſt ſelon la premiere de ces maximes que Saint Gregoire de Nazianze ſe mit autrefois au nombre des Auteurs inconnus. Aprés avoir compoſé ſon Livre de la Foy, il témoigna eſtre en peine de ſçavoir les jugemens qu'on en devoit faire. Mais il s'imagina qu'il s'en feroit peu de ſinceres, ſur tout parmi les ennemis de la Foy qu'il combattoit, & parmi ſes amis particuliers, à qui ſes intereſts pourroient eſtre plus ſenſibles que ceux de l'Egliſe & du Public, s'il laiſſoit ſon nom à la teſte de ſon Ouvrage. Afin de laiſſer une liberté entiere aux uns & aux autres, & de ne donner aucun lieu à leurs préventions, il jugea à propos de ſe dépoüiller d'abord de la proprieté de ſon Livre, & de l'envoyer à un de ſes amis, à qui ſeul il devoit confier le ſecret de cette affaire, pour le publier ſans faire connoiſtre le Præf. ad lib. de Fid.

2. Part. Ch. 8.

nom de l'Auteur. Il le chargea en particulier de le faire lire à des perſonnes éclairées & prudentes, parce qu'eſtimant le jugement de ces perſonnes infiniment plus que celuy des autres, il eſtoit d'autant plus important de leur dérober la connoiſſance de l'Auteur que le jugement qu'il en attendoit devoit eſtre plus libre & plus deſintereſſé. Vous comprenez aiſément que cet expedient ne pouvoit manquer de réüſſir à S. Gregoire, & qu'il luy donna les moyens d'affecter autant d'indifference & d'éloignement qu'il voulut pour recueillir les jugemens qu'il pouvoit ſouhaiter.

La ſeconde maniere de ſonder les eſprits ſans ſe faire connoiſtre, ne peut eſtre mieux repreſentée que par l'exemple du celebre Apellés, qui ne voulut point d'autre maſque ni d'autre voile pour ſe couvrir que ſon Ouvrage même, & qui ſe cacha derriere ſon tableau pour entendre de prés les ſentimens divers de ceux qui viendroient l'examiner ſans eſtre obligé de paroiſtre.

Cet exemple plut ſi fort au P. Scheiner Jeſuite & Mathematicien d'Allemagne, qu'il en voulut faire le titre d'un Livre qu'il publia à Auſbourg l'an

1612. sous le nom d'*Apelles post tabulam.* Son dessein estoit d'exposer au jour une découverte qu'il avoit nouvellement faite des taches du soleil, & de quelques astres nouveaux, ou plûtôt de petites Lunes à Ingolstad l'an 1611. Comme il doutoit du succés de la chose, ou du moins de la maniere dont elle pourroit estre receuë, à cause que la nouveauté semble avoir toujours quelque chose de choquant & d'odieux, il eut la précaution de se cacher pour sonder les esprits avec plus de seureté, & recueillir les jugemens qu'on en feroit en toute liberté. Il ne voulut point imiter Apelles à demi : ayant entendu les jugemens que plusieurs Ignorans & quelques Sçavans porterent de son Ouvrage, il ne daigna point se remuer pour les premiers, mais il voulut bien se découvrir pour satisfaire les derniers, & sur tout pour répondre à Galilée avec lequel il fallut disputer de l'honneur de l'invention touchant les taches du soleil & les Satelites de Jupiter. 2. Part. Ch. 8.

Au reste, on ne peut nier que le motif de se cacher pour sonder la pensée de ceux dont on recherche les sentimens, ne soit l'un des plus honnestes

2 Part. Ch. 8. & des plus loüables de ceux qui peuvent mouvoir un Auteur Anonyme ou Pſeudonyme. L'experience a dû nous perſuader qu'il n'eſt quelquefois rien de plus préjudiciable à un livre que le nom de ſon Auteur, ou ce qui peut ſervir à le faire reconnoiſtre.

L'on ſçait qu'il n'y a gueres de préjugé qui ſoit plus fort ſur noſtre eſprit que celuy qui nous eſt venu de la bonne ou de la mauvaiſe reputation d'un Auteur quand il s'agit de lire ſon Ouvrage. On a beau nous prêcher le dégagement, la liberté, l'indifference. On a beau blâmer l'acceptation des perſonnes, & la ſoumiſſion aveugle à l'autorité. Le préjugé que nous avons par la connoiſſance de l'Auteur, qui nous eſt venuë d'ailleurs, fait un contrepoids à toutes ces conſiderations, & il nous entraîne ordinairement contre tous les efforts de noſtre propre raiſon. Il ſemble donc qu'il n'y ait pas de moyen plus propre pour remedier à cet inconvenient, que de dérober au Lecteur la connoiſſance de la perſonne dont il doit voir l'Ouvrage, afin qu'il ne ſonge qu'à la verité ou à la ſolidité des choſes qui y ſont traittées. Ainſi l'on n'aura jamais lieu de trouver

à redire à la judicieuſe précaution des Auteurs qui ſuppriment ou déguiſent leur nom à la teſte de leurs Ouvrages lors qu'ils jugent que ſa connoiſſance eſt capable de nuire à la liberté des jugemens qu'on doit faire de leurs Ouvrages. 2. Part. Chp. 8.

CHAPITRE IX.

8. Motif. *La Modeſtie dans ceux qui ne cherchent pas à paroiſtre par leurs Livres, qui ſe ſoucient peu de la gloire imaginaire qu'on peut acquerir par la plume, & qui negligent de recueillir les fruits paſſagers de leurs travaux.*

LEs mouvemens que la veritable Modeſtie a coutume de produire dans l'eſprit des Auteurs, ne manquent gueres de les porter au mépris des flateries & de l'encens qui eſt recherché avec tant d'empreſſement & d'avidité par les idolâtres de la reputation. S'il n'y avoit eu d'Ecrivains modeſtes que ceux qui ont ſupprimé ou changé leurs noms en publiant leurs Ouvrages, nous ſerions obligez de reconnoître que la Modeſtie ſeroit l'une des quali-

2. Part. Ch. 9. tez les plus rares de celles qui peuvent se rencontrer dans les Ecrivains. Il faut pour l'honneur de la profession des Auteurs reconnoître que la déclaration ingenuë de son nom à la teste d'un livre n'est pas toujours un obstacle à cette belle vertu. On peut dire même qu'il se trouve quelquefois plus de veritable Modestie dans un Auteur qui n'auroit point la présomption de croire que la gloire viendroit le chercher au seul bruit de son nom, que dans celuy qui feroit semblant d'apprehender un pareil inconvenient s'il déclaroit son nom.

Il y a pourtant cette difference entre deux Auteurs dont l'un exprime & l'autre supprime son nom; que le premier ne peut échaper à la gloire qu'il prétendroit fuïr, parce qu'elle s'attache à son nom; au lieu que l'autre trouve toujours moyen de se sauver à la faveur de son obscurité, & qu'il peut faire tomber cette gloire à terre, ou du moins la détourner de luy tant qu'il demeure inconnu, & qu'il ne luy donne point de prise.

Mais pour ne vous entretenir que de ceux de la derniere espece, il faut vous faire remarquer que cette Modestie qui

les porte à se cacher par la suppression ou le déguisement de leur nom peut estre considerée de deux manieres selon la diversité des vûës ou de la fin que les particuliers ont coutume de se proposer dans ce Motif. On peut la considerer comme une vertu Chrétienne, ou simplement comme une vertu Morale & purement humaine. J'appelle Modestie humaine & morale cette vertu que nous considerons comme une espece de moderation pour les sentimens de l'esprit, comme il y a une autre moderation qui regarde la direction des sens du corps, & comme une qualité qui tient une espece de milieu entre l'Ambition & la mauvaise Honte que les Grecs appelloient *Dysopie*. 2. Part. Ch. 9.

La Modestie Chrétienne est une vertu qu'il est assez difficile de separer d'une autre vertu que nous qualifions du nom d'*Humilité*. L'on peut dire qu'elle a les mêmes extremitez à fuïr qui sont l'orgueil & la bassesse; elle a la même affectation à craindre, & la même profanation à éviter. Elle doit estre ménagée à peu prés de la même maniere, & dispensée avec la même discretion, & pour me servir des termes de l'Ecriture, par le même nombre, au même

2. Part. Ch. 9. poids, & sur la même mesure. S'il y avoit quelque difference à mettre, je crois qu'on pourroit la faire consister en ce que l'Humilité établit ordinairement son siege dans le cœur de l'homme, selon les maximes de nos Maîtres en spiritualité ; au lieu que la Modestie dont il est question, semble resider principalement dans l'esprit. Mais je trouve même par cet endroit que cette Modestie rentre dans la même notion de l'Humilité, puis qu'elle n'est autre chose que cette *Pauvreté d'esprit* tant vantée, & tant recommandée dans nostre Religion; à laquelle il a plû à JESUS-CHRIST d'assigner les premiers rangs de la Beatitude.

On peut assurer même que cette Modestie ou Pauvreté d'esprit libre & volontaire merite d'autant mieux la qualité d'humilité, qu'elle semble estre encore plus contraire que l'humilité simple du cœur à l'orgueil, dont la tyrannie s'exerce particulierement dans l'esprit comme dans le poste le plus commode & dans le centre naturel de sa domination. C'est une humilité qui doit estre d'autant plus grande qu'elle se forme dans la partie la plus éminente de l'ame.

Voila peut-eſtre l'idée la plus avantageuſe que l'on puiſſe ſe former de la Modeſtie, lors qu'elle eſt veritable & Chrétienne dans ceux qui ne cherchent point à paroître par leurs livres, qui mépriſent ſincerement la gloire imaginaire que la plume peut produire, & qui negligent ſerieuſement de recueillir les fruits paſſagers & periſſables de leurs travaux. C'eſt de cette Modeſtie & de cette humilité qu'on a pretendu loüer Moyſe & la pluſpart des autres Ecrivains ſacrez tant de l'ancien que du nouveau Teſtament, qui ſe ſont rendus Anonymes, afin de laiſſer à Dieu toute la gloire de leur travail. 2. Part. Ch. 9.

Il faut avoüer que les exemples de cette conduite ſont devenus aſſez rares depuis la mort de S. Jean l'Evangeliſte; & quoy qu'on puiſſe attribuer cette rareté à diverſes autres occaſions que les Auteurs Eccleſiaſtiques ont euës de faire uſage de leur Modeſtie & de leur humilité, il eſt vraiſemblable qu'ils auroient plus volontiers & plus ſouvent pris le parti de ſupprimer leurs noms, comme un des moyens de pratiquer cette vertu en écrivant, s'ils n'avoient eu lieu d'apprehender que les Heretiques n'abuſſaſſent de leur

exemple, comme il eſt arrivé à ceux
2. Part. Ch. 9. qui ont mis cet artifice en uſage pour ſurprendre les Fidelles.

De tous les exemples que l'on en pourroit produire je n'en connois pas de plus éclatant que celuy de l'Auteur Anonyme des quatre Livres admirables de l'Imitation de Jeſus Chriſt. On peut dire que la modeſtie & l'humilité de ce fameux inconnu ont triomphé juſqu'à preſent de tous les vains efforts que nos Critiques ont faits pour tâcher de le découvrir. Cette affaire merite d'eſtre miſe au rang des plus petits ſujets qui ont allumé les plus grandes guerres. Celle que les Benedictins & les Chanoines Reguliers ſe ſont déclarée à cette occaſion eſt une des plus longues & des plus memorables qu'on ait encore vûës dans la Republique des Lettres. Il n'y a pas d'apparence qu'elle finiſſe ſitoſt ; & quoy que la ſituation des eſprits de part & d'autre paroiſſe aſſez tranquille, il eſt viſible que ce calme eſt plûtôt l'effet d'une ſimple treve que le fruit d'une bonne paix.

Je ne fais point difficulté de rapporter au motif de cette modeſtie Chrétienne la conduite de tous les Ecrivains

qui se sont cachez lors qu'il a esté question de publier leurs Ouvrages, pourveu que d'un costé il n'y ait eu ni temerité ni présomption dans l'épreuve qu'ils ont voulu faire de leurs forces & de leurs talens ; & que de l'autre ils n'ayent traité que des sujets necessaires ou utiles pour l'instruction du Public ou des Particuliers. Je mets en ce rang tous les Ouvrages generalement qui tendent à conserver ou à exciter la charité & toutes les vertus avec leurs dépendances, tels que sont les Ouvrages que nous appellons *Paranetiques*, concernant les Exhortations ou Instructions à la fuite du mal & à la pratique du bien ; *Ascetiques* ou livres spirituels pour les exercices de pieté ; *Mystiques*, ou Livres de Meditations & de Prieres. Je mettrois aussi dans le même rang tous les écrits Anonymes faits pour l'explication, l'éclaircissement ou la défense des Veritez Theologiques, si nous ne sçavions que la crainte & d'autres passions ont souvent pris le masque de cette Modestie pour remuer les plumes. Part. 2. Ch. 9.

Mais il faut avoüer qu'il n'est pas aussi facile de découvrir la Modestie des Pseudonymes que celle des Anonymes. Ceux-

2. Part. Ch. 9. cy ne se montrent au Public en aucune maniere que ce soit : de sorte que s'ils réüssissent à demeurer parfaitement inconnus, comme on le doit supposer, ils rendent inutiles les éloges & la reconnoissance de ceux qui profitent de leurs livres. C'est en quoy ils font éclater leur Modestie, tandis qu'ils ont soin de cacher tout le reste. Ceux-là se montrent au Public d'une maniere differente de celle qui leur est naturelle ; en quoy l'on ne peut pas dire que consiste la Modestie, à moins qu'on ne veüille la confondre avec le déguisement & la supercherie. S'il est glorieux parmi les hommes d'avoir quelque nom dans le monde, celuy qui mépriſe cette espece de gloire, semble estre l'homme qui ne veut point porter de nom, plutôt que l'homme qui s'en donne un faux : parce que ce dernier n'évite pas la gloire qui s'attache à ce faux nom, lors qu'elle y est attirée par le merite de son ouvrage.

Il en faut excepter neanmoins les noms qui semblent n'estre faits que pour l'humiliation & le mépris. Rien n'est plus propre à conserver la Modestie que ces sortes de noms, parce qu'il n'est rien dont la veritable Modestie s'accommode mieux que l'humiliation

& le mépris : & l'on peut dire que l'humiliation dans ce cas-là eſt au Pſeudonyme ce que l'obſcurité eſt à l'Anonyme ; n'étant pas beaucoup plus avantageux à un homme d'eſtre mal connu, que de n'eſtre point du tout connu. J'appelle des noms faits pour l'humiliation & le mépris ceux qui pourroient eſtre de la nature de celuy d'*Idiota*, qui a ſervi long-temps à cacher Raimond Jordani ; & de *Dacrianus* ou de *Pleureur* emprunté par Louis de Blois, dit Bloſius. On ne fera point difficulté de rapporter l'invention de ces noms à la Modeſtie ou à l'humilité ingenieuſe de ces deux celebres Abbez, lors qu'on fera reflexion ſur la pieté qui a paru dans leurs actions, & qui éclate encore dans leurs Ouvrages. 2. Part. Ch. 9.

C'eſt un uſage qui n'eſtoit point inconnu aux Chretiens de l'Aſie & de la Grece du moyen âge, comme il paroît par le nom d'*Hamartole*, ou Pecheur, qui n'eſt autre que George Syncelle, de qui nous avons la Chronique, & par celuy de *Tapinus*, & en Latin de *Minimus*, qui ſert à déguiſer ſaint Jean Damaſcene, ſi toutefois l'on peut dire que nos Critiques ne ſe trompent pas, quand ſoûtiennent que c'eſt le nom

Le nom de Tapinus a eſté pris auſſi par un Patriarche de CP. nommé Jean.

1. Part. Ch. 9. Labb. Nova Bibl. MSS. pag 388. & 387.

ordinaire que ce Saint prenoit, lorſque ſa modeſtie l'empêchoit de vouloir paroître Auteur de quelque nouvel Ouvrage.

Le nombre des modeſtes Pſeudonymes ſeroit trop petit, s'il falloit le réduire aux Auteurs qui ſe ſont déguiſez ſeulement ſous des noms d'humiliation. Avoüons qu'il s'eſt trouvé beaucoup d'autres Ecrivains encore, qui n'ayant pour but que la gloire de Dieu & l'utilité de ſon Egliſe, ont eſté portez à écrire par le motif d'une veritable Modeſtie, ſur tout lors qu'ils ne ſe ſont point donné des noms de trop grande confiance, ou de trop bonne opinion comme pourroient eſtre ceux de *Verus*, de *Sincerus*, d'*Optatus Ductor*, de *Firmianus*, de *Natanaël Nezeckius*, d'*Eubulus*, d'*Evangelus*, de *Fulgentius*, de *Flore de ſainte Foy*, d'*Eugenius*, d'*Euſebius*, d'*Athanaſius Vincentius*, & de divers autres qui ſemblent renfermer l'idée de quelques ſentimens un peu trop avantageux, que les Pſeudonymes auroient voulu témoigner pour eux-mêmes en ſe cachant. Mais il y a d'autres noms qui ne détruiſent point la Modeſtie de ces ſortes d'Auteurs, quoy qu'ils n'ayent rien d'humiliant. Je ſuis

perſuadé que les noms qui ne marquent autre choſe que l'amour de la retraite, de la vertu, de la paix, de la verité, &c. n'ont point fait d'obſtacle à la Modeſtie dans ceux qui les ont employez, quoique l'abus que pluſieurs ont fait des noms de *Philarete* & de *Philalethe* ſemble les avoir rendus autant ſuſpects de préſomption par raport à la vertu & à la verité, que l'eſt devenu celuy de *Philoſophe* par rapport à la ſageſſe, nonobſtant la Modeſtie de ceux qui l'avoient pris d'abord au lieu de celui de *Sophus*, aprés qu'il fut devenu ſuſpect de vanité. 2. Part Ch. 9.

En un mot je croy que la Modeſtie chretienne n'a eu rien à ſouffrir ſous la pluſpart des noms que nous conſiderons comme ſimplement *Appellatifs*, lors qu'on n'y remarque rien de contraire à la verité; ni par conſequent ſous ceux qui paroiſſent conformes à la profeſſion d'un Chretien & au caractere du Chriſtianiſme, tels que pourroient eſtre un *Simplicius*, un *Peregrinus*, un *Anaſtaſius*, un *Renatus Chriſtianus*, un *Philadelphe*, un *Philereme*, un *Eremicola*, un *Thanatophraſte*, un *Chriſtodule*, & même un *Theophile*, ſi ſon Ouvrage traite de l'Amour de Dieu; & un *Timothée*,

2. Part. Ch 9. s'il parle de la crainte de Dieu, ou s'il travaille visiblement pour l'honneur de Dieu.

Car on peut dire que c'est principalement par cette consideration qu'un celebre Auteur Ecclesiastique du cinquiéme siecle a persuadé au Public, & en particulier à un Evêque de France nommé Salonius, qu'il n'avoit esté porté à prendre le nom de *Timothée*, que par un motif de Modestie chretienne. Cet Auteur, qui est connu dans toute l'Eglise sous le nom de Salvien de Marseille, ayant esté découvert & reconnu par Salonius, qui avoit esté autrefois son disciple, pour le veritable Auteur des quatre livres qui couroient le monde sous le titre de *Timothei libri quatuor ad Ecclesiam Catholicam toto orbe diffusam, &c.* & qui taxoient principalement l'avarice des Ecclesiastiques de son temps, se trouva obligé de répondre de sa dissimulation à ce Prelat, & de remedier à quelques scrupules que cette conduite luy avoit fait naître dans l'esprit.

Salonius luy avoit demandé l'explication & le sujet du nom de Timothée, en luy faisant connoître que s'il n'en rendoit conte au Public, l'Ouvrage se-

roit mis au nombre des Apocryphes, & l'Auteur au nombre des Impoſteurs, pour avoir ſuppoſé fauſſement un Ouvrage à un ancien Ecrivain du nom de Timothée. Salvien luy répondit qu'il n'avoit rien à craindre par cet endroit, ni pour l'ouvrage, ni pour la perſonne du nouvel Auteur qui avoit pris le maſque de Timothée. Qu'il ſeroit aiſé de juger par la nouveauté de la matiere & par d'autres caracteres de l'Ouvrage, qu'il ne pouvoit regarder que les affaires du temps preſent (c'eſt à dire l'état de l'Egliſe du cinquiéme ſiecle) & qu'ainſi on ne pouvoit ſoupçonner l'Auteur de l'Ouvrage d'avoir eu intention de l'attribuer à un ancien Ecrivain, ſans l'accuſer en même temps d'avoir perdu le jugement. Il ajoûte que l'Ouvrage ne pourroit encourir la diſgrace des Apocryphes que dans la ſuppoſition que ſon Auteur auroit voulu impoſer à l'Apôtre Timothée : mais que ſi on luy fait juſtice, on reconnoîtra qu'il a eſté tres-éloigné de cette penſée, & qu'il n'y a rien dans tout cet Ouvrage qu'on puiſſe raiſonnablement ſoupçonner d'avoir eſté imputé à cet Apôtre. 2. Part. Ch. 9.

Il eſt bon neanmoins de remarquer en paſſant, que Salvien a répondu en

2. Part. Ch. 9. cette occaſion un peu trop affirmativement en faveur de la juſtice qu'il eſperoit de la Poſterité pour ce point, & qu'il paroît avoir eu un peu trop bonne opinion du diſcernement de ſes Lecteurs, parce que malgré la juſteſſe de ſon raiſonnement on n'a point laiſſé dans la ſuite des temps d'attribuer ſon ouvrage à Timothée Evêque d'Epheſe, diſciple & cooperateur de ſaint Paul dans le miniſtere de l'Evangile. Mais il n'eſt pas juſte de rendre Salvien reſponſable de la bêtiſe d'autruy.

Geſner. Sixt. Sen. Poſſev.

S'il a réüſſi à faire voir qu'il n'y avoit point d'impoſture dans la ſuppoſition du nom de Timothée, il n'a pas moins bien raiſonné ſur l'inutilité des queſtions que Salonius luy faiſoit touchant ce nom; parce, dit-il, qu'en matiere de livres on doit moins s'intereſſer au nom de ſon Auteur, qu'au ſujet qu'on y traite, & d'où dépend tout le fruit qu'on en doit tirer. Mais ce raiſonnement ne l'a point empêché de ſatisfaire d'ailleurs la complaiſance qu'il avoit pour Salonius, qu'il conſideroit comme ſon fils parce qu'il avoit eſté ſon Maître, & comme ſon Pere parce qu'il luy eſtoit inferieur depuis que ce diſciple eſtoit devenu Evêque. Il voulut

donc répondre à deux questions qu'il luy avoit faites, 1. pourquoy il s'étoit donné un nom étranger, 2. pourquoy il avoit choisi celuy de Timothée plutôt qu'aucun autre. 2. Par. Ch. 9.

Il dit pour répondre au premier point, que sa vuë avoit esté premierement d'obéïr à Dieu, qui nous ordonne d'éviter la fumée de cette gloire vaine & perissable, qui vient de la terre, afin de ne point perdre les fruits de la gloire celeste; & de ne pas briguer sottement auprés des hommes ce que nous devons uniquement attendre de Dieu. Dans la relation qui doit se trouver entre un Auteur & ses Lecteurs, il semble qu'il veüille bien comparer celuy-là à la main droite, & ceux-cy à la gauche, afin d'insinuer que les livres estant les largesses & les veritables aumônes de l'esprit, c'est à leurs Auteurs que Jesus-Christ s'adresse, lors qu'il dit: *Que vôtre main gauche ne sçache point ce que fait vôtre main droite, afin que vôtre aumône se fasse en secret: & vôtre Pere, qui voit ce qui se passe en secret, vous en rendra luy-même la recompense.*

Cette consideration seule estoit plus que suffisante pour porter l'Auteur à se cacher, en supprimant son nom. Il

2. Part. Ch. 9. avoüë neanmoins que la raiſon principale de cette conduite venoit du ſouverain mépris qu'il faiſoit de ſa propre perſonne, & de la perſuaſion ſincere qu'il avoit d'eſtre le dernier des hommes, & qui plus eſt, un homme de neant, non point par un ſentiment d'humilité, mais par l'évidence de la verité. C'eſt pourquoy voulant paſſer dans l'eſprit des autres pour tel qu'il ſe connoiſſoit en luy-même, il s'eſtoit abſtenu de mettre le nom d'une perſonne qu'il voyoit ſi mépriſable, à la teſte d'un Ouvrage fait pour la gloire de Dieu, de peur que ſa baſſeſſe & ſon neant ne diminuaſſent quelque choſe de l'autorité d'un Ecrit, qui contenoit d'ailleurs une doctrine fort ſaine & fort utile, ſelon la perverſité de ce temps-là, où il remarque que l'on eſtoit malheureuſement accoutumé à ne peſer les paroles & les écrits qu'au poids de la perſonne qui en eſtoit l'Auteur. Il parle ſi mal du goût de ſon ſiecle, qu'au lieu de reconnoître ſimplement qu'il eſtoit corrompu & gâté, il ſe trouve tenté de n'en point reconnoître du tout, en ce que l'on ſe ſoucioit moins alors de ce qu'on liſoit dans les livres, que de celuy qui les faiſoit lire, & qu'on

s'arrêtoit

s'arrêtoit moins à ſes diſcours qu'à ſa perſonne. Il eſtoit donc queſtion, dit-il, d'ôter au Lecteur la connoiſſance de cet Auteur, pour ne point détourner ſon attention de deſſus les choſes dont il ſouhaitoit de l'inſtruire, & pour ne point laiſſer avilir le prix de ſon ouvrage par le peu de conſideration que meritoit ſon Auteur. C'eſt la raiſon qu'il donne à Salonius de la ſuppreſſion & du déguiſement de ſon nom. 2. Part. Ch. 9.

Il répond enſuite à l'autre queſtion, de ſçavoir pourquoy il avoit pris le nom de Timothée plutôt qu'un autre. Il va recourir encore à la premiere de toutes les cauſes, & il remonte juſqu'à Dieu, comme il avoit fait pour répondre à la premiere queſtion. Comme c'eſt à la fuite de la vanité ou de la gloire humaine qu'il avoit voulu faire attribuer la ſuppreſſion de ſon veritable nom; c'eſt à la crainte d'offenſer Dieu qu'il ſouhaite qu'on attribuë la ſuppoſition de celuy de Timothée: parce, dit-il, qu'il avoit toujours eſté environné de diverſes apprehenſions en compoſant ſon ouvrage, pour ne rien écrire qui fût indigne de la matiere qu'il traitoit ou de la fin qu'il ſe propoſoit. Outre que la moindre ombre du menſonge

2. Part Ch. 9. luy ayant toujours fait peur, il auroit crû pecher contre la ſincerité, & contre la verité même, s'il avoit ſubſtitué à ſon vrai nom un autre nom qui ne luy eût pas eſté convenable, & que par conſequent il ſe ſeroit expoſé au danger de perdre les fruits de ſon travail. C'eſt ce qui arrive ſouvent aux Pſeudonymes, à qui le motif de la Modeſtie chretienne a ſçû inſpirer de ſe cacher à la maniere des Anonymes, mais qui pour vouloir paſſer outre ont tout gâté en ſe donnant de faux noms, & en alterant ainſi leur humilité par une apparence d'impoſture.

Salvien n'avoit, ce ſemble, rien à craindre de ce côté-là, puiſque le nom de Timothée, qu'il avoit mis à la teſte de ſon ouvrage, ne devoit marquer autre choſe qu'un homme qui avoit la crainte des jugemens de Dieu, qui eſt une diſpoſition dans laquelle tout homme, & particulierement un Chretien, ſe doit trouver à tous momens. Mais parce que le nom de *Timothée* ſignifie auſſi-bien *l'honneur de Dieu* que la *crainte de Dieu*, il ſe ſert encore de cet avantage, afin d'entrer en parallele avec ſaint Luc, ou (pour parler d'une maniere plus conforme à ſa modeſtie)

afin de suivre l'exemple de cet Evangeliste. Saint Luc n'a point fait difficulté de feindre un nom à la personne à qui il adresse son Evangile & ses Actes, & il l'appelle *Theophile*, voulant marquer qu'il écrivoit pour tout homme qui auroit l'amour de Dieu. Salvien détourne un peu cette pensée pour nous persuader que l'Evangeliste craignant qu'on ne s'imaginât qu'il auroit adressé ses deux ouvrages à un homme, les avoit adressé à l'Amour de Dieu même par un mouvement de reconnoissance, comme à celuy qui avoit remué sa langue & gouverné sa plume. Il veut qu'il en soit à peu prés de même du prétendu Timothée dont il est question. C'est, dit-il, l'*honneur de Dieu*, que cet Auteur s'est proposé dans ses écrits, comme Saint Luc s'est proposé l'*Amour de Dieu* dans les siens. On ne doit donc pas trouver mauvais qu'il feigne que c'est l'*Honneur de Dieu* même qui est l'Auteur de son ouvrage sous le nom de Timothée, de même que c'est à l'Amour de Dieu que Saint Luc adresse ses écrits sous celuy de Theophile. 2. Part. Ch. 9.

Voila, Monsieur, le raisonnement d'un Pere de l'Eglise qui faisoit honneur à son siecle & à son pays. On

2. Part Ch 6.

pourra juger par son exemple que la modestie n'est pas toujours incompatible avec la supposition des noms dans un Auteur déguisé. Je me suis contenté d'expliquer sa pensée sans m'assujettir à le suivre pas à pas. Mais le respect qui est dû à un Auteur de ce poids me porte à vous representer icy ses propres termes pour vous donner lieu de vous satisfaire par vous-même en le traduisant à la lettre.

Quæris à me, dit-il à Solonius, *cur libellis nuper à quodam hujus temporis homine ad Ecclesiam factis*, Timothei *nomen inscriptum sit? Addis præterea quod nisi rationem vocabuli evidenter expressero, dum nominatur Timothei, inter Apocripha sint fortasse reputandi. Ago gratias atque habeo, quod de me ita judicas, ut pertinere hoc æstimes ad fidei meæ curam, ne quid Ecclesiastici operis vacillare permittam; scilicet, ut res summæ salubritatis non sit minoris pretii per opinionis incertum. Sufficere itaque ad excludendam penitus Apocryphi stili suspicionem etiam hoc solum poterat, quod superius indicavi libros neotericæ disputationis esse, & à præsentis temporis homine divinarum rerum studio atque amore conscriptos. Carent enim*

Apocryphi ſuſpicione, qui agnoſcuntur Timothei Apoſtoli non fuiſſe. Sed requirèt forſitan aliquis, quis ille auctor ſit, ſi Apoſtolus non eſt? & utrum ſuum libellis ipſis, an alienum nomen inſcripſerit? Verum eſt, poteſt hoc quidem quæri. Et certe quæritur, ſi inquiſitio valet ad fructum aliquem pervenire. Cæterum ſi infructuoſa eſt, quid neceſſe eſt ut laboret curioſitas? in omni enim volumine profectus magis quæritur lectionis quam nomen Auctoris. Et ideo ſi profectus eſt in lectione, & habet quiſquis ille eſt quod poteſt inſtruere lecturos, quid ei cum vocabulo quod juvare non poteſt curioſos? ..... *Tria ſunt quæ in libellis iſtis de quibus loquimur quæri poſſunt. Cur is qui ſcripſit, ad Eccleſiam ſcripſerit; & utrum alieno nomine, & an ſuo? Si non ſuo, cur alieno? Et ſi alieno, cur Timothei potiſſimum nomen quod ſcriberetur elegerit?* Aprés avoir ſatisfait à la premiere de ces queſtions, il continuë en ces termes. *Nunc illud dicimus quod ſecundum eſt, ſcilicet, cur in titulo libellorum non ſit nomen Auctoris? Cujus rei licet una ſit cauſa maxima, multæ tamen, ut reor, eſſe potuerunt. Ac prima illa veniens à mandato Dei, quo præcipimur vitare omnibus modis terreſtris* 2. Part. Ch. 9.

2. Part. Ch. 9. *gloriæ vanitatem; ne, dum humanæ laudis inanem aurulam quærimus, præmium cæleſte perdamus. Ex quo etiam illud eſt quod & orari Deus & donari occulte jubens, vult nos fructum boni operis commendare ſecretò; quia nulla ſit major fidei devotio, quam quæ conſcientiam vitat hominum Deo teſte contenta.* Neſciat enim, *inquit Salvator*, manus tua ſiniſtra quid faciat dextera tua, & pater tuus qui videt in abſconſo reddet tibi. *Et ideo ſcriptori illi ad ſubtrahendum è titulo nomen ſuum atque celandum ſufficere hæc tantummodo cauſa potuit, ut quod in honorem Domini ſui fecerat, divinæ tamen conſcientiæ reſervaret & res commendabilior Deo fieret, quæ famam publicam devitaſſet.*

Sed tamen quod conſitendum eſt, præcipuum illud fuit, quia ſcriptor ille, ut legimus, humilis eſt in oculis ſuis, ac vilis ſibi, exiguum ſe penitus atque ultimum putans, & hoc quod majus eſt, mira fide, non officio humilitatis aſſumptæ, ſed judicii ſimplicis veritate. Unde eſt quod jure ſe etiam ab aliis talem habendum putans qualis à ſemetipſo haberetur, rectè libellis ſuis alienum nomen inſeruit; ſcilicet ne autoritatem ſalubribus ſcriptis perſonæ ſuæ parvitas dero-

garet. Omnia enim amodò dicta tanti æstimantur quantus est ipse qui dixit. Siquidem tam imbecilla sunt judicia hujus temporis ac pænè tam nulla, ut qui legunt, non tam considerent quid legant, quam cujus legant; nec tam dictionis vim atque virtutem quam dictatoris cogitent dignitatem. 2. Part. Ch 9.

Idcirco igitur scriptor ille abscondi & latitare omnibus modis voluit, ne scripta quæ in se habent plurimum salubritatis, minora forsitan fierent per nomen auctoris. Habet itaque quisquis ille est qui requirit cur alienum nomen adsumptum sit. Restat dicere, cur Timothei.

Quod ut dicamus, ad Auctorem denuò reversuri sumus. Is enim caussarum omnium caussa est, qui est: qui sicut humilitati præstitit ut alienum, sic timori atque cautelæ ut Timothei nomen scriberet. Pavidus quippe est & formidolosus, ac nonnunquam etiam levium mendaciorum fugax, atque in tantum peccare metuens ut interdum & non timenda formidet. Cum ergo subtrahere è titulo nomen suum & inserere vellet alienum, timuit in hac nominum commutatione mendacium, nequaquam scilicet admittendam putans etiam in officio sancti operis maculam falsitatis.

Part. 2. Ch. 9. *Positus itaque in hoc ambiguæ opinionis incerto optimum fore credidit ut beati Evangelistæ sacratissimum sequeretur exemplum, qui in utroque divini operis exordio Theophili nomen inscribens, cum ad hominem scripsisse videatur, ad amorem Dei scripsit: hoc scilicet dignissimum esse judicans, ut ad ipsum affectum Dei scripta dirigeret, à quo ad scribendum impulsus esset. Hoc ergo etiam scriptor hic, de quo loquimur usus est argumento atque consilio. Conscius enim sibi sit se omnia in scriptis suis pro Dei honore, sicut illum pro Dei amore fecisse, qua ratione ille Theophili, hac etiam hic Timothei nomine scripsit. Nam sicut Theophili vocabulo amor, sic Timothei honor Divinitatis exprimitur. Itaque cum legis Timotheum ad Ecclesiam scripsisse, hoc intelligere debes pro Honore Dei ad Ecclesiam scriptum esse, imò potius ipsum Honorem Dei scripta misisse; quia rectè ipse scripsisse dicitur, per quem factum est ut scriberetur. Hac causa igitur in titulo libellorum Timothei nomen inscriptum est. Congruum siquidem scriptor ille existimavit, ut cum in honorem Dei libellos scriberet, ipsi Divinitatis Honori titulum consecraret.*

CHAPITRE X.

9. Motif. *La pieté de ceux qui veulent laiſſer des marques exterieures de leur changement de vie, ou de leur renoncement au monde.*

IL ſemble qu'entre la modeſtie Chrétienne dont je viens de vous entretenir, & la Pieté dont il s'agit, il n'y ait pas d'autre difference que celle du genre à l'eſpece, ſur tout lors qu'on la conſidere telle qu'elle a eſté repreſentée dans la conduite de Salvien.

La Modeſtie ſe contente ſouvent de déterminer les Auteurs à ſe cacher ſimplement : mais lors qu'elle les porte à ſe cacher pour l'amour de Dieu, afin de faire quelque choſe à ſa gloire, ou à l'avantage de ſon Egliſe, il me ſemble qu'on peut alors prendre cela pour un motif de Pieté ou de Religion.

En ce cas-là nous pouvons accorder que la Pieté rentre dans la notion generale de la charité, & reconnoître avec quelques pieux Pſeudonymes qu'on peut ſe déguiſer par charité, afin de ſervir les Fidelles avec plus de facilité ou

2, Part. Ch. 10. de ſcureté ſelon la diverſité des occaſions.

Mais lors qu'on ne prend ce parti que pour cacher la main qui veut diſtribuer des largeſſes ſpirituelles, le motif de la Pieté, dont on ſe ſent animé, ne doit plus eſtre diſtingué de celuy de la Modeſtie Chrétienne. Si c'eſt uniquement pour empêcher que la connoiſſance de la perſonne ne forme quelque préjugé contre l'ouvrage, & que cette prévention ne faſſe perdre le fruit qu'on en eſpere, on peut rapporter ce motif à celuy de la Prudence, ou à celuy de la Crainte dont il a eſté parlé ailleurs.

Il y a une autre eſpece de Pieté que nous avons coutume d'appeller Devotion, dont on ne peut pas douter que les mouvemens n'ayent ſouvent fait changer de nom aux gens de Lettres. C'eſt ce qui eſt arrivé particulierement à ceux qui eſtant déja dans un âge avancé lors qu'ils ont receu le Baptême ou la Confirmation, ont pris cette occaſion pour quitter leur nom, & pour en prendre de plus conformes à la Religion. C'eſt auſſi ce qui arrive encore tous les jours à la Profeſſion de la Vie Religieuſe dans une grande

partie des Monaſteres de l'un & l'autre ſexe. C'eſt ce qui arrivoit autrefois dans l'Egliſe à pluſieurs de ceux que l'on élevoit à l'Epiſcopat, & qui ſemble eſtre réduit préſentement à la pratique qui s'obſerve au ſujet des Souverains Pontifes à Rome. 2. Part. Ch. 10.

Quoy que la plûpart de ces perſonnes ſemblent avoir eu intention dans ces changemens de noms, de donner des marques exterieures du changement de leur interieur ou de leur renoncement au monde, il n'eſt pas raiſonnable d'attribuer cette conduite à aucun déguiſement, puis qu'il n'eſt point queſtion de diſſimulation en ces occaſions.

D'ailleurs il eſt vray de dire que le Motif de Pieté qui porte les perſonnes à changer de nom dans les cas que l'on vient de marquer, ne regarde pas plus les Auteurs ou les Ecrivains que les autres, & que le nombre de ces derniers eſt incomparablement plus grand que celuy des premiers.

C'eſt une conſideration ſuffiſante, pour ne me point étendre davantage ſur ce ſujet; quoy que Monſieur Naudé ait prétendu que tous ces noms de Religion ſoient autant de maſques, &

2. Part. Ch 10. les Religieux qui écrivent sous d'autres noms que ceux de leur famille, autant d'Auteurs déguisez, en leur attribuant sans discernement le mot de Seneque, *Personam malunt quam faciem.* C'est un sentiment qu'on peut mettre au nombre de ses Paradoxes.

Masc. p. 90. 91. &c.

CHAPITRE XI.

10. Motif. *La Fourbe & l'Imposture pour seduire les simples qui ne peuvent juger du fonds que par la surface, & pour abuser de la bonne foy des autres.*

IL y a peu d'Auteurs Pseudonymes qu'on ne puisse accuser de supposition & de fausseté; mais on ne peut pas dire de tous sans distinction qu'ils soient coupables de mensonge & que ils ayent esté animez de l'esprit de Fourbe & d'Imposture dans la supposition des noms qu'ils ont pris. C'est ce que je crois devoir avancer de tous ceux qui n'ont point eu dessein de seduire leurs Lecteurs, & qui n'ont point prétendu profiter de leur déguisement pour abuser de la bonne foy & des autres dispositions de ceux

qu'ils ont entrepris d'inſtruire. 2. Part. Ch. II.

Il n'y a donc gueres que l'intention de ces Auteurs qui puiſſe nous regler dans la diſtinction que nous devons faire des uns d'avec les autres. Ils ont l'exterieur aſſez ſemblable ; ce ſont à peu prés les mêmes manieres de ſe traveſtir, c'eſt le même tour de déguiſement, particulierement dans ceux qui, au lieu de feindre des noms chimeriques que perſonne ne puiſſe revendiquer, aiment mieux prendre des noms d'autruy, afin de ſe faire paſſer pour ceux même qui ont porté ces noms avec reputation. Mais leurs vûës ſont entierement oppoſées, & cette oppoſition vient de la difference de leur fin & de leur objet.

Ceux qui ſe ſervent des noms d'autruy pour impoſer au Public, & ſur tout pour debiter des opinions pernicieuſes & des diſcours empoiſonnez ſous les noms des perſonnes de merite & de credit ne reſſemblent point mal aux Eſprits des tenebres, aux aſſociez du Pere du menſonge, qui ſe traveſtiſſent quelquefois en Anges de lumiere, ou en Hommes de Pieté ou de ſçavoir, pour nous ſéduire. Mais ceux qui n'en

2. Part. Ch. 11. uſent de la ſorte que pour faire le bien que l'on pourroit eſperer de la part de ceux dont ils prennent le nom, peuvent eſtre comparez aux Eſprits de lumiere qui ſe transforment en hommes pour s'acquitter de leurs commiſſions celeſtes, & pour nous faire du bien en prenant desmeſures plus proportionnées à noſtre nature ou à noſtre portée.

Vous ne m'accuſerez pas, Monſieur, d'eſtre le premier qui ait conſideré les Anges traveſtis en hommes comme les modeles de nos Pſeudonymes, qui prenent la forme d'autruy dans de bonnes intentions. C'eſt une penſée qui eſt tombée dans l'eſprit de Salvien Prêtre de Marſeille il y a pluſieurs ſiecles. Cet Auteur pour ſe mettre à couvert du blâme d'avoir ſuppoſé un faux nom à l'un de ſes ouvrages, & pour montrer auſſi que ce n'eſt pas au nom d'un Auteur qu'il faut s'arreſter quand on lit ſon livre, allegue l'exemple de l'Ange Raphaël dont il eſt parlé dans le Livre de Tobie.

Cet Ange non content de s'eſtre donné une apparence humaine comme les autres Miniſtres du Seigneur, avoit encore pris un nom ſuppoſé non pas de

chimere & de fiction, mais celuy d'une perſonne connuë & eſtimée parmi ceux à qui il vouloit rendre ſervice ſous ce maſque. Tobie le pere eut la la curioſité de demander à l'Ange de *quelle famille il eſtoit, de quelle Tribu*, & par une ſuite ordinaire, quel eſtoit ſon nom ? Raphaël luy répondit : *Eſt-ce la famille du Mercenaire* (ou du Guide) *qui doit conduire voſtre Fils, ou le Mercenaire luy-même que vous cherchez* ? 2. Part. Ch. 11. *Genus quæris Mercenarii, an ipſum Mercenarium?*

Vous voyez déja, Monſieur, que cette belle réponſe peut ſervir d'exemple pour celles que les Pſeudonymes ſont quelquefois obligez de faire lors qu'on leur demande leur vray nom, comme ſi c'eſtoit de la connoiſſance de ce nom que dépendiſt le profit qu'on doit tirer de leurs Livres. *Mais*, continua Raphaël parlant à Tobie, *pour ne vous point donner d'inquietude, je vous dirai que je ſuis* Azarias *fils du grand Ananias. Ha!* luy répondit Tobie, *vous eſtes d'une race illuſtre, Mais je vous prie de ne vous point fâcher ſi j'ay deſiré de connoiſtre voſtre race.* Tob. 5.

Les Ecrivains qui entreprennent de nous inſtruire & de nous conduire à quelque connoiſſance utile & honnête,

2. Part. Ch. 11. peuvent passer pour les guides de nostre esprit dans les démarches qu'ils luy font faire, comme Raphaël l'estoit de la personne du jeune Tobie. Et ceux d'entre eux qui peuvent regler leurs intentions sur ce modele, ou qui peuvent entrer dans des vûës aussi loüables en se déguisant, ne tomberont pas dans le soupçon de la Fourberie ou de l'imposture. Le parallele que l'on peut faire de leur conduite avec celle de l'Ange, donnera encore plus d'évidence & plus de facilité à leur justification.

L'Ange Raphaël ayant pris veritablement la forme d'Azarias fils du grand Ananias, il pouvoit dire qu'il estoit cet *Azarias* en estant vrayment l'image; de même que nous voyons dans les Livres de l'ancien Testament que l'Ange de Dieu qui s'apparoissoit à Jacob, aux autres Patriarches & aux Personnes justes, prenoit luy-même le nom de Dieu, à cause qu'il representoit sa personne; & dans l'usage ordinaire de la vie que les statuës & les tableaux portent le nom des personnes qui y sont representées. Il en est à peu prés de même de nos Pseudonymes cachez sous les noms d'autruy, sur tout lors qu'ils representent fidellement dans

leurs écrits les sentimens & l'esprit de ceux dont ils prennent les noms. C'est ainsi que l'on peut sauver la reputation de Vigile de Tapse qui a pris le nom de *S. Athanase* pour écrire contre les ennemis de la Sainte Trinité ; & que les Catholiques abandonnent de bon cœur celle de Bullinger Ministre Zuinglien qui a pris le même nom de *S. Athanase* pour dresser un piege aux Fidelles de l'Eglise Romaine. C'est ainsi que nous excuserions Erasme d'avoir pris le masque de S. *Cyprien* pour traiter du double Martyre s'il ne s'estoit point démenti dans certaines circonstances qui ont blessé le vrayssemblable dans son écrit, faute de prendre garde aux lieux & aux temps : quoy qu'il soit toujours vray de dire que ces exemples sont d'une consequence dangereuse, sur tout dans les choses qui concernent la Religion ou l'interest public. Car lors qu'il ne s'agit que d'une affaire de particulier à particulier & d'une chose indifferente d'elle-même, il semble qu'on ne doive pas s'interesser avec tant de chaleur à poursuivre le crime d'imposture dans un Auteur qui n'auroit supposé son ouvrage à quelqu'Ancien ou à quelque homme d'autorité, que pour 2. Part. Ch. 17.

2. Part. Ch. 11. exercer ſon ſtile ou pour tâcher de l'imiter & de prendre ſon eſprit. C'eſt peut-eſtre le tour qu'on pourroit prendre pour excuſer Sigonius d'avoir ſuppoſé un de ſes Traitez à Ciceron.

On peut ajoûter de plus, que l'Ange Raphaël a parlé d'une maniere figurée, lors qu'il a dit qu'il eſtoit *Azarias fils du grand Ananias* : de ſorte que ces noms doivent eſtre pris plûtôt comme des ſignes qui expriment certains Myſteres, que ſelon leur ſignification propre dans laquelle ils ſemblent deſigner deux perſonnes d'une famille fort connuë dans leur nation. *Azarias* veut dire ſecours de Dieu : *Ananias*, ou plutoſt, ſelon le Texte original, *Hananeel* ſignifie, grace & don de Dieu. Ainſi l'Ange peut fort bien avoir voulu marquer ſimplement l'aſſiſtance Divine, comme un effet de la grace de Dieu. De même lors que les Auteurs qui ſe cachent prennent des noms étrangers qui ont eſté propres à des perſonnes celebres ou connuës d'ailleurs, cette liberté ne doit point paſſer pour une uſurpation frauduleuſe. Et quoique l'on ait vû des Timothées, des Irenées, des Theophiles, des Euſebes, &c. devenus celebre dans l'ancienne Egliſe, on peut

assurer neanmoins que les Ecrivains qui ont pris de semblables noms, sur tout dans ces derniers siecles, n'ont presque tous songé qu'au sens litteral de ces mots, pour marquer tantost la Crainte ou l'Honneur de Dieu, & tantost la Paix de l'Eglise & de l'Etat : quelquefois l'Amour de Dieu, & quelquefois la Pieté. 2. Part. Ch. 11.

Voila, ce me semble, ce qu'on peut alleguer de plus plausible pour excuser la dissimulation de ces Auteurs sur la droiture de leurs intentions. C'est aussi ce qui peut contribuer à la condamnation de ceux qui ont eu recours au même artifice avec des intentions opposées. Ces ouvriers du mensonge & de l'imposture trouvent pareillement leurs modeles & leurs guides parmi les Anges, mais les Anges reprouvez. *On ne doit pas s'étonner*, dit S. Paul, *si les faux Apôtres se transforment en Apôtres de* JESUS-CHRIST, *puisque Satan même se transforme en Ange de lumiere. Il n'est donc pas étrange que ses Ministres se transforment aussi en Ministres de la justice & de la verité* 2. ad Cor. c. 11 v. 13 14. 15.

Les grands noms des Patriarches & des Prophetes, ceux des Apôtres &

2. Part. Ch. 11. des Peres de l'Eglise ont laissé dans les siecles qui les ont suivis la memoire des personnes, dont l'autorité n'a pû estre que d'un tres-grand poids, parce que la verité de leur doctrine s'est trouvée confirmée, tantôt par des miracles, tantôt par des actions de saintеté. Il n'en a point fallu davantage aux Imposteurs, qui ont crû qu'en prenant ces grands noms, ils pouroient impunément substituer leurs erreurs & leurs rêveries à la saine doctrine de ces Saints, & en avoir le débit sous ces belles apparences. Ce qui a esté remarqué par les Critiques à ce sujet touchant les Heretiques de presque tous les âges de l'Eglise, qui ont tâché de renfermer leur esprit sous ces masques specieux, doit servir à nous convaincre de l'empressement que les ministres de l'erreur ont toujours eu de faire entrer l'Imposture dans les matieres de Religion. Si elle a esté d'un moindre usage dans les Sciences humaines, c'est peut-être parce que les veritez n'en sont pas si importantes que celles de la Religion. Car il suffit de connoître une partie des artifices de l'Esprit du mensonge, pour juger que plus les

véritez ſont de conſequence, plus il fait d'effort pour leur ſubſtituer la fauſſeté en la couvrant de leur apparence. 2. Part. Ch. 11.

Mais on peut dire qu'en fait de ſuppoſition d'ouvrages, jamais l'Impoſture n'a eu d'occaſion plus favorable pour ſupplanter la Verité, que celle de la renaiſſance des Lettres, qui s'eſt faite dans les derniers ſiecles. Il s'agiſſoit de faire revivre les illuſtres Morts de l'Antiquité, & de deterrer leurs ouvrages que la Barbarie avoit tenus enſevelis. Les Impoſteurs ne manquerent pas de profiter de la paſſion que le Public témoignoit pour voir reſſuſciter ces morts par le benefice de l'Imprimerie. Les uns ſe mirent en teſte, qu'aprés les recherches inutiles qu'ils avoient faites des vrais Auteurs, il ne ſeroit plus poſſible de découvrir la fourbe, & qu'ils pourroient ſûrement faire paſſer les fantômes ou les maſques de ces Auteurs pour eux-mêmes. Les autres ayant trouvé les ſqueletes, pour ainſi dire, ou les cadavres pourris de ces Auteurs, ont crû qu'il ſuffiroit pour les faire paroître vivans, de les animer de leur propre eſprit, & d'entrer eux-

2. Part. Ch. 11.

mêmes dedans, pour les faire penſer & les faire parler ſelon leur fantaiſie. En quoy je trouve qu'ils n'imitent point mal ces *Brucolaques*, ou ces *Faux Reſſuſcitez*, dont nous voyons des hiſtoires aſſez étranges dans les Relations qu'on nous a données en ces derniers ſiecles de la Grece & des Iſles de l'Archipel. On veut nous perſuader que ces Brucolaques ne ſont autre choſe que des demons qui déterrent les corps morts, qui entrent dedans pour les animer, & qui les conſervent dans un embonpoint trompeur, pour ſuſpendre les effets de la corruption & de l'infection des corps. On ajoûte que ces demons n'uſent de cet artifice que pour impoſer aux perſonnes de la connoiſſance de ces morts, & pour nuire au genre humain, non ſeulement par des ſéductions honteuſes, mais par des violences qui vont ſouvent juſqu'au meurtre des vivans. On pretend enfin qu'il n'y a point de remede plus ſûr pour ſe garantir de ces cruelles & pernicieuſes illuſions, que de brûler ces corps morts, dont ces Eſprits malfaiteurs abuſent, & de diſſiper leurs cendres au vent. Mais on peut dire

Relat. de l'Iſle de S. Irene. ou Theraſie ch. 15. par Fr. Richard.

que ce que nous estimons estre fabuleux à l'égard des *Brucolaques*, s'est passé réellement à l'égard de cette espece d'Imposteurs, qui ont crû que sous les noms specieux des Auteurs veritables, & sous l'apparence de quelques restes de leurs ouvrages, ils pourroient nous imposer en toute assurance. 2. Part. Ch. 11.

CHAPITRE XII.

11. Motif. *La Vanité, qui donne quelquefois le change à la Modestie, lors qu'il s'agit du mépris qu'on peut faire de la gloire, à laquelle les autres aspirent par le moyen de leurs Ecrits.*
12. Motif. *La Médisance, ou l'Envie de médire avec impunité, & d'injurier à son aise.*
13. Motif. *L'Impieté & le Libertinage.*
14. Motif. *Le Mouvement d'une pure gayeté de cœur.*

§. I. S'Il y a de la difference entre la gloire d'estre Auteur, & celle de le paroître ou d'en porter la qualité, on ne peut disconvenir que ceux qui ne sont touchez que de la premiere, ne puissent se cacher par Vanité, en fuyant Motif de vanité.

2. Part. Ch. 12.

la seconde. C'est ainsi que la Vanité donne le change à la Modestie, de même que l'Orgueil fait à l'égard de l'Humilité en la contrefaisant. A ce compte-là nous pouvons dire que c'est la Vanité qui contrepese ordinairement les foiblesses des Auteurs qui exposent leurs ouvrages au Public. D'un côté elle les porte à se produire, lors qu'ils font paroître leur nom & leurs qualitez, ou qu'ils donnent d'autres marques qu'ils jugent necessaires pour se faire connoître; de l'autre, elle forme en eux une complaisance secrete, lors qu'ils se cachent, afin qu'ils puissent se glorifier d'estre cachez. Et il faut avoüer que cette espece de gloire toute extraordinaire qu'elle paroît, a ses charmes & à ses douceurs particulieres, puisque le raffinement la fait attacher même à son ennemie, qui est l'obscurité.

Instruct. sur l'hist. dans la Preface.

Un Auteur de ces derniers temps n'a pû s'empêcher de remarquer que c'est un motif de pure Vanité qui anime ceux qui pretendent se faire honneur d'une fausse Modestie, en supprimant leur nom. Il estime d'ailleurs que la fierté, qui empêche certains Auteurs de se montrer, n'est pas toujours malseante, principalement dans un siecle aussi-

aussi éclairé & aussi critique qu'est le nostre, où il semble qu'on s'humilie dés qu'on se declare Auteur. Mais ce n'est pas dans nostre siecle qu'on a vû commencer le dédain des Princes & des autres Personnes distinguées du commun par leur rang, lors qu'ils ont pris les noms de leurs domestiques, ou de quelques autres inferieurs, pour publier des ouvrages qu'ils ne jugeoient pas capables de rien ajoûter à leur gloire. 2. Part. *Voyez cy-dessus.*

§. II. & III. Nous ne pouvons presque rien remarquer dans le motif que forme l'Envie de médire & de dire des injures impunément, qui ne se rapporte facilement au motif de la Crainte d'être découvert & puni. On en peut dire autant du motif de l'Impieté, qui porte les Athées & les Auteurs libertins à se cacher. Quand l'usage de toutes les nations & de tous les âges du Monde seroit inconnu aux Ecrivains de ce caractere, il ne seroit pas possible que leur conscience les abandonnât jusques au point de les tenir dans l'insensibilité des dangers qu'ils pourroient courir, s'ils estoient découverts & reconnus.

§. IV. Enfin il peut y avoir un autre Motif de se cacher que je ne sçaurois appeller autrement qu'un Mouvement

2 Part. Ch. 11. d'une pure Gayeté de cœur. Souvent il eſt excité par un ſimple caprice d'imagination, & quelquefois par une rencontre formée du hazard. Il ne nous ſeroit pas aiſé de rendre raiſon de ce Motif, parce que les Auteurs qu'il porte à ſe cacher, n'en ont pas ordinairement, ou ne la connoiſſent pas eux-mêmes, & que la fantaiſie leur tient lieu de raiſon. Ils ne ſongent qu'au plaiſir qu'ils trouvent à faire voir une choſe dans une autre; ils n'ont point d'autre intention que de flatter leur propre eſprit en le repreſentant ſous une eſpece étrangere, s'imaginant que ce qui n'auroit point la force de frapper l'eſprit des autres par ſoy-même & à face découverte, ſeroit plus capable de le ſurprendre & de le toucher ſous le maſque & dans un habit emprunté.

Fin de la ſeconde Partie.

DU DEGUISEMENT des Auteurs dans le changement des noms.

TROISIE'ME PARTIE.

Contenant les manieres differentes dont les Auteurs ont uſé dans ce changement.

CHAPITRE I.

1. Maniere. *Changer ſon nom de famille en celuy de quelque lieu, 1. en celuy du pays natal; 2. en celuy du lieu de ſa demeure; 4. en celuy d'un fief ou ſeigneurie; 4. en celuy du lieu du benefice qu'on poſſede.*

§. I. QUoy qu'il n'y ait pas eu de déguiſement dans la plûpart des Auteurs qui ont quitté le nom de leur famille pour celuy du lieu de leur naiſſance : il faut avoüer neanmoins que ce changement a eſté

3. Part. Ch. 1.

l'une des plus grandes ſources des erreurs où l'on eſt tombé touchant la connoiſſance des Auteurs. La raiſon qu'on en peut apporter vient du grand uſage de cette pratique répandu parmy preſque toutes les nations civiliſées. Avant l'établiſſement des ſurnoms, que nous pouvons appeller les noms de Familles, on n'avoit imaginé rien de plus commode pour la diſtinction des perſonnes, & ſur tout des Auteurs d'un même nom, que le ſurnom du pays de leur naiſſance. Mais il eſt arrivé que ce qui devoit ſervir à diſtinguer les Auteurs, en a fait confondre quelques-uns, pour avoir eſté de même pays, & en a fait multiplier d'autres mal à propos, lors qu'on leur a fait porter tantoſt le nom de leur pays, & tantôt celuy de leur famille.

Celuy du pays eſt tellement devenu propre à certains Auteurs, que les endroits où on les trouve appellez de celuy de leur famille, peuvent paſſer pour des pieges, qui ſont quelquefois inévitables, même à ceux qui ſe croyent connoiſſeurs.

Ils connoîtront *Platine*, *Gerſon*, *L. Aretin*, *Volaterran*, *Rhodigin*, *Politien*: mais ils ne connoîtront peut-être pas

Saccus, *Charlier*, *Brunus*, *Maffæus*, *Richier*, *Baſſus*, parce que Saccus a pris le nom de ſon village, qui eſt *Platine*, comme Charlier celuy de *Gerſon*, & les autres de la même maniere. 3. Part. Ch. 1.

Des Auteurs, que nous appellerons communément *Majoragius*, *Tritheme*, *Rhenanus*, *Scot*, *Anglus*, *Caroloſtad*, *Chaſtillon*, ou *Caſtiglione*, *Campanus*, *Remy*, *Roberval*, *&c.* du nom de leur patrie, ſeront long-temps en danger de paſſer pour des Auteurs differens de *Maria Comes*, ou *Conti*, de *Jean Heidenberg*, de *Beatus Bildius*, de *Jean Duns*, de *Thomas White*, d'*André Bodenſtein*, de *Lapus Biragus*, de *Jean Rouſſelet*, d'*Abraham Ravaud*, de *Gilles Perſonne*, *&c.* parce qu'on n'a pas eu aſſez de ſoin pour ſupprimer leurs noms de famille.

Les Auteurs Infideles ou Mahometans ne donnent pas moins d'exercice aux connoiſſeurs par la pratique d'un ſemblable uſage qu'ils ont introduit entre eux. Ceux que l'on connoît ſous les noms d'*Alcaſvinus*, d'*Alfarabius*, d'*Alfraganus*, &c. nous font aſſez juger que c'eſt aux villes de Caſbin, de Farab, de Fergan, &c. qu'ils en ſont redevables, auſſi-bien que de leur naiſ-

3. Part. Ch. 1.

fance : mais lors qu'on trouve le premier appellé *Zacharie Ibn Muhammed*, le ſecond *Muhammed Abu-Naſr* ou *Abunaſra*, le troiſiéme *Muhammed Ibn Cothair* ou *Ketir*; on ne ſe ſouvient pas toujours d'Alcaſvin, d'Alfarabe, d'Alfragan, &c. J'en dis autant des Auteurs Juifs que l'on trouve dans le même cas. L'exemple du Rabin *Alphes* que la memoire me fournit maintenant nous tiendra lieu de production pour les autres de la même categorie. On ſçait que le R. Iſaac ne porte ce nom qu'à cauſe de la ville de Fez en Mauritanie dont il eſtoit natif.

Les embarras que produit cette diverſité de ſurnoms peuvent contribuer à faire moins regretter la perte qu'on a faite des vrays noms d'un grand nombre d'Auteurs que nous ne connoiſſons plus que par celuy de leur pays. Il ſemble qu'on ſoit en ſeureté contre l'erreur lors qu'on ſçait qu'on n'eſt point en danger de trouver marquez de deux noms differens des Auteurs, tels que *R. de Sorbonne*, *P. de Apono*, *Guill. Ockam*, *Pierre d'Ailly*, *Nic. de Clemangis*, *Gabr. Byel*, *le Card. Cuſan*, *Ambr. Calepin*, *Ant. de Nebriſſe*, *And Alciat*. *J. Cardan*, *J. Sleidan*, *P. Mar-*

ſus, Seb. Minturne, M. A. Muret, 3. Part. Ch. 1.
G. Caſſander, & tant d'autres qui ſe preſentent en foule, mais ſeulement ſous le nom du lieu de leur naiſſance, aprés avoir entierement ſupprimé celuy de leur famille.

Mais cet uſage qui n'a rien que de tres-indifferent en ſoy, n'a pas laiſſé de donner lieu au déguiſement de pluſieurs de nos Pſeudonymes. Ceux qui n'ont eſté connus que ſous le nom de leur famille, & qui ont eu envie de ſe cacher dans quelques-uns de leurs Ouvrages, ont jugé qu'ils ne riſqueroient rien en prenant le nom de leur pays, parce qu'un nom de cette eſpece n'eſtant propre à perſonne en particulier, convient également à tous ceux d'un même pays. C'eſt ce qui a donné occaſion à tant de maſques d'Auteurs du nom de *Gallus*, de *Francus*, de *Celta*, de *Belga*, de *Pariſius*, de *Vanden-Brugge*, de *Germanus*, de *Bohemus*. de *Pannonius*, de *Rhætus*, de *Britannus*, d'*Hibernus*, ſous leſquels divers Auteurs ſont demeurez couverts eſtant connus ſous d'autres noms. Comme tous ces noms de pays ſont d'un uſage commun à pluſieurs, de même que les termes appellatifs, on ne s'étonnera point que les Auteurs qui les ont

1. Part. Ch. 1.

employez, ayent eſté moins ſuſpects de déguiſement que ceux qui y ont cherché de la ſingularité ou du rafinement. Si le jeune Barclay s'eſtoit appellé ſimplement *Scotus*; ſi le Pere Van Teylingen s'eſtoit appellé *Batavus* ou *Hollandus*, l'un & l'autre auroient ſans doute frappé moins fortement l'imagination de leurs Lecteurs. Mais parce que l'un s'eſt appellé *Luſininus*, & l'autre *Amſtelius*, la curioſité a fait enfin découvrir qu'il y avoit eu de l'affectation & du tour d'eſprit dans cette maniere d'exprimer leur pays.

Du nom de la demeure.

§. II. Les Auteurs qui ſe ſont appellez du nom des lieux où ils faiſoient leur demeure ordinaire n'ont peut-eſtre jamais ſongé à mettre le trouble dans la Republique des Lettres. Mais on peut dire que ſans leur participation, & peut-eſtre même contre leur intention, il s'eſt trouvé quelquefois du deſordre & de la confuſion dans la maniere de les faire connoître au Public, ſur tout lors qu'ils ont eſté ſurnommez differemment, tantoſt du lieu de leur naiſſance, & tantôt de celuy de leur demeure. C'eſt un inconvenient auquel les Anciens n'ont pas moins donné d'occaſion que les Auteurs du moyen âge,

Nous voyons que *Theodorus Rhodius* est appellé aussi *Theodorus Gadaræus*; Gadare estoit le lieu de sa naissance & Rhode celuy de son sejour. Sans cette connoissance, on est en danger d'en faire deux Auteurs differens comme il est arrivé au sujet d'*Apollonius Rhodius* l'Auteur des Argonautiques. Il est surnommé l'*Egyptien* par Theophile Evêque d'Antioche, *Alexandrin* par Suidas, *Naucratique* par Elien & Athenée. Le dénoüement de ces difficultez est qu'Apollonius estoit natif de Naucratis en Egypte, qu'il avoit demeuré quelque temps à Alexandrie, & qu'il s'estoit enfin retiré à Rhode où il professa la Rhetorique, & acquit le droit de Bourgeoisie. Quel moyen de se mettre à l'épreuve de la surprise dans une si grande confusion, puis qu'un homme aussi clairvoyant qu'estoit Meursius dans la connoissance des Auteurs Grecs, n'a pû s'en deffendre, lors qu'il a pris *Apollonius Alexandrinus* & *Apollonius Rhodius* pour deux Auteurs différens? J'ajouterai encore l'exemple de Denis le Grammairien dont Suidas fait mention dans son Lexicon. Cet Auteur s'apelle indifferemment *Dionysius Thrax*, *Dionysius Alexandrinus*, & *Diony-*

3. Part. Ch. 1.

Quintil. lib. 3. Instit. c. 1.

Lib. 3 ad Autolyc. post Just. M. opera

Voss. de Histor. Græc. l. 1. c. 16. p. 101.

3. Part. Ch. 1. *sius Rhodius*. Si Strabon n'y a pas eſté trompé, ce qu'il en a dit a eſté capable d'en tromper d'autres, lors qu'il a écrit de ce Denis & d'Apollonius, qu'ils eſtoient tous deux *Alexandrins*, mais que l'on ne laiſſoit pas de les nommer *Rhodiens*. Parmi les Chrétiens nous voyons que *Clement Alexandrin* eſt appellé quelquefois *Clement Athenien*, parce qu'Athenes eſtoit le lieu de ſa demeure.

Lib. 16. Geogr.

Les Auteurs & particulierement les Sophiſtes qui ſembloient eſtre plus ſuſceptibles de vanité que les autres quittoient volontiers le nom qu'ils avoient receu d'abord du lieu de leur naiſſance pour prendre celuy de quelque ville celebre dans la penſée que cela pouvoit donner un nouvel éclat à leur reputation. C'eſt pourquoy Nicolas de Damas prétendoit ſe faire un merite de la modeſtie qu'il avoit eu de ne pas prendre un nom d'une ville plus illuſtre qu'eſtoit celle de ſa naiſſance. Il ſe moquoit des Sophiſtes de ſon temps qui acheroient le droit de pouvoir ſe nommer *Atheniens* ou *Rhodiens*, à cauſe de l'obſcurité de leur patrie. Il ajoûte dans ce qui nous reſte de ſes Ouvrages que quelques-uns avoient porté la

Excerpta per Conſtantin. Porphyrogen. de virtis & virtut. p. 22. edition. Valeſ.

folie & la vanité juſqu'à compoſer des Livres entiers pour perſuader au Public qu'ils n'eſtoient point du lieu où on les avoit vu naiſtre, mais de quelqu'une des premieres & des plus anciennes villes de la Grece; & il ne met point de difference entre ceux qui renoncent leur patrie pour ſon peu de nom, & ceux qui ont honte d'avouër leurs parens pour leur pauvreté. Auſſi voyons-nous que Joſeph l'Hiſtorien des Juifs vouloit faire un crime à ſon Adverſaire Apion le Grammairien de ce qu'eſtant d'Oaſis en Egypte, il ſe faiſoit nommer *Alexandrin* du lieu de ſa demeure comme s'il eût voulu abjurer ſa patrie & ſa parenté.

3 Part. Ch. 1.

Lib. 2. contra Apion. Voſſ. de de Hiſt. Gr. l. 2. c. 7 Ioſ. de Phil. Hiſt. l. 1. c. 2.

Les Auteurs de moyen âge n'ont pas eſté plus ſcrupuleux ſur cette pratique; & perſonne ne s'eſt encore aviſé de les taxer de vanité, ou d'ingratitude envers la Patrie. On n'a jamais eu cette penſée ni de *S. Antoine de Pade ou Padouë*, ni de *Vincent de Beauvais*, ni de pluſieurs autres Religieux, qui n'ont point fait difficulté d'adopter les noms des lieux de leur demeure; & l'on n'a point dû obliger ces pieux Perſonnages à ſe rendre garants de l'erreur de ceux qui ont pris *Ant. Ulliſſiponenſis*, &

3. Part. Ch. 1. *Vinc. Burgundus* pour des Auteurs differens de S. Ant. de Pade & de V. de Beauvais.

Du nom de Fief ou de Seigneurie.

§. III. La maniere de se nommer du nom des Terres que l'on possede n'étoit point connuë aux Anciens. C'est un usage que la multiplication des enfans & la propagation des familles ont établi dans les siecles posterieurs. Depuis on a vû de simples acquisitions, de simples contrats de vente produire le même effet, & donner le droit de prendre le nom avec la joüissance ou les pretentions de la Terre. Les Auteurs ne se sont pas distinguez du reste des hommes en ce point, & ceux de France plus que tous les autres, pour se conformer à l'usage de la Nation, ont toujours eu soin de mettre à la teste de leurs Livres les noms de Fief & de Seigneurie qui servoient à les faire connoistre dans le monde. Mais plusieurs pour s'estre contenté de mettre en d'autres rencontres le nom seul de leur famille, ou pour n'avoir pas toûjours été uniformes dans la maniere d'énoncer les deux noms ensemble, ont donné lieu à diverses mépriſes, sur tout parmi les étrangers, qui ont esté obligez de les citer en Latin, ou qui n'ayant pas une

connoissance suffisante de nos usages, ont pris le nom moins connu pour celuy qui servoit ordinairement à nommer ces Auteurs. C'est ce qui fait que dans les écrits de ces étrangers on trouve par exemple comme deux Auteurs differens l'un de l'autre, *Monsieur du Plessis*, & *Philippus Mornæus*; *Monsieur de Meziriac*, & *Claudius Gaspar Bachetus*; *Monsieur des Bordes*, & *Josias Mercerus*; *Monsieur de Boisrobert*, & *Franciscus Metellus*; *Monsieur de la la Chambre*, & *Marinus Curæus*; *Monsieur du Cange*, & *Carolus Fresnæus*; & grand nombre d'autres noms, dont la duplicité est un piege pour les étrangers, quoy que les Auteurs qui les ont portez n'ayent jamais songé à se cacher ou à surprendre les autres. Quelques-uns de nos François quoy que plus accoutumez à cet usage, n'ont pas laissé de se trouver quelquefois la duppe de cette diversité. Ils n'ont pas sçû tous que Monsieur de *Champ-Gobert*, & que M. de *Savoye* fussent les mêmes que deux de Messieurs *Pithou*; que M. de *Chant-d'oiseau* fust l'un de Messieurs de *Sainte Marthe*; que le sieur *des Essarts* fust le même que le sieur *Herberay*; que le sieur *du Fossé* fust le même que

3. Part. Ch. 1.

Draud. & aliis.

Nic. & P.

Iac.

3. Part. Ch. 1.

Robert Eſtienne le jeune; que le ſieur *de Beſſy* fuſt le même que M. *Frenicle*; que le ſieur *du Sauſſay* fuſt le ſieur *de l'Etoile*; que le ſieur *de la Popeliniere* fuſt le ſieur *Voyſin*. Et nous avons vû en ces dernieres années diverſes perſonnes qui ont fait difficulté de vouloir confondre M. *de S. Amant* avec M. *Triſtan* (Jean); M. *de S. Sorlin* avec M. *des Marets* (Jean); M. *de Gomberville* avec M. *le Roy* (Marin); M. d'*Andilly* avec M. *Arnaud* (Robert); M. *Deſpreaux* avec M. *Boileau* (Nicolas), &c. parce qu'effectivement il s'eſt trouvé d'autres Triſtans, d'autres des Marêts, d'autres le Roy, d'autres Arnauds & d'autres Boileaux qu'eux qui ont vêcu en même temps dans la Republique des Lettres.

Nos Auteurs déguiſez ont crû pouvoir profiter de la liberté où l'on eſt de prendre de ces noms de fief ou de Seigneurie pour ſe cacher, principalement lorſqu'ils n'eſtoient connus dans le monde que ſous le nom de leur famille. C'eſt ainſi que le Juriſconſulte Fr. Hotman s'eſt appellé Fr. *Villierius*, quoy que ſon fils ſe ſoit appellé depuis *de Villiers* ſans déguiſement. C'eſt ainſi qu'on a vû Henry Eſtienne caché ſous le nom du

Sieur *de Griere*; Noël du Fail ſous celuy du Sieur *de la Heriſſaye*; Guillaume de la Taiſſonniere ſous celuy du Sieur *Chanein de la Tour des Moles*; M. Triſtan de S. Amant ſous celuy du Sieur *Crapin*; M. le Roy ſous celuy du ſieur de *la Tour*; M. Thomas ſous celuy du ſieur *de la Motte*, &c. 3. Part. Ch. 1.

§. IV. Enfin l'on peut conter parmi les noms de lieux ou de pays ſubſtituez à ceux de la famille ceux que les Auteurs ont retenus du lieu de leurs Benefices. Mais ces noms loin de contribuer à cacher ces Auteurs, ſemblent n'avoir eſté pris que pour les faire connoiſtre encore avec plus d'éclat que n'auroient fait ceux de leur famille, ſur tout lors que ceux-cy ſe ſont trouvez de moindre renom que ceux des Evêchez ou des Abbayes conſiderables.

Mais parce qu'il n'en eſt pas des Benefices comme des Fiefs & des Terres hereditaires, il ſera toûjours à craindre que ceux des Prelats, des Abbez & des Prieurs qui n'ont pas eu ſoin de joindre le nom de leur famille à celuy de leur Benefice, ne donnent occaſion à quelque deſordre dans le diſcernement des Auteurs. C'eſt ce qu'il ſera plus difficile d'éviter

3. Part. Ch. 1. à l'égard des Benefices qui ont esté possedez par plus d'un homme de Lettres de l'espece de ceux qui se mettent au rang des Auteurs.

Il en pourroit aussi arriver principalement chez les Etrangers, tant par la permutation que par la pluralité de ces Benefices. Car enfin les étrangers qui ne sçauront pas l'Histoire Ecclesiastique de France en ces derniers temps, ne devineront peut-estre pas que M. *du Puy*, M. d'*Evreux*, & M. *Maupas du Tour* ne font qu'un seul Auteur; que M. *de Grasse*, M. *de Vence*, & M. *Godeau* n'en font pas trois; non plus que M. *de Coûserans*, M. *de Toulouze* & M. *de Marca* qui est mort Archevêque de Paris. Ils ne seront pas obligez de sçavoir que M. *de Thiron* n'est autre que Philippes des Portes Abbé de deux autres lieux differens de Thiron. Pour M. l'Abbé *de Villeloin*, on n'est pas pas fort en danger de le diviser d'avec M. l'Abbé de Marolles : mais nous connoissons des gens qui ont crû sur la foy de la diversité des noms que l'Abbé d'*Aubignac* estoit different de l'Abbé Hedelin, l'Abbé de *S. Germain* de l'Abbé de Morgues, le sieur *Melrose* du fameux Caramuel, le sieur de *S. Lau-*

rent de Hugues Feüillet, &c. Ces Auteurs nous auroient garantis de cet embarras s'ils ne s'eſtoient fait appeller que d'un ſeul nom. Conrad de Lichtenau a eſté plus de 300. ans inconnu parmi les gens de Lettres, quoy qu'il ait paſſé durant tout ce temps pour un des Hiſtoriens d'Allemagne les plus connus ſous le nom de l'Abbé d'*Urſperg*. Perſonne ne l'a coupé en deux, parce que perſonne n'avoit oüy parler de *Conrad de Lichtenau*. Mais d'un autre coſté *Philippus ab Eleemoſyna*, qui d'Archevêque de Tarente eſtoit devenu Moine de Clervaux ſous S. Bernard, puis Abbé de l'Aumône au Dioceſe de Chartres, a eſté confondu long-temps avec *Philippus ab Eleemoſinâ* Abbé de Bonne-Eſperance aux Payſbas de l'Ordre de Prémontré, parce qu'il n'a point pris d'autre nom qui fuſt propre à le diſtinguer d'avec celuy-cy.

3. Part. Ch. 1.

Averſperg. Abb. de Premontré Dioceſe d'Auſb.

Aujourd'huy le petit Ciſteaux.

Mais ces inconveniens ne nous empêcheront pas de reconnoiſtre que les noms pris du lieu des Benefices que l'on poſſede, n'ont jamais été commodes pour déguiſer les Auteurs, ſur tout lors qu'ils ſont aſſez conſiderables pour donner quelque rang de diſtinction. Neanmoins lors que ces lieux ſont ob-

3. Part. Ch. 2.

ſcurs ou ſans éclat, les Auteurs n'ont point fait difficulté de les prendre, pour ſe cacher en ſupprimant ceux qu'ils portent ordinairement. Par cette raiſon M. *le Pricur de Bolleville*, qui vient de ſe mettre au rang des Auteurs, n'auroit peut-être jamais trahi M. Simon, ſi ſes Lecteurs n'avoient pas trouvé encore autre choſe que le Prieuré de Bolleville au pays de Caux, qui convînt à M. Simon dans le livre qui porte ce nom inconnu.

CHAPITRE II.

2. Maniere. *Prendre le nom d'autruy pour ſe déguiſer, ſans faire injure à la perſonne dont on l'emprunte. Défenſe de cette pratique contre un Auteur déguiſé. Emprunter des noms heureux, des noms de credit & d'autorité. Prêter ſon nom aux Auteurs pour de l'argent.*

§. I. IL ſemble que les noms d'autruy, qui ſervent à cacher les Ecrivains, ne doivent point paſſer pour des maſques d'Auteurs, lors qu'on ne les employe pas contre le gré de ceux dont on les emprunte, s'ils ſont encore vivans, ou pour faire tort à leur memoi-

re, s'ils sont morts. Je parle suivant la pensée de ceux qui veulent que l'on traite le terme de masque avec la derniere rigueur, & qui prétendent que l'usage des masques n'a esté inventé que pour avoir la licence de médire & de déchirer impunément la reputation des autres. Mais depuis que l'usage en est devenu plus honnête, on peut dire qu'il n'y a plus de deshonneur à prêter son visage & son nom pour des sujets legitimes, lors qu'il n'y va point du préjudice de la verité, ou de la charité, ou même de la bienséance.

3. Part. Ch. 2.

Sirm. Antirrh. 2. p. 4.

§. II. Un Auteur déguisé sous le nom de P. Aurelius, que le Pere Sirmond a pris pour M. Aubert, s'est beaucoup échaufé à nous persuader qu'il est moins permis de prendre le nom d'Autruy pour se cacher, que d'en feindre un qui ne convienne à personne. On ne peut nier qu'il n'ait eu raison de soûtenir qu'un Auteur n'est pas moins masqué sous un nom emprunté & fait pour un autre, que sous un nom forgé à plaisir & par quelque caprice d'imagination. Mais c'est par un zele outré qu'il a pretendu blâmer cette pratique dans ses Adversaires, & l'on ne doute pas qu'il n'ait pousé sa Rheto-

Orthod. part. 1. p. 504.

3. Part. Ch. 2.

rique trop loin, lors qu'il a fait tourner ſes Antitheſes contre eux à l'avantage de ceux qui en ont uſé autrement pour ſe déguiſer. *Hoc enim*, dit-il, *inter vos & alios intereſt, quod aliorum larvæ inanes & emortuæ ſunt: veſtræ vivunt & ſpirant. Aliæ ludicram neſcio quam veritatis imaginem habent: veſtræ homines ipſos in larvas vertunt, & ad fallendum ipsâ quodammodo veritate abutuntur.*

Si cet Auteur a prétendu blâmer cette pratique ſans diſtinction des motifs & ſans examen des raiſons, il s'eſt jetté luy-même dans le tort où il a voulu faire tomber ſes Adverſaires. Il devoit conſiderer qu'il y a ſouvent eu des raiſons tres-honnêtes & tres-legitimes d'emprunter les noms d'autruy.

Combien a-t-on vû de Parties parfaitement inſtruites de leur procés, ayant le talent d'écrire, dreſſer leurs Memoires & leurs Factums, & les publier ſous le nom de leurs Avocats ? S'eſt-on jamais aviſé d'y trouver à redire ? En a-t-on diſcontinué l'uſage juſqu'icy ?

Combien de Controverſiſtes, qui aprés avoir travaillé avec ſuccés à la converſion des Grands de l'un & de l'autre ſexe, ont publié ſous les noms de quel-

ques-uns de ces illustres Convertis les Motifs de leur retour à l'Eglise, les Expositions de leur foy, ou les Relations de leurs conversions ? 3. Part. Ch. 2.

Combien d'occasions s'est-il trouvé auſquelles les Défenseurs de la verité, ou d'une bonne cause, auroient couru risque de la liberté, ou de la vie même, s'ils n'avoient eu recours à cet artifice innocent ? Je ne veux alleguer à P. Aurelius que l'exemple de Nicolas Harpsfeldt, retenu dans les prisons d'Angleterre pour la Foy Catholique. Il luy en auroit coûté la vie, s'il avoit fait imprimer son livre sur les lieux ; & il ne luy auroit presque pas esté possible d'en cacher l'Auteur, quand il se seroit rendu Anonyme. Il ne se seroit pas rendu moins suspect en feignant un nom qu'on n'eût pû attribuer à personne. Mais ayant trouvé moyen d'envoyer son ouvrage à son ami Alanus Copus, qui estoit en exil hors de l'Angleterre, il le pria de le faire imprimer sous son nom dans un pays Catholique, afin que le nom de Copus, qui estoit connu en Angleterre, pût détourner le soupçon de sa personne. Ce qui luy réüssit.

Blâmera-t-on des Auteurs qui vou-

3. Part. Ch. 2. lant laiſſer voir le jour à des ouvrages qui n'ont pas de rapport à leur profeſſion, ont emprunté les noms des perſonnes qui eſtoient de la profeſſion; ſur tout lors qu'on avoit leur conſentement, & qu'il s'agiſſoit de leur faire honneur? S'eſt-il trouvé rien de plus innocent que la conduite de deux Magiſtrats illuſtres, qui ont mis le nom d'un Jardinier à un livre du jardinage, qu'ils avoient fait durant leurs recreations?

Mais s'il falloit juſtifier cet uſage par les exemples de ceux qui ont pris le nom d'autruy avec des raiſons legitimes, on peut dire que leur nombre & leur poids ſeroit capable d'accabler ceux de l'opinion contraire. Nous ne leur alleguerions pas l'exemple de Jacob, qui prit le nom d'Eſaü en une occaſion qui eſtoit la plus importante de ſa vie pour recevoir la benediction paternelle: parce qu'ils nous repliqueroient ſur l'heure, que Jacob n'avoit pas pris le conſentement de ſon frere, & que cet exemple ſeroit inutile à nôtre ſujet. Mais que pourroient-ils oppoſer aux exemples d'une infinité d'Auteurs anciens & modernes, Seculiers & Reguliers, & en particulier à ceux des

PP. Jesuites, des PP. de l'Oratoire, de MM. de Port-Royal, qui ont mis sans scrupule le nom de leurs confreres, de leurs parens, ou de leurs amis à la teste de leurs Ouvrages, sans que ceux-cy ayent formé aucune plainte contre cette liberté. 3. Part. Ch. 2.

§. III. S'il y avoit quelque chose à rédire dans la conduite des Auteurs qui se couvrent du nom d'autruy, il semble que cela ne devroit arriver que dans le cas de suppositition ou d'imposture. Mais il y auroit de la dureté à faire passer toutes les suppositions de cette nature pour autant de crimes.

Lorsque la supposition est de nulle importance pour la reputation de la personne dont on prend le nom, ou pour la matiere de la chose qui luy est supposée;

Lors qu'on n'employe le nom de quelque personne de merite ou de reputation, que pour tâcher de l'imiter, ou de representer ses sentimens;

Lors qu'on n'a point eu d'autre intention que de donner à son ouvrage quelqu'un de ces noms heureux des Anciens, qu'on croit pouvoir tenir lieu de bons augures;

Lors enfin qu'on n'a songé qu'à pro-

3. Part. Ch. 2.

curer plus de credit & d'autorité à ſon ouvrage, ſans abuſer d'ailleurs ni du nom qu'on emprunte, ni de l'attente d'un Lecteur : on peut dire que la ſuppoſition d'un nom d'Autruy n'a rien de plus criminel que la fiction d'un nom qui n'appartiendroit à perſonne.

C'eſt par quelqu'une de ces conſiderations que j'ay crû devoir ôter du nombre des Impoſteurs divers Auteurs déguiſez ſous les noms des Anciens dans le Recuëil des Pſeudonymes ; lors qu'il m'a paru que leur conduite n'avoit pas eſté tout à fait ſerieuſe ſous ces apparences trompeuſes, & que leur deſſein n'avoit pas eſté d'impoſer juſqu'à la fin aux eſprits des Lecteurs qu'ils vouloient tenir dans la ſuſpenſion.

Les égards que j'ay eus pour le merite d'un celebre Mathematicien de nos jours, m'ont porté à le conſiderer ſous le nom d'*Ariſtarchus Samius*, de la même maniere que nous enviſageons d'autres Mathematiciens de ces derniers ſiecles ſous les noms d'*Apollonius Gallus*, d'*Eratoſthenes Batavus*, &c. quoique noſtre Mathematicien eût dû à leur imitation appeller ſon Ariſtarque, *Gallus* plutôt que *Samius*, pour aller au-devant de l'impoſture.

Il

Il eſt encore moins difficile de juſtifier un Auteur moderne qui nous a voulu repreſenter la Morale de Gerſon ſous le nom de *Joann. Charlierius.* Quoi qu'il ait emprunté ce nom de Gerſon même, il ſuffit qu'il n'en ait pas emprunté le temps ni les autres circonſtances qui auroient pû ſervir à le faire confondre avec le vray Gerſon. 3. Part. Ch. 2.

Nous en pourrons dire autant en faveur d'un *Jean Reuchlin* ſecond du nom, qui ſort actuellement de la preſſe. Il n'y a point d'apparence que ſon Auteur ait voulu ſuppoſer au vieux Reuchlin, dit Capnion, qui vivoit à la fin du quinziéme ſiecle, les choſes qu'il a écrites contre un Adverſaire qui pourra vivre, Dieu aidant, pluſieurs années dans le dix-huitiéme ſiecle. Il ſuffira, pour nous faire demeurer dans cette penſée, de remarquer que le jeune Reuchlin n'a écrit ni en Allemand, ni en Latin : mais que ſon original eſt en une langue que le vieux Reuchlin ne ſçavoit point parler.

§. IV. Depuis que l'interêt eſt entré parmi les conſiderations qui ont fait prendre la plume aux Auteurs, on ne doit plus eſtre ſurpris que l'Amour de l'argent ait pû faire des tranſactions avec l'Amour de la gloire. Il n'eſt point

Prêter ſon nom pour de l'argent.

3. Part. Ch. 2.

ſans exemple que des gens curieux de cette prétenduë gloire qui s'attache à la qualité d'Auteur, ayent négocié avec les veritables Auteurs pour acheter des Ouvrages tout faits, & payer le droit d'y mettre leur nom. On ne peut nier que les perſonnes qui ſont entrées dans un commerce de cette nature, n'en ayent uſé au moins avec plus de conſcience que les Plagiaires, qui ne font pas difficulté de voler les ouvrages d'Autruy, & de les payer en injures. C'eſt en quoy je les trouve plus heureux qu'une Dame de qualité, à qui j'ay oüi deſirer il y a quelques années qu'il luy fuſt permis d'acheter des enfans pour s'épargner la peine d'en faire.

Un Auteur qui ſe dépoüille volontairement de la proprieté de ſon Ouvrage en vendant ſa qualité d'Auteur, ne reçoit aucune injure lors qu'il en reçoit l'argent : & je ne doute pas que pluſieurs de nos Ecrivains mal-aiſez ne donnaſſent ſouvent des preuves de ce que je dis, s'ils trouvoient ſouvent des Traitans pour écouter efficacement leurs propoſitions.

S'il étoit vrai que Nic. An. Stelliola eût reçu 100. piaſtres de *Ferrante Imperato* pour donner à celuy-cy la permiſſion

de mettre son nom à l'Histoire naturelle qu'il avoit composée touchant les metaux, les mineraux, les pierres, les plantes & les animaux, Stelliola auroit eu tort de vouloir revendiquer son Ouvrage, à moins que de restituer les 100. piastres. Les Critiques feroient de leur côté une injustice à l'Imperato de le troubler dans la possession de ce livre où il se trouveroit estre de bonne foy par sa convention. Leur censure auroit plus de lieu sur ceux qui achetent les Ouvrages Mss. des Auteurs aprés leur mort, afin de les publier sous leur nom, aprés avoir transigé de la reputation des defunts avec leurs heritiers. Il n'en est pas toûjours de ces sortes de Postumes comme des Orphelins à qui la bonne Police ne manque pas de procurer des Tuteurs capables de leur tenir lieu de Peres. Si l'Auteur defunt n'a point d'autres amis que des heritiers qui sont sans Lettres, & qui ne sont occupez que de la veuë de leurs propres interests, ses Ouvrages postumes courent risque de ne connoistre jamais leur Pere, & de porter le nom d'un étranger s'ils viennent à voir le jour. 3. Part. Ch. 2.

Mais toute irreguliere que paroit la passion de porter la qualité d'Auteur

3. Part. Ch. 2. en achetant le droit de mettre son nom à l'Ouvrage d'autruy, elle n'est pas encore si extraordinaire que celle qui soûtient les Auteurs dans la composition d'un Ouvrage jusqu'à sa fin, mais qui les abandonne lors qu'il s'agit d'y mettre leur nom. Quand des Ecrivains de ce caractere réüssissent à faire des livres, ils rencontrent toujours des personnes assez genereuses pour leur prêter leur nom gratuitement. Mais il faut avoir l'ame aussi haute qu'estoit celle du Cardinal de Richelieu pour vouloir achepter même le nom d'Autruy.

Donner de l'argent pour paroître Auteur d'un livre qu'on a fait, c'est une double misere qui ne manque pas d'être souvent siflée par ceux qui trouvent encore la condition d'un Auteur trop miserable lors qu'ils n'y donnent que du temps. Mais recevoir de l'argent pour paroistre Auteur d'un Livre qu'on n'a pas fait, c'est une bonne fortune qui paroîtra double à ceux qui font consister le bonheur de ce monde à recueillir les fruits des travaux d'autruy. Le dernier des hommes pour le rang, & le plus ignorant pour la capacité peut arriver tous les jours à ce double bonheur sans passer par aucun degré,

pourvû qu'il ait un nom qu'il puiſſe preſter, & une main pour recevoir de l'argent. 3. Part. Ch. 2.

Monſieur Chapelain qui eſtoit Pariſien, de l'Academie Françoiſe, & qui portoit la qualité de Conſeiller du Roy en ſes Conſeils, n'eſtoit aſſeurément ni le dernier ni le plus ignorant des Hommes. Il n'avoit beſoin ni du travail ni de la bourſe d'autruy pour s'établir dans la reputation que ſon merite perſonnel luy avoit acquiſe. Cependant il eut un jour la confuſion de ſe voir tenté ſur ce ſujet par le Cardinal de Richelieu, qui le fit prier de luy preſter ſon nom pour une Piece de Theatre de ſa compoſition, ajoûtant qu'*en récompenſe il luy preſteroit ſa bourſe.* Hiſt. de l'Acad. Franc. p. 117.

Monſieur d'Ablancourt dans le temps qu'il eſtoit du nombre des Catholiques en uſa auſſi genereuſement, & peut-eſtre plus charitablement que le Cardinal à l'égard d'un de ſes amis qui s'eſtoit trouvé dans le beſoin aprés être ſorti de ſon Couvent. La neceſſité d'aſſiſter cet amy le ſurprit dans un temps où il manquoit d'argent. N'ayant donc pas de bourſe à luy offrir, il luy dit à peu prés ce que Saint Pierre dit au Pauvre qui luy demanda l'aumône; & Le P. du Boſc. Cordel. Prædic.

3. Part. Ch. 2. il s'avisa de luy donner une Traduction Françoise des Sermons du P. Narni pour en disposer comme de son bien, & d'en tirer ce qu'il pourroit des Libraires. L'amy pouvoit traiter avec le Libraire pour son profit en conservant le nom de Monsieur d'Ablancourt. Mais celuy-cy poussa la generosité jusqu'au bout, en permettant à son amy d'y mettre son nom, afin qu'il pust avoir encore l'honneur du Livre avec le profit.

CHAPITRE III.

Suite de la maniere de prendre le nom d'Autruy pour se déguiser. Usage de cette maniere entre les Parens, les Alliez, & les autres personnes unies ensemble par des engagemens & des relations particulieres.

1. *Des Peres qui prennent le nom de leurs enfans.*
2. *Des Freres qui prennent le nom de leurs Freres, & des Sœurs qui prennent le nom de leurs Freres.*
3. *Des femmes qui prennent le nom de leurs Maris, & des Maris qui prennent celuy de leurs Femmes.*

4. *Des Maiſtres ou Seigneurs qui prennent le nom de leurs Domeſtiques ; & des Domeſtiques qui prennent celuy de leurs Maiſtres.* 3. Part. Ch. 3.

5. *Des Maiſtres ou Precepteurs qui prennent le nom de leurs Ecoliers ; & des Ecoliers qui prennent celuy de leurs Maiſtres.*

LEs Relations particulieres qui ſont formées par la Parenté, par l'Alliance, & par d'autres liaiſons de ſocieté qui font dépendre les hommes les uns des autres, meritent qu'on mette de la diſtinction entre l'emprunt des noms qui ſe fait parmi ces Relations, & celuy qui ſe fait avec des Etrangers. Il ſemble que le déguiſement eſt moins grand, & que ce n'eſt changer de nom qu'à demi, à cauſe de l'uſage commun de pluſieurs choſes, qui eſt comme une ſuite de la communauté des biens.

§. I. Ainſi il s'eſt trouvé des peres qui n'ont point fait difficulté d'emprunter les noms de leurs enfans, ſur tout lors qu'il a eſté queſtion de publier quelque ouvrage plus capable de faire honneur au fils qu'au pere.

Il n'eſt pas ſurprenant qu'un homme avancé en âge, meuri par l'experience

3. Part. Ch 3. des affaires, & placé en quelque rang où la gravité ne doive pas le quitter, puiſſe recourir à un artifice de cette nature, lors qu'il veut publier quelque ouvrage de jeuneſſe. Mais je crois que c'eſt par d'autres conſiderations que le Marquis de Trocifal, l'un des grands Seigneurs de Portugal, qui a eu les premieres Charges de la Cour d'Eſpagne ſous le Roy Philippes IV. a pris le nom de ſon fils aîné Dom Antoine Suarez de Alarcon, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, pour publier ſes *Relations Genealogiques* de ſon illuſtre Maiſon & de ſes alliances.

En 1655. à Madrid in folio.

L'Envie, qui va quelquefois chercher les grands hommes juſqu'au berceau, & qui pourſuit le merite dés qu'elle le voit naître, n'a point manqué de profiter de ce prétexte, lors qu'elle a eu occaſion de faire rejetter ſur les peres la gloire qui devoit revenir à leurs enfans pour des ouvrages où l'on voyoit les noms de ces derniers. Lorſque les enfans ſtudieux & ſçavans ont eu l'avantage d'avoir des gens de Lettres pour peres, l'Envie a ſouvent trouvé le moyen de rendre cet avantage préjudiciable à leur reputation naiſſante. On a vû de doctes enfans, qui pour s'eſtre

hâtez de produire les fruits de leurs études avant l'âge, ſe ſont trouvez en danger de perdre la recompenſe de leurs travaux, parce que l'Envie les a fait attribuer à leurs peres, toutes les fois que ceux-cy ont pû devenir ſuſpects avec quelque vraiſemblance. 3. Part. Ch. 3.

J'eſpere vous en produire quelques exemples, Monſieur, dans un Traité hiſtorique que je vous prepare pour l'Eſté prochain touchant les enfans devenus celebres par leurs études ou par leurs écrits. Vous y verrez un Jacques Ghilini Milanois ſoupçonné d'avoir pris le nom de ſon fils *Camille*, pour publier un Recuëil hiſtorique des Actions & des Paroles remarquables des Anciens, traduit de l'original d'un Doge de Genes. Il a eſté imprimé depuis.

Vous y trouverez auſſi l'Aſtronome André Argoli, accuſé ſans raiſon d'avoir fait imprimer le Poëme de l'Endymion ſous le nom de ſon fils, ſous prétexte qu'il n'auroit pas eſté de la bienſeance d'un Mathematicien de paroître Poëte & Auteur d'un ouvrage de jeuneſſe à ſon âge.

Enfin je vous y feray remarquer que M. Deſcartes ayant vû le Trai é des Coniques, fait par le jeune M. Paſcal,

3. Part. Chp. 3.

ſe moqua de ceux qui voulurent luy perſuader que c'eſtoit l'ouvrage d'un enfant de ſeize ans, parce que le jeune Paſcal eſtoit fils d'un pere ſçavant dans les Mathematiques; & qu'il aima mieux ſoupçonner M. Paſcal le pere d'avoir voulu faire paſſer cet ouvrage ſous le nom de ſon fils, que de croire une choſe, qui bien que veritable, ne paroiſſoit pas vraiſemblable.

Prendre le nom du frere.

§. II. Les freres n'ont pas eſté plus ſcrupuleux que les peres dans l'uſage de prêter leur nom pour la publication des livres. Il faut avoüer que la liberté qu'ils ont priſe à ce ſujet, peut eſtre une dépendance du droit que la parenté leur donne mutuellement les uns ſur les autres. Mais il ſemble que cette liberté n'ait pas dû diſpenſer celuy qui prêtoit le nom de reconnoître par des marques publiques qu'il n'eſtoit pas le veritable Auteur de l'ouvrage. C'eſt ce qui a eſté pratiqué d'aſſez bonne foy par Chriſtophle Beſoldus Juriſconſulte Allemand, lors qu'il a prêté ſon nom aux Memoires de ſon frere; & par un Canoniſte Eſpagnol, nommé Valentin de la Hera, qui a mis ſon nom à un Traité d'Aſtronomie compoſé par ſon frere. Mais nous ne pourrons nous em-

pêcher de conſiderer les freres qui n'ont pas eu la même ſincerité comme de veritables Plagiaires, ſi nous avons lieu de douter que les freres ayent ſur le bien des freres le même droit que les enfans ſur celuy de leurs peres. 3. Part. Ch. 3. Voyez l'exemple d'Octavius d'Iſa.

Il y a une maniere d'emprunter le nom d'un frere, qui paroît d'autant plus digne d'approbation, qu'elle ſemble avoir plus de fondement ſur les maximes de la modeſtie, ou de la prudence. Nous en trouvons l'uſage beaucoup plus grand parmi les Reguliers que parmy les Seculiers, parce que l'état de ceux-cy ne les obligeant pas à des égards ſemblables à ceux que ceux-là doivent avoir, il leur a eſté libre de produire ſous leur propre nom ce que les autres auroient eu ſcrupule de faire par reſpect pour leur profeſſion. Il s'en eſt trouvé même pluſieurs que le mépris de la gloire a fait recourir à cet artifice par la crainte de recevoir dans ce monde, & de la part des hommes, une recompenſe vaine & paſſagere au lieu de celle qu'ils attendoient de Dieu pour l'autre vie. C'eſt ce qui m'a paru particulierement dans la conduite de divers Jeſuites de l'Eſpagne & de l'Italie. Le Pere Jean Gondin Jeſui-

3. Part. Ch. 3.

te d'Aragon n'a point eu d'autre vuë lors qu'il a publié ſous le nom de ſon frere *Laurent*, qui eſtoit dans le monde, la Guide ſpirituelle pour vivre & mourir dans la grace & dans l'amitié de Dieu. On en pourroit dire autant du Pere Jean Antoine Xarque Jeſuite de la même Province, pour ce qu'il a publié ſous le nom de ſon frere *François* touchant la vie de quelques Peres de ſa Compagnie, & ſur l'état miſerable de la Maiſon d'Autriche : & d'un autre Jeſuite Portugais nommé François Freyre, qui a pris le nom de ſon frere *Blaiſe de Pigna-Freyre*, pour publier en Latin & en Portugais l'Hiſtoire & l'Office de ſainte Elizabeth Reine de Portugal. Voilà les traits de la modeſtie de ces Eſpagnols ; mais le Pere Baltaſar Gracian en a donné un de ſa prudence, lors qu'il a pris le nom de ſon frere *Laurent*, ſelon Nic. Antonio, pour ne point voir le ſien au catalogue des Auteurs profanes.

Ce n'eſt pas le ſentiment de M. Amelot.

Cette pratique n'eſt gueres moins ordinaire en Italie, comme il paroît par les exemples des Jeſuites qui ont pris les noms de *Laurent* Mirabel, *Marc-Antoine* Martinengue, *Octave* Pancirol, *Paul* Biſciola, &c. c'eſt à dire, des fre-

res qu'ils avoient laiſſez dans le monde en le quittant. 3 Part. Ch. 3.

Mais hors les conſiderations que nous avons marquées, il faut avoüer que le zele pour la reputation de ſon frere en a porté peu d'autres à employer ces moyens, pour en faire revivre la memoire aprés la mort du frere. Les Auteurs de qui les generations ſont toutes ſpirituelles, n'ont jamais pris pour eux la loy du Deuteronome, qui ordonne d'épouſer ſa belle-ſœur lors qu'elle eſt devenuë veuve ſans enfans, & qui veut qu'au moins le premier né de cet engagement porte le nom du frere défunt, c'eſt à dire, qu'il ſoit reputé pour ſon fils. C. 25. v. 5.

Il s'eſt trouvé dans la Republique des Lettres des freres d'une autre eſpece, & qui pour mieux ſe déguiſer ont employé la fraternité au ſens du Chriſtianiſme, où l'on peut dire que ceux qui ont Dieu pour Pere, peuvent ſe traiter mutuellement de freres. Mais on en a vû qui ſous ce pretexte n'ont pas laiſſé de feindre une fraternité charnelle, en prenant le ſurnom même de leurs adverſaires pour réüſſir plus ſûrement dans le deſſein de ſe déguiſer. C'eſt ainſi qu'un Jeſuite d'Allemagne

3. Part. Ch. 3. s'eſt appellé *Cunradus Andreæ, Jacobi frater*, quoique ce Jacobus Andreæ, dont il s'eſt dit le frere, fût un Proteſtant ; & qu'un autre Jeſuite de France a pris le nom d'*Andreas Scioppius Gaſparis frater*, quoique Gaſpar Scioppius ne fût point alors l'ami des Jeſuites.

Enfin l'on a remarqué des ſœurs qui ont emprunté le nom de leurs freres, pour laiſſer voir le jour à leurs ouvrages, ſoit pour favoriſer leur propre modeſtie, ſoit pour tâcher par une veritable diſſimulation de rendre moins extraordinaire une merveille qu'on admireroit davantage dans le ſexe des femmes, que dans le noſtre. Neanmoins les exemples en ſont ſi rares, que je n'en ay pas encore trouvé que je puiſſe joindre à celuy de Mademoiſelle de Scudery, qui a fait l'honneur à M. ſon frere de laiſſer paroiſtre quelques Romans ſous ſon nom.

Prendre le nom de ſon mari.

§. III. Quant à ce qui regarde les femmes mariées, il faut avoüer que depuis qu'on a laiſſé introduire dans le monde l'uſage de leur faire porter le nom de leurs maris, celles qui ſont devenuës Auteurs, n'ont pas dû réüſſir à vouloir ſe déguiſer ſous ces noms. Mais celles même qui en ont uſé avec

la plus grande ouverture de cœur, n'ont pas toujours eu soin de prévenir une espece de confusion qu'elles ont causée dans la Republique des Lettres, lors qu'elles ont commencé à paroître dés le temps qu'elles n'estoient encore que filles. Parce qu'on parloit de Mademoiselle de Parthenay Dame de Soubize, de Mademoiselle Deschamps, de Mademoiselle Seguier, de Mademoiselle de Clermont, de Mademoiselle de l'Aubépine, &c. avant qu'on eût connû dans le monde Madame de Rohan, Madame Servin, Madame de la Vergne, Madame de Retz, Madame de Villeroy, &c. la diversité des noms a esté un sujet de trouble dans l'esprit de ceux qui ne songeoient point à développer la naissance des Demoiselles d'avec le mariage des Dames. 3. Part. Ch. 3.

Il a plû aux Dames sçavantes d'augmenter encore la confusion & l'embarras, lors qu'elles ont jugé à propos de passer à de secondes nopces. Mais on ne doit pas leur faire l'injustice de les accuser de ne s'estre remariées que pour tromper les connoisseurs en changeant de nom. C'est une malice dont on n'a jamais dû soupçonner celles du caractere de Mademoiselle des Jardins, qui

3. Part. Ch. 3. aprés s'estre lassée de porter le nom de Madame de Villedieu, a trouvé le moyen de le changer contre celuy de Madame de Chatte.

Un Auteur de ce sexe, qui aura porté successivement le joug de sept maris, trouvera toujours dans l'Evangile de quoy répondre à ceux qui luy feroient des questions de Sadducéens pour l'état de l'autre monde. Mais si cet Auteur a composé des ouvrages dans tous les intervalles de ces catastrophes, on peut dire qu'il s'est exposé au danger de se voir couper en autant d'Auteurs differens, qu'il a pris de noms; ou de laisser prendre les sept noms qui luy seront échus depuis ses premieres nopces pour autant de masques servant à déguiser le nom de sa famille, qu'on luy avoit vû porter avant le premier des sept engagemens.

Neanmoins la conduite des femmes sçavantes, toute embarrassante qu'elle paroît dans le changement de leur nom en celuy de leur mary, ne doit point passer pour un déguisement, à moins qu'elles n'ayent vêcu dans les lieux & dans les temps où les femmes, nonobstant la societé conjugale, retenoient le nom de leur famille. Telle pourroit

avoir eſté la celebre Polla Argentaria, dont quelques Critiques croyent que nous liſons les vers en pluſieurs endroits de la Pharſale ſous le nom de ſon mary. C'eſt une opinion qui paroiſt n'avoir de fondement que ſur la reputation qu'elle avoit d'aider ſon mari dans ſes vers, & d'avoir retouché, corrigé & changé ſes Poëſies, & particulierement ſa Pharſale aprés ſa mort. 3. Part. Ch. 3.

Cette conduite ne paroiſtra pas ſi ſurprenante que celle des femmes qui ſe ſont déguiſées ſous les noms des hommes étrangers, & ſur tout des Dames ſeculieres qui ont emprunté celuy des Religieux, comme on prétend qu'a fait l'illuſtre Comteſſe d'Aranda en Eſpagne, lors qu'elle engagea un Ex-provincial des Auguſtins du Royaume d'Aragon à luy preſter ſon nom pour le mettre à la teſte de ſes Ouvrages. Luiſia de Padilla. Petr. Henr. Paſtor.

Mais il n'eſt rien de plus rare que de voir des maris emprunter le nom de leurs femmes pour paroiſtre Auteurs; & ſans ce qu'on a publié des complaiſances de M. Colletet pour ſa Claudine qui ſe picquoit de faire des vers, nous pourrions nous perſuader que la choſe ſeroit encore ſans exemple.

§. IV. Les Princes & les autres Per-

3. Part. Ch. 3. Prendre le nom des domestiques ou des Maîtres.

sonnes qui se sont trouvées sur les premiers rangs dans le monde, n'ont pas toûjours crû que les Sciences & la Profession des Lettres fussent à leur bienseance. Parmi ceux qui ont établi le contraire par leur propre experience, il s'en est trouvé plusieurs qui n'ont pas eu le loisir, ni souvent même la volonté d'acquerir la qualité d'Auteur. Dans le petit nombre de ceux qui n'ont pas dédaigné de prendre la plume, on en a remarqué quelques-uns qui n'ont pas eu honte de se couvrir du nom de leurs Domestiques pour publier leurs ouvrages, sur tout lors qu'ils y estoient personnellement interessez. C'est ainsi que l'Empereur Adrien en a usé à l'égard de l'un de ses Affranchis, nommé *Phlegon*, que l'on pretend n'avoir esté en reputation d'Auteur que par le travail de son Maître. C'est peut-être de la même maniere que *Jean Gobelin*, que quelques Auteurs ont pris mal à propos pour Gobelinus Persona, a prêté son nom au Pape Pie II. son Maître pour les Commentaires Historiques de ce qui s'est passé sous son Pontificat.

On sçait assez maintenant que *Matthæus Tortus* estoit le Chapelain du Cardinal Bellarmin, & que *Gu. du Puy*

estoit l'Aumônier d'Arnaud de Pontac Evêque de Bazas. Mais Tortus & du Puy ne sont que des noms empruntez par Bellarmin & de Pontac, pour tenir lieu d'Auteurs à des ouvrages de controverse. Monsieur Cujas en a usé de même à l'égard de *Marchand* son valet, dont il s'est contenté de tourner le nom en Latin. 3. Part. Ch. 3.

On veut que le sieur de *Hedouville*, que les Etrangers font passer pour le premier Auteur des Journaux des Sçavans, n'ait esté autre que le serviteur de M. Sallo Conseiller au Parlement en la quatriéme des Enquêtes : & l'on prétend que *Pierre Bessin*, qui est consideré comme l'Auteur de l'*Index* des noms propres qui se trouvent Latinisez dans l'histoire de M. de Thou, n'estoit que le domestique du fils du President de Thou, quoique cet ouvrage passe pour le travail de l'un de Messieurs du Puy. Frere du Conseiller de la premiere.

Du reste il ne faut pas douter que la fourbe ne soit quelquefois entrée dans cet usage par les pratiques serviles des domestiques des Sçavans. C'a esté quelquefois sans la participation des Maîtres, que leurs ouvrages ont porté le nom de leurs Valets ou de leurs Secretaires. En un mot il semble que cet usa-

3 Part. Ch. 3. ge ait donné lieu à des vols domeſtiques. C'eſt de ce nom que quelques Auteurs modernes ont qualifié l'action de *Cnæus Flavius* Secretaire d'Appius Claudius du temps de la Republique Romaine, quoique la choſe ſoit conteſtée entre les Critiques, & que pluſieurs eſtiment que les dignitez de Tribun du Peuple, de Senateur & d'Edile, dont on a crû devoir honorer le livre qui portoit ſon nom, eſtoient plutôt la recompenſe de ſon travail, que de ſon vol. On ne s'intereſſera pas tant à la reputation de *Pierre Belon* Manſeau, valet du ſçavant mais infortuné Pierre Gilles. Mais comme il ne s'agit pas icy des Plagiaires, il n'eſt point à propos d'entrer dans la diſcuſſion de l'affaire de ces voleurs domeſtiques.

Apud Thomaſium ex Pomponio & aliis. pag. 187.

Aprés tout, il eſt beaucoup moins rare de voir les Domeſtiques écrire ſous le nom de leurs Maîtres, & particulierement ceux qui ont fait la fonction de Secretaires ou d'Hommes de Lettres. Mais on auroit eu tort d'y chercher matiere de déguiſement, puiſque c'eſt un uſage generalement établi & reçu du Public dans toutes ſortes de temps. On eſt aſſez perſuadé que les Princes ſur tout, & les perſonnes publiques n'ont

contribué ſouvent que de leur conſente- 3. Part.
ment & de leur autorité aux ouvrages Ch. 3.
qui portent leur nom. *Theodoric* Roy des Oſtrogots n'a trompé perſonne en employant la plume de Caſſiodore ; & le nom de l'Empereur *Frederic II.* n'a point empêché qu'on ne reconnût le ſtile de Pierre des Vignes.

Ce n'eſtoit point par un eſprit de diſſimulation que Pierre de Damien mettoit le nom du Pape *Alexandre III.* à ce qu'il écrivoit ſous luy & par ſon ordre : & l'on peut dire que lorſque le Bembe s'étudioit à polir ce qu'il écrivoit ſous le nom du Pape *Leon X.* il eſperoit de la fidelité de ſon ſtile qu'il feroit toujours aſſez reconnoître celuy à qui eſtoient dûs les fruits & la gloire de ſon travail. Saint *Charles Borromée*, à qui les fonctions Epiſcopales ne laiſſoient pas le loiſir d'écrire, s'eſt contenté de donner ſon nom au Botero, en luy abandonnant le reſte.

Il faut neanmoins excepter les Maîtres qui ont eſté en reputation de doctrine, & qui ont affecté de porter la qualité d'Auteur par eux-mêmes. S'il eſt vray que *Charlemagne*, qu'*Alfonſe* Roy de Caſtille, que *Henry VIII.* Roy d'Angleterre ayent employé la plume

3. Part. Ch

de leurs domeſtiques pour des ouvrages qu'ils ont honoré de leur nom, le droit qu'ils ont eu d'en uſer de la ſorte, n'ôte pas cet air de déguiſement qui s'eſt trouvé dans la volonté qu'ils avoient euë de faire croire au Public qu'ils en étoient les veritables Auteurs.

Prendre le nom de ſon Ecolier, ou de ſon Maître.

§. V. La liberté que les Maîtres ont preſque toujours priſe de couvrir leurs compoſitions du nom de leurs Ecoliers, eſt une des moins ſurprenantes d'entre les manieres de ſe déguiſer ſous le nom d'autruy. Ils ont tant d'occaſions d'en uſer ainſi ſans déguiſement, qu'il eſt aſſez difficile de les trouver veritablement déguiſez ſous le maſque de leurs diſciples; ſur tout lors qu'il n'eſt queſtion que de pieces de College, faites pour réduire en pratique les regles de la Grammaire, de l'Art Poëtique, ou de l'Art Oratoire. On eſt tout accoutumé à confondre la part du Maître avec celle de l'Ecolier; & s'il faut attribuer le tout à l'un des deux, on eſt bien moins porté à donner une piece à l'Ecolier ſeul, quand elle eſt mauvaiſe, qu'à l'adjuger toute entiere au Maître, quand elle eſt bonne.

Mais le déguiſement dont les Maîtres ſont capables à l'égard du Public,

regarde principalement les ouvrages d'érudition ou de raisonnement, sur tout lors qu'ils choisissent le nom d'un Ecolier, qui peut mettre la chose en doute par l'opinion où l'on est de sa capacité ou de son esprit. 3. Part. Ch. 3.

Les uns ont eu recours à cet artifice, lors qu'ils se sont trouvez engagez à la défense de leurs personnes ou de leurs propres Ecrits, persuadez qu'on en auroit meilleure opinion de leur desintéressement, & qu'il seroit aisé de faire attribuer la chose au zele que les disciples ont témoigné de tout temps pour l'honneur de leurs Maîtres C'est dans cette veuë que Gisbert Voet fut accusé par M. Descartes d'avoir pris le nom de *Martin Schoockius* son disciple, pour écrire en sa faveur contre la nouvelle Philosophie. *Godefroy Driell* de Nimegue prêta son nom à son Maître Busée pour la publication de l'Apologie que ce Pere avoit faite du livre qu'il avoit composé en faveur du Chappelet. Et le Pere Augustin Vasquez emprunta celuy de son Ecolier *Loüis de Salvatierra* en Espagne, pour défendre les droits du College des Jesuites de Cadiz en Andalousie.

Les autres y ont esté portez par l'af-

3. Part. Ch. 3.

fection qu'ils avoient pour leurs disciples, soient qu'ils ayent esté curieux de faire voir que leurs leçons ne leur avoient pas esté inutiles, soit qu'ils ayent crû que la gloire des ouvrages qu'ils vouloient leur faire attribuer, fût plus à la bienseance de leurs Ecoliers, qu'à la leur. C'est ainsi que le Pere Hortense Scamacca avoit voulu publier d'abord ses Tragedies Italiennes sous le nom de *Martin la Farina*, & de quelques autres de ses disciples, qui avoient eu soin de ramasser & de conserver ces pieces. C'est ainsi que le Pere Darius Tambourelli a fait passer ses Questions Philosophiques pour l'ouvrage de son Ecolier *Octave Farnese* fils du Duc de Parme; & que le Pere Honorat Fabri a publié quelques parties de sa Philosophie Demonstrative sous le nom de *Pierre Mousnier*, qui avoit esté son Ecolier. On a soupçonné d'une pareille tendresse le celebre Sanctius, ou son gendre Balthasar de Cespede à l'égard de *Laurent Ramirez de Prado*, qui avoit étudié sous l'un & sous l'autre : & l'on a crû que le livre intitulé *le Pentecontarque*, qui porte le nom de Ramirez, estoit l'ouvrage de Sanctius ou de Cespede, ou même de tous les deux ensemble.

Mais

Mais de tous les Maîtres affectionnez à leurs Disciples on n'en a peut-être pas vû qui ayent esté plus zelez que Charles Sigonius pour leur acquerir de la reputation par la voye des livres. Ce que nous avons touchant l'état & l'histoire de la Pologne sous le nom de *Joan. Crassinus*; ce que nous avons touchant les droits ou les titres de Philippes d'Autriche, second du nom, Roy d'Espagne sous le nom de *Jacob. Mainoldus Galeratus*; ce que nous avons touchant le Senat Romain sous le nom de *Joan. Sarius Samoscius*; ce que nous avons sur les Epîtres de Ciceron sous le nom d'*Hieronymus Ragazonius*; enfin ce que nous avons de Scholies sur les Oraisons du même Ciceron sous le nom de *Bernardinus Lauretanus*, sont autant d'ouvrages composez par Sigonius: & Crassini, Mainoldo, Ragazzoni, Loredano & Zamoieski estoient autant d'Ecoliers de ce bon Maître. 3. Part. Ch. 3.

Mais pour prendre le change des Maîtres aux Ecoliers, on peut remarquer que ces derniers ont fait quelquefois par respect & par reconnoissance pour leurs Maîtres ce que les premiers ont fait par affection pour leurs Ecoliers. Plusieurs ont crû qu'Arrianus de

3. Part. Ch. 3. Nicomedie avoit pris le nom de ſon Maître *Epictete*, pour en publier les ſentimens, tels que nous les avons. On ſçait ce qu'ont fait les Ecoliers du celebre *Vatable*, qui n'a point écrit ce que ces zelez diſciples ont recuëilli & publié ſous ſon nom. Enfin on n'ignore pas la peine que Melancthon s'eſt donnée pour faire vivre la memoire de ſon Maître *Jean Carion.* Il ſemble qu'il n'y ait gueres que le reſpect ou la reconnoiſſance qui l'ait dû porter à mettre ſon nom à un ouvrage, dont il ne reſtoit preſque plus que le deſſein qui pût appartenir à Carion aprés les ſoins qu'il avoit pris de le refaire entierement.

CHAPITRE IV.

3. Maniere. *Se former des noms Patronymiques, à la façon des Anciens, ſur le nom du pere, de la mere, du grand-pere, ou de quelque autre d'entre les Ayeux. Uſage des Auteurs parmi les peuples de differens lieux.*

LEs gens de Lettres, qui ont crû que pour mieux ſe maintenir dans la reputation de Sçavans, ils devoient

affecter une grande connoiſſance de l'Antiquité, n'ont pas oublié de faire revivre les uſages des Anciens touchant la maniere de ſe donner des noms. C'eſt peut-être ce qui a donné lieu à une partie des noms *Patronymiques*, dont pluſieurs Auteurs ſe ſont qualifiez dans ces derniers ſiecles. Ce ſeroit nous reſſerrer dans les termes d'une exactitude trop ſcrupuleuſe, ſi par les noms *Patronymiques* on pretendoit nous réduire à ne comprendre que les noms formez à la Grecque ſur le nom propre d'un pere ou d'un grand-pere, tels que pourroient eſtre ceux d'*Alcides*, de *Tydides*, d'*Æacides*. On nous permettra de raſſembler ſous ce terme les noms que les enfans, ou les autres deſcendans ont pris de ceux dont ils tenoient la vie immediatement, ou non, quelque inflexions & quelque terminaiſon qu'il ait plû à ceux qui les ont portez de leur donner dans leur langue. 3. Part. Ch. 3.

Les anciens Grecs avec leurs terminaiſons en *ides* ou leurs cas obliques; les anciens Romains avec leurs terminaiſons en *ius* pour les noms qui marquoient la *Maiſon*, & non pas la famille, n'ont apporté aucun trouble par leurs noms *Patronymiques*. Mais aprés *Genit. v.g.* Plato Ariſtonis. *Gentis*

1. Part. Ch. 4. la décadence de la Republique, & sur tout depuis le siecle des Antonins, le changement de cette methode a mis de la confusion dans ces sortes de noms. Ce qu'ils appelloient *Prénoms*, devint inutile pour les distinguer dans la parenté. Les surnoms qui avoient servi à discerner les familles d'une même Maison, vinrent à se confondre. Les noms propres même des Maisons, quoique communs à plusieurs familles, vinrent à se perdre & à se dissiper, ou du moins à se disperser dans des races d'Etrangers, d'Affranchis, ou de Clients.

Dans les siecles suivans, & sur tout du temps des Empereurs Chretiens, on fut plus curieux de noms *Patronymiques*: mais le zele qu'on témoignoit pour en porter plusieurs à la fois, sans en changer la terminaison ni l'inflexion, donna lieu à de nouveaux embarras. Les uns se sont contentez de celui du pere, & de celuy du grand-pere, comme saint Fulgence Evêque de Ruspe, dont le nom propre estoit Fabius, & qui s'appelloit *Claudius* du nom de son pere, & *Gordianus* de celuy de son grand-pere. Les autres ont porté celuy de l'oncle paternel & du grand-pere maternel, comme le jeune Symmaque fils

Not. Sirm. ad Sidon. pag. 3.

du celebre Symmaque, dont nous avons les ouvrages. Il s'appelloit Quintus, du nom qui luy estoit propre, mais il s'appelloit encore *Flavianus*, du nom de son oncle, & *Memmius* de celuy de son grand-pere. D'autres ont eu des noms pris de parens encore plus éloignez, mais il est trop tard dans nostre siecle de vouloir démêler ces differences, dont on a perdu la connoissance de bonne heure. 3. Part. Ch. 4.

Depuis le temps de ces Anciens il ne s'est peut-être pas trouvé de peuples qui ayent mis l'employ des noms *Patronymiques* en si grand usage que les Arabes. On peut dire au moins d'une tres-grande partie de leurs Auteurs, qu'ils nous sont beaucoup plus connus sous les noms de leurs peres, de leurs grands-peres, ou de quelque autre de leurs Ancêtres, que sous leurs noms propres. *Avicenna* & *Averroës*, qui sont si souvent dans la bouche & dans les écrits de nos Scholastiques Peripateticiens, ne sont que des noms *Patronymiques*, qu'ils ont corrompus, pour en faciliter peut-être la prononciation. Le premier ne marque autre chose que le fils de *Sina*, mais dont le nom estoit Abo Ali Al Sheich Al Ráïs; le second

3. Part. Ch. 4. ne veut dire que le fils de *Rush'd*, mais qui s'appelloit de ſon vray nom Abu'l'Walid Muhammed. De même le nom d'*Abdamir*, ou *Damir*, ſous lequel on nous cite ſouvent un Auteur aſſez celebre nommé Kemal Eddin Muhammed fils de Muſa, eſtoit celuy de ſon grand-pere: & ainſi de pluſieurs autres *Patronymiques*, à la connoiſſance deſquels on s'intereſſe peu parmy nous, hors ceux qui font profeſſion d'une érudition Arabe.

Les Auteurs Juifs n'ont peut-être pas donné moins d'exercice aux connoiſſeurs par leurs noms *Patronymiques*, lors qu'ils en ont pris encore d'autres que ceux de leurs peres en differentes rencontres, comme a fait le Rabin Abraham *Aben-Azuz*, qui s'eſt fait appeller quelquefois *Aben-Burghil*. Un autre Rabin nommé Moyſe *Aben-Chabib*, ou Chaviv, n'a point porté ce ſurnom *Patronymique* par la même raiſon que les Rabins Jacob *Aben-Chabib*, Levi *Aben-Chabib*, *&c.* Il eſtoit fils du R. Shem-Tobh, & Chabib n'eſtoit que l'un de ſes Ayeux aſſez éloigné. Le nom de *Maimonide*, que nous donnons ordinairement au Rabin Moyſe ben Maimon, eſt un *Patronymique* formé à

la Grecque par les Auteurs modernes qui ont écrit en Latin ou en langues vulgaires de l'Eglise Occidentale. 3. Part. Ch. 4.

Les Espagnols & les Italiens semblent avoir introduit, ou du moins pratiqué plus qu'aucune autre nation, l'usage d'une autre espece de *Patronymiques*, si le nom des femmes doit entrer dans ce genre. Il n'est rien de plus ordinaire parmi les Espagnols que de leur voir porter le nom de la mere, & quelquefois celuy de l'ayeule avec celuy de leur pere. C'est ce qui produit souvent une suite de quatre ou cinq noms. Mais cette suite se trouve embarrassante pour la connoissance des Auteurs, lors qu'elle est dérangée, ou lorsque les Auteurs mêmes ne sont pas uniformes dans la maniere de les employer. Dans un ouvrage l'on verra une file de noms, comme *Joseph Pellizer de Salas Ossau de Tovar*, ou *Gonçalo Mendez de Vasconcelos y Cabedo*; dans un autre on trouvera *Joseph de Salas de Tovar*, ou *Gonçalo de Vasconcelos*; dans un troisiéme on ne verra que *Joseph Pellizer de Tovar*, ou *Gonçalo Mendez de Cabedo*; & dans un autre enfin qui sera Latin, on ne trouvera que *Josephus Pellicerius*, ou *Gundissalvus Mendesius*. Cette diversité

3. Part. Ch. 4. n'eſt-elle pas un piege capable de prendre les plus clair-voyans ? Ceux même qui en ont uſé plus ſimplement, & qui ne ſe ſont donné qu'un ſurnom à la fois, ont eſté ſoupçonnez d'avoir voulu nous tromper en gardant leur ſimplicité, lors qu'ils ont changé de nom. C'eſt pour cela que Pierre *Guevarra*, qui s'eſt appellé ainſi du nom de ſa mere dans quelques ouvrages, s'eſt fait mettre au rang des Auteurs déguiſez, pour avoir pris dans une autre édition le nom de *Pierre Alagona*, qui étoit celuy de ſon pere.

Au reſte il n'eſt pas fort extraordinaire que les enfans en Eſpagne portent le ſurnom de leurs meres, à l'excluſion même de celuy de leurs peres. C'eſt un uſage que nous trouvons pareillement établi en Italie : & Majoragius, qui a porté plus de vingt ans durant le nom de *Maria Conti*, ou *Comes*, qui eſtoit celuy de ſa mere, peut ſuffire pour nous en laiſſer un exemple. Mais on ne pourra pas dire que les gens de Lettres ou les Auteurs ayent voulu uſer de ſingularité dans cette pratique, puis qu'ils n'ont fait que s'accommoder à l'uſage public introduit dans diverſes Nations. Dés le temps d'Herodote les

Lyciens estoient tout accoûtumez à souffrir que leurs enfans portassent le nom de leurs meres. Et pour ne nous point tant écarter de nostre temps, nous pouvons remarquer qu'encore que les Ecrivains en France ne paroissent pas avoir quitté à dessein le nom de leurs Peres pour prendre celuy de leurs Meres, ils ont pû trouver des exemples infinis de cet usage dans nos Histoires Genealogiques, où nous voyons que la noblesse du sang, ou les richesses venuës de l'alliance des femmes, ont esté les motifs ordinaires qui ont fait prendre aux enfans le nom de leurs Meres, & aux Maris celuy de leurs femmes.

3. Part. Ch. 4. Lib. Clio

La Loumiere orig. des N. ch. 3 *Fusè.*

Cet usage n'est pas inconnu en Allemagne; & pour ne parler que des Auteurs, on sçait que le Poëte Melissus qui n'est mort que dans le commencement de nostre siecle, ne s'appelloit ainsi que par sa mere Otilia Melissa, quoyqu'il portast aussi quelquefois le nom de son pére Balthasar Schedius.

Alexander Philippi. Ptolemæus Lagi.

Le Grand usage des Pays-bas pour les noms *Patronymiques* dans les Auteurs comme dans le reste des Habitans, a esté jusqu'icy de prendre le nom de Baptême ou le *prénom* du Pere, & de s'en faire un surnom au cas oblique, comme

3. Part. Ch. 4. on le pratiquoit autrefois parmi les Grecs. Ainſi ces Auteurs au lieu de porter le ſurnom du Pere ou de la Famille, ont eſté contens de s'appeller Henricus *Adriani*, Adrianus *Adriani*, Jacobus *Antonii*, Guillelmus *Bernardi*, Martinus *Conſtantini*, Joannes *Cornelii*, Gerardus *Eligii*, Gerardus *Gerardi*, Petrus *Gerardi*, Joannes *Guillelmi*, Everardus *Nicolai*, Petrus *Godefridi*, &c. En quoy il ne s'eſt trouvé de confuſion, que lors que ces mêmes Auteurs ſe ſont aviſez de reprendre le ſurnom de leur famille, ou de donner le change à leur Pere; ce qui eſt arrivé au ſujet de deux Magiſtrats celebres, Preſidens du Conſeil ſouverain de Brabant à Malines. Le Pere s'appelloit *Nicolaus Everardi*, parce qu'il eſtoit fils d'Everard; le Fils ayant repris le *Prénom* de ſon grand-pere, dont ſon pere s'eſtoit fait un ſurnom, mit le *Prénom* de ſon Pere en cas oblique pour luy ſervir de ſurnom, & s'appella *Everardus Nicolai.*

Mais les Italiens ſemblent avoir uſé d'un autre raffinement dans l'art des *Patronymiques*. Au lieu de tourner le *Prénom* du Pere en ſurnom, ils ſe ſont fait du ſurnom du Pere un *Prénom*, & un

surnom pour eux mêmes, comme il paroist dans les noms de *Latino Latini*, de *Mutio Mutii*, de *Galileo Galilei*, d'*Oddo Oddi*, de *Sperone Speroni*, d'*Alessio Alessii*, de *Viviano Viviani*, de *Baldo Baldi*, de *Vinciolo Vincioli*, &c. qui sont tous noms d'Auteurs connus dans la Republique des Lettres. Et lors qu'il a esté question de s'exprimer en Latin, ils se sont contentez de la terminaison des anciens Romains pour les Patronymiques en s'appelant Latinus *Latinius*, Spero *Speronius*, comme ont fait aussi la plupart des Flamans que j'ay nommez, *Adrianius*, *Nicolaius*, *Guilelmius*, *&c.*

D'autres ont fait revivre celle des anciens Grecs, & se sont fait appeller *Stephanides* pour Fitz-Steven, ou fils d'Etienne; *Simonides*, *Johannides*, *Andreades*, *Nicolaides*, *Antonides*, *&c.* pour fils de Simon, de Jean, d'André, de Nicolas, d'Antoine: & nous reservons à parler dans le Recueil des Auteurs déguisez de ceux d'entre ces derniers qui ont pretendu user de déguisement sous ces noms.

***

CHAPITRE V.

4. Maniere. *Prendre des noms Appellatifs pour estre substituez aux noms propres. Appellatifs de dignitez, de Professions, de Conditions, de Pays, de dispositions d'esprit ou de cœur.*

VOus venez de voir, Monsieur, que les noms *Patronymiques* ont esté peu commodes aux Auteurs pour se déguiser, & qu'ils n'ont presque pû jetter personne dans l'erreur que par leurs variations, & le peu d'uniformité dans leur employ. Nous n'en pouvons pas dire autant des noms *Appellatifs*. Quoy qu'ils n'ayent esté inventez que pour qualifier les hommes, on peut dire que rien n'est plus propre à les déguiser lors qu'ils se trouvent détachez des noms propres. Mais le déguisement qu'ils peuvent produire est peut-estre le seul de tous les déguisemens que l'on doive considerer comme entierement innocent, parce qu'il est le seul qui puisse servir à cacher un Auteur sans blesser la verité. L'*Appellatif* étant commun à plusieurs personnes, déguise l'Au-

teur qui s'en ſert en ce qu'il le confond dans la multitude, & qu'il ne le peut diſtinguer d'avec tous ceux à qui il convient. Mais il le retient en même temps dans les termes de la ſincerité, lors qu'on ne le prend point à faux : & cette fauſſeté eſt d'autant plus rare qu'elle eſt inutile au déguiſement que l'on cherche. Il eſt inutile par exemple à un Avocat de mentir en ſe qualifiant *Abbé*, lors qu'il peut ſe cacher auſſi facilement ſous le nom d'*Avocat*, que ſous celuy d'Abbé : Un Religieux qui ne ſe donne que le nom de *Religieux* à la tête de ſon Livre, eſt ſouvent mieux caché que lors qu'il s'y donne celuy d'*Officier de l'Armée*. 3. Part. Ch. 9.

De tous les termes *Appellatifs* dont les Auteurs ſont en droit de ſe ſervir, ceux qui marquent une dignité éminente ou un rang de trop grande diſtinction, ſont les moins ſuſceptibles de déguiſement. Il y en a même qui par leur ſingularité ne peuvent convenir qu'à une ſeule perſonne à la fois ; & l'on peut dire qu'ils tiennent lieu du nom propre tant que la perſonne eſt vivante. Tant que M. le Prince de..... M. le Duc de..... M. l'Archevêque de..... Quens d'Anjou, Quens de Bretagne ont eſté dans le

3. Part. Ch. 5.

monde, il n'y avoit point d'equivoque à craindre pour ceux de leur temps. Mais les mêmes noms ayant passé à leurs successeurs, qui n'ont pas esté Auteurs de Livres, ou qui n'ont pas composé les mêmes Ouvrages, ils ont esté considerez comme des *Appellatifs* embaraſſans pour la Posterité, parce qu'ils ſont devenus communs à plusieurs personnes successivement.

Lorsque les Dignitez, les Employs, ou les rangs marquez par un nom *Appellatif* ne ſont pas uniques ou singuliers, on peut en seureté les employer ſans craindre d'en estre trahi. C'eſt ce qu'ont éprouvé la pluſpart des Auteurs cachez qui ne ſe ſont fait connoître au Public que ſous les noms *Appellatifs*, de *Conſeiller du Roy en ſes Conſeils*, d'*Officier des Armées*, d'*Aumoſnier du Roy*, de *Curiale di Roma*, de *Docteur en Theologie*, *en Droit*, *en Medecine*, d'*Abbé*, de *Chanoine*, de *Curé*, &c.

Il y a d'autres *Appellatifs* que nous pouvons appeller de condition ou d'eſtat, & qui ne ſervent pas moins à cacher les Auteurs. C'eſt ce qu'on a remarqué dans ceux qui n'ont employé que les noms de *Nobilis Francus*;

Nobile Francés ; *Gentihomme François* ; 3. Part. Ch. 5.
Eques Polonus ; *Seigneur de la Cour* ;
Dame de qualité ; *Dame penitente* ;
Bourgeois de Paris ; *Fidelis Subditus* ;
Fidelis Servus ; &c.

D'autres marquent le Pays, comme *François Picard* ; *Germanus Bavarus*, qui ſont des noms communs à des Nations entieres, & par conſequent incapables de trahir ceux qui ſe les ſont appropriez.

Mais il n'y a point *Appellatifs* que les Auteurs déguiſez ayent plus frequemment emploiez à la teſte de leurs Ouvrages anonymes, que ceux de Profeſſion.

La Librairie eſt remplie de Livres, qui ne font connoître ceux qui les ont écrits ou publiez que par les noms vagues d'*Avocat*, de *Juriſconſulte*, de *Medecin*, de *Philoſophe*, de *Theologien*; par celuy d'*Hiſtoriographe*, de *Poëte* ; par celuy d'*Ecolier*, de *Studioſus*, de *Profeſſeur*, de *Lecteur* ; par celuy de *Religieux*, d'*Aſceta*, d'*Eccleſiaſtique*, de *Predicateur* ; par celuy d'*Academicien* ou *Academicus*, qui ne veut pas toûjours dire un membre de quelque Academie de beaux Eſprits, mais quelquefois un ſimple Suppoſt de l'Uni-

3. Part. Ch. 5.

versité, & quelquefois aussi un Platonicien de ces derniers temps.

Enfin il y a d'autres *Appellatifs* formez sur les dispositions de l'esprit ou du cœur, comme celuy d'*Amicus*, *Irresolutus*, l'*Aggirato*, *Philomatus*, *Instabilis*, *lo Smarrito*, & la plusparт des *Sobriquets* que les Particuliers portent dans les Academies d'Italie. On y peut aussi rapporter ceux que plusieur de nos Ecrivains Galants se sont donnez au lieu de leurs noms propres, comme l'*Esclave fortuné*, l'*Esperant-mieux*: l'*Amant sans party*: le *Traverseur des voyes perilleuses*, & d'autres du même genre, dont je n'ay pas crû devoir charger le Recueil de nos Auteurs déguisez.

CHAPITRE VI.

5. Maniere. *Prendre des noms de Communautez ou de Societez ; tels que ſont ceux de Colleges, d'Academies, de Facultez, de Corps ou Aſſemblées, de Maiſons Regulieres, & meſme d'aſſociations feintes ou paſſageres. Et de la pratique contraire, lorſque des Societez ſe donnent le nom d'un Particulier.*

LEs noms de Communautez ou de quelque Societé que ce puiſſe eſtre ne paroiſſent pas plus ſuſceptibles de déguiſement que les Appellatifs. L'on eſt aſſez perſuadé qu'une Communauté entiere dont on voit le nom à la teſte d'un Livre, a dû ſelon l'uſage ordinaire, n'employer le miniſtere que d'un particulier, ſoit de l'un de ſes membres, ſoit de quelque autre qu'elle ait voulu reconnoître pour Secretaire de ſa Compagnie. Mais ce Particulier qui a gouverné, pour ainſi dire, la plume de la Communauté, n'en eſt pas moins caché. Et ſi d'un coſté la gloire de ſon travail (quand il

3. Part. Ch. 6. en acquiert) doit retourner à toute la Communauté ; il eſt juſte de l'autre que toute la Communauté ſoit chargée des perils du Livre adopté, & de la fortune de l'Auteur qu'elle a avoué.

Les Communautez où l'on ſe ſoucie le moins d'avoüer les Particuliers qui en prennent le nom, ſont ordinairement les Colleges, les Univerſitez & les autres Ecoles de la Jeuneſſe. La liberté pour ce point y eſt d'autant plus grande & d'autant moins dangereuſe que les choſes y ſont de moindre importance en ce qui concerne les intereſts du Public. Lorſque les Particuliers travaillent de bonne foy pour l'utilité de leurs Colleges, on doit preſumer qu'il n'y a que la gloire des mêmes Colleges qui les porte à en faire porter le nom à leurs compoſitions.

Ceux de cette derniere eſpece n'ont pas tous reüſſi à demeurer cachez ſous les noms de leurs Colleges, & pluſieurs ſe ſont vûs obligez de leur vivant, de reprendre une partie de la gloire qu'ils avoient acquiſe à leur Communauté dés qu'ils ont eſté découverts. Ainſi la gloire d'un Ecrit publié ſous le nom de *Collegium An-*

glicanum eſt retombée de bonne heure ſur la perſonne de *Robert Perſonius* Jeſuite, qui l'avoit compoſé au nom du College eſtabli à Rome pour les Anglois. L'on n'a point tardé à nous faire ſçavoir que l'honneur des Ouvrages qui portent les noms de *Bruxellenſe Collegium*, de *Colonienſe Coll.* d'*Auguſtanum Coll.* de *Conſtantienſe Coll.* de *Molsheimenſis Academia*, de *Croſenſe Coll.* de *Monachienſe Coll.* d'*Eyſtettenſe Coll.* de *Dillinganum Coll.* de *Paderbornenſe Gymnaſium*, de *Pragenſe Coll.* de *Romanum Coll.* de *Rhedonenſe Coll.* de *Salamanticenſe Coll.* de *Braïdenſis Academia* à Milan, &c. eſt du au P. Andries, au P. Leurenius, au P. Schellemberch, au P. Biſſelius, au P. Coccius, au P. Caſimir, au P. Brunner, au P. Stengel, au P. Curtzius, au P. Horrion; au P. Soliman, au P. Cardulus, au P. de Creſſol, au P. de la Mere de Dieu, au P. Biſdomini, &c. leſquels ont tous eſté Jeſuites, connus d'ailleurs parmi les Gens de Lettres, hormis le Pere de la Mere de Dieu, qui eſtoit de l'Ordre des Carmes. 3. Part. Ch. 6.

La découverte de ces Particuliers n'a point toujours eſté ſans embarras

3. Part. Ch. 6.

& ſans confuſion, ſur tout lors qu'il s'en eſt trouvé plus d'un qui ont pris le nom d'une même Communauté ſans ſe nommer. *Ingolſtadienſe Collegium* veut dire Georg. Sengelius, à la teſte d'une piece; mais il veut dire Albert Curtzius, à la teſte d'une autre, & il ſignifie Joann. Biſſelius en une autre occaſion. *Cracovienſe Coll.* eſt tantoſt Paul Kuhn, & tantoſt Severin Karvat. Ce que nous avons ſous le nom de *Conimbricenſe Coll.* eſt dû non ſeulement au P. Coſme Magailhan, mais encore au P. Manuel Goez, & au P. Sebaſtien Couto Jeſuites Portugais. Ce que nous avons ſous celuy de *Complutenſe Coll.* a eſté travaillé non ſeulement par un Carme François, nommé Blaiſe de la Conception, mais par deux autres Carmes Eſpagnols, ſçavoir Michel de la Trinité, & Antoine de la Mere de Dieu. Mais ſi l'on s'eſtoit mis en devoir de découvrir les Auteurs des Pieces de Poëſie & d'Eloquence, qui ſe ſont publiées ſous les noms de quelques Claſſes particulieres de Colleges, & ſur tout de celle des Rhetoriciens de divers endroits, on peut dire que les Recherches en ſeroient infinies, & la peine aſſez inutile.

Il eſt auſſi fort ordinaire à des Facultez entieres d'une Univerſité, de preſter leur nom aux Particuliers, & les Ouvrages où ſe trouvent ces noms, doivent eſtre d'un poids d'autant plus grand, que la circonſpection & les meſures qu'on a couſtume d'y prendre, ſont plus exactes. Lors qu'un Ecrit porte le nom d'une Faculté de Theologie comme de celle de Paris, de celle de Louvain, de Doüay, l'Ecrit acquiert autant d'autorité qu'en peut avoir toute la Faculté, quoique celui qui l'a dreſſé n'en ait que tres peu par luy-même. Le Docteur Sinnigh à Louvain & le Docteur Randour à Doüay n'en avoient qu'autant que la doctrine & la vertu peuvent en donner à un Auteur particulier. Mais les Ecrits qu'ils ont faits l'un contre l'autre ſemblent avoir quelque choſe de plus qu'une autorité privée, parce qu'ils les ont publiez ſous le nom & de l'aveu de leurs Facultez. Les Theologiens des Facultez Proteſtantes n'en ont pas uſé autrement, lors qu'il a eſté queſtion de donner plus de poids à leurs Ecrits. C'eſt ce qui a paru dans la conduite de Zacharie Urſin, de Jacques d'André, de Juſte Fewrborne & de quelques autres heterodoxes, qui

3. Part. Ch. 6.

3. Part. Ch. 6. ont écrit sous le nom commun de *Theologiens de Heidelberg, de Wirtemberg, de Hesse-Darmstad, &c.* C'est aussi ce que l'on a vû pratiquer aux Anti Trinitaires, qui ont souvent affecté de ne paroître qu'en corps, pour mieux se fortifier. Blandrate, Pauli, Vitrelini, Stoinski, &c. n'ont gueres écrit que sous les noms communs de *Theologiens ou Ministres* de *Transilvanie*, de *Racovie*, de *Pinczovie*, *&c.* Ceux qui chercheront une exception à ces exemples, la trouveront dans celuy d'un sçavant de nos jours qui vient de se cacher sous le nom des *Theologiens de Hollande*, pour écrire contre l'histoire critique du vieux Testament. Il luy auroit esté assez inutile de recourir à l'autorité de ses confreres rassemblez en corps, dans une affaire où le Public ne devoit exiger que du raisonnement & de l'érudition.

Les Facultez des autres sciences n'ont pas esté moins en usage de prêter leurs noms aux Particuliers. Celle de Droit dans diverses villes d'Allemagne & des Pays-bas a presté le sien à des personnes même qui n'estoient pas du corps ni du pays. Celle de Medecine en Italie a laissé prendre celuy de *Schola Salernitana* à Jean de Milan, celuy de *Colle-*

gium Bononienſe à Uliſſe Aldrovando, &c. 3. Part. Ch. 6.

Mais lorſque des Societez entieres ont travaillé en commun à quelque ouvrage qui en porte le nom, le petit nombre de ceux d'entre les membres de ces Societez qui n'y ont pas eu de part, ne fait pas que les autres ſoient veritablement déguiſez ſous le nom qui eſt commun à toute la Societé, & qui en ce cas-là leur appartient plus legitimement qu'à ceux qui n'ont pas travaillé à l'ouvrage. Cela regarde particulierement les Academies libres & volontaires, où l'on ne s'aſſocie que pour travailler enſemble, ou pour ſe communiquer mutuellement ce que l'on fait. C'eſt une verité ſi commune, qu'il me paroît ſuperflu d'alleguer en témoignage les exemples de l'Academie de la Cruſca pour ſon Vocabulaire, & de l'Academie Françoiſe pour la cenſure du Cid & le Dictionnaire qu'elle nous prepare.

Les Communautez Regulieres ſervent auſſi aſſez ſouvent de voile aux Religieux particuliers qui ſe dépoüillent de la gloire de leur travail pour la rendre commune à tout l'Ordre. C'eſt ainſi que ſous le nom de *Relig. Benedict. de la Congreg. de S. Maur* nous voyons

3. Part. Ch. 6. paroître de jour en jour divers ouvrages qui n'appartiennent souvent qu'à un ou à deux Auteurs de cette Congregation. Il est même arrivé quelquefois que des Communautez Regulieres ont prêté leur nom à des Auteurs qui n'estoient ni de leur Maison, ni même d'aucune Profession Religieuse. C'est ce qu'ont fait les *Religieux Dominicains* d'une des Maisons de Paris, sous le nom desquels M. de Sacy a publié la vie de D. Barthelemy des Martyrs. Mais on ne dira pas la même chose des *Solitaires de l'Egypte* à l'égard de Jean Cassien Auteur du cinquiéme siecle, puisque Cassien ne leur demanda point permission de publier sous leur nom ce qu'il prétendoit avoir appris d'eux.

Les Corps des Societez generales, je veux dire les Assemblées Ecclesiastiques & Politiques, hors des tems même auxquels elles se tiennent actuellement, autorisent tous les jours ce que des Particuliers font en leur nom aprés qu'ils en ont merité l'approbation.

Le Corps Ecclesiastique de la Religion en France s'exprime tantôt par le terme *des Evêques de France*; M. de Marca l'a employé pour quelque composition qu'il avoit faite au nom des Prelats

Prelats du Royaume : tantôt par celuy de *Clergé de l'Egliſe Gallicane*, qui eſt celuy que M. Godeau a mis à la teſte d'une piece d'éloquence. Mais ſi je vous faiſois remarquer un Auteur qui s'eſt couvert du nom pompeux *des Egliſes de France*, vous porteriez peut-être vos conjectures ſur quelque Prelat illuſtre de nôtre communion, ſi je ne vous avertiſſois en même temps que c'eſt Calvin qui a pris ce nom. 3. Part. Ch. 6.

Il en arrive autant à des corps politiques & à des Aſſemblées d'Etat. Un Aggæus Albada s'eſt caché plus d'une fois ſous le nom du *Cercle de Bourgogne*; Dominique Baudius ſous celuy des *Etats des Provinces Belgiques*; ſans parler de divers Penſionnaires & Syndics de Villes, de Republiques, & d'autres Communautez, dont les fonctions ne regardent pas proprement le deſſein que nous avons de ne traiter icy que des Auteurs cachez.

Il ſe fait quelquefois des Societez, que nous pouvons appeller *Paſſageres*, parce qu'elles ne ſubſiſtent qu'autant que durent les aſſemblées ou les déliberations qui s'y font. Mais il eſt arrivé quelquefois que ces Societez n'ont eſté qu'imaginaires, & qu'elles ont eſté

3. Part. Ch. 6. feintes par des Auteurs qui ont crû que l'on auroit plus d'égard au nom d'une multitude, qu'à celuy d'un seul. C'est ainsi qu'un Auteur de ce siecle ayant esté repris, puis arrêté par les Inquisiteurs pour avoir parlé & écrit indignement de la sainte Vierge, crut que sa Requeste au Pape seroit reçuë plus favorablement, si elle luy estoit presentée au nom de toute la nation des Basques.

Natio Cantabria.

Enfin il y a des Corps qui ne faisant pas de societé particuliere, & qui ne pouvant pas tenir d'assemblées réelles, ne laissent pas de fournir le nom à des Auteurs inconnus : comme si on vouloit persuader au Public que ces Corps auroient voulu déposer leurs interests entre leurs mains. C'est ainsi que depuis le temps de la Ligue jusqu'à la fin de nos dernieres guerres civiles, on a vû paroître divers Ecrits anonymes publiez au nom *des bons François* contre les ennemis du gouvernement & du repos de la France. Les P*auvres* ont eu aussi leurs Avocats particuliers, qui ont dressé leurs Requêtes & d'autres Ecrits en leur nom, sans estre jamais convenus ensemble pour en déliberer & sans y avoir eu la moindre part. Et de nos jours, les Fideles du Royaume, qui se

ſont nouvellement réünis au corps de l'Egliſe Catholique, viennent de voir plus d'une Réponſe faite comme de leur part à leurs anciens Miniſtres par quelques Evêques & par quelques Abbez ſous leur nom general de *Nouveaux Convertis*. 3. Part. Ch. 6.

Voila, Monſieur, beaucoup de manieres differentes de ſe couvrir du nom commun des Societez, lorſque les Auteurs ne doivent ou ne veulent point paroître ſous leur nom particulier. Vous ne trouverez pas à la teſte des livres d'autres noms de Communautez, ſoit dans l'Egliſe comme ceux des *Confréries*, ſoit dans le monde comme ceux des *Compagnies*, que vous ne puiſſiez réduire à quelqu'une de ces manieres. Mais il eſt bon de vous faire remarquer qu'il s'eſt auſſi introduit parmi les Auteurs une pratique toute contraire à celle-là, qui toute oppoſée qu'elle paroît à ſon égard, ne laiſſe pas d'eſtre auſſi commode pour les tenir cachez. C'eſt celle des Societez qui prennent le nom de quelque Particulier à la teſte d'un ouvrage compoſé conjointement ou ſéparément par pluſieurs perſonnes.

Quelquefois on affecte de ne prendre le nom des perſonnes qu'aprés leur

3. Part. Ch. 6.

mort, soit parce qu'elles ont eu la meilleure part à l'ouvrage, soit parce qu'elles ont esté d'un rang plus élevé que les autres qui y ont travaillé. C'est ce que nous avons vû pratiqué au sujet des cinq livres des Pseaumes qui portent encore aujourd'huy le titre de *Pseautier de David*, quoy qu'il y ait beaucoup de Pseaumes faits par d'autres Auteurs. Dans nostre siecle nous avons vû des ouvrages faits par quelques PP. de l'Oratoire, ne porter que le nom du Pere *Gendren* qui avoit esté General de sa Congregation, parce que les autres Auteurs estoient encore vivans, ou peut-être parce qu'ils n'avoient esté que de simples Particuliers de la Congregation. Quelquefois les Associez se contentent de prendre un nom qui paroisse étranger aux uns & aux autres, soit qu'il paroisse emprunté de quelqu'un, ou qu'il soit feint, comme Grotius l'a crû au sujet d'*Aurelius*, & comme on peut encore le remarquer dans les noms de *l'Amy*, *le Bon*, *de Trigny*, *des Periers*, *&c.* Tantôt les Associez forment un nom de leurs prénoms, comme on le peut voir dans le prétendu *Antoine Godefroy*; & tantôt ils sont convenus que l'un des Associez mettroit

son nom renversé dans une anagramme, comme il a paru par le nom de *Clouset*. 3. Part. Ch. 7.

CHAPITRE VII.

6. Maniere. *Prendre des noms de guerre. Des Religieux qui se travestissent en Cavaliers ou gens d'épée, pour se déguiser dans leurs ouvrages.*

§. I. J'Ay esté long-temps sans vouloir me persuader qu'il y eust eu des Auteurs déguisez qui se fussent avisez de recourir à l'exemple des soldats pour se donner des noms de guerre. Mais ayant consulté un Auteur de nos jours sur les raisons qu'il avoit euës de se faire appeller tantôt *la Chevre*, & tantôt *La Lueur*, pour se déguiser dans quelques-uns de ses ouvrages : je n'ay pas eu lieu d'en douter davantage aprés qu'il m'eut répondu que c'estoient des noms de guerre, tels que l'on s'en donnoit sous les Ministeres des Cardinaux de Richelieu & Mazarin, pour publier des pieces volantes & des opuscules du du temps. C'est ce qui m'a fait juger depuis, que les masques de plusieurs de nos Pseudonymes qui se sont

3. Part. Ch. 6. appellez *la Riviere, la Fontaine, la Tour, la Tourelle, la Montagne, la Vallée, la Fleur, la Verdure, la Foreſt, Maître Tyburce, Traſybule, Holoferne, Nicanor, Paſſavant, du Peſcher, &c.* ne ſeroient peut-être que de ſimples noms de guerre.

Nos Pſeudonymes ne ſe vanteront pas pour cette fois d'avoir voulu imiter les Anciens dans cette pratique. Les ſoldats de la Grece ne leur ont pas fait l'exemple ; & quoique nous ne liſions pas qu'il leur fût défendu de changer de nom dans la profeſſion des armes, nous ne voyons pas qu'ils ſe ſoient mis en peine d'uſer de la liberté qu'on pourroit leur avoir laiſſée ſur ce point.

Les ſoldats Romains ſont encore plus éloignez de pouvoir leur ſervir de modele. Loin d'avoir eſté dans l'uſage de changer leurs noms lors qu'ils ſe faiſoient enrôler, on prétend qu'ils étoient obligez de repreſenter leurs vrais noms ſans déguiſement, & de les faire graver, même ſur leurs boucliers, afin qu'ils puſſent eſtre reconnus & notez, s'ils venoient à les abandonner.

Il n'y a donc que la ſoldateſque moderne qui puiſſe leur avoir inſpiré cette émulation : & lorſque nos Pſeudonymes nous auront prouvé qu'il n'y a

rien que de loüable dans cette émulation, nous pourrons les obliger de reconnoître que l'honneur en eſt dû aux goujats & aux ſoldats de la derniere condition, puis qu'il n'y a gueres que ceux du dernier ordre de la milice, qui s'aviſent de changer de nom. 3. Part. Ch. 7.

Il ſemble qu'il y ait quelque diſtinction à faire en faveur des Religieux Pſeudonymes, qui ont affecté de ſe traveſtir en Cavaliers à la teſte de leurs ouvrages. Mais auparavant il faudra qu'on nous perſuade qu'il y a eu quelque choſe de plus noble & de plus relevé dans leur déguiſement, lors qu'au lieu de prendre des noms ſerviles & deſtinez pour la lie des ſoldats, ils ſe ſont qualifiez Gentilshommes ou Officiers de l'armée. Si le Public ne les en a eſtimez ni plus braves, ni plus nobles, il a pû au moins faire quelque cas de la prudence de ceux d'entre ces Religieux qui ne ſe ſont déguiſez ſous des noms de cavaliers, ou d'autres perſonnes ſeculieres, que pour publier des choſes qui leur paroiſſoient n'avoir pas aſſez de conformité avec la ſainteté de leur Profeſſion.

Un Religieux Eſpagnol de noſtre ſiecle n'ayant pû obtenir de ſon eſprit

3. Part. Ch. 7. que ſes Comedies fuſſent entierement ſupprimées, a fait au moins quelque choſe pour ſauver l'honneur de ſa robe, lors que ſa prudence luy a inſpiré le deſſein de prendre le nom d'un Avanturier. C'eſt ce que vous pourrez remarquer en la perſonne d'un Religieux de Noſtre-Dame de la Mercy, quand il ſera queſtion de vous montrer dans nôtre Recueil le maſque du Capitaine *Molina*. Vous y verrez auſſi un Carme Eſpagnol prendre le nom d'un Centurion de ſoldats; un Cordelier pareillement Eſpagnol prendre celuy d'un *Almirante* ou Amiral de Caſtille.

Les Religieux Italiens n'ont pas eſté moins diſcrets que les Eſpagnols dans les occaſions de même nature. On ſçait combien de poſtures Cavalieres a priſes le celebre Pere Aprofio Genois de l'Ordre des Auguſtins, en ſe traveſtiſſant pour défendre l'Adonis du Cavalier Marin. Un autre Italien mais Cordelier de Profeſſion, pour ne point laiſſer perdre ſes galanteries, & ne point s'expoſer en même temps à la correction de ſes Superieurs, s'eſt caché ſous le maſque du ſieur *Micheli* ſeculier.

Il s'eſt trouvé neanmoins des Religieux, leſquels aprés avoir fait des Ou-

vrages qui n'avoient rien que de ſerieux & d'honneſte, n'ont pas fait difficulté de les publier ſous des noms de Cavaliers & de gens d'épée. J'auray occaſion dans la ſuite du Recueil de nos Pſeudonymes de vous produire des Capucins ſous le maſque du ſieur *de Saint Marcel*, ſous celuy du ſieur *de la Motte*, &c. & de vous repreſenter encore d'autres Religieux ſous celuy de *Gentilhomme Provençal*, *de Chevalier Polonois*, de *Chevalier Anglois*, &c. Mais on aura quelque lieu de juſtifier cette conduite tant que l'on ſera obligé d'approuver celle des Miſſionnaires Reguliers qui ſe déguiſent en Cavaliers dans leurs habits & dans le reſte de leur exterieur pour vivre en ſeureté dans les lieux où regnent l'Hereſie ou l'Infidelité.

3. Part. Ch. 7.

3. Part. Ch. 8.

CHAPITRE VIII.

7. Maniere. *Prendre ou donner des surnoms burlesques que le peuple appelle ordinairement* Sobriquets. *Masques injurieux & passifs que les Auteurs jettent sur le visage de ceux dont ils entreprenent de parler.*

Naud. la Roq.

L'Usage des noms de surcroist que le vulgaire appelle *Sobriquets*, est plus ancien que l'ont crû quelques Auteurs modernes. C'est au moins ce que ne pourront nier ceux qui souffriront que l'on renferme sous ces termes les épithetes dont les Anciens parmi les Grecs & les Romains avoient coutume de caracteriser les personnes. Ces épithetes se donnoient souvent par rapport à quelque qualité de l'ame, de l'esprit, ou du corps, & plus souvent au sujet de quelque defaut ou de quelque vice, que de quelque perfection ou de quelque talent particulier, quoy que ces dernieres considerations en ayent fourni aussi un grand nombre. De simples actions ou des rencontres particulieres ont esté souvent d'ailleurs les sources

d'où plusieurs de ces sobriquets ont pris leur naissance. 3. Part. Ch. 8.

Mais nous ne voyons pas qu'on les ait employez pour déguiser les Auteurs. Ce n'a esté que dans la suite des temps qu'on s'est avisé de les faire glisser à la place des surnoms qui se sont infailliblement perdus ou aneantis par cette suppression. De sorte que de noms surnumeraires qu'ils estoient dans leur origine, ils sont devenus de vrais surnoms, & des noms propres de famille avant qu'on en ait pû faire des masques d'Auteurs.

On ne doit pas neanmoins refuser à l'industrie des Auteurs modernes le témoignage d'avoir sceu former sur le moule des sobriquets des masques diffamans & injurieux pour couvrir le visage de leurs Adversaires, lorsqu'ils ont ont crû qu'ils seroient plus libres de ne les pas épargner, en épargnant leur nom. Pour marquer leur difference d'avec les masques que les Auteurs déguisez ont pris pour eux-mêmes, j'ai crû qu'on nous permettroit de les appeller des masques *passifs*, parce que ceux qui en ont esté couverts n'y ont rien contribué de leur part, qu'ils ne les ont soufferts même que contre leur gré,

3. Part. Ch. 8. & qu'en un mot ils ne se sont trouvez ainsi masquez que dans les écrits d'autruy.

Ces masques passifs ne sont pas en si petit nombre qu'on n'en puisse trouver assez pour remplir plusieurs classes & pour estre divisez en plusieurs especes.

Les uns sont formez sur les noms mêmes des Auteurs, soit par de simples allusions, soit par des Anagrammes. C'est ainsi que Casaubon semble avoir voulu déguiser le fameux Scioppius tantost sous le nom de *Scorpius*, & tantost sous celuy de *Scoppius* dans quelques-unes de ses Lettres à ses amis. Ces deux masques ressembloient si bien au visage de son Adversaire, qu'ils paroissoient faits plûtost pour l'offenser que pour le cacher à ceux qui ne l'auroient pas connu d'ailleurs. En quoy il n'est pas incroyable que Casaubon qui aimoit l'Antiquité autant qu'aucun Humaniste, ne se soit proposé pour exemples ceux des Anciens qui s'étoient étudiez à changer ainsi les noms des Auteurs pour marquer les caracteres de leurs esprits par des allusions, comme il a paru dans les noms de *Rabienus*, d'*Elenxinus*, d'*Epitimæus*, &c. qui avoient esté substituez à ceux de Labienus, d'A-

lexinus, de Timæus, &c. 3. Part. Ch. 8.

M. de Saumaise a fait voir en plus d'une rencontre qu'il n'estoit pas des moins ingenieux dans l'art de faire des masques injurieux & diffamans. On peut s'en rapporter à ce qu'il a écrit contre un Professeur d'Utrecht qu'il appelle *Coprianus*, auquel il ne donne d'épithetes que celles qui peuvent se dériver ἀπὸ τῆς κόπρου, dans toutes les pages où il allegue cet Auteur. Si M. de Saumaise en avoit esté le maistre, nous n'aurions jamais sceu que cet Auteur s'appelloit *Cyprianus*. Mais pour avoir mal réüssi à défigurer le visage de cet homme, on peut dire que l'infamie en est demeurée attaché à son nom plûtost qu'à celuy de Cyprianus. Le sobriquet de *Copianus* n'a servi qu'à nous faire voir qu'il y avoit quelque chose de plus bas & de plus sale dans sa passion, que dans celle des ennemis de S. Cyprien Evesque de Carthage, lors que ceux-cy par une allusion semblable au nom de ce Saint, l'appelloient *Caprianus* pour *Cyprianus*. Excr. Erasm. pr. in Hier. op.

Le Coprianus de M. de Saumaise ne me permet pas d'oublier le *Stercorarius* de Joseph Scaliger, à qui M. de Saumaise a merité d'estre comparé pour

3. Part Ch. 8. plus d'une raiſon. Mais pour ſortir promptement de ce parallele d'infamie, il faut dire en deux mots, que Scaliger vouloit deſigner ſous le nom de *Stercorarius* un Aſtronome ou Chronogiſte de Blois nommé Temporarius. Il eſt vray que ces deux noms ne ſe rapportent l'un à l'autre que par la terminaiſon ; mais l'alluſion de Scaliger retomboit ſur le mauvais Sobriquet que l'on a donné aux Habitans de la ville de Blois.

M. de Saumaiſe en ſçavoit bien d'autres que Scaliger en ces matieres. Il ne faut pour en eſtre perſuadé, que ſe ſouvenir de ſon *Cercopetavius*, qu'il avoit figuré ſur le modele de *Cercopithecus* pour tâcher de deshonorer un Auteur celebre caché ſous le nom de Kercoëtius. Cela me fait ſonger au genie des Heretiques du ſeiziéme ſiecle, où les plus zelez Reformateurs croyoient qu'il eſtoit bon d'injurier les Peres de l'ancienne Egliſe pour mieux détruire leur autorité. Témoins ceux qui de *S. Athanaſius* ont eu l'impudence de forger *Sathanaſius* ; qui ont changé *Ambroſius* en *Ombroſus*, &c.

Singe à queuë.

Vid. apud Fr. Fevard. & Gilb. Genebr.

Les Proteſtans ne manqueront peut-être pas de relever cette reflexion, &

de nous objecter qu'il n'eſt pas neceſ- 3. Part.
ſaire d'être heretique pour former des Ch. 8.
maſques injurieux à ſon Adverſaire. Nous ne pourrons nier qu'ils n'ayent raiſon, ſi nous conſiderons ce qu'a écrit André Alciat Juriſconſulte Milanois ſous le titre Latin d'Apologetique contre *Ranciſcus Olidus*, qui eſt une alluſion ingenieuſe, mais fort deſobligeante pour *Franciſcus Floridus* que nous connoiſſons beaucoup mieux ſous ſon nom ordinaire de Sabinus. Un Italien de nos jours, homme de merite que je ne vous nommeray que lors qu'il ſera queſtion de le loüer, & qui certainement ne paroiſt pas moins éloigné de l'hereſie qu'Alciat, n'a point fait difficulté de metamorphoſer M. Gronovius le jeune en *Grunnovius* : & il s'eſt mocqué de tous les égards qui pouvoient eſtre dûs au merite de ce docte Hollandois, qui n'eſt pas moindre que le ſien en matiere des Sciences humaines. On avoit trouvé moins à redire aux alluſions que les Poëtes de Paris, & quelques autres Eſprits facetieux avoient faites ſur le nom du Pedant Montmaur ou Mommor, lorſqu'il l'ont déguiſé les uns ſous le maſque de *Gomor*, les autres ſous celuy de *Cormorius*, & d'au-

Jafirhel Apolog. &c.

3. Part. Ch. 2.

tres ſous celuy de *Mamurra*.

Les Anagrammes injurieuſes tiennent auſſi quelquefois lieu de maſques propres à déguiſer ceux qu'on maltraite, comme a fait Scioppius lorſqu'il a tourné Scaliger en *Sacrilege*, qui fait une anagramme tres-parfaite de ſon nom dans tous les cas obliques de la Langue Latine. Il y a d'autres anagrammes qui n'eſtant pas injurieuſes peuvent paſſer neanmoins pour des maſques paſſifs, lors qu'on les jette ſur le viſage de celuy dont on veut épargner le nom ſans luy en demander ſon conſentement. C'eſt ainſi que le Juriſconſulte Baudoin appelloit ſon ancien ami Calvin *Lucanius* par des conſiderations pour leurs anciennes habitudes, lors même qu'il eſtoit obligé d'écrire contre luy. Hotman a déguiſé pareillement le même Calvin ſous l'anagramme de *Lucianus*, non pas qu'il fuſt mal avec luy, mais parce qu'il eſtoit dangereux d'eſtre ſurpris en communication avec le fondateur de la nouvelle Prelature de Geneve.

Adverſus Joſeph. Sacrilegum.

Une autre eſpece de Maſque paſſif, eſt celle des Synonymes ou des noms approchant de la ſignification du nom que l'on veut cacher. C'eſt ainſi que

Meurſius a voulu déguiſer *Petrus Scriverius* ſous le nom de *Rupex Signatorius*, pour luy marquer avec plus de liberté le mécontentement & le chagrin qu'il luy avoit donné. On y peut rapporter auſſi les autres ſynonymes, que les Auteurs ont ſubſtituez aux noms propres de leurs Amis, lors qu'ils ont apprehendé de leur nuire en les découvrant. C'eſt ce que Voſſius le Pere a fait à l'égard de Grotius dans leur commerce mutuel des Lettres qu'ils s'écrivoient ſur les Affaires de la Religion en Hollande. Il euſt pû choiſir le nom de *Magnus* pour repreſenter celuy de Groot ou Grotius : mais pour éloigner encore plus les ſoupçons, en cas que ſes Lettres fuſſent interceptées par la faction des Gomariſtes, ou le Parti du Prince d'Orange, il jugea plus à propos d'employer celuy de *Celſus*. 3. Part. Ch. 8.

Il y a encore des Maſques paſſifs d'une autre eſpece, lorſque pour diffamer un Adverſaire, on ne le fait connoître que ſous un nom connu, mais décrié dans l'Antiquité, comme eſt celuy de *Polyphemus Boruſſus*, qu'Oecolampade a receu d'Eraſme ; & comme ſont ceux de *Fidentinus* & de *Bro-*

3. Part. Ch. 8. *téus* dont Nicolas Perrot & Ange Sabin ont esté couverts par Domitius Calderinus. J'y joindrois volontiers celuy de *Zoilus Ardelio*, dont parle Erythræus, si l'Auteur ne s'estoit donné luy-même ce masque, & s'il ne l'avoit porté volontairement jusqu'à la mort.

Pinac. part. 1. n. 133. pag. 240

Mais lorsque nous trouvons des personnes cachées par d'autres sous les masques de *Musæus*, de *Linus*, de *Bias*, d'*Homere*, d'*Orphée*, de *David*, & d'autres Anciens d'une reputation heureuse, nous devons nous persuader que tous ces masques, quoique de la même nature que les autres, ne sont pas faits pour deshonorer ceux à qui on les fait porter.

Enfin, l'on peut dire que nos Auteurs Polemiques ont encore inventé une autre espece de masques injurieux pour leurs Adversaires, lors qu'ils leur ont appliqué des noms employez autrefois pour caracteriser des gens de mauvaise reputation, afin d'en faire passer l'idée sur leur personne. On pouvoit demander à Grotius, si ce n'estoit point son intention, lors qu'il appelloit *Borborite* un celebre Ministre, dont il vouloit épargner le nom. Monsieur D. V. ayant à écrire contre un celebre

Docteur de son temps, avoit entrepris de ne le faire connoître que sous le masque d'*Eraniſte*, dans le dessein de nous faire transporter sur ce Docteur les idées que Theodoret avoit autrefois attachées au nom d'*Eraniſtes*. Sur le modelle du feu Duc de Buckingham, qui avoit voulu travestir un Poëte Anglois mais Catholique dans une Comedie sous le nom de *Bays*, à cause des expressions enflées & des caracteres extravagans qu'il luy attribuoit, & sous celuy de *Drawcanſir*, à cause de quelque prétenduë fanfaronnade; sur ce modelle, dis-je, le Sieur Marwell en ces derniers jours a pretendu deshonorer Monsieur l'Evêque d'Oxford sous les mêmes masques de *Bays* & de *Drawcanſir*, dans l'esperance que son Lecteur pourroit se le representer sous les mêmes caracteres.

3. Part. Chap. 8

nommé Dryde.

Samuel Parker.

3. Part. Ch. 8.

CHAPITRE IX.

8. Maniere. *Prendre des noms tirez du fonds de son Sujet, ou formez sur la matiere que l'on traitte, sur les intentions que l'on a en la traittant, sur la fin qu'on s'y propose, ou même sur la maniere dont on a entrepris de la traitter.*

PArmi les manieres differentes de se déguiser, vous n'en remarquerez pas qui aient esté de plus grand usage, que celle de se former des noms sur la matiere même des Ouvrages que l'on compose. Elle est certainement des plus fines & des plus ingenieuses, ce qui suffit pour nous faire comprendre pourquoy elle a esté tant recherchée par les Pseudonymes qui ont affecté de paroître spirituels. Un Controversiste Allemand de la Compagnie de Jesus ayant à traitter de la Foy ancienne de l'Eglise Romaine contre les Protestans, s'est caché sous le nom de *Romanus Altglaub*, & il suffit de remarquer qu'Altglaub chez les Allemans veut dire *la Foy ancienne*, pour

Le P. Aschendorff.

deviner la raiſon qui a fait prendre ce ſurnom au pretendu Romanus. Vous ne verrez point d'*Alethophile*, ni de *Philalethe* dans tout noſtre Recueil, qui n'ait eu intention de perſuader à ſon Lecteur, que c'eſt l'amour de la verité qui luy a fait prendre la plume. Vous n'en excepterez pas même M. de Saumaiſe, qui ne s'eſt appellé *Verinus*, que dans cette intention, & je vous laiſſe à juger de celle que peuvent avoir euë ceux qui ont pris les noms d'*Amandus Verus*, *Lucius Verus*. &c. Il s'en eſt trouvé qui ont mieux aimé prendre ces ſortes de noms dans les Langues vulgaires, que d'expoſer leurs intentions à n'eſtre pas entenduës de ceux qui n'entendent que la Langue du Pays. Ainſi un Danois aſſez connu dans noſtre ſiecle s'eſt appellé *Blotte-ſandaus*, qui veut dire, *la Verité toute nuë*, pluſtoſt que *Nudiverius* : & dans noſtre Pays l'on a vû un Abbé prendre le nom du Docteur *Auvray*, pour publier ce qu'il penſoit du Prædeſtinatus.

3. Part. 2.

Chryſ. Eggenfeld. VVilh Goes.

Borrichius.

Nous pourrons ſans temerité faire un jugement ſemblable de l'intention de ceux qui ſe ſont déguiſez ſous le nom d'*Irenée*, ſoit qu'ils aïent voulu

3. Part. Ch. 9. traitter de la paix de l'Egliſe ou de l'Eſtat, ſoit qu'ils aient voulu inſinuer qu'ils n'eſtoient animez que de l'eſprit de paix en écrivant. Se ſont-ils meſlez de donner de bons conſeils pour la paix? Ils l'ont voulu marquer par le nom d'*Irenæus Eubulus*. Ont-ils voulu nous perſuader qu'ils deſiroient la paix? Ils ſe ſont appellez l'un à la Grecque *Eraſmus Irenicus*, l'autre à la Romaine *Deſiderius Pacius*. Il s'en eſt vû qui n'ayant à traitter que de la tréve de quelque guerre, n'ont pas laiſſé de s'appeller en Latin *Pacatus Latinus*. D'autres ne s'eſtant pas ſoucié d'exprimer leurs diſpoſitions par le terme Grec d'Irenée, ont voulu employer celuy de *Pacidius*, ou de *Pacificus* pris des Latins: & un des Ecrivains de noſtre Pays, quoy qu'il ne fuſt pas Moine, n'a point fait difficulté de ſe nommer *Dom Pacifique d'Avranches*. En Allemagne le Sieur Oldenburger s'eſt donné le ſurnom de *Friedberg*, pour faire connoître en ſa Langue qu'il en eſtoit redevable à la matiere de ſon Ecrit ſur la paix de Munſter. Et Caſſander s'eſtant engagé de travailler à la paix de l'Egliſe, & à la reconciliation des partis de Religion par l'ordre de deux

Hermanus Contingius.

If. wolmar. G. Saldenus.

Dom. Baudius.

Jacq. Godefroy. Chr. Herdeſian.

Des Deſerts.

Empereurs d'Allemagne, n'auroit pas manqué de s'appeller auſſi Friedberg, s'il n'avoit jugé le nom Latin de *Pacimontanus* capable d'eſtre entendu de plus de monde. 1. Part. Ch. 9.

De ceux qui ont écrit ſur la Predeſtination & la Grace, le Pere Courtot s'eſt déguiſé ſous le nom de *Charitopolitain*, pour marquer qu'il prétendoit demeurer toûjours dans les termes qui luy eſtoient preſcrits par la Grace ou meriter que la Grace demeuraſt en luy. Le Pere Bagot s'eſt appellé *Thomas Auguſtin*, pour perſuader ſes Lecteurs, qu'ils ne devoient trouver que la doctrine de ſaint Thomas, & de ſaint Auguſtin dans ſon Livre de la Défenſe de la Liberté & de la Grace. Le Pere Gerberon s'eſt nommé *Flore de ſainte Foy*, parce qu'il jugeoit ſes Maximes ſur la Grace tres-propres à rendre noſtre Foy floriſſante. Enfin, le Sieur Sinnigh ſe croyant parfaitement couvert des armes de ſaint Paul, & inacceſſible aux traits de ſes adverſaires comme un heriſſon, s'eſt donné le nom de *Paulus Erynachus*, dans ſa Triade des Peres ſur la Grace.

Dans d'autres matieres de Religion, le Pere Jacques Caniſius a pris le nom

3. Part. Ch. 9. de *Christianus Thanatophrastus*, tiré du fonds de la matiere qu'il a traittée dans son Livre de la mort d'un vray Chrestien : Jerôme de Perea s'est appellé *Gerardus de Cruce* dans ce qu'il a fait sur la Passion de JESUS-CHRIST. Le Pere d'Alva s'est servi du nom de *Petrus à Conceptione*, pour publier une partie de ce qu'il avoit écrit sur la Conception de la Sainte Vierge. Beatus Rhenanus s'est nommé *Licentius Evangelus* dans ce qu'il a écrit contre quelques entrepriſes de la Cour Romaine, ſous pretexte de parler pour la liberté Evangelique ; & le Pere Maimbourg s'est déguiſé ſous le nom de *François Romain*, dans les quatre Lettres, où il a tâché de concilier quelques opinions de Rome avec celles de France.

Le Pere Jerôme Gracian de la Mere de Dieu, fameux par ſes diſgraces, a pris le nom d'*Anaſtaſio* pour faire la deſcription de ſon rétabliſſement, comme s'il avoit voulu paroître reſſuſcité. Et l'Abbé de ſaint Germain ayant à décrire ou pluſtoſt à déplorer les afflictions de la Reine Marie de Medicis, s'est donné le non de *Benoni*, par rapport au dernier enfant de Rachel. Mais le même

même Auteur voulant montrer com bien il estoit ferme & entier contre le Cardinal de Richelieu, a pris le nom de *Caton Chrestien*, dans un autre Ouvrage fait en faveur de cette Reine. 3. part. Chap. 9

Dans des sujets de Politique & de Jurisprudence, Melchior Voets s'est fait un nom de *Juliers*, & un surnom de *Berg* ou *Monts*, pour le mettre à le teste de son Histoire du Droit de Juliers & de Berg. C'est luy que vous trouverez appellé du nom de *Julius de Monte* dans nostre Recueil. Monsieur Placcius dans son Traité du Jurisconsulte parfait, s'est donné le nom de *Nomicus*, & le surnom qu'il a pris d'*Analyticophilus* ne luy convient pas moins pour quelques-uns de ses autres Ouvrages, que pour celuy-là. On peut rapporter aux matieres de la Politique le fameux masque de *Junius Brutus*, dont s'est couvert Hubert Languet, pour écrire contre le gouvernement Monarchique, parce qu'il semble avoir voulu se revétir du caractere Républicain des deux celebres Brutus, qui se sont soulevez l'un contre les Tarquins, & l'autre contre Cesar. A propos dequoy vous sçaurez aussi que plusieurs Sociniens ont voulu transporter ce même

3. part. Ch. 9. Crellius Lubieniecki.

caractere dans la Religion, pour tâcher d'y établir la liberté des consciences; & nous en connoissons au moins deux de cette sorte, qui ont voulu porter le nom de *Brutus* à la teste de quelques-uns de leurs Ouvrages.

Nos recherches seroient fatigantes pour nous, & peut-estre ennuyeuses pour nos Lecteurs, s'il falloit s'assujettir à representer ici les sujets differens, qui n'ont fourni les noms aux Auteurs Pseudonymes, que du fonds de leur matiere. Contentons-nous d'en produire encore un petit nombre d'exemples, pour donner quelque idée de l'industrie de ceux qui ont usé de cet artifice dans d'autres genres d'écrire.

L'Abbé de Villars semble n'avoir mis le nom du *Comte de Gabalis* à la teste de ses Entretiens sur les Sciences secretes, que parce qu'il entreprenoit d'y traitter des réveries de certains Cabalistes. Le Pere Schonsleder Jesuite Allemand ayant beaucoup travaillé sur la Musique, pour en découvrir les beautez, & pour en faire sentir les agrémens, a pris le nom de *Volupius Decorus Musagetes*. Le Pere Fabri ayant fait un Traitté en faveur de la Poudre du Perou, qui chasse la fievre, & qui s'ap-

pelle autrement Quinquina, contre ceux qui revoquoient sa vertu en doute, a pris le nom de *Conygius*, qui semble ne vouloir signifier autre chose qu'une Poudre de santé. Un Conseiller de la ville d'Anvers, nommé Pierre Scholier s'est déguisé sous le nom de *Magirus* ou de Cuisinier, pour traitter de la Cuisine. Dans le genre Erotique Monsieur Porcheres Laugier s'est caché sous le nom d'*Erandre*, pour publier ses Lettres galantes : & Franç. Colonna s'est appellé non *Polyphilus*, mais *Poliphilus*, dans son Hypnerotomachie au sujet d'une Demoiselle de la famille des Poli de Trevis en Lombardie, pour laquelle il avoit de l'inclination. Enfin il s'est trouvé un Poëte, qui voulant décrire un combat de Porcs, s'est fait appeller *Publius Porcius*. Son Ouvrage estoit un de ces Poëmes que nous appellons *Lettrisez* ou *Tautogrammes*, & tous les mots de la Piece commençant par la Lettre P, il n'auroit rien gasté de son œconomie, s'il s'estoit appellé *Petrus Placentinus*, qui estoit son nom, mais il luy prefera celuy de *Porcius*. 3. part. Ch. 9. Κόνις ὑγιής

De la maniere de censurer un Adversaire sont venus les noms d'*Epiti-*

3. part. Chap. 9

mus, de *Censor Carpitanus*, de *Severinus*, &c. Un Protestant d'Allemagne nommé *Beyer* a pris le premier, pour écrire contre un Evêque Catholique de son pays; l'Avocat *Feramus* s'est servi du second contre Montmaur; & le troisiéme a esté employé dans un sujet plus serieux par le Pere Annat contre un Docteur de Louvain.

Il y a d'autres manieres de traitter des sujets, par lesquelles les Ecrivains ont eu intention de marquer les dispositions de leur esprit, afin de prevenir le monde en leur faveur. Ainsi Theodore de Beze s'est nommé *Nathanaël Nezeckius*, croyant nous persuader qu'il n'avoit apporté que la prudence du serpent jointe à la simplicité de la colombe, ou à l'ingenuité d'un vray Israëlite dans l'ouvrage qu'il a publié sous ce nom. Ainsi le Socinien Slichting a crû nous surprendre par une affectation de simplicité, lors qu'il a pris le nom de *Joan. Simplicius*: & Socin s'est appellé *Desiderius Peregrinus*, pour tâcher de se representer comme un Etranger qui soûpire aprés sa patrie celeste dans l'exil de ce monde. Parmi les Catholiques, le Pere Balduinus Junius s'est servi du nom de *Constantius Pere-*

grinus, pour marquer la constance avec laquelle il nous faut souffrir cet exil commun ; & le Pere Zacharie de Lizieux a voulu marquer la fermeté avec laquelle il s'estimoit fondé sur la pierre lors qu'il a pris le nom de *Petrus Firmianus*. 3. part. Ch. 10.

CHAPITRE X.

9. Maniere. *Se cacher sous les Personnages de Dialogues, lorsque les Dialogues sont anonymes.*

10. Maniere. *Prendre des noms formez sur les Titres des Livres : Des noms de Livres qui deviennent des noms d'Auteurs.*

11. Maniere. *Affecter l'Antiphrase. Former des Antitheses par rapport à d'autres noms d'Auteurs.*

12. Maniere. *Prendre des Synonymes, ou des noms dont la signification approche de celle du nom qu'on supprime.*

§. I. LOrs que les Auteurs ostent leur nom aux Dialogues qu'ils ont composez, on peut dire qu'ils n'en deviennent pas plus anonymes. La destinée de ces sortes d'Ouvrages veut que

3. part. Ch. 10

le principal Perſonnage ſoit pris pour le nom de l'Auteur, qui ſe trouve en ce cas-là dans le ſort des Auteurs Pſeudonymes. Il arrive même aſſez ſouvent que tous les Perſonnages ſoient pris pour l'Auteur qui les produit lors qu'il leur donne des caracteres qui n'éloignent point le Lecteur de l'idée que l'on peut d'ailleurs avoir conceuë de celuy qu'on croit avoir compoſé le Dialogue.

Si les caracteres ſont ménagez differemment, & s'ils ſont partagez de ſorte qu'on en mette les Perſonnages dans une contrarieté de ſentimens, pour ſoûtenir une diſpute juſqu'à la fin du Dialogue, on peut ſans s'expoſer au danger de ſe tromper, chercher hardiment l'Auteur du Dialogue ſous le maſque du Perſonnage que l'on rend victorieux dans la diſpute.

Ces noms de Perſonnages qui s'entreparlent dans les Dialogues ſe forment aſſez indifferemment, ſuivant le caprice de ceux qui les introduiſent.

Au temps de Platon & de Ciceron, on n'alloit pas hors de ſon ſiecle ni de ſon Pays pour les emprunter. C'eſt une pratique qui s'obſervoit encore aſſez volontiers du temps de Politien, d'E-

rasme & de Pierius. On ne s'avisoit pas même de déguiser les noms, ny de travestir les Personnages ; & M. Huet a renouvellé avec succés dans ces derniers temps cette double maniere de prendre des entreparleurs de son siecle & de son pays, & de n'apporter pas plus de déguisemens dans leurs noms que dans leurs sentimens. Mais pour faire voir qu'on ne prétendoit pas imposer à ceux que l'on faisoit entrer dans la conversation, l'Auteur avoit toûjours soin de se nommer pour se mettre en estat de répondre par luy-même de ce qu'il faisoit dire à ses personnages. 3. Part. Ch. 10. *De interpretatione*

Ceux qui dans la suite des temps ont jugé à propos de ne se pas nommer ont affecté de donner à leurs personnages des noms pris dans l'Antiquité, ou tirez au moins de personnes mortes depuis long-temps, de crainte qu'il ne se trouvast quelqu'un qui pust s'interesser à leur réputation. Mais la plûpart ont eu recours à la fiction pour ces sortes de noms, soit qu'ils se soiét étudiez à forger des noms qui fussent propres à marquer le caractere des personnages qu'ils vouloient representer comme les Irenées, les Philalethes, les Eusebes, &c. soit qu'ils ayent voulu prendre des noms incapa-

3. Part. Ch. 10.

bles d'aucun ſens convenable au ſujet, comme les Attiques, les Octaves, &c.

§. II. Il y a des noms de livres qui reſſemblent de ſi prés à des noms d'hommes, que ſi les Auteurs n'ont ſoin d'exprimer leur nom propre à ces ſortes d'ouvrages, ils s'expoſent à porter le nom de leur livre & de paſſer pour des Auteurs Pſeudonymes. C'eſt ainſi que Barclay ſe trouve appellé *Euphormion*, quoique ſon intention euſt eſté d'abord de n'en faire que le nom & le titre de ſon livre, comme il a fait du nom d'Argenis pour un autre de ſes ouvrages. L'Empereur Maximilien I. porte le nom de *Thewrdanck* qui eſt celuy d'un livre que ce Prince a fait de ſes propres aventures. Les étrangers appellent *Amadæus* ou *Amadiſius* l'Auteur du Roman qui porte le nom d'Amadis de Gaule. Et un livre compoſé au temps des diſciples des Apoſtres fait encore aujourd'huy porter le nom de *Pœmen* ou de *Paſtor* à Hermas ſon Auteur.

Il eſt moins extraordinaire de voir que les titres de Livres ayent ſervi de ſurnoms à leurs Auteurs, lors qu'il a eſté queſtion de les diſtinguer d'avec d'autres Ecrivains de même nom. Jean le Scholaſtique s'appelle Jean *Clima-*

que du nom de son livre de l'échelle sainte. Avant luy, Clement Alexandrin a esté surnommé *Stromateus* de son ouvrage des tapisseries: & avant Clement, le Grammairien Demetrius d'Adramyte du temps d'Auguste avoit porté le surnom d'*Ixion* du nom d'une Tragedie d'Eurypide qu'il s'estoit attribué comme s'il en avoit esté l'Auteur. Dans les temps posterieurs un Moine nommé Antoine ayant donné le nom de *Melissa* à un Recueil de lieux communs qu'il avoit tirez des Peres Grecs, a esté appellé dans la suite *Antonius Melissa*. Jean de Hantwille porte le nom d'*Archithrenius* qu'il avoit donné à son ouvrage en vers sur les desordres & les miseres de ce monde. Guntherus quoy qu'Allemand est appellé *Ligurinus* par Baronius & par le commun des Ecrivains, à cause du titre de Ligurinus qu'il avoit donné à son Histoire de la guerre de Frederic I. dans le Milanois qu'il appelle ordinairement Ligurie. Jean de Sarisbery se trouve pareillement surnommé *Polycrate* du titre de son livre sur les vanitez des gens de Cour. Matthieu de Westminster pour ses Recueils historiques qu'il avoit intitulez, Fleurs des Histoires, porte le nom Latin de *Flori-*

3. Part. Ch. 10.

Selon Suidas.

Part. 3 Ch. 10. *legus* qui ne revient pas mal au surnom Grec de Meliſſa dont nous venons de parler. Marbodæus pour ſon Traité des pierres précieuſes, s'appelle *Lapidarius*. Thomas de Cantimpré, dit le Brabantin, porte le nom de *Thom. Apiarius*, à cauſe de ſon livre des Abeilles, où il ſe propoſe la forme d'une conduite Chrétienne pour toute ſorte d'états ſur le modele de l'œconomie des Abeilles. Durand Ev. de Mande eſt ſurnommé le *Speculateur* à cauſe du titre de Miroir de Droit qu'il a donné à ſon livre; & le nom de *Conciliator* eſt retourné à Pierre d'Albano qui ne l'avoit deſtiné que pour ſon livre des differens entre les Philoſophes & les Medecins. Enfin le penchant y eſt ſi grand, que l'Auteur du Micrologue ſur les Obſervations Eccleſiaſtiques eſtant demeuré entierement inconnu, on a mieux aimé luy forger un *Prénom* que de ne luy pas donner le ſurnom de Micrologue qui fait le titre de ſon livre: de ſorte que *Joannes Micrologus* eſt un nom purement chimerique d'un Auteur qui eſt encore caché au Jugement des critiques.

Mais la conduite que l'on garde au ſujet d'un Grammairien de Conſtanti-

tinople nommé Eſtienne de Byzance doit faire connoiſtre que cette licence a beſoin de bornes. L'ouvrage qui eſt cauſe que nous l'appellons vulgairement *Stephanus de Urbibus* n'avoit eſté intitulé *des Villes* ni par ſon Auteur, ni par ſon Abbreviateur Hermolaus. L'erreur des Critiques poſterieurs avoit fait porter le titre de περὶ πόλεων à l'abregé de l'ouvrage qu'Eſtienne avoit intitulé ἐθνικὰ. Et l'on ne peut que loüer la diſcretion de Meſſieurs de l'Academie Françoiſe, qui ne pouvant empêcher que cet Auteur ne ſoit appellé *Stephanus de Urbibus*, ont employé du moins leur autorité pour empêcher qu'on ne l'appelle *Eſtienne des Villes* en noſtre Langue. 3. Part. Ch. 10. Nouv. de la R. des Let. 1684 Juillet. P. 482.

§. III. L'Antiphraſe & l'Antitheſe ont eſté auſſi de quelque uſage aux Auteurs déguiſez, principalement pour les Ouvrages où ils ont voulu combattre quelque Adverſaire. La plus ſimple des manieres de ſe cacher ſous des noms *Anti-phraſtiques*, eſt celle de joindre la particule Grecque d'*anti* au nom de ſon Adverſaire. C'eſt ainſi que Gentillet a eſté appellé *Anti-Machiavel* & Hotman le jeune *Anti-Choppin*, quoy que pluſieurs de ces noms ſemblent avoir

3. Part. Ch. 10. eſté faits d'abord pour ſervir de titre à des Livres dont les Auteurs prétendoient ſe faire Anonymes. C'eſt au moins ce qui a paru dans la conduite de ceux qui ont compoſé les Satyres d'*Anti-Coton*, d'*Anti-Theophile*, d'*Anti-Garaſſe*, &c. Une autre maniere plus figurée, eſt celle de ſe former un faux nom pour eſtre oppoſé à celuy de l'Adverſaire. Un Conſeiller de Barcelonne nommé Viloſa, du temps que M. de Marca eſtoit employé en Catalogne, voulant écrire contre le ſieur Marti Juriſconſulte Catalan du parti de la France, s'appella *Martinus contra Martinum*, à la teſte de ſon Livre. Mais il y a plus d'induſtrie dans le prétendu *Nicodemo Macro ſeniore*, qui a écrit contre *Nicolo Craſſo juniore*. Paſſez le nom de *Nicodemo* qui n'eſt que le ſynonyme de *Nicolo*, vous voyez que ceux de *Macro* & de *Seniore* ne ſont point oppoſez à ceux de *Craſſo* & de *Juniore*. L'antitheſe eſt encore plus belle dans le prétendu *Anaſtaſius à Valle Quietis* par oppoſition au prétendu *Conſtantius à Monte Laboris*. Quelques-uns eſtiment auſſi qu'il y a quelque air d'Antitheſe dans le nom de *Bernardus Stubrockius* oppoſé à celuy de *Wilhelmus Wendrockius*. En-

fin lors qu'on a vû un celebre Theologien écrire sous le nom de *Vincentius Severinus* contre un autre Theologien celebre qui s'estoit appellé *Vincentius Lenis*, on n'a pas eu lieu de douter que *Severinus* n'eust eu intention de marquer par cette Antitheſe la maniere dont il prétendoit vaincre *Lenis* qui avoit affecté de ſe rendre victorieux par une maniere oppoſée. 3. Bart. Ch. 10.

§. IV. L'employ des Synonymes eſt encore une maniere fort connuë aux Auteurs Pſeudonymes lors qu'ils veulent ſe déguiſer. La liberté qu'ils ont eue de ne pas prendre les Synonymes lors même qu'ils les prenoient, ſemble en avoir diſpenſé la plûpart d'une exactitude trop ſcrupuleuſe : & l'on peut dire que peu d'entr'eux ſe ſont ſouciez de repreſenter préciſément le ſens de leur nom dans leur échange. L'illuſtre Dame Venitienne ſi connuë par ſon nom de Modeſta Pozzo, ſe trouve déguiſée ſous celuy de *Moderata Fonte*, qui ſans changer de Langue, ne laiſſe pas de rendre à peu prés le ſens de *Modeſte du Puis*. Le ſieur Nicolas Villani a trouvé auſſi de quoy ſe traveſtir par Synonymes ſans recourir à une autre Langue, lors qu'il s'eſt appellé *Vin-*

3. Part. Ch. 10. *cenzo Foreze.* Vincenzo ne marque que la moitié du nom de Nicolas, mais celuy de Foreze ne repreſente pas mal celuy de Villani, c'eſt-à-dire de Payſan ou de Villageois. De même en noſtre Langue le Pere Binet a crû que le nom ſynonyme de *René* ſeroit capable de le cacher & de le dérober au Public, parce que tout le monde ne devoit pas deviner qu'il avoit voulu dériver *Binet* du Latin *Biſnatus.* La pluſpart des autres maſques ſynonymes ne vous paroîtront gueres plus exactement appliquez : ni le *Ferrarius* au lieu de Fabricius, ni le *Fornari* au lieu de Furnio, ni le *Rupex Signatorius* au lieu de Petrus Scriverius, ni pluſieurs autres de ce même genre. C'eſt ce qui vous fera peut-eſtre juger que les Synonymes parfaits ne ſe rencontrent ſouvent que par le changement d'une Langue en une autre. Il y a pourtant des Langues aſſez riches pour fournir pluſieurs noms d'une même ſignification ſans aucune alteration du ſens. Et pour ne pas ſortir du ſujet de nos Pſeudonymes, je me contenteray d'alleguer l'exemple du jeune Socin, dont le nom eſtoit *Fauſtus*, & qui a changé ce nom quelquefois en celuy de *Felix*, & quelquefois en celuy de *Proſper*, ſans

En Allemand *Brentius* s'eſt appelé *Ei-gſer.*

Ou *Fabricius* pour *Ferrarius.*

ſortir des termes de la Langue Latine. Ajoûtez y l'exemple de Melanchton qui a ſçû trouver le ſynonyme de *Melangæus* pour ſe déguiſer ſans quitter la Langue Grecque.

On peut compter auſſi parmi les vrais ſynonymes certains noms Geographiques, lors qu'ils marquent préciſement le même pays, tels que ſont ceux de la Geographie ancienne ſubſtituez à ceux de la moderne. C'eſt ainſi que Greg. Hungarus s'eſt déguiſé ſous le nom de *Pannonius*.

CHAPITRE XI.

13. Maniere. *Changer ſon nom d'une Langue en une autre contre un nom de ſignification ſemblable ou approchante. Noms tournez du Vulgaire en Hebreu, & de l'Hebreu en Latin & en Vulgaire. Noms tournez du Vulgaire en Grec. Noms tournez du Vulgaire en Latin. Noms tournez en Langues vulgaires. Reflexion ſur ceux qui tournent mal à propos les noms des Auteurs étrangers en noſtre Langue. Exemples d'une ſemblable conduite parmi les Allemans & les Italiens.*

DE toutes les eſpeces d'Ecrivains qui ſe trouvent dans la Republi-

3. Part. Ch. 11.

que des Lettres, les Auteurs déguisez sont peut-estre les seuls que l'on puisse justifier sur le changement de leur nom en d'autres noms pris d'une Langue étrangere. Les plaintes que l'on a formées jusqu'icy contre la licence exorbitante qui s'est introduite dans ce changement ne doivent tomber que sur les Auteurs qui n'ont eu ni besoin de demeurer inconnus, ni intention de se déguiser.

§. I. Supposant que nos Pseudonymes n'ont pas besoin d'Apologie sur ce point, je me contente de vous faire remarquer qu'ils ont toujours esté libres de choisir telle Langue étrangere qu'il leur a plû pour se dépaïser. Cette liberté en a porté quelques-uns à se donner des noms Hebreux, comme François du Jon qui s'est appellé *Nadab Agmon*, & Antoine de la Roche-Chandieu qui a pris tantost le surnom de *Sadéel*, & tantost celuy de *Zamariel*. D'autres qui avoient receu au Baptême des noms pris des Hebreux, les ont changez en des noms pris des Latins, comme Blondel qui a changé son nom de David en celuy d'*Amandus*, & Jacques Stein qui a changé celuy de Jacob en celuy de *Luctatius*; sans parler de tous ceux qui

ont quitté Joannes pour *Janus*, ce qui n'a d'ailleurs aucun rapport à nostre sujet, parce que *Janus* n'a point la même signification que *Joannes*. Au lieu de quoy nous pourrions rapporter quelques exemples de ceux qui ont changé ce prénom Hebreu en un autre équivalent dans la Langue Allemande, comme a fait Brentius qui s'est fait appeller *Huldrich* au lieu de *Joannes*. 3. part. Ch. 11.

§. II. Plusieurs ont fait échange de leur nom contre quelqu'autre de même valeur tiré de la Langue Grecque. Mais ils ne s'y sont pas comportez tous de la même maniere. Les uns n'ont pris ces noms étrangers que pour un temps, & pour quelques ouvrages particuliers seulement, sans prétendre que le nom Grec leur demeurast hors le cas du livre auquel ils l'ont fait porter. Les autres se les sont donnez pour les conserver éternellement, en supprimant une bonne fois leur nom vulgaire, tel qu'on le portoit dans leur famille; de sorte qu'on peut dire que ces noms Grecs ont esté plûtost attachez à la persone qu'à aucun ouvrage particulier de ces Auteurs.

De la premiere espece sont les noms de *Thalassius Basilides*, pour dire Marin le Roy, parce que M. de Gom-

3. Part. Ch. 11. berville n'a point pretendu retenir ce nom Grec hors de la rencontre que je vous marquerai dans noſtre recueil. Tels ſont auſſi *Alopecius*, & *Baßarius*, pour dire Voſſius; *Agathius* pour Bonacci; *Aſterius* pour Stern ou l'Etoile; *Agathochronius* pour Bontemps; *Chlorus* pour Viret; *Ciſſeus* pour Schilſem ou du Lierre; *Dermaſius* pour Feller; *Theophilus Ellychnius*, pour Gottlieb Dachtler; *Cephalus* pour Capito; *Dendrinus* pour Boom; *Aretius* pour Martin; *Nicius Erythræus* pour Vittorio de'Roſſi; *Hephæſtion* pour Smidt; *Hegemonius* pour Guide; *Melas* pour Schwartz; *Melanchton* pour Chambrun; *Melangæus* pour le vray Melanchton; *Oxyorus* pour Montaigu; *Philyra* pour du Tillet; *Phyllarque* pour General des Feuïllans; *Myon* pour Muſculus ou Meuſel; *Selenus* pour Monnerus, & pour Lunebourg; & d'autres de même nature employez pour déguiſer les perſonnes en de certaines occaſions & pour un certain temps.

Mais on peut dire que le déguiſement n'eſt entré qu'à demi dans l'autre eſpece de noms Grecs pris par des Auteurs, qui loin de ſe cacher ſous ces nouveaux noms, & de vouloir demeurer incõnus au

Public, ont eu intention de ſupprimer entierement le nom qu'ils avoient receu de leurs Peres, & de retenir le nom Grec au de-là de la mort même dans toute la poſterité. De cette derniere eſpece ſont *Acakia* au lieu de celuy de Sans-malice, qui s'eſt trouvé ſupprimé même dans les deſcendans du Medecin qui avoit fait ce changement; *Ammonius* au lieu de Vander Maude; *Angelocrator* au lieu d'Engelhart; *Artopæus* au lieu de Backer & de Brotbacker; *Batrachus* pour Froſchius; *Capnion* pour Reuchlin, quoy que ce dernier nom ſoit rentré dans ſes droits malgré l'uſurpateur Capnion; *Chytræus* au lieu de Rock-Hafe; *Cycnæus* au lieu de Swaens; *Dryander* au lieu de Enzina nom Eſpagnol; *Echinus* au lieu de Erizzo nom Italien; *Eutrachelus* au lieu de Goethals; *Gnaphæus* au lieu de Foullon; *Haloander* au lieu de Hoffman; *Hamaxurgus* au lieu de Wirſtelin; *Iſchyrius* au lieu de Sterck; *Leucander* au lieu de Whiteman, nom Anglois; *Lithocomus* au lieu de Steen-Hauwer; *Lithodomus* au lieu de Steen-Huyſe; *Lycoſthene* au lieu de Wolfhart; *Macarius* au lieu de l'Heureux; *Macropedius* au lieu de Lanckweld; *Melanchton* au 3. Part. Ch. 11.

3. Part. Ch. 11. lieu de Schwartzerdt ; *Melander* au lieu de Schwartzman ; *Nauclerus* au lieu de Vergehaus ; *Naogeorgius* au lieu de Kirchmayer ; *Nicandre* au lieu de Victoria Eſpagnol qui a eſté pris par ſes propres Compatriotes pour un ancien Auteur Grec ; *Oecolampadius* au lieu de Hauſzſchein ; *Oinotomus* au lieu de Schneidwin; *Oporinus* au lieu de Herbſt; *Palæonydorus* au lieu de Oude-Watter ; *Panagathus* au lieu de Goethals que nous avons déja vû dans une autre ſignification transformé en Eutrachelus ; *Pelargus* au lieu de Storck ; *Periſterus* au lieu de Taub ; *Polypus* au lieu de Wackefeld Anglois ; *Pylander* au lieu de Thorman ; *Siderocrates* au lieu de Eiſen Menger ; *Strabo* au lieu de Borgne ; *Tragus* au lieu de Bock ; *Xylander* au lieu de Holtzman ; & grand nombre d'autres que je reſerveray dans une liſte ſeparée aprés le Recueil des vrais Pſeudonymes, parce que je n'ay pas crû que ceux de cette derniere eſpece tirez tant des Grecs que des Latins fuſſent eſſentiellement de noſtre ſujet. Vous avez pû remarquer, Monſieur, que la plûpart de ces Auteurs *tranſnommez*, pour me ſervir du terme Latin de Suetone, ont eſté ou Allemands ou Flamans ; &

l'on me permettra de demander grace pour les Ecrivains de ces deux Nations à ceux qui prétendent faire le procés aux Auteurs qui ont tourné leurs noms en Grec ou en Latin. J'allegue pour la défenſe des Allemans & des Flamans non ſeulement la raiſon de la dureté & de l'inflexibilité de leur langue naturelle, mais encore l'exemple des Anciens qui n'ont pas fait difficulté de paſſer cette liberté aux étrangers qui vouloient ſe donner un nom Grec parmi les Grecs, ou un Latin parmi les Romains. Je me contente de vous remettre devant les yeux celuy du Philoſophe *Porphyre* & celuy de l'Hereſiarque *Pelage*. Porphyre s'appelloit Malch en ſa langue, qui eſtoit la Syriaque, parce qu'il eſtoit Phenicien. Perſonne ne trouva mauvais qu'il quittaſt ce beau nom pour celuy de Porphyre, qui eſt Grec, quoy qu'on eût pû luy objecter que celuy de Baſile dans la même langue auroit encore eſté plus propre & plus approchant de celuy de Malch pour la ſignification. Pelage, qui eſtoit des Iſles Britanniques, s'appelloit dans ſon pays Morgan, qui marquoit la mer en langage Breton de ce temps-là. Mais ayant à vivre dans les Provinces les plus flo- 3. Part. Ch. 11.

3. Part. Ch. 11. riſſantes de l'Empire, où l'on ne parloit que le Grec ou le Latin, il ſe fit appeller Pelagius, ſans que perſonne y trouvaſt à redire. Cependant on peut aſſurer que Malch & Morgan n'avoient rien de plus rude à l'oreille des Grecs & des Latins de leur temps, que les Allemans & Flamans en peuvent avoir à noſtre égard.

Mais nonobſtant la permiſſion que les Allemans ſemblent avoir obtenuë pour nous repreſenter leurs noms vulgaires en Grec ou en Latin, tous n'ont pas crû qu'il fût de la bienſeance d'uſer de cette permiſſion. Il s'en eſt trouvé à qui le bon ſens a fait juger que tout ce qui eſt permis, n'eſt pas toujours avantageux. Melchior Adam nous en a donné un exemple en la perſonne de Friſchlin, dont il nous a donné la Vie. Friſchlin pouvoit ſe faire appeller *Hygiænus* en Grec, ou *Vegetius* en Latin, pour exprimer le ſens de ſon nom Allemand. Il a pourtant reſiſté juſqu'à la mort au torrent qui emportoit la plûpart des gens de Lettres de ſon pays. Il faiſoit gloire de prouver à toute la poſterité qu'il avoit eſté d'origine Allemande, & il croyoit que ce changement ne pouvoit eſtre qu'injurieux à ſes

parens, sur tout lors qu'on est d'une famille distinguée. Je veux vous representer icy une partie des vers qu'ils a faits sur ce sujet contre ceux qui par une allusion injurieuse à son nom, l'appelloient Froschlin pour Frischlin. 3. Part. Ch. 11.

Frischlino mihi non Froschlino nomen avitum est: Frosch. Rana.

Hoc me Teutonici sanguinis esse probat.
Cæcropiâ dices HYGIÆNUM *voce, latinâ*
Si vis, me poteris dicere VEGETIUM.
Mens tamen est nobis nomen retinere paternum,
Ut me Germani stemmatis esse probem.
Hoc Tritavus nobis Bernhardus nomine vixit.
Hoc Atavus dudum nomine Janus erat.
Militiæ jurata manus, pia fulcra Senatus,
Legatique Ducum, signiferique Ducum.....

Il avoit raison. Personne n'auroit deviné qu'un *Hygiænus* ou un *Vegetius* de ces derniers siecles fût descendu en droite ligne de tant de personnages qui avoient eu les premiers emplois à la cour, dans les armées & dans le conseil des Ducs de Würtemberg en Soüabe.

§. III. Je ne m'arrêteray pas à vous faire voir que le nombre de ceux qui

3. Part. Ch. 11. ont quitté leur nom vulgaire pour s'en donner de Latins, eſt incomparablement plus grand que celuy des Auteurs qui en ont pris de Grecs. Le détail en ſeroit infini, & l'on ne peut ouvrir de Catalogues ou de Bibliotheques d'Auteurs, qu'on ne puiſſe s'en convaincre par ſoy-même. De ſorte que ceux qui ont prétendu ſe déguiſer ſous des noms Latins, ne ſont preſque plus reconnoiſſables dans la foule de ceux qui n'y ont point apporté de déguiſement. A peine découvre-t-on un *Flavianus*, pour dire Blondel; un *Vulturius*, pour dire Gerard; un *Tubero*, pour dire la Motte; un *Turpio*, pour dire Socin; un *Ocella*, pour dire le Vayer; un *Tenebrio*, pour dire Schott; un *Victorius Ruſticus*, pour dire Nicolas Villani; un *Refrigeratorius*, pour dire Kuhlman; un *Felinus*, pour dire Bucer; un *Candidus*, pour dire de Witte; & quelques autres en petit nombre, qu'on ne peut pas ne pas conſiderer comme de vrais maſques au milieu de tant d'autres qui ne le ſont pas.

J'ajoûteray aux manieres de tourner ſon nom en des langues de Sçavans, c'eſt à dire, en Hebreu, en Grec & en Latin, celle de le tourner auſſi en une langue

langue vulgaire. C'eſt une maniere qui doit paroître vicieuſe à toute perſonne intelligente : auſſi n'eſt-elle pas venuë d'aucun des Auteurs qui ſe trouvent changez de nom en cette ſorte, mais de ceux qui ayant eu à les citer, ont crû devoir les tourner ſelon la langue en laquelle ils écrivoient. Aprés cette declaration l'on ne m'accuſera pas d'avoir voulu donner mon approbation à ceux de nos Ecrivains François qui ont forgé des noms pris de noſtre langue pour des Auteurs qui n'auroient ſoufert au plus qu'une terminaiſon Françoiſe ; & dont la plûpart, s'ils revenoient au monde, ne ſe reconnoîtroient pas, & ne répondroient certainement pas lors qu'on les appelleroit par ces ſortes de noms. 3. Part. Ch. 11.

On n'approuvera jamais ceux qui ont appellé *du Gardin* & *du Jardin* à la teſte de leurs Traductions Françoiſes deux Auteurs qui n'ont même jamais porté, ſoit en langue maternelle, ſoit en Latin, un nom qui eût voulu dire un jardin. Le premier de ces Auteurs n'eſt inconnu à aucun de ceux qui peuvent ſe vanter d'avoir étudié en Droit. C'eſtoit un Juriſconſulte Milanois, vivant du temps de Frederic Bar-

3. Part Ch. 11. berousse, qui a traitté des Fiefs. Il s'appelloit *Obertus de Orto*; & si la mauvaise orthographe des Copistes & des Imprimeurs n'y avoit point ajoûté d'aspiration, nos Ecrivains du siecle passé ne se seroient peut-estre pas avisez de l'appeller *du Gardin*. Ce n'est pas que l'équivoque du nom Italien *dell'Orto* ne puisse avoir rendu plausible le nom ainsi tourné en François : mais un Auteur du même pays que ce Jurisconsulte a prétendu lever l'équivoque en ces termes : *Oberto dell'Orto, il cui cognome prometteva frà quelle cadute nuova nascita, è più felice resarcimento.* Je veux que cette reflexion ne soit qu'un raffinement inventé purement pour faire honneur à la ville de Milan. Mais je suis persuadé que c'est dépayser un homme mal à propos, que de vouloir aprés sa mort & sans sa participation tourner un nom qui doit luy estre propre, en un nom tout different & qui luy sera toujours étranger. L'autre Auteur que je trouve mal appellé en nostre langue, est un Medecin Portugais du dernier siecle. Il s'appelloit *Garsias de Orta* : mais le Traducteur François qui publia l'an 1619. à Lyon une version de son Traité des Simples qui naissent dans les Indes,

Picinelli nel Milanese Aten. a cart. 433.

ayant ignoré jusqu'au nom de son Auteur, qu'il croyoit estre *De Horto*, nous l'a representé sous celuy de *Garsia du Jardin*; en quoy il n'auroit pas dû estre approuvé, quand même il ne se seroit pas trompé dans le fond. 3. Part. Ch. 11.

On n'a pas eu beaucoup plus d'égard pour le *Valere le Grand* de Jean le Blond, imprimé à Paris en François l'an 1548. & l'on n'a pas reçu plus favorablement les autres qui ont appellé Valere Maxime de la même maniere. Je doute que l'on doive approuver davantage ceux qui se donnent la liberté d'appeller *Valerien le Grand* le Capucin que nous connoissons sous le nom de Valerianus Magnus, dont le vray nom estoit Magni. On n'a pas eu beaucoup plus de raison d'appeller *André l'Heureux* en nostre langue un Jesuite de Candie, sous pretexte qu'il se nommoit *Eudæmon*: & l'on ne trouve rien ni dans les stations de sa vie, ni dans ses Ecrits, qui le rende reconnoissable sous ce nom. Ceux qui ont fait porter le nom de *la Tour* à Turrianus, qui s'appelloit auparavant Torrensis, paroîtront sans doute plus recevables dans la pensée que le changement est moindre du nom Espagnol de la Torre au François qu'au

3. Part. Ch. 11.

Latin. Mais enfin avoüons qu'il ne nous appartient pas de donner des noms à ceux qui en ont déja, ni de les changer à noſtre fantaiſie, ſous pretexte qu'ils ſe ſont donnez eux-mêmes la liberté de faire de pareils changemens.

C'eſt une penſée qui m'eſt venuë preſque toutes les fois que j'ay vû citer ſous le nom de *Rochefort* un ſaint & celebre Caſuiſte du treiziéme ſiecle, nommé Raimond de Pennaforti. C'eſtoit un Catalan, troiſiéme General des Dominicains, Penitencier du Pape Gregoire IX. Son vray nom eſtoit *de Peña* (que nous prononçons *Pegna*) *Fuerte*. De ſorte que ceux qui feroient difficulté de l'appeller en Latin *De Penna Forti*, qui eſt le nom que Raimond s'eſt donné luy-même, me paroîtront toujours moins libres de l'appeller en noſtre langue *Rochefort*, que *Peñafuerte* en ſa langue maternelle.

Ceux qui prétendent ne nous faire connoître le Cardinal de Torquemade, ou plutoſt Torre-chemada, que par le nom du Cardinal *De la Tour brûlée*, ont crû ſans doute pouvoir imiter l'exemple même de ce Cardinal, qui a fait paſſer ſon nom d'Eſpagnol en Latin, & qui s'appelle communément *à Turrecrema-*

ta. Mais ils me permettront de leur faire voir qu'il n'en eſt pas de même, puiſque ce Cardinal n'a jamais écrit en François, & que le nom de Tourbrûlée ne peut pas eſtre venu de luy. Nous n'approuverions pas des Italiens ou des Eſpagnols, qui dans leurs Ecrits appelleroient le Cardinal de Richelieu *De Riccoluogo*, ou *De Ricolugar.* C'eſt tout ce que le Public a pû faire, que de paſſer au Pere Petau le nom Latin de *Ricolocius*, lorſque les autres ont dit *Richelius*, pour ne pas trop s'écarter. Croyons que les Eſpagnols & les Italiens ne ſeront pas plus favorables au nom de la *Tourbrûlée*, qui en qualité de nom propre n'eſt pas même capable de rappeller celuy d'*à Turrecremata* dans la memoire de pluſieurs François. Aprés cette reflexion je vous laiſſe à penſer ce qu'il vous plaira de la liberté de quelques autres Auteurs de ces derniers temps, qui nous ont parlé de Frere Thomas *Clochette* comme d'un Auteur que nous euſſions dû connoître ſous ce nom. Il eſt vray que Campanella ayant eu à paſſer les dernieres années de ſa vie en France, auroit pû ſe donner un nom pris de la langue du pays, comme ont fait quelques autres Italiens ha-

3. Part. Ch. 11.

Rat. Temp.

P. Col- Du Val, &c.

3. Part. Ch. 11. bituez parmi nous : mais il n'a point soufert d'autre changement que celuy de la terminaison, & il en a esté quitte pour se voir appellé *Campanelle*.

Permettez-moy, Monsieur, de vous retenir encore un moment sur cette matiere de tourner les noms des Etrangers en nostre langue, pour vous faire voir par deux exemples tout recens que cette bizarrerie arrive souvent aux plus habiles gens. Un sçavant homme (que je vous nommeray une autre fois, lors qu'il se presentera une occasion de suivre son sentiment) écrivant en François, nous parle de deux Auteurs de nos jours, dont l'un nous est assez connu sous le nom de M. David, & l'autre sous celuy de Lupus. Le sçavant homme appelle le premier *Davidius* par trois ou quatre fois, quoy qu'il écrive en François, & que M. l'Abbé David, dont j'honore le merite, & qui n'a jamais écrit qu'en nostre langue, ne se soit jamais appellé autrement que David. Nous luy passerons volontiers son *Davidius* : mais en même temps pourquoy appelle-t-il toujours le *Pere Loup* en nostre langue celuy qui ne s'est jamais appellé que Lupus depuis Anvers & Cologne jusqu'à Rome, & qu'il n'a

Tom. 6. B.V. pag. 159.

Le même Auteur p. 170. dit *Bellarmin* & *Davidius*, énonçant

jamais trouvé nulle part cité sous le nom de *Loup?* S'il avoit envie de rendre à Lupus le nom vulgaire qu'il portoit en sa langue maternelle, il devoit l'appeller le *P. Wolff* ou *Wolfius*; ce qui ne nous auroit nullement paru nouveau, puisque Lupus ne s'estoit fait connoître que sous ce nom dans ses premieres années. Mais au moins auroit-il apporté plus d'uniformité, si pour tout mettre en Latin, il avoit dit *Lupus* en retenant *Davidius*; ou pour tout mettre en François, s'il avoit dit *David* en retenant le *P. Loup*. Mais pour ne surprendre personne, il devoit faire le contraire de ce qu'il a fait, & dire avec tous le monde *M. David & le P. Lupus*.

3. Part. Ch. 11. en François celuy qui n'a écrit qu'en Latin; & en Latin celuy qui n'a écrit qu'en François

Le second exemple de bizarrerie que je vous ay promis est celuy d'un autre Sçavant de different caractere. Ayant eu à parler de Turrianus, dont je vous ay déja entretenu, il l'appelle dans une même page tantost *De la Torre*, & tantost *De la Tour*, en luy donnant par tout la qualité de celebre Jesuite, quoy qu'il n'ait trouvé que Turrianus dans les Originaux qu'il allegue. Il continuë dans la suite de l'appeller *De la Tour*, & quelquefois *Turrianus*, sans nous avertir s'il a eu dessein d'en faire trois Auteurs.

Prej. part. 2. p. 152. 153. 155. 168. &c.

3. Part. Ch. 12. Les Allemans & les Italiens n'ont pas eſté plus exemps de cette bizarrerie que nos François. Les premiers ont fait de *Capegiſtus Niger* Juriſconſulte Italien un Auteur Allemand ſous le nom de *Kopwiſch der Schwartz*; & les ſeconds ont fait de Schwartz-erdt, ou Melancthon Theologien Allemand, un Auteur Italien ſous le nom de *Terranera*.

Decxerr. 193.

CHAPITRE XII.

Suite de la maniere de changer les noms d'une langue en une autre ſans changer de ſignification. *Difference entre les Auteurs qui ne diſpoſent que de leur nom, & les Hiſtoriens qui ſe donnent la liberté de changer les noms des autres. Que les Hiſtoriens ſont moins excuſables que les Auteurs particuliers, à qui dans le fond l'on ne peut conteſter le pouvoir de ſe* TRANSNOMMER *ſelon leur caprice dans des choſes de nulle importance. Que l'exemple des anciens Hiſtoriens Grecs & Latins ne peut juſtifier au plus que ceux des Hiſtoriens modernes, qui ſe contentent de mettre aux noms propres des Etrangers les terminaiſons de la*

langue en laquelle ils écrivent leur hi- 3. Part.
ſtoire. Que l'exemple même de Moyſe Ch. 12.
qui a changé pluſieurs noms propres en Hebreu, ne doit point autoriſer la licence des Modernes.

QUoique je ne vouluſſes pas me rendre l'Avocat des Auteurs qui ſe ſont *tranſnommez* d'une langue à l'autre, lors qu'ils n'ont pas eu beſoin de ſe cacher, & qu'ils n'ont pas ſongé à ſe déguiſer : je ferois pourtant difficulté de les condamner avec leurs cenſeurs, lorſque leurs changemens n'ont point cauſé de confuſion, & qu'ils n'ont apporté de dommage à perſonne. Où eſt, par exemple, le crime de Riccio, de Preud-homme, &c. pour s'eſtre appellez l'un *Crinitus*, l'autre *Probus*, &c? Que nous importe que l'un ait eu le nom de *Riccio* ou d'*Erizzo*, & que l'autre ait eu celuy de *Preudhomme* ou de *Bienne*, pourvû que ces noms ſupprimez ne paroiſſent nulle part pour mettre le trouble dans la connoiſſance que nous avõs de ces Auteurs? Je veux qu'ils ayent eu tort une fois ſur ce point: mais le tort qu'ils peuvent avoir eu ne nous nuira pas, tant qu'on ne les trouvera citez nulle part que ſous les noms de *Crinitus*, de *Probus*, &c.

3. Part. Ch. 12. Au contraire, les choſes eſtant une fois établies & generalement reçuës ſur ce pied-là, on s'expoſeroit à tout gâter dans l'art de connoître les Auteurs, ſi l'on entreprenoit de faire revivre des noms ſupprimez, qui peuvent paſſer à leur égard pour entierement éteints. Nous n'y comprendrions plus rien, ſi l'on nous citoit *Holtzman* que nous ne connoiſſons pas, pour Xylander que nous connoiſſons; *Stern de Zweibruck* pour Stella Bipontinus; *Vander Beken* pour Torrentius; *Schloſſers* pour Serrarius; *La Scala* pour Scaliger; *Holywood* pour de Sacroboſco; de *Roquetaillade*, ou de *Rochetaillée* pour de Rupe-ſciſſa; *Bruggs* pour Pontanus; *Cramers* pour Mercator, *Middleton* pour de Mediavilla; *Gerard* pour Eraſme; *Spies-hammer* pour Cuſpinianus; *Hahn pol* pour Cornarius; *Bawrn* pour Agricola, &c.

Le tort de ces Auteurs, s'ils en ont eu, n'eſt donc retombé que ſur eux-mêmes, pour avoir abuſé de la liberté qu'ils avoient de changer leur nom dans des choſes indifferentes. Mais il n'en eſt pas de même des Hiſtoriens, qui ſemblent eſtre les dépoſitaires des noms des perſonnes dont ils ont à parler, & qui ne ſont pas moins obligez

de garantir ces noms, que les choſes mêmes qu'ils rapportent. Il n'y a point d'érudition, point d'éloquence qui puiſſe aujourd'huy nous perſuader que ces Hiſtoriens, ſur tout ceux que nous appellons Modernes, ayent dû traveſtir & maſquer, pour ainſi dire, les perſonnes qui ont porté des noms propres dont le ſens eſtoit capable d'eſtre rendu en une autre langue. On aura beau nous alleguer l'uniformité que ces Hiſtoriens ont crû devoir garder dans leur langage, afin de n'y pas laiſſer entrer de locutions étrangeres. Car outre que cette uniformité prétenduë n'a pas pû même eſtre gardée par ceux qui l'ont affectée le plus, & qu'ils l'auroient beaucoup mieux obſervée en ſe contentant de donner à chaque nom propre la terminaiſon de la langue en laquelle ils écrivoient leur hiſtoire; c'eſt qu'il s'eſt trouvé tres-ſouvent que les noms que ces Hiſtoriens ont ſubſtituez à ceux qu'ils ont ſupprimez, eſtoient & plus obſcurs & moins connus. Ce qui eſt pecher autant contre le ſens commun, que contre l'eſprit & l'inſtitut de l'Hiſtoire. 3. Part. Ch. 11.

Pour vous en donner quelques exemples tirez des Hiſtoriens, même du premier ordre, je vous citeray l'*Interam-*

3. Part. Ch. 12.

nas de M. de Thou. N'eſt-il pas vray, Monſieur, que vous connoiſſez fort bien le nom d'*Entragues*, & même celuy d'*Entraigues* en noſtre langue; & que vous ne connoiſſez celuy d'*Interamnas* que comme un nom qui marque un habitant de Terni en Ombrie? *Interamnas* dans l'employ qu'en fait M. de Thou, vous eſt donc plus obſcur & moins connu que celuy d'*Entragues*. Je pourrois vous alleguer encore ſon *Acromontanus*, ſon *Altorivus*, ſon *Amurathes*, & un grand nombre d'autres, où l'on peut dire qu'il n'eſt pas toujours égal à luy-même. C'eſt ce qui vous paroîtra dans ſon *Quercetanus*, dans ſon *Quadrigarius* & ailleurs. *Quercetanus* chez luy veut dire en un endroit *De la Cheſnaye*, & en un autre il veut dire *Du Cheſne*. Ce n'eſt pas tout, un autre *De la Cheſnaye* s'appelle chez luy *Quercæus*; un autre *Du Cheſne* s'appelle encore *Quercæus*; & ailleurs, mais toujours chez luy-même, *Quercæus* ſignifie encore *Des Cheſnays*. Pour ſon *Quadrigarius*, j'ay lieu de croire qu'il l'avoit pris de Paul Emile autre Hiſtorien du premier ordre, mais de même humeur pour le changement des noms vulgaires. Paul Emile donne le nom de

Quadrigarius à un Evêque de Paris nommé *G. Chartier* du temps de Loüis XI. M. de Thou donne le même nom à un *Chartier*, mais il appelle un autre homme du même nom *Carterius*, ſans qu'on voye le ſujet de cette difference. Il ne manquoit plus que le nom d'*Auriga*, & nous ferons voir ailleurs qu'il eſtoit déja retenu pour Alain *Chartier*.

3. Part. Ch. 12. Mornac appelle auſſi *Quadrigarius* l'Avocat Mathieu Chartier. p. 38.

Je ſçay que les Hiſtoriens Modernes & les autres Partiſans de cette liberté ne manqueront pas de nous renvoyer aux anciens Hiſtoriens. Mais je doute que la maniere dont en ont uſé ces Anciens, doive ſervir d'exemple à nos Modernes. Je ſçay que les Anciens n'ont point fait difficulté d'exprimer en Grec s'ils écrivoient pour des Grecs, ou en Latin s'ils écrivoient pour des Latins certains noms propres des Perſans, des Syriens, des Egyptiens. Mais il paroît que la plûpart de ces noms eſtoient moins des noms d'hommes, que des noms de lieux, ou d'Offices militaires ou politiques. Ce qui fait une difference ſi conſiderable dans la queſtion dont il s'agit, qu'elle change entierement l'état de l'exemple dont nos Modernes auroient beſoin pour ſoutenir leurs prétentions. Il faut avoüer qu'on a tou-

Grot. ad cap. 11. Geneſ. p. 20. Hueii Demonſtr. pag. 130. Theol. de Holland. p. 430.

3. Part. Ch. 12.

jours eu plus d'égard pour les noms des Hommes que pour ceux des Choſes. Herodote, Q. Curce & les autres qui ont exprimé en leur langue divers noms appellatifs de Charges & de Dignitez, & quelques noms propres de Lieux, dont la ſignification eſtoit utile à quelque choſe, ont eſté aſſez ſcrupuleux pour ne pas toucher aux noms des Hommes, ſi ce n'eſt pour leur donner une terminaiſon de la langue en laquelle ils écrivoient. Si nos Modernes avoient eu la diſcretion de mettre dans leurs Hiſtoires les noms propres avec la ſignification, telle qu'il leur auroit plû de leur donner : s'ils avoient dit, par exemple, dans leurs Hiſtoires Latines *Chartier*, id eſt, *Quadrigarius*; *Le Jay*, id eſt, *Gracchus*; *Du Bois*, id eſt, *Silvius*; *La Perriere*, id eſt, *Petrejus*; *Del Pozzo*, id eſt, *Puteanus*, &c. il y auroit eu dans cette conduite dequoy faire ceſſer les plaintes que l'on forme contre eux. Ils auroient pû s'autoriſer de l'exemple des Evangeliſtes, je ne dis pas pour des noms de Lieu, tels qu'*Haceldama*, *Golgotha*, &c. mais pour des noms d'Hommes changez par J. C. même, comme *Cephas*, *Boanerges*, dont ils n'ont pas permis que nous ignoraſſions la ſignification.

Le Iay pour le Geay.

Ce que je viens d'avancer sur la reserve respectueuse que les anciens Historiens semblent avoir euë pour les noms propres des Personnes plus que pour les autres, n'est pourtant pas si general, qu'il n'y en ait eu parmi les Grecs qui ont pris la liberté de changer en leur langue quelques noms Hebreux, comme celuy d'Isaac en *Gelos*, celuy d'Édom (que portoit Esaü) en *Erythras*. Mais cela estoit de l'invention de quelques Ecrivains profanes, tels qu'Alexandre Polyhistor : & nous ne voyons pas que cette liberté ait jamais esté suivie ou approuvée par aucun Grec Chrestien Nos Modernes ne nous presseront pas sur l'exemple d'un Rabin, qui ayant pris un Abregé assez mauvais de l'Histoire sainte pour un ouvrage veritable de Philon Juif, en publia la traduction Hebraïque sous le nom de *Jedidée*, qui dans sa langue estoit équivalent au nom de Philon. Nous n'avons pas d'instances à craindre sur ce changement du Grec en Hebreu, ne venant que de gens incapables de faire un exemple, depuis qu'ils sont hors de commerce avec nous.

3. Part. Ch. 12.

Eusеb. de Præpar. Evang. lib. 9.

R. Azarias.

Mais il n'en est pas de même de l'objection qu'on peut nous former sur la

3. part. Ch. 12. conduite de Moyſe, c'eſt à dire, du premier des Hiſtoriens. J'avoüe que nos Modernes n'ont pas de modele plus parfait à ſe propoſer, mais ils ne doivent pas ſe vanter de l'avoir parfaitement imité dans le changement des noms propres. Je veux que Moyſe ait tourné en Hebreu les noms propres des Perſonnes qui avoient vêcu depuis Adam juſqu'à Nemroth, & qu'il les ait changez en des noms d'une ſignification ſemblable. Mais il n'y avoit pas de confuſion à craindre de ce changement dans la ſuppoſition que la premiere langue du monde eſtoit entierement éteinte du temps de Moyſe. Tous ces noms propres que Moyſe a changez de la langue primitive en Hebreu ſe ſont trouvez tellement ſupprimez, que perſonne n'en a oüy parler depuis, & que les noms changez par Moyſe ont eſté conſiderez comme des noms primitifs & comme les originaux mêmes. Il n'en eſt pas de même de nos Modernes ; ils n'ont point changé les noms propres d'une langue éteinte en une langue floriſſante Ils ont fait tout le contraire de Moyſe, qui a fait paſſer les noms d'une langue morte en une langue qui eſtoit vivante & vulgaire de ſon temps;

Grot. ut ſupr. Huet. prop. 4.

au lieu que nos Modernesqui ont écrit en Latin, ont changé en une langue morte des noms de langues vivantes,qui loin d'eſtre demeurez ſupprimez aprés ce changement, ſubſiſtent encore & ſubſiſteront plus long-temps que les noms Latins par la propagation des familles. Moyſe a fait en ſorte qu'il ne nous eſt point reſté d'autre nom pour marquer les anciens Patriarches, que ceux qu'il leur a donnez d'*Adam*, d'*Eve*, de *Mathuſala*, &c. Mais nos Modernes n'ont pû venir à bout de ſupprimer les noms vulgaires de *Crevecœur*, des *Croiſettes*, de *la Motte*, du *Meſnil*, de *la Haye*, &c. par leur *Crepacordius*, leur *Cruciarius*,leur *Ceſpitius*,leur *Manſionilius*, leur *Sepinus*, &c. La fortune de ces noms changez ſera toujours fort contraire à celle des noms que Moyſe a introduits, puiſque ceux-cy vivront autant que l'Ecriture ſainte, & que ceux-là ſont déja cenſez eſtre peris dans l'eſprit de ceux qui pourront ſe paſſer de ces Hiſtoires modernes. 3. Part. Ch. 12.

3. Part. Ch. 13.

Avertiſſement ſur les deux Chapitres ſuivans.

Les Chapitres XIII. & XIV. qui ſuivent, dépendent tellement du Chapitre precedent, qu'on auroit eu ſujet de ſe plaindre, ſi aprés avoir parlé du changement des noms d'une Langue en une autre, on s'eſtoit diſpenſé de parler du changement des terminaiſons, & de la ſuppreſſion ou de la mauvaiſe expreſſion de l'Article des Langues vulgaires. C'eſt ce qui m'a porté à ramaſſer dans le XIII. tout ce que le Lecteur peut raiſonnablement exiger ſur la bizarrerie du changement de Terminaiſon : & dans le XIV. ce qui peut concerner les Articles. Comme il ne s'agit pas de déguiſement affecté dans l'une ni dans l'autre de ces manieres, il n'en ſera point parlé du tout dans le Recueil des Auteurs déguiſez ; c'eſt ce qui m'a obligé à faire icy un détail plus grand des des noms propres que nous trouvons alterez du coſté de la terminaiſon ou de l'article, afin de donner à ceux qui s'en trouveront embaraſſez en liſant les Auteurs les moyens de les rétablir en leur Langue naturelle.

CHAPITRE XIII.

Ceux qui condamnent le changement des noms propres en d'autres Langues ne doivent pas desapprouver l'usage des Terminaisons de la Langue en laquelle on écrit. Exemples des Anciens Ecrivains qui en ont usé de la sorte. Bizarrerie de ceux qui se mestent de donner des Terminaisons Latines à des noms François, ausquels elles ne sont pas propres. Combien une Terminaison Latine qui est presque toûjours la même, confond & desigure la plûpart des noms François, à cause de la varieté de leurs Terminaisons.

J'Ay déja insinué plus haut que je ne prétendois pas comprendre l'usage des Terminaisons étrangeres parmi les changemens des noms propres. C'est un usage qui paroist quelquefois indispensable, & qui sert même à la beauté du stile en certaines occasions. Ainsi ceux qui sont dans cette pratique ne doivent pas craindre de se voir enveloppez dans la condamnation des autres pourvû que les Terminaisons soient toû-

3. Part. Ch. 13. jours tres-simples, & incapables de faire changer la prononciation & l'orthographe des noms propres. Il se trouve même des occasions où l'on ne doit point faire difficulté de leur passer le changement de la Lettre que nous appellons *characteristique* ou *figurative*, pourvû que l'alteration que ce changement peut causer dans l'orthographe ou dans la prononciation ne fasse pas de changement essentiel au nom original.

C'est ce qui a esté pratiqué par les Historiens & les autres Ecrivains de tous les temps dans presque toutes sortes de Langues. Il nous restera des monumens de cette honneste liberté tant que nous aurons les livres des Grecs & des Latins où nous voyons les noms des Egyptiens, des Pheniciens, des Persans, & des Africains conservez en leur entier autant qu'il a esté possible, mais terminez par une inflexion Grecque ou Latine. Cesar en a usé de même à l'égard des noms Gaulois ou Celtiques ausquels il a tâché de donner des Terminaisons convenables, si bien que la plûpart des noms en *ich* se trouvent terminez en *ix* plûtost qu'en *us*, comme *Dumnorix*, *Ambiorix*, &c. parce que Dumnoricus

Ambioricus luy paroiſſoient un peu trop éloignez des originaux. Un auſſi religieux conſervateur des noms propres qu'étoit Ceſar, ne doit pas eſtre legerement accuſé d'infidelité ſous pretexte de la difficulté que l'on a de trouver aujourd'huy l'étymologie de quelques-uns de ces noms. Quand il ſeroit vray que les copiſtes n'auroient pas corrompu chez luy *Arioniſtus* en *Arioviſtus*, & que l'étymologie de ce nom ſeroit *Ehrnueſt*, on ne peut que loüer Ceſar de l'avoir fléchi ſi doucement : & il faut croire que c'eſt par une demangeaiſon familiere aux Critiques que quelques-uns veulent reformer ſon *Vercingetorix*, afin de le faire venir du Saxon de *Hertoge Hinrich* que nous appellerions aujourd'huy le Duc Henry en noſtre Langue.

3 Part. Ch. 13.

Vvilh. Schickxar. tom. 1. ad calc.

Les Hiſtoriens qui ont paru depuis ont uſé de la même liberté ſans oppoſition, à l'égard des noms Gothiques, Lombards, Eſclavons, Saxons & Teutons, & nous ne voyons pas qu'on y ait trouvé autre choſe à redire que l'ignorance de ces Langues qui a fait corrompre l'orthographe des noms à pluſieurs d'entre eux.

Il ne ſeroit donc pas juſte que nos

3. Part. Ch. 13.

Modernes ſi bien fondez en exemples & appuyez d'une tradition ſi longue, fuſſent privez du droit de donner les terminaiſons de la Langue en laquelle ils écrivent aux noms des Langues étrangeres. Mais d'un autre coſté il eſt juſte de ne point étendre ce droit au de là de ſes bornes naturelles.

On ne peut pas conteſter à la Langue Françoiſe l'avantage d'eſtre l'une des Langues les plus commodes en terminaiſons. Il n'y a point de noms Grecs, Latins, Barbares que l'on ne puiſſe terminer ſelon ſes manieres tant maſculines, que feminines qui luy ſont particulieres, ſans jamais changer ou détruire une *caracteriſtique*: & lors qu'aprés avoir conſulté ce que le ſens commun dicte à l'oreille, elle rencontre quelque choſe qui la choque dans la prononciation, elle aime mieux laiſſer les noms tels qu'elle les trouve en original. Elle a eu cette circonſpection pour la plûpart des noms Hebreux. Elle en a eu auſſi pour quelques-uns des Grecs en *as*, comme *Bias*, *Pauſanias*, *Suidas*, *Sabas*, *Cteſias Pallas*; en *es*, comme *Thales*, *Eutyches*, *Dares*, & même pour les Etrangers qui n'avoient que la terminaiſon Grecque, comme *Apriés*,

Xerxes, &c. en *is*, comme *Panyasis*, *Anacharsis*; en *os*, comme *Eros*, *Manethos*, *Minos*; en *ys*, comme *Dictys*, & en d'autres terminaisons dont il est aisé à chacun de se faire un détail, sans avoir entrepris de mettre en usage les prononciations de *Bie*, *Pausanie Suide*, &c. Le scupule est allé si loin que plusieurs noms de femmes, dont les noms pouvoient avoir une terminaison feminine en nostre Langue, sans changer même l'orthographe de la terminaison Grecque, gardent parmi nous presque la même prononciation qu'ils avoient parmi les Grecs, comme *Daphné* au lieu de Daphne, *Calliopé* au lieu de Calliope, *Niobé*, *Ariadné*, *Arachné*.

3. Part. Ch. 2.

Autre Auteur est Manethon.

Nostre Langue n'est pas moins circonspecte envers les terminaisons Latines, soit des noms Latins, comme *Ennius*, *Duillius*, *Crassus*, *Cornelius*, *Germanicus* qu'elle n'a point tournez par *Ennie*, *Duille*, *Crasse*, *Corneille*, *Germanique*; soit des noms Grecs ou Barbares terminez à la Romaine, comme *Apollonius*, *Hermolaus*, *Cyrus*, *Croesus*, *Darius*, *&c.* qu'elle n'a point tournez en *Apolloine*, *Hermolas*, *Cyre*, *Crese*, *Darie*, *&c.* Elle n'a point touché aux noms en *os*, comme *Nepos*; elle a laiss-

Latinam rationem sequi placet, quò usque patitur decor, præsertim si auctoritatem consuetudo non superet. Quintil. Inst. Lib. 1. cap. 9.

3. Part. Ch. 13. ſe même en leur entier beaucoup de leurs noms en *a*, comme *Agrippa*, *Galba*, *Sylla*, *Juba*; quelques-uns en *is* comme *Cerealis*; & tous ceux en *or*, en *ex*, en *ix*, en *ux*, dont on peut produire beaucoup d'exemples.

C'eſt une reſerve qu'il ſera difficile de trouver en pareil degré dans les Langues Italienne & Eſpagnole. Mais il n'en faut pas chercher de veſtige dans la Grecque, dont les Ecrivains de moyen & de bas âge animez du même eſprit que leurs Anciens n'ont pas manqué de flechir, ou de reduire à leurs manieres les noms des Francs, c'eſt-à-dire des Occidentaux, ceux des Sarazins & des Turcs. C'eſt ce qu'on n'auroit pas eu lieu de blâmer en eux s'ils s'eſtoient contentez d'ajoûter leurs terminaiſons. Mais les changemens, les additions, les retranchemens de lettres qu'ils ont faits à divers noms propres, nous portent à les conſiderer plûtoſt comme des noms corrompus, que comme des noms ſimplement terminez à la Grecque.

v.g. Charilaus pour Carolus. &c.

Qui pourra s'empêcher d'avoir la même penſée, non pas des Latins anciens, mais des *Latiniſtes* modernes, parmi leſquels on a vû une demangeaiſon preſque ſemblable ſe communiquer comme une

une maladie contagieuſe, dont il ſemble qu'on ne ſoit pas encore bien gueri de noſtre temps ? Encore aurions-nous quelque pretexte pour excuſer leur caprice s'ils avoient au moins fixé leur fantaiſie par quelque regle à laquelle on puſt ſe tenir pour s'empêcher de tomber dans l'erreur. Au moins devoient-ils garder quelque uniformité dans leur conduite, & ne pas démentir ſi ſouvent un uſage par un autre. 3. Part. Ch. 13.

La terminaiſon en A dans quelque Langue vulgaire que ce ſoit devroit être la moins embaraſſante, puis qu'elle eſt ſemblable à une terminaiſon que les Latins ont employée fort communément pour les noms d'hommes. Comme nous avons conſervé en Langue vulgaire ceux de *Sura*, *Scapula*, *Columella*, *Caligula*, *Feneſtella*, *Caracalla*, *&c.* il eſtoit juſte que nos Latiniſtes conſervaſſent auſſi dans leurs écrits Latins les noms François, Italiens & Eſpagnols en *a*. C'eſt ce qu'ils ont fait aſſez volontiers tant qu'ils n'y ont pas trouvé d'obſtacle. Mais s'ils ont eu des raiſons ſuffiſantes pour tourner Pignoria en *Pignorius*, Gambara en *Gambarus*, Settala en *Septalius*, pourquoy n'ont-ils pas eſté uniformes ? & pourquoy En A.

3. Part. Ch. 13. ont-ils dit en d'autres rencontres *Pignoria*, *Gambara*, *Septala* en Latin ? Le Comte de Dona eſt appellé par les uns *Donaus*, par les autres *Dona* & *a Dhona*. Mais M. de Thou l'appelle *Donavus* luy qui tourne aſſez ſouvent en *a* ſimplement les noms Allemands terminez en *aw*.

ARD. ART. A l'égard des terminaiſons en ARD & en ART, le même Hiſtorien les a preſque tournées toutes en *arius*, & il les a confonduës ainſi avec celles qui ſont en ARS ou en AR, en leur faiſant perdre leur *caracteriſtique* qui devoit ſervir à leur diſtinction. *Louchard*, *Paſſart*, &c *Luſcarius*, *Paſſarius*, &c. Un ſeul *Mollarius* chez luy ſert à trois perſonnes nommées differemment *Mollart*, le *Mollard*, de *Mollard*, qui ſeroient perduës d'extraction ſi elles n'étoient connuës que dans l'hiſtoire Latine de cet Auteur. Il appelle *Scholarius* un nommé *Cholard*, qui n'étoit ni Grec, ni Allemand, mais Gaſcon. La lettre Allemande *ſch* dont il a exprimé noſtre *ch*, me fait ſouvenir de ſa maniere de tourner le nom de *Choart*, nom fort connu dans l'épée & dans l'une & l'autre robe parmi nous. Il eſt vray que M. de Thou n'a point fait per-

dre la *caracteriſtique* au nom de Choart comme aux autres : mais c'eſt ce qui a encore contribué davantage à le rendre Allemand. Si l'on ne connoiſſoit d'ailleurs Paul Choart de Buzanval Ambaſſadeur de France à la Haye, on pourroit le confondre ſur le nom qu'il luy donne de *Schuartius* avec des Allemans, auſquels il fait ſervir plus naturellement le même nom pour exprimer celuy de leur langue, qui eſt *Schwartz*. 3. Part. Ch. 13. Niger. Le Noir.

AS

Les noms vulgaires en AS ſe latiniſent aſſez ordinairement en *aſius*, Colas *Colaſius*, Corras *Corraſius*. Et quoique cette terminaiſon leur ſoit commune avec les noms en *ais*, comme *Sangelaſius* ſaint Gelais ; & en *aiſe*, comme *Salmaſius*, Saumaiſe : nous aurions pû nous y accoutumer ſans l'inconſtance de nos Latiniſtes. Mais lorſque nous penſerons traduire *Gallaſius* par *Gallas*, il viendra quelqu'un appuyé de l'autorité de M. de Thou nous ſoûtenir que c'eſt un autre homme appellé *des Gaillards* ; & que c'eſt auſſi un nommé des *Galars*, ſelon la Croix du Maine ; quoique Nic. Gallaſius Miniſtre de Geneve au ſiecle paſſé s'appelle communément en noſtre langue N. *de Gallas*. M. de Launoy appelle M. Varillas *Varillaüs* : mais

Quoique Boulaiſe ſe nôme toujours *Boulaſius* & que Porthais ſoit *Porthaſius*, *Protaſis* & *Protaſius*.

3. Part. Ch. 13. les Actes de Leipsick le nomment plus naturellement *Varillasius*. Le Poëte de Vias s'est nommé *Viassius*; & M. Cujas ne s'est pas moins éloigné de cette regle en s'apellãt *Cujacius*, comme M. de Thou a dit *Duracius* pour de Duras. C'est une liberté qu'on pouvoit laisser aux noms en Ac, comme de Pybrac & de Balzac, qui s'appellent *Pybracius* & *Balzacius*. Mais M. de Thou s'est mis au-dessus de la regle en disant *Campanicius* pour Champagnas, *Fabatus* pour Favas, &c.

AU

Nos terminaisons en AU se tournent volontiers en *avius*; *Petau*, *Sarrau*, &c. *Petavius*, *Sarravius*, &c. Mais de deux personnes qui ont porté le nom de *Gau*, M. de Thou a jugé àpropos d'appeller l'une *Gallius*, l'autre *Govinus*. Pour augmenter encore nostre embarras, il se sert du nom de *Gallius* pour marquer le sieur de *Gallé*, & se sert aussi du nom de *Govinus* pour designer un Doyen de Beauvais nommé *Gouyn* ou *Gouynes*. Le sieur de *Palluau* chez le même Auteur se trouve tourné en *Paludellus*; & la femme de Pierre Pithou, qui se nommoit Catherine de Palluau, s'appelle elle-même *Paludella* dans l'Epitaphe qu'elle a dressée à son mary.

Gallius. Gau & Gallé.

Govinus. Gau & Gouyn.

Les noms en AULD ou *aud*, en AULT

ou *aut* ne nous feront pas de difficultez tant qu'ils ne seront qu'en *aldus* ou *oldus*, en *altus* ou *altius*. On peut y joindre la terminaison en *audus* ou *audius*, & *autius*. De sorte qu'on n'a rien à reprocher à M. de Thou, lors qu'il tourne le nom de *Foucauld* par celuy de *Fulcaudius*. Ceux qui se souviennent que dés le temps des premiers Empereurs Romains l'*o* & l'*au* se prenoient l'un pour l'autre, & qu'on disoit *Plostrum* & *Clodius* aussi volontiers que *Plaustrum* & *Claudius*, ne trouveront pas mauvais que le Pape Clement IV. qui s'appelloit *Foucauld* du nom de sa famille, se soit nommé *Fulcodius* avant son Pontificat. Je doute que la même raison pût servir aux amis de Pierre *Airault* Lieutenant Criminel d'Angers au siecle passé, s'ils entreprenoient de justifier le nom d'*Ærodius*, qu'il s'est donné. Cette licence auroit pû aneantir le nom de sa famille, s'il en avoit esté le seul ornement, ou si elle n'avoit esté connuë d'ailleurs. L'inégalité de M. de Thou peut estre embarrassante sur ces noms. Il les tourne le plus souvent en *audius* & *autius*, quelquefois en *aldus*, comme *Bressaldus* de *Bressault* : mais lors qu'il change ce même nom en *Bressa-*

3. Part. Ch. 13. AUD. AUT.

3. Part. Ch. 13. *lius*, il nous porte mal à propos à en changer la prononciation & l'orthographe Françoiſe. C'eſt encore pis pour nous, lors qu'il tourne par *Pluvialius* non ſeulement un nommé *Pluviot* ou *Pluvot* (pour Pluviaut) mais encore un nommé *Puy-vidal*. Le même Auteur voulant déployer ſes richeſſes en matiere de terminaiſons, appelle *Andronius* un homme nommé *Andrault*. Les autres Auteurs n'ont pas tous eſté plus reguliers ſur eux-mêmes. Robert *Cenaut* Evêque d'Avranches s'eſt appellé *Cenalis*; Gabriel du *Puy-Herbault* Moine de Fontevraut s'eſt appellé *Putherbeus*. Claude *Minault* de Dijon, mais Avocat du Roy à Eſtampes, a voulu approcher les terminaiſons bien ou mal, & a changé ſon nom de *Minault* en celuy de *Minos*. Les Berauds de France n'ont preſque rien alteré dans leur nom en ſe faiſant appeller du nom de *Beroaldus*, mais ils ſe ſont expoſez à eſtre confondus avec les *Beroaldes* d'Italie.

AY. Les noms en AY ſe tournent indifferemment en *aus* & en *aius*, ſans faire beaucoup de violence à la terminaiſon Françoiſe. *Aius* eſt moins en état de nous embarraſſer, parce qu'on ne peut l'appliquer qu'à des noms en *ay*, quoy

qu'il faille quelquefois deviner pour rencontrer juſte, comme lors qu'on trouve *Caïus*, pour dire *Du Quay* ou *Le Quay*, au lieu du nom Romain dont ce mot nous a laiſſé l'idée. Mais la terminaiſon en *Æus* eſtant commune à pluſieurs terminaiſons Françoiſes, même feminines, outre celle en *ay*, elle ne peut qu'apporter beaucoup de confuſion. Vous croirez que *Codræus*, *Crenæus*, &c. veulent dire du *Coudray*, du *Crenay*, &c. & quoique vous ayez raiſon, je trouve qu'ils ſignifient *De la Coudre* & *De la Creſne*, &c. Encore aurions-nous quelque choſe de fixe, ſi l'on s'en tenoit à une même terminaiſon Latine pour les noms François qui ſont les mêmes : mais à quoy veut-on nous déterminer, lors qu'aprés nous avoir produit *Codræus*, pour dire tantoſt *du Coudray*, & tantoſt *de la Coudre*, on nous propoſe encore dans un même corps d'hiſtoire tantoſt *Corileus*, tantoſt *Corilanus* & *Corilenſis*, pour marquer auſſi *du Coudray* & *de la Coudre ?* 3. Part. Ch. 13.

Noſtre terminaiſon en *E*, toute ſimple qu'elle eſt, ne laiſſe pas de ſouffrir beaucoup de la part de nos Latiniſtes dans leurs variations. Elle s'exprime le plus ſouvent en *aus* ; d'Argentré, d'Ur- E.

3. Part. Ch. 13.

sé ; *Argentræus*, *Urſæus* ; & même *Caritæus*, pour dire De la Charité. Cela paroît aſſez tolerable. Budé y a pourtant eſté pris, & malgré la volonté qu'il a euë de conſerver ſon nom à ſa famille, il ſe trouve aujourd'huy nommé *Budée* par la plûpart du monde ſur le modele de ſon *Budæus*. Mais M. de Thou a fait voir encore en cette occaſion, que l'uniformité n'eſtoit point ſa regle. *L'aidé* dans ſon hiſtoire eſt *Ladus*, *Taboüé* eſt *Taboëtius*, *André* (en ſurnom) eſt *Andréanus*, qui veut dire auſſi chez luy *Andrieu* en d'autres rencontres ; enfin les noms d'Aubigné, d'Aubigny & d'Albigny n'ont reçu de luy qu'une même terminaiſon dans le mot *Albinius*, qui ſemble n'eſtre pas propre pour les noms en *é*.

EAU. La terminaiſon des noms en EAU ayant pris la place de celle des noms en *el*, a donné lieu aux Auteurs d'en retenir la terminaiſon Latine. Bobineau, Chantreau, Godeau &c. n'ont point paru flexibles autrement, comme on le peut juger par les noms de *Bobinellus*, *Cantarellus*, *Godellus*, &c. Ragueau & Tiraqueau ont ſi bien accoûtumé le monde à les appeller *Raguellus* & *Tiraquellus*, que pluſieurs croyent avoir rai-

son de les appeller en François *Raguel* & *Tiraquel*. C'eſt ce que leurs Deſcendans ſont en droit de rejetter, comme ceux de Budé rejettent le mot effeminé de *Budée*. Peut-eſtre que le Medecin Moreau ſe ſeroit fait appeller auſſi *Morellus* plutoſt que *Moræus*, s'il n'avoit apprehendé de porter le nom de Morel dans la poſterité, & de ſe voir hors de ſa race confondu parmi le grand nombre des Morels. Mais je ne ſçay ſi ç'a eſté par un motif ſemblable que M. de Thou a donné à Paſtoureau & à Charbonneau les noms de *Paſtoreus* & de *Carboneus*, plutoſt que ceux de Paſtorellus & de Carbonellus, parce qu'il y a d'autres gens du nom de Paſtorel & Carbonel. Il n'en faut rien croire, puiſqu'un nommé Paſtorel s'appelle auſſi chez luy *Paſtoreus* ſans diſtinction. S'il avoit eſté auſſi curieux de belle Latinité que *Jouvenneau*, il l'auroit peut-eſtre appellé *Paſtoralis*, comme ce Jouvenneau s'eſt nommé *Juvenalis*, apparemment pour ne pas ſe confondre avec *Juvenel* des Urſins, à qui on vouloit laiſſer le nom de *Juvenellus*. Cette terminaiſon en *alis* pour des noms en *eau* n'eſtoit pas tout à fait inconnuë à M. de Thou, qui a dit *Caprealis* pour mar- 3. Part. Chp. 13.

2. Part. Ch. 13. ou *Carpeau.* quer *Capreau.* Chez luy *Capralis* veut dire encore *Chevreau*, ou plutoſt le ſieur de Chevreaux, qui ſe trouve appellé auſſi *Capralius*, puis *Capreolus* par le même Auteur en divers autres endroits, comme le ſieur de Capres, & le nommé Cabral, ſont pareillement appellez *Capralis*, & le ſieur de Cabrol *Capreolus* dans la même hiſtoire, qui peut paſſer ainſi pour une pepiniere perpetuelle de confuſion. M. de Thou ne ſe ſeroit pas laiſſé facilement épuiſer en terminaiſons Latines pour les noms en *eau.* Si le P. Fronteau de ſainte Geneviéve, qui s'eſt nommé *Fronto* plutoſt que *Frontellus* ou *Frontæus*, a crû eſtre l'inventeur de la terminaiſon Latine en *o* pour la Françoiſe en *eau*, j'apprehende que ce ſçavant homme ne ſe ſoit trompé pour cette fois, puiſque long-temps avant luy M. de Thou avoit dit *Bocho* pour Bouchonneau. Souvenez-vous toujours, Monſieur, que ce n'eſt pas la fécondité, mais l'uniformité qui manque à M. de Thou. S'il dit *Fortellus* en un endroit, il dit *Fortéus* en un autre pour marquer Forteau. De Monceau eſt tantoſt *Moncellus*, & tantoſt *Monceanus*, tandis que les autres Latiniſtes diſent *Monceus* & *Moncejus.* S'il appelle Du

primitif pour diminu f

Item. De Monceaux plur.

Cluſeau *Cluſellus*, il appelle Clauſel auſſi *Cluſellus* : mais pourquoy appelle-t-il des Cluſeaux *Cluſius ? Freſéus Freſellerius* veut dire chez luy Freſeau de la Freſeliere, mais le ſecond mot fait voir qu'il devoit au moins en cet endroit tourner le premier par celuy de *Freſellus*. Je m'étonne qu'ayant tourné luy-même Brodeau par *Brodæus* (aprés pluſieurs Latiniſtes) Dareau par *Daræus*, Couronneau par *Coronæus*, &c. il ait voulu introduire *Burgeolius* pour dire Bourgeau, *Preolius* pour dire Preau & du Preau dans le temps même qu'un Docteur de Paris natif de Marcouſſis, nommé Gabriel du Preau, ſe faiſoit appeller publiquement Gabriel *Prateolus*. Je m'étonne auſſi qu'il ait voulu mettre non pas *Corvus* pour Corbeau, mais *Rullus* pour Roulleau, & même *Blondus* pour Blondeau, quoi qu'il ait peut-eſtre ſongé à nous oſter Blondel de la penſée. Je m'étonne encore davantage qu'employant le nom de *Rufus* pour marquer non ſeulement les noms de Le Roux, Roſſo, Ruffo, Ruffi, mais auſſi celuy *de Rouſſeau*, il ait forgé encore celuy de *Ruſillus* pour dire *du Rouſſeau*. Mais je ne ſuis pas étonné qu'un Auteur qui ne s'accorde pas ordinaire-

3. Part. Ch. 13.

& Daneau par *Danæus*.

nom d'homme.

3. Part. Ch. 13.

ment avec luy-même, ne ſoit pas ſouvent d'accord avec d'autres ſur la terminaiſon en *eau*. Voulez-vous ſçavoir comme les bons Auteurs traduiſent Boiſſeau & Belleau ? M. de Thou dit *Bocellus*, & M. Gaſſendi *Buxeus* pour exprimer Boiſſeau : M. de Thou dit *Bellaqueus*, & M. de ſainte Marthe *Bellaqua*, pour marquer Belleau. Mais je trouve M. de Launoy plus agreable encore que les autres Latiniſtes, lors qu'il appelle M. Boileau Doyen de Sens *Bevilaqua* à la teſte des Lettres Latines qu'il luy a écrites. M. de Thou n'a point affecté tant de genie que M. de Launoy, lors qu'il s'eſt contenté d'appeller *Bevilaca* un Gentilhomme Italien nommé Bevilacqua. Ce n'eſt pas au reſte par ignorance du Latin que M. de Launoy n'a pas appellé M. Boileau *Bibaqueus*, comme auroit fait M. de Thou ; ou *Bibaqua*, comme auroit fait M. de ſainte Marthe. Ce n'eſt pas même par ignorance de la terminaiſon en *æus*, qu'il ne l'a pas appellé *Bœlæus* ou *Bulæus*, luy qui n'a pas oublié d'appeller M. Phelipeau de la Broſſe *Phelippæus Broſſa*, M. Fauveau *Fauvæus*, M. Gattineau *Gattinæus*.

Coëffereau par les uns, *Coiffetæus* par les autres, *Cuffetelius*.

La diverſité des terminaiſons Latines

pour les noms en *eau* ne peut avoir lieu pour ceux en EL. De sorte que nos Latinistes n'auroient rien à craindre de la part de leurs censeurs, s'ils avoient apporté pour tourner tous les autres noms autant de simplicité qu'il en paroist dans la maniere dont ils ont tourné Cappel, Blondel, Justel, Gaffarel, &c. Mais il seroit à souhaiter que M. de Thou eût eu deux mots differens pour exprimer les noms de l'Ange & de Langel, qu'il appelle *Angelus* l'un & l'autre. Je ne sçay si c'est par raison ou par caprice que le Jurisconsulte Forcadel s'est fait appeller *Forcatulus*, qui est d'un degré moins diminutif que *Forcatellus*. Mais à l'égard du Mathematicien Bouvel, ou de Bovelles, qui vivoit il y a prés de 200. ans, je croy qu'il a préferé *Bovillus* à *Bovellus*, à cause qu'il estoit plus Latin. 3. Part. Ch 13. EL.

Nostre terminaison en EU & EUX est une des moins traitables, quand il s'agit de se laisser latiniser. C'est ce qui paroist par l'exercice qu'elle a donné au seul M. de Thou, dont les variations sont toutes plus gesnées l'une que l'autre. De Brimeu est chez luy *Brimæus*, de Pisseleu est *Pisseleus*. Maigneu ou de Magneux est tantost *Mainius*, & tantost EU.

3. Part. Ch. 13. *Minutius* ; de Brigneux eſt en un endroit *Brignellius*, & en un autre *Brigneus*. *Hevius* veut dire De Heu, *Schuletus* Sculeu, & *Cantalupus* ſignifie également Canteleu & Chanteloup. Ce qui, bien que fondé en bonne raiſon, ne laiſſe pas de cauſer de l'embarras à un Lecteur qui ne comprend point par les mots de *Cantalupus* & *Cantalupius* la difference qui ſe trouve entre pluſieurs perſonnes du nom de Canteleu, Chanteloup & Chantelouve. Si M. de Thou avoit eu à parler de quelque *Tuleu* dans ſon hiſtoire, nous avons quelque ſujet de croire qu'il l'auroit appellé *Tullius*, puis que la Dame de Celi qui s'appelloit Tuleu du nom de ſa famille, ſe trouve nommée *Tullia* par cet Auteur. Chaſſeneu ou plûtoſt de Chaſſeneuz Avocat du Roy à Autun s'eſt donné le nom de *Caſſaneus* autrement *Chaſſanæus* : mais ce nom Latin eſt devenu équivoque depuis qu'il a été pris auſſi pour un autre Juriſconſulte François nommé de la Chaſſagne.

EUIL. A l'égard de noſtre terminaiſon en EUÏL, nous ſommes aſſez accoutumez à la voir changer en *olius* par nos Latiniſtes, & rien ne nous fait heſiter quand il s'agit de remettre en noſtre Langue

Monantholius, *Longolius*, *Bizolius*, *Nantolius*, *Santolius*. M. de Thou appelle le sieur de Saint Forgeuil *Forgeolius*; mais il gaste l'uniformité lors qu'en un autre endroit il tourne le même nom par *Forgeus*, qui est celuy que l'on a donné dans les pays étrangers au celebre Cartesien M. de la Forge. M. de Thou a tourné encore assez naturellement du Breuïl par *Brolius*, comme avoit fait avant luy Charles du Moulin & quelques autres. Mais il n'a pû s'en tenir à ce nom, & l'on trouve que du Brueïl selon luy est encore *Brüelius*. Il ne s'est point servi du nom de *Bolius*, mais de celuy de *Büellius* pour dire de Beuïl, quoy que l'analogie de l'un & de l'autre nom soit la même, & que les termes de Broglio & Boglio soient également connus en Italie. Mais comme M. de Thou ne s'est pas assujetti à tourner tous les noms terminez en *euil* par *olius*, l'on se tromperoit aussi de croire qu'il fallust retourner en *eüil* tous les noms qu'il a terminez en *olius*, témoin *Rugerolius* qui chez luy ne veut dire autre chose que Rouge-oreille.

3. Part. Ch. 13.

Wilhelmus Brolius G du Breuil Avoc.

Les noms terminez en EUR ne sont pas tous latinisez de la même sorte. Les verbaux, c'est-à-dire ceux qui vien-

EUR.

3. Part. Ch. 13. nent des verbes, ſe tournent quelquefois en Latin pur, comme le Veneur *Venator* chez M. de Thou; le Tourneur *Tornator* chez le même Auteur. Mais Jean le Tourneur eſtant venu s'habituer à Paris du temps de Charles VII. pour ſuivre la coutume des gens de Lettres de ſon ſiecle, aima mieux s'appeller *Verſoris* que *Verſor*. Le nom de Verſoris eſt demeuré tellement attaché à ſes deſcendans dans toute ſa poſterité qui a eſté nombreuſe, & qui a paru avec honneur dans le Palais, que l'ancien nom de le Tourneur s'y eſt trouvé entierement éteint. Le Laboureur n'eſt pas moins un nom verbal que les précedens. Neanmoins un Auteur de noſtre temps pour qui j'ay d'ailleurs beaucoup de conſideration, a mieux aimé appeller *Laborerius* que *Laborator* Monſieur le Laboureur Prévoſt de l'Iſle-Barbe qu'il nomme même en une autre occaſion *Agricola* d'une maniere plus éloignée, mais plus Latine. Nic. le Sueur & les autres du même nom devoient ce ſemble prendre plûtoſt le nom de *Sudator* que de celuy de *Sudorius* qui vient moins de *Sudare* que de *Sudor*. Neanmoins *Sudorius* ſemble avoir receu une eſpece de paſſedroit parmi ceux qui ne con-

Le Peſcheur *Piſcator*.

damnent pas indifferemment toutes sortes de noms latinisez, & on le souffre presque aussi volontiers que les noms de *Tectorius* & de *Sartorius* pour dire le Couvreur & le Tailleur. Les autres noms en *eur* qui ne sont point verbaux se tournent ordinairement en *orius* comme le Prieur *Priorius*, de Mercœur ou Mercueur *Mercorius*, que plusieurs expriment aussi par *Mercurius* & par *Mercurianus*, comme fait M. de Thou. Le même Auteur dit *Vaßorius* pour marquer le Vasseur; mais M. de Launoy écrit *Vasseurius* dans la pensée de s'éloigner moins de l'original. M. de Thou a voulu introduire encore une autre terminaison pour ces sortes de noms, comme il paroist par le nom de *Balerus* pour signifier le Baleur. 3. Part. Ch. 13. Comme le Tanneur *Tanneurius*.

La terminaison des noms en IER a esté sans doute l'une des plus favorables au caprice de nos Latinistes, tant qu'il n'a esté question que de la tourner en *arius*, ou en *erius*. Mais leur industrie ne leur ayant pû rien fournir qui fust capable de faire sentir les differences de cette terminaison au feminin de nostre Langue, ils n'ont pû éviter le desordre qu'ils ont causé en tant d'autres occasions. Ils n'ont pû fournir que le IER. IERE. ERIE.

3. Part. Ch. 13. nom de *Pererius* pour marquer ceux de *Perier*, *du Perier*, *de la Perriere* & *de la Peyrere*. *Carrerius* leur ſert pour *Charrier* ou *Carrier*, & pour *de la Carriere*; *Caſtellerius* pour *Chaſtelier*, *du Chaſtelier*, & *de la Caſteliere*. De même il faut que *Poterius* leur tienne lieu de deux noms differens, pour marquer tantoſt *Potier*, & tantoſt *la Poterie*, comme *Cevallerius* ſignifie chez eux tantoſt *Chevalier*, & tantoſt *de la Chevalerie*; *Grangerius* quelquefois *Grangier*, & quelquefois *de Grangeres*. M. de Thou avec toute ſa fecondité n'a que le nom de *Ferrerius* pour marquer *du Ferrier*, *de la Ferriere*, *Ferrier*, *Ferrieres*, *Ferrero*, *Ferriero*, *&c.* mais en récompenſe de ſa diſette il a trois noms differens pour marquer celuy de *Chandenier*, qu'il exprime par *Chandenerius*, *Candenarius*, & *Campodenarius*. Le nom de *Furnarius* chez luy ſert auſſi à marquer les nommez *Fournier*, *Fourneau*, *des Fourneaux*, & *Fornari*; comme il employe celuy de *Caſtellarius* pour ſignifier *de Caſtelard* auſſi bien que *Chaſtelier*. Mais cet Auteur ne s'eſt pas toûjours contenté de la terminaiſon en *arius* ou en *erius* pour les noms en *ier*. Le nommé *Bonouvrier* eſt appellé dans ſon

Histoire *Bonovrius*, il nous auroit moins surpris s'il l'avoit appellé *Bonoperarius*. Il n'est pas le seul qu'il ait employé *Castaneus* pour marquer ceux qui ont porté le nom de *Chasteignier*, mais il embarasse son Lecteur lors qu'il se sert aussi du nom de *Castaneus* pour signifier le sieur *de la Chastaigneraye* & le Cardinal *Castanaga*. Le nom *de Pasquier* n'a pas toûjours esté terminé de la même sorte par les Latinistes. J'en connois deux qui se sont nommez eux-mêmes *Paschasius*; celuy qui fut brûlé en 1560. pour le sujet de la Religion & l'Avocat General de la Chambre des Comptes. Les autres *Pasquier* s'appellent simplement du nom de *Pasquierius*, nom qui a servi aussi à M. de Thou pour marquer le sieur *de Pasquieres* ou *de Pasquiers*. Enfin la terminaison en *erius* nous est encore un sujet d'équivoque, lors qu'elle est employée pour marquer les noms François terminez en *ery*. Si *Auberius*, *Villerius*, *Guterius*, *&c.* signifient *Aubery*, *Villery*, *Gutterry* en de certaines rencontres; en d'autres ils signifient *Aubier* & *des Aubiers*, *de Villiers*, *de Goutiere*. 3. Part. Ch. 13.

Pour ce qui regarde nostre terminaison en IEU & en IEUX, on peut dire IEU. IEUX.

3. Part. Ch. 13. qu'il n'y en a gueres de plus indomptable, ni de moins propre à subir le joug de la Langue Latine. Mais les Latinistes ont crû pouvoir les réduire premierement en retranchant les articles, comme ils ont fait à la plûpart des autres, puis en restreignant la terminaison Françoise dans des bornes si ferrées, que les noms Latins semblent estre racourcis des noms François. Mais quelque inveterée que soit la mode de voir tourner nos *ieu* en *ius*, je doute qu'elle prescrive jamais sur les droits de nostre Langue, & que nos Latinistes puissent gagner leur cause contre leurs Adversaires devant l'Academie Françoise. *Rossius*, selon eux, veut dire *Rossieu*, & même *de Rossieux* : mais qui m'empêchera de croire qu'il veut dire plûtost *Rossi* & *Ros*, & de deviner qu'il peut signifier en nostre Langue *de la Rosse* & *le Roux* ? C'est M. de Thou, me direz-vous, qui a dit *Rossius* pour marquer *Rossieu* & *de Rossieux* ? Et moy je vous répons que c'est M. de Thou qui dit *Rossius* pour signifier *Rossi*, *de i Rossi*, & le Capitaine *Ros*. Devant qu'on eust ouï parler du Cardinal de Richelieu en Latin, *Richelius* ou *Rickelius* n'estoit en usage que pour Denis le

Chartreux. *Breſſius* veut dire à la verité, tantoſt *Breſſieu*, & tantoſt *de Breſſieux*, comme *Boeſſius* veut dire de *Boiſſieu*, & *Barbeſius* de *Barbeſieux* : mais voudrions-nous qu'ils ne ſignifiaſſent pas auſſi *de Breſſe*, *de Boiſſy*, & *des Barbes?* Je ne comprens pas aiſément pourquoy Marvieu eſt *Marvius* chez M. de Thou, & que Marcieu n'eſt pas *Marcius*, mais *Marciellus*; pourquoy *Pœſius* veut dire de Puyſieux, & *Cuziëus* de Cuyſieux; pourquoy *Mereus* & *Villeus* plûtoſt que Merius & Villius pour dire de Merieu & Villieu; pourquoy *Griæus* de Grieux, *Sarriæus* Sarrieu, luy qui dit *Diſemius* Diſimieu, au lieu de *Diſimiæus*, comme a fait M. Chorier depuis ce temps-là, dans le deſſein de faire un peu mieux ſentir la terminaiſon Françoiſe. Il faut croire que c'eſt par un ſemblable motif que M. Jurieu eſt appellé tout communément *Juriæus* par les Latiniſtes d'aujourd'huy. Ils ont raiſon au moins de ne l'avoir point appellé *Jurius*, parce que s'ils s'en rapportent à M. de Thou, *Jurius* veut dire de Jours. Mais j'admire toûjours M. de Thou qui dit *Argenlius* pour marquer le ſieur d'Argenlieu, & qui repreſente le ſieur de Beaulieu par le nom de *Bel-*

3. Part. Ch. 13.

3. Part. Ch. 13. *lilocus*, qui ne me paroît gueres plus recevable que le *Ricolocius* de quelques Modernes pour dire le Cardinal de Richelieu. A propos de quoy je ne puis m'empêcher de rire de la maniere groteſque dont Voſſius ou ſes garans ont voulu latiniſer le ſurnom de Geoffroy de *Beaulieu* Hiſtorien du Roy S. Louïs. Ces Meſſieurs appellent cet Auteur *Beaglerius*, qui eſt une corruption venuë apparemment de la maniere vicieuſe dont les Etrangers tâchent d'exprimer noſtre *l* moüillée avec noſtre terminaiſon en *ieu*. Ce qu'il y a de divertiſſant pour ceux qui connoiſſent Geoffroy de Beaulieu, eſt que Voſſius & les autres voyant la difference qui ſe trouve entre G. *Beaglerius* & G. *de Belloloco*, en ont fait deux Auteurs fort differens, ſans s'aviſer de mettre en queſtion de ſçavoir ſi l'un ou l'autre s'appelloit *de Beaulieu*, ou ſi Geoffroy de Beaulieu eſtoit un troiſiéme Auteur different de ces deux maſques d'Auteurs. M. de Thou n'eſt pas plus uniforme dans les noms en *dieu*, que dans ceux qui ſont en *lieu*. Il appelle Donadieu *Deodatus* en un endroit, & *Donadeus* en un autre. Il dit *Ludæus* pour de Ludieu, & *Locideus* pour de Lieudieu.

De Hiſt. Latin.

Mais il dit *Chandeus* pour Chandieu, soit que le nom Hebreu de Sadéel ne l'ait pas fait souvenir de l'étymologie de Chandieu, soit qu'il n'ait pas voulu s'écarter du vulgaire. Il a eu cette consideration pour le nom de Rieux qu'il a tourné simplement en *Riusius* & en *Riussius*; au lieu que les autres Latinistes ont dit *Rivius* qui signifie aussi du Rieu. 3. Part. Ch. 13.

Nous avons une terminaison en IEU qui semble venir originairement d'une autre en *if*, comme celle qui est en *eau* vient d'une autre en *el*. Cela paroist justifier le mot de *Tardivus* pour marquer Tardieu, & déclarer irreguliers en même temps ceux de *Tardæus* & de *Tardiæus* employez dans la même signification.

La terminaison en IS n'a point tant donné d'exercice aux Latinistes. C'est ce qui les rend moins excusables de n'y avoir pas apporté plus d'uniformité que dans celles qui leur estoient plus difficiles à tourner. Mais ils ne s'accordent pas mieux entr'eux sur ce point que dans les autres. La terminaison en *ius*, qu'ils ont donnée le plus communément aux noms en *is*, est une des plus équivoques de toute la Latinité. IS.

3. Part. Ch. 13. Le hazard qui nous fera deviner que *Sanprius* dans M. de Thou doit ſignifier S. Pris, ou plûtoſt S. Prix, nous fera-t-il conjecturer que *Sangenius* & *Fargius* voudroient dire de S. Geniez & de la Farge, plûtoſt que de S. Genis & du Fargis, quoy qu'ils ſignifient l'un & l'autre dans M. de Thou? Beauxamis que Poſſevin & le Mire appellent *Pulcheramicus*, & M. de Thou *Bellamicus*, ſe trouve nommé par d'autres *Beuxamius*, & même *Beuxamis* en terminaiſon Latine. G. de Lorris ou de Lauris eſt appellé communément en Latin *Lauriſius*, & un nommé de Lauris au XIV. ſiecle eſt appellé *Laureus* par M. de Thou, qui d'ailleurs nomme *Patricius* deux perſonnes qui ont porté le nom de Patris. Floris & du Lis, comme encore le Lis, s'appellent chez le même Auteur *Florus* & *Lilius*. Mais nous nous tromperons ſi nous penſons tourner tous les *Florus* de M. de Thou par *Floris*, & tous ſes *Lilius* par *le Lis* ou *du Lis*. *Florus* outre Floris ſignifie encore dans ſon Hiſtoire Fleury, de Fleury, Flory, Florio ou Floriot, & de la Fleur : de même que *Lilius* veut dire auſſi Lilio, & Gigli en Italie, de Giglies ; & même Leſlé ou Leſley en Angleterre.

M. Patris ou Pâtrix de noſtre ſiecle eſt appellé *Patriſius* par quelques Latiniſtes.

Les

Les noms propres en OIR sont si rares, qu'on ne doit pas s'étonner que l'industrie de nos Latinistes y ait trouvé si peu d'exercice. Je me contente de vous faire remarquer les varietez de M. de Thou dans Beaumanoir, Beaurevoir, Beauvoir, &c. qu'il exprime par les termes de *Bellomanerius*, *Bellorivius*, *Bellovarius*, &c. 3. Part. Ch. 13. OIR.

Les noms en OIS sont beaucoup plus frequens dans l'usage de la societé humaine. Vous diriez que nos Latinistes se seroient attachez particulierement à les tourner en *osius* sur les exemples de *Blosius*, de *Chamosius*, de *Ragosius* &c. pour dire de Blois, de Chamois, le Ragois. Mais l'exception des noms terminez en *esius* est d'une si grande étenduë, qu'elle pourroit passer pour la regle. *Curtesius*, *Valesius*, *Citesius*, *Gallesius*, *Burghesius*, *&c.* s'offrent en foule pour en fournir les exemples sur les noms de Courtois, Valois, Citois, Gallois, Bourgeois, &c. Nos Latinistes n'ont pas mis du Bois, ni le Pois dans la même analogie : du premier nom nous trouvons des *Bosius*, des *Boisius* & des *Boscus*, sans parler des *Silvius* ; mais il faut qu'Antoine *le Pois* Medecin du Duc de Lorraine ait jugé le nom de *Poisius* trop OIS.

Part. 3 Ch. 13. barbare pour la politeſſe de ſa litteratu-
re, puis qu'il a mieux aimé ſe nommer *Piſo* à la Romaine. Je veux finir nos terminaiſons en *ois* par le prétendu Comte d'*Alſinois*, dont j'auray occaſion de parler dans le recueil de nos Pſeudonymes. Muret, M. de Thou, & la plûpart des Latiniſtes du ſiecle paſſé n'ont pas heſité à luy faire porter le nom d'*Alſinoüs*, parce qu'ils ont jugé qu'un nom qui a quelque air d'antiquité ne convenoit pas mal à un Poëte & à un Humaniſte.

ON. Noſtre terminaiſon en ON tient le milieu entre celle des Grecs en *ων*, & celle des Latins en *o*. De ſorte qu'il n'y a pas de noms en noſtre Langue qui paroiſſent plus propres à eſtre latiniſez. On peut conſiderer ces ſortes de noms de deux manieres, & en faire deux claſſes differentes, dont la premiere eſt celle des noms en *on* ſans l'article du genitif, l'autre de ceux qui ſont précedez de cet article. A l'égard de ceux de la premiere claſſe j'oſe me perſuader que nos Latiniſtes n'auroient rien à craindre de la part des Critiques, s'ils s'eſtoient contentez de les tourner ſimplement en *o*. On ſçait que le Parquet de nos Rois n'a eſté ouvert juſqu'à preſent qu'à des Magiſtrats, qui ont dû joindre la belle

litterature, & ce qui s'appelle l'érudition, aux autres qualitez que demande la Magiſtrature. On ſçait par conſequent que Meſſieurs du Parquet, qui portent la qualité de Gens du Roy, ont eu des noms ſujets à eſtre latiniſez par les gens de Lettres, & ſur tout ceux qui tiennent parmi les Sçavans un rang auſſi élevé que les *Marions*, les *Bignons*, les *Talons*. Mais quoique M. Marion ait eſté appellé *Marionus* par M. de Thou, & *Marionius* par le ſieur de Mornac; quoique M. Bignon porte le nom de *Bignonius* d'un conſentement qui eſt devenu preſque univerſel, quoi qu'enfin Meſſieurs Talon ayent vû leur nom tourné en *Talonius* par le petit nombre, & en *Talæus* par le plus grand nombre des Latiniſtes: je ſuis aſſuré que noſtre veneration pour ces grands Magiſtrats n'auroit ſouffert aucune atteinte par les noms ſimples & naturels de *Mario*, *Binio*, *Talo*, qui ne ſont pas moins auguſtes, ni peut-eſtre beaucoup moins Romains que les noms Conſulaires de *Scipio*, *Piſo*, *Libo*, *Cato*, *Carbo*, *Curio*, *Tubero*, &c. 3. Part. Ch. 13.

Sur cette regle on ne fera point difficulté de juger les autres noms en *on*, qui n'ont point d'article. Puiſque le nom du

3. Part. Ch. 13. Preſident Briſſon eſt de ce nombre, j'eſtime qu'on n'a pas eu entierement mauvaiſe raiſon de vouloir proſcrire celuy de B*riſſonius*, qu'il s'eſtoit donné luy-même, & de luy ſubſtituer celuy de B*riſſo*, comme a fait Loyſel dans ſon épitaphe, & quelques autres qui eſtoient en ce point du ſentiment de Joſeph Scaliger, & qui avoient eſtimé Savaron de s'eſtre nommé ſimplement *Savaro*. Mais la bienſeance n'a obligé perſonne à cette regle plus que les deux Nicolas B*ourbon*, qui ſont ſans doute deux ornemens remarquables de la Republique des Lettres. Leur ſurnom n'avoit pas d'article, & cette conſideration devoit les porter (ſur tout l'ancien des deux qui n'eſtoit que le fils d'un Forgeron) à ſe diſtinguer, même en Latin, de la Maiſon Royale des Princes de Bourbon : & à prendre dans cette vuë le nom de B*urbo*, plutoſt que celuy de B*orbonius*. On peut dire qu'un Juriſconſulte Breton, mais Profeſſeur à Bourges, nommé Eguinaire Baron, en uſa avec plus de connoiſſance que Nicolas Bourbon l'ancien, dont il eſtoit contemporain, puis qu'il ne s'eſt jamais fait appeller autrement que B*aro*

en Latin. En quoy il auroit eſté bon qu'il eût eſté ſuivi par le Jacobin Vincent Baron, qui a vêcu dans noſtre ſiecle, & qui a pris le nom de *Baronius* ſans neceſſité. Ce n'eſt pas au reſte ſans autorité que je dis que les deux Nicolas Bourbon pouvoient prendre au moins par modeſtie le nom de *Burbo*, & laiſſer par reſpect celuy de *Borbonius* : puiſque M. de Thou a uſé d'une précaution aſſez ſemblable au ſujet d'un nommé Boüillon, qu'il appelle *Bullo*, pour le diſtinguer ſans doute de ceux de la maiſon de Boüillon, pour leſquels il a reſervé le nom de *Bullionius* à cauſe de l'article du Genitif. On ne dira point que M. de Thou n'a pas ſongé à nous faire ſentir la difference que cet article doit mettre dans les noms propres latiniſez, ſi l'on veut prendre garde que pour exprimer Gouyon de Matignon, il a dit en deux terminaiſons differentes *Gobio Matignonus*. Mais il faut avoüer d'ailleurs que cet Hiſtorien ne s'eſt pas trouvé plus conforme à luy-même dans la terminaiſon en *on*, que dans les autres. Il n'a point oublié ſa regle dans les noms de Calignon, Maſſon, Piron & les autres qui n'ont pas d'articles, & qu'il a tournez par *Cali-*

3. Part. Ch. 13.

Ou quelque nom venant de βόρβορος, bourbe.

3. Part. Ch. 13.

gno, *Maſſo*, *Piro*, &c. mais il ne s'en eſt pas ſouvenu dans d'autres rencontres, où les mêmes perſonnes ſe trouvent nommées chez luy *Calignonus*, *Maſſonius*, *Pironus*, &c. On auroit pû luy paſſer la terminaiſon *onus* pour les noms ſans article, & *onius* pour les autres, s'il s'eſtoit fixement arreſté à cette diſtinction : mais on jugera qu'il ne s'eſt pas voulu contraindre ſur ce point, lors qu'on lira dans ſon hiſtoire non ſeulement *Arpajonus* & *Argentonius* pour d'Arpajon & d'Argenton, mais encore *Peguilio* & *Puiguillionius* pour de Péguillon ou de Puiguillon, comme *Caſtellio* & *Caſtellionæus* indifferemment pour *De Chatillon* (outre ſon *Caſtellio* pour Du Chaſtel) de même qu'*Albo* & *Albonus* pour d'*Albon*, quoi qu'*Albonus* ſignifie encore chez luy d'*Aubonne*, de même qu'*Anconus* veut dire d'*Ancone*; au lieu qu'il employe le nom de *Carbo* pour ſignifier *De Carbonne*, comme je crois que par une ſuite de la même irregularité il n'auroit pas fait difficulté de dire *Carbonius* pour marquer quelqu'un de Meſſieurs *Carbon*. M. de Thou a eu encore recours à d'autres terminaiſons pour les noms en *on*. Le nom de *Martinius*, qui eſt d'ailleurs un

On entend toûjours l'article du Geniſif.

Le ſieur de Beaucaire s'eſt appellé lui-même *Peguillio* à la teſte de ſon Hiſtoire.

des plus équivoques, luy ſert auſſi pour exprimer un nommé Martignon, qu'il ne laiſſe pas d'appeller encore *Martino*, pour multiplier nos embarras. *Du Lion* chez luy eſt tantoſt *Leontius*, & tantoſt *Leonius*, ſelon qu'il ſe trouve prévenu par la penſée du Grec, ou par celle du Latin. De Bourron eſt *Burrus*; Truchon, *Truchius*. Les autres Latiniſtes n'ont pas eſté beaucoup plus reguliers que M. de Thou. De Benjon, qui eſtoit un Breton enſeignant à la Rochelle puis à Genéve, s'eſt fait appeller *Bignonæus*; Du Jon, qui eſtoit un Berruyer enſeignant à Heydelberg puis à Leyde, s'eſt donné le nom de *Junius*, qu'on ſçait eſtre équivoque pour pluſieurs autres noms, comme ſont De Jonghe, Giugni, le Jeune, &c. Mais je ne veux pas finir mes reflexions ſur les noms en *on*, ſans vous faire remarquer, Monſieur, que voſtre nom même n'a pas eſté à l'épreuve du caprice des Latiniſtes. L'article dont il eſt precedé, ſembloit les inviter à le tourner en *Lamonionius*, comme ont fait deux ou trois Sçavans: mais ce nom a paru trop long & trop embarraſſant à d'autres qui ont mieux aimé employer le nom de *Lamonio*, & il faut avoüer que

3. Part. Ch. 13.

D'autre eſtiment qu'il devoit s'écrire *Du Jons*. Ainſi cela ne regarderoit plus cette terminaiſon.

3. Part. Ch. 13. ce nom n'exprime point mal la terminaiſon, quoi qu'il ne faſſe point ſentir la force de l'article. Je ne parle pas de ceux qui ont dit *Mognonius*, *Mogno* & *Mognius*, parce qu'ils ont fait voir qu'ils ne connoiſſoient pas voſtre nom, non plus que les *Arreſtographes* & autres Copiſtes de Palais, qui écrivent en François, de la *Moignon*. Je ne m'arrête pas non plus à ceux qui ont dit *Lamonæus* & *Lamoignius* dans divers ouvrages de vers & de proſe Latine. Mais le mot de *Lamonius*, quoique tres-imparfait, n'exprimant ni l'article ni la terminaiſon de voſtre nom, n'a pas laiſſé de l'emporter ſur tous les autres depuis prés de cent cinquante ans. Les Sçavans l'ayant trouvé plus commode que les autres, l'ont tellement autoriſé, que nous pouvons maintenant mettre la choſe au nombre de ces erreurs inveterées qu'on eſt obligé de ſuivre, parce qu'elles ont pris un cours qu'on ne peut ni arreſter ni détourner.

Comme le Patronymique *Lamenides* & l'Adjectif *Lamonianus*

OU. Noſtre terminaiſon en OU ſe trouve auſſi fort diverſifiée par les Latiniſtes. Il ſemble qu'elle ſoit tournée d'une maniere aſſez ſimple par ceux qui l'expriment en *ovius*, comme M. de Thou a dit *Challovius* pour marquer Chaillou,

Anaſſovius pour Anaſſou, & comme on a coutume de tourner les noms Allemans & Polonois de la même terminaiſon. Mais parce que pluſieurs de ces noms en *ou* dans noſtre langue eſtoient originairement terminez par une *l* ſimple, comme *choû*, *coû*, *moû*, *foû*, *ſoû*, ou par une *l* moüillée, comme *genoû*, *fenoû*, *verroû*, &c. nos Latiniſtes ont crû ſans doute qu'il ſeroit plus naturel de tourner les noms d'Hommes de cette eſpece par *olius*. C'eſt ainſi que M. de Thou dit *Briolius* pour de Briou, *Giolius* pour de Giou, *Majolius* pour Mayou, *Priolus* ou *Priolius* pour Priou, *Tufolius* pour Tuffou; & s'il a dit *Vernulius* pour marquer Vernou, c'eſt peut-eſtre pour ne le pas confondre avec *Vernolius* qui devoit ſignifier De Verneüil. Le même Auteur a dit *Pedifolius* pour exprimer Puy-du-Fou par une licence qu'il n'auroit pas oſé prendre ſans doute, s'il avoit pû former quelque Adjectif commode ſur les deux mots de *Podium Fagi*. Il eſt vray qu'un nommé du Fou eſt appellé chez luy *Folius*, mais je ne vois pas ce qui l'auroit empêché de l'appeller *Fagius*, nom qui avoit déja eſté mis en uſage avant luy, & qui pouvoit ſignifier également *Du Fou*, *Du*

3. Part. Ch. 13.

choul, col. moſ. &c. genoüil, fenoüil. &c.

Podifagius ne ſeroit pas plus dur que *Pedifolius*.

3. Part. Ch. 13. *Feu*, & *Du Fau*, selon les differentes dialectes, dont on appelle en diverſes Provinces du Royaume l'arbre nommé d'ailleurs *Foûteau*, & quelquefois *Fayan*, mais qui s'appelle le plus communement *Heſtre*. M. de Thou a peut-eſtre mieux rencontré, lors qu'il a appellé *Folius* le ſieur de Foüillou, parce qu'il paroiſt y avoir mieux ſuivi l'étymologie. Cette inclination que M. de Thou a fait paroître pour tourner en *olius* les noms terminez en *ou*, donne quelque ſujet de s'étonner qu'il ne ſe ſoit pas appellé luy-même *Tholius*, ou du moins *Tollius*, plutoſt que *Thuanus*. Je ne doute pas que Joſeph Scaliger, ſon ami, qui trouvoit à redire à *Thuanus*, n'eût toleré *Tollius*, s'il eſt vray qu'il luy avoit remontré qu'il devoit s'appeller *De Tolla*, comme on l'a remarqué dans le Manifeſte des noms propres latiniſez que M. de Beauval a inſeré dans ſon Hiſtoire des ouvrages des Sçavans. Mais pour excuſer M. de Thou, il eſt à preſumer qu'il n'eſtoit plus libre de reformer *Thuanus*, lors qu'il commença à écrire, parce que ce nom eſtoit déja reçu parmi les Sçavans par la tolerance de ſon pere & de ſes oncles. La même raiſon nous fait juger qu'il n'auroit

De Θίλος.

Novemb. 1687. art. 5.

pas mieux réüſſi à vouloir rendre plus regulier le nom Latin de ſes amis Meſſieurs Pithou, parce que Cujas Maître de l'aîné avoit déja mis en vogue le mot de *Pithœus*. Mais on peut dire qu'il n'y a point de liberté que M. de Thou ne ſe ſoit donnée ſur la terminaiſon des autres noms en *ou*, qu'il a diverſifiée en autant de manieres qu'il luy a plû. Chez luy Romegou eſt *Romegus*, Rommerou eſt *Rommereus*, Serriou *Sarrius*, Cadiou *Cadius*. Il tourne Fourrou par *Foraldus*, Clou & le Clou par *Clavius*, De Diou par *Dioüs*, Babou par *Baboüs*: mais *Ciboüs* qu'il employe pour marquer le nom Italien de Cibo, me paroît encore plus irregulier que les autres. Pour le nom de Monjou ou Montjou, il ſe trouve diverſement exprimé, tantoſt par *Monjoius*, tantoſt par *Monjolius*, & quelquefois même par *Mongonius*: mais je m'étonne qu'il ait oublié *Monjovius*, comme venant de *Monte Jovis*. 3. part. Ch. 13.

Nos terminaiſons en OUE, en OUR, en OURT & en OUX ne ſont pas toujours faciles à développer, quand il s'agit de les débarraſſer des artifices de nos Latiniſtes. Le ſieur de la Nouë eſt appellé par les uns *Noæus*, par les au- Oüe. Our. Ourt. Oux.

3. Part. Ch. 13. tres *Lanovius*, & par d'autres *Lanua*. M. de Thou, qui eſt du nombre de ceux qui le nomment *Lanovius*, appelle un nommé de la Louë *Loëus*, & le ſieur de Longuejouë *Longojolius*.

Les noms en *our* ſe terminent ordinairement en *orius*, & plus communement encore en *urius*, comme *Curius*, *Solturius*, &c. De la Cour, De Sautour, M. de Thou exprime Gigour par *Gigoreus*, & plus artificieuſement encore Echauffour par *Caldofurnius*.

Court de Ferme, baſſe-court.

Ceux en COURT (qui eſt une terminaiſon Geographique) devroient eſtre tournez en *Curtius*, pour ne pas perdre leur *caracteriſtique*, qui leur eſt venuë du mot latin *cors* ou *cortis*, ou plutoſt *cohors*. Ainſi Maximilien de Vignacourt, Jean de Morecourt &c. ont eu raiſon de ſe faire appeller dans leurs ouvrages latins *Vineacurtius* ou *Vignacurtius*, *Morocurtius*, *&c.* Mais M. de Thou, ſans s'aſſujettir à ces minuties, dit *Betencurius*, *Aldencurius*, *Allincurius* pour de Betencourt, de Hodencourt, d'Allincourt; & pour égayer ſon hiſtoire par la varieté, il forme des Adjectifs de ces noms ſans *caracteriſtique*, & il dit *Altacurianus*, *Beſſancurianus* pour ſignifier de Hautcourt, de Beſſancourt.

La terminaiſon en *oux*, quoiqu'aſſez peu d'uſage, ne laiſſe pas de ſouffrir auſſi quelques variations de la part des Latiniſtes. L'un exprime Pardoux par le mot de *Pardulphus*; l'autre Le Goux par celuy de *Legulphus*. M. de Thou dit *Ventoſius* pour exprimer De Ventoux; & il ſe ſert tantoſt de *Pideus*, & tantoſt de *Pidoxius* pour marquer Pidoux. 3. Part. Ch. 13.

Enfin toute ſimple que paroit la terminaiſon des noms propres en Y, & toute facile qu'elle eſt à ſe laiſſer latiniſer, nous ne trouvons pas plus d'uniformité dans les manieres dont les Latiniſtes l'ont traitée, que dans celles dont ils ont uſé envers les autres. On auroit pû s'accoûtumer aux deux terminaiſons en *ius* & en *iacus*, comme *Calvinius*, *Marinius*, pour marquer de Cauvigny & de Marigny; *Alliacus*, *Juniacus* pour d'Ailly & de Joigny. Mais on a rendu ces terminaiſons trop équivoques pour s'y fier, lors qu'on les a appliquées à divers noms de differente analogie. Le nom de *Gruchius* ſemble ne devoir appartenir qu'à Nicolas de Grouchy qui a écrit ſur les Antiquitez Romaines: mais M. de Thou, qui luy donne ce nom de *Gruchius* comme le reſte des Latiniſtes, s'en ſert auſſi pour Y.

3. part. Ch. 13. deſigner un autre homme nommé de Grouches. De même *Guerrerius*, qui veut dire Guerry chez luy, ſignifie auſſi Guerrero, Guerreiro & Guerrieri. *Malinius* veut dire également de Maligny & de Malain; *Marrius*, de Marry & Marrier; *Buſſius*, de Buſſy & de Bus. De même *Campaniacus* dans M. de Thou veut dire tantoſt de Champigny, & tantoſt de Champagnac; *Attiniacus* icy d'Attigny & ailleurs d'Attignac. La diverſité d'expreſſions pour un ſeul nom en Y a donné auſſi matiere à beaucoup de confuſion dans la connoiſſance des vrais noms. M. Hardy, par exemple, eſt appellé *Hardiæus* par Meſſieurs Gaſſendi & Colomiez; *Hardius* par Voſſius, & *Ardiſius* par M. Sarrau. Il n'eſt pas extraordinaire que chacun ſuive ſa fantaiſie en appellant comme il luy plaiſt un homme dont il luy eſt libre de tourner le nom, pourvû qu'il ne détruiſe pas en un endroit un nom qu'il aura employé en un autre, en pretendant les établir tous à la fois: mais ſi M. Gaſſendi ou M. Sarrau avoient entrepris de donner trois noms differens à M. Hardy en le nommant tantoſt Hardiæus, tantoſt Hardius, & tantoſt Ardiſius, ils ne ſeroient pas moins extraordinaires ni

plus excusables que M. de Thou, qui a donné au sieur de Buhy de la maison de Mornay les noms de *Buhius*, *Bujus* & *Buxetus* en differens endroits de son Histoire. Le Cardinal du Perron, dont le nom estoit Davy, s'estoit appellé assez regulierement Jac. *Davius* dans ses premiers Ecrits Latins. Cette terminaison, toute simple qu'elle estoit, n'a pas laissé de tromper Vossius, Lipenius & quelques autres étrangers qui n'ont pas crû devoir confondre *Jac. Davius* avec Jac. Cardin. Perronius. Mais il semble que d'autres, comme Mornac, &c. ayent travaillé à augmenter encore le desordre en le nommant *Davidius*. De sorte que ce surnom ayant esté pris par d'autres pour un nom de baptême, & la corruption s'estant mise en même temps dans celuy de Du Perron, il s'en est formé un Auteur chimerique sous le nom de *David Perona*, ou *David de Peronne*, dont j'auray lieu de vous parler parmy les noms corrompus d'Auteurs. 3. Part. Ch. 13.

Vous voyez, Monsieur, dans quels déreglemens la diversité de nos terminaisons Françoises a engagé nos Latinistes, pour avoir entrepris de réduire sous le joug des Latins des noms qui sont inflexibles & indépendans

3. Part. Ch. 13.

des manieres des Latins & des Grecs.

S'ils avoient affecté une terminaiſon Latine à une terminaiſon Françoiſe, de telle ſorte que l'une puſt nous regler pour la fixation de l'autre, le mal qu'ils ont cauſé ne ſeroit peut-eſtre pas ſans remede, & nous devinerions au moins par la terminaiſon Latine la terminaiſon Françoiſe que l'on devroit donner au nom qu'il ſeroit queſtion de remettre en François. Mais vous trouverez encore beaucoup plus de deſordres & de confuſion de ce coſté-là que de l'autre.

La ſeule terminaiſon en *ÆUS* enveloppe indifferemment les noms de noſtre Langue en *a*, en *au*, en *ay*; en *é*, en *eau*, en *eu*, en *ey*; en *in* en *on*, en *ou* ſans parler de l'e muët final, ou de noſtre terminaiſon feminine, qui ſe trouvant diverſifiée en pluſieurs manieres fort agreables parmi nous, a ſouffert ſeule preſque autant d'inflexions Latines en *æus* que toutes les terminaiſons maſculines que nous avons rapportées.

Outre beaucoup de conſonnes finales, Merovæus, Chlodovæus, Ducæus, c, ic, ic, & autres.

La terminaiſon en ANUS n'eſt gueres moins équivoque, quoy qu'elle ne ſoit pas d'une ſi grande étenduë. Il faut avoüer qu'*anus* eſt fort naturel pour les noms de noſtre Langue terminez en *an* & en *ain*. Voyez cependant l'embarras

où M. de Thou nous jette quelquefois par l'uſage qu'il fait de cette terminaiſon Latine, lors qu'il employe par exemple le nom de *Caſtellanus* (qui eſt un de ſes noms latiniſez qui meritent le plus d'approbation) pour marquer non ſeulement *Chaſtelain*, mais encore *du Chaſtel*, *Caſtelan*, ou *Câtelan*, *de Caſtelane*, *da Caſtello*, *di Caſtiglia*, *Caſtellano* &c. Pour nous fixer à quelque choſe de certain, & pour nous faire juger, en conſequence, d'une terminaiſon par une autre, il devoit ce ſemble appeller auſſi *Capellanus* un nommé Chapelain dont il parle dans ſon hiſtoire. Mais il a jugé à propos de ne l'appeller que *Capella*, qui eſt un nom qu'il a rendu fort équivoque en le donnant auſſi aux nommez *de Capelle*, *de la Chapelle*, *Cappel* & *Capello*, quoy qu'il exprime encore les deux derniers par les noms de *Capellus* & *Capellius*. 3. part. Ch. 13.

Il n'y a point plus de ſeureté à ſe fier aux autres terminaiſons Latines. Nous avons remarqué que la plûpart des Auteurs en *ois* aimoient à ſe tourner en *eſius*. Sur cette regle irons-nous dire que *Carteſius*, *Cordeſius*, *Mareſius*, *Merbeſius* veulent dire *Cartois*, *Cordois*, *Marois*, *Merbois*? Nous ferons-nous une

3 Part. Ch. 13. regle generale de la terminaiſon en *erius*? Si nous ſuivions la raiſon qui nous l'ordonne, nous abandonnerions ceux qui ont dit *Bætallerius* pour dire du Bois-taillé ; *Cugnerius* pour de la Coignée : En un mot, nous ne le pardonnerions pas même à M. de Roberval pour s'être fait appeller *Perſonerius*, luy qui s'appelloit *Perſonne* du nom de ſon pere, à moins qu'il ne nous parût que pour imiter ceux qui veulent relever leur condition, il auroit voulu changer ſon nom de Perſonne en celuy *de la Perſonniere*.

Ce n'eſt pas encore tout ce que nous avons à reprocher aux Latiniſtes qui nous ont ainſi défiguré les noms propres des langues vulgaires. Qu'aurõt-ils à répondre à ceux qui trouvent mauvais qu'ils ayent, je ne dis pas déguiſé, mais détruit tous nos pluriers ? En effet quelle marque de diſtinction peuvent-ils nous donner pour nous faire entendre quand leur *Rupius* veut dire *des Rocs* & *des Roches*, & quand il ſignifie ſimplement *de la Roque* & *de la Roche?* Leur *Vallius* ne marque-t-il pas auſſi ſouvent *de Vaux*, & *des Vallées*, que *du Val*, & *de la Vallée* ? *Prunæus* ſignifie *des Pruneaux*, & *des Prunes* auſſi bien que de *Prunay* ; *Æmarius* veut dire des Emars

& Aymar ; *Amorius* d'Amours & l'Amour ; il n'eſt pas juſqu'au nom de *Grotius* qui ſignifie dans M. de Thou le ſieur des Crottes auſſi bien que le ſieur de Groot. Comment ſçavons-nous qu'*Altarius* marque plûtoſt des Autels que de l'Autel ; & que *Prateolus* veut dire plûtoſt du Preau que des Preaux ? puiſque *Pratus* ſignifie des Prez & du Pré auſſi bien que *Pratenſis*. 3. Part. Ch. 13.

De toutes les objections que les Latiniſtes peuvent faire pour leur juſtification, je n'en trouve de plauſible que celle qui nous peut venir de la part de ceux qui ſont obligez de compoſer en Latin. On ne peut nier que la conſtruction de la Langue Latine ne demande que l'on réduiſe les noms propres ſous la regle des autres noms ; & il n'eſt pas poſſible de faire ſentir la difference des cas obliques dans un nom propre de Langue vulgaire qu'on laiſſe ſans inflexion.

L'objection eſt tres-raiſonnable, & s'il ne s'agiſſoit que de noms propres qui peuvent ſe conſerver en leur entier avec une ſimple terminaiſon, comme Sirmond*us*, Rapin*us*, il y auroit de l'injuſtice à condamner des noms qui s'accommodent ſi facilement à la regle

3. part. Ch. 13. de la latinité par le moyen d'une terminaison. Mais je crains qu'à l'égard de tant d'autres noms inflexibles nos Latinistes ne puissent recevoir aucune composition de leurs Adversaires, qu'en s'assujettissant à mettre le nom de Baptême ou quelque Appellatif déclinable avant le surnom qui par ce moyen pourra demeurer en son entier, & rendre les uns & les autres contens.

v. g. Princeps, Dux, Comes, Cardinalis, Præses, &c

C'est dommage que les Latins n'ont pas l'usage de quelque article *prepositif* comme est celuy des Grecs ὁ, ἡ, τὸ. Un article de cette espece pourroit servir de resnes pour gouverner toutes sortes de noms vulgaires indeclinables selon tous les cas de la Langue Latine : & dés que l'usage l'auroit établi, l'on n'en feroit pas surpris plus que si l'on voyoit dans le livre de quelque Grec moderne ὁ de la Nouë, ο du Preau ; τοῦ de la Nouë, τ̃ du Preau ; τῷ de la Nouë, τῷ̃ du Preau ; τὸν de la Nouë, τὸν̄ du Preau. Et pour les Auteurs de l'autre sexe, ἡ le Fevre, ἡ des Jardins ; τῆς le Fevre, τῆ̃ς des Jardins, &c.

CHAPITRE XIV.

De l'expreſſion & de la ſuppreſſion des Articles des Langues vulgaires dans les noms latiniſez. Embarras cauſez par cette pratique. Plaintes de quelques Auteurs ſur ce ſujet.

LEs Articles des noms propres dans les Langues vulgaires ont donné lieu à quelques deſordres auſſi bien que les terminaiſons, lors qu'on a voulu latiniſer les noms qui en eſtoient précedez. On ſçait de quelle importance eſt l'uſage de ces articles, ſur-tout lorſqu'ils marquent le cas de la dépendance & de la poſſeſſion, je veux dire le genitif des Grammairiens, comme eſt dans noſtre Langue celuy que nous exprimons par *de, du, de la, des*. On y a attaché une idée de qualité & de diſtinction dans le monde, de ſorte que nous connoiſſons encore aujourd'huy diverſes perſonnes qui dans la penſée de rehauſſer celuy qu'elles y tiennent, ont entrepris d'ajoûter un article du genitif à leur nom. Il s'eſt trouvé même des gens aſſez ſcrupuleux, qui touchez de cette paſſion

Val. Corn.

3. part. Ch. 14. n'ont osé prendre cette liberté sans l'autorité ou la permission du Prince. Nous voyons que *Jean Loir* Commissaire General de l'Artillerie & de la Marine du Ponant, obtint en l'an 1596. des Lettres patentes du Roy Henry IV. dattées du mois d'Avril, portant permission d'ajoûter l'article *du* à son surnom, & de se faire appeller *Jean du Loir*. Loüis xiij accorda la même faveur au sieur Ambroise Vic par des Lettres du 2. de May de l'an 1613. pour *de Vic*.

G. Andr. de la Roq orig. des noms p. 185.

Nous pourrons accorder aux Latinistes que l'expression de l'article du nominatif *le* est assez inutile dans un nom latinisé, tel que seroit *le* Comte, *le* Duc, *le* Roy, *le* Juge, *le* Brun, *le* Roux, *le* Grand, *le* Borgne, *le* Veneur, *le* Labouieur, *le* Normand, *le* Boulanger, *le* Tellier, & autres venus de termes appellatifs; encore faudroit-il en excepter les noms des femmes qui ne changent jamais cet article quoy que masculin, parce que c'est proprement le nom de leur pere ou de leur mari qu'elles portent. Mais à l'égard de l'article du genitif de quelque genre & de quelque nombre qu'il soit, les Latinistes ne peuvent pas se vanter d'avoir encore trouvé le moyen de contenter le Public. Lors qu'ils ont

entrepris de le ſupprimer, on peut dire qu'ils ont ſoulevé contre eux la plûpart des intereſſez ; & lors qu'ils ont tâché de l'exprimer, ils ſe ſont preſque toûjours rendus ridicules. 3. Part. Ch. 14.

Il eſt certain que la ſuppreſſion de l'article du genitif n'eſt pas favorable à la conſervation ou à la diſtinction des familles. Si les perſonnes qui portent encore aujourd'huy les noms *de la Mouche, de la Monnoye, de la Ruë, &c.* eſtoient curieuſes de faire remonter leur genealogie juſques au temps de la ligue, elles devroient ſçavoir mauvais gré à M. de Thou d'avoir appellé leurs ancêtres *Muſca, Moneta, Ruta, &c.* Mais les plaintes des particuliers qui n'ont que peu de nom, ſeroient de petite conſequence auprés de celles que toute l'Europe pourroit former contre cet illuſtre Hiſtorien, qui par ſes manieres de latiniſer les noms propres a confondu une infinité de familles conſiderables avec d'autres moins conſiderables dans la France, dans l'Italie, dans l'Eſpagne, & dans les Pays-bas par le retranchement des articles. M. Deſcartes trouvoit dans cette pratique, quoy qu'inveterée & déja fort établie de ſon temps je ne ſçay quoy de bizarre qu'il ne pouvoit goûter.

3. part. Ch. 14. Encore qu'il paruſt prendre peu de part à tout ce que les Latiniſtes auroient voulu entreprendre ſur ſon nom, il ne laiſſa point de témoigner à quelqu'un de ſes amis qu'il n'eſtoit pas trop content du nom de *Carteſius* que les Flamans, les Hollandois, les Allemans, & quelques Latiniſtes François luy donnoient. La perte de l'article *des* jointe à une terminaiſon qu'il ne pouvoit aprouver pour les raiſons que vous avez pû remarquer dans le Chapitre précedent, luy faiſoit prendre *Carteſius* pour un vray maſque ſous lequel on le faiſoit paroître déguiſé. Neanmoins tout ſon raiſonnement ne l'a pû rendre aſſez fort pour reſiſter à la violence de ces petits Tyrans des Langues, & ſe laiſſant dans la ſuite entraîner à la multitude pour ne pas affecter de ſingularité, il conſentit qu'on l'appellât *Carteſius* dans les écrits Latins, ſous pretexte que *Deſ-Cartes* comme indeclinable, ou *Deſcartés* decliné par *Deſcartis* auroit eſté trop rude en Latin. C'eſt dommage que M. Deſ-Cartes n'avoit pas lû l'Hiſtoire Latine de M. de Thou, il auroit peut-eſtre adopté le nom latiniſé de *Deſcarteus*, dont cet Hiſtorien s'eſt ſervi pour marquer une perſonne du nom de Deſ-Cartes, voyant que l'article y eſt exprimé

Let. tom 1. p. 387

Tom. 2. p. 284.

Naudé l'appelle *Deſcardius*, qui eſt encor pis Judic de Niph. &c.

exprimé avec une terminaiſon qui n'auroit eu rien de trop rude à l'oreille. M. Deſcartes auroit encore eu plus ſujet de ſe plaindre de la perte de l'article de ſon nom, ſi le Latin de *Carteſius* avoit renfermé quelque équivoque en ſignifiant quelqu'autre nom qui n'auroit pas eu d'article en noſtre Langue. C'eſt en quoi conſiſte principalement la confuſion que l'on reproche aux Latiniſtes qui employent ſouvent un même mot pour marquer pluſieurs noms, dont les uns ont l'article, & les autres ne l'ont pas, comme *Boſius*, *Capella*, *Pratus*, *Ferrerius*, & une infinité d'autres qui nous embarraſſent en ce qu'ils ſignifient tantoſt ſimplement *Bois* & *Bos*, *Capel*, *Pré*, *Ferrier*, & tantoſt *du Bois* & *de Boiſſy*, *de la Chapelle*, & *des Chapelles*, *du Pré*, & *des Prez*, *du Ferrier* & *de la Ferriere*, ſans porter aucune marque de diſtinction. Mais on pourra détourner ce reproche de deſſus les gens de lettres qui ont eux-mêmes ſupprimé l'article de leur nom, ſi l'on ſonge qu'ils ont uſé de leur droit en cette rencontre, & que le tort qu'ils ont pû ſe faire par cette pratique a eſté tres-volontaire.

3. part. Ch. 14.

Ramus, de la Ramée.

Ceux qui ſe declarent contre la ſuppreſſion des articles dans les noms lati-

niſez ne conviennent pas entre eux de la maniere dont ils voudroient qu'on l'exprimaſt. Les uns ſemblent favoriſer l'expreſſion de l'article au genitif; les autres ſe contentent qu'on l'exprime au nominatif quand il eſt au feminin, ſans y faire ſentir la marque du genitif. M. du Cange qui aime mieux ſuſpendre ſon jugement que de condamner ce qu'il ne peut approuver, eſtime qu'il vaut toûjours mieux exprimer l'article dans les noms latiniſez que de le laiſſer perir. Il croit que cette maniere d'agir toute barbare qu'elle paroiſt aux Grammairiens Latins, eſt neanmoins conforme à la maxime de Quintilien qui veut que l'on garde toûjours la bienſeance, & que l'on ſe ſauve des inconveniens qui ſont inévitables ſelon luy par la ſuppreſſion des articles. Il demande même quelque choſe de plus pour la ſureté des noms latiniſez. Car il eſt d'avis qu'on oblige les Latiniſtes à marquer les deux lettres capitales, celle de l'article, & celle du nom par deux caracteres de *majuſcules*, & que l'on écrive par exemple *Du-Cloſius*, *La-Bardæus*, au lieu de *Ducloſius*, *Labardæus*, &c. pour ſignifier du Cloş, de la Barde, &c. Il faut avoüer que cette pratique

3. Part. Ch. 14.

Præf. Gloſſ. Lat. p. 15.

ne seroit pas conforme aux maximes de l'orthographe latine ; mais enfin la chose n'est pas si nouvelle qu'on n'en puisse trouver des exemples. Le Docteur André du Val est appellé dans plusieurs écrits latins *Du-Vallius* aussi bien que *Vallius*, & du nom *Du-Vallius* est venu celuy de *Du-Valistes* que les Richeristes ont donné à ses Sectateurs, & qui n'est gueres moins dur à l'oreille que celuy de *Des-Cartistes* que M. Clerselier vouloit introduire pour celuy de Cartesiens. M. du Cange luy-même a déja eu le plaisir de voir son sentiment mis en pratique dans l'expression de son nom faite en latin par quelques étrangers qui écrivent *Du-Cangius*. Mais quoy qu'il en coûte si peu, je n'ay pas assez bonne opinion de la docilité des Latinistes pour croire qu'ils veuillent s'assujettir à suivre l'avis de M. du Cange. Ils jugeront sans doute que s'ils ont à se rendre ridicules, il vaut mieux pour eux le devenir avec ceux qui les ont précedez, que de causer un schisme sans éviter le ridicule. M. de Thou, diront-ils, n'auroit pas esté mieux receu du Public en écrivant *De-Speüs*, *De-Potius*, *Du-Peracus*, *De-Loinius*, *De-Ganaius*, *De-Molineus*, &c. que quand il a dit *Despeüs* pour si- 3. Part. Ch. 14.

3. Part. Ch. 14.

gnifier *De Scepeaux* en noſtre Langue ; *Depotius* pour *Des Pots*, *Duperacus* pour *Du Peyrac*, *Deloïnius* pour *De Luines*, (Honoré d'Albert ,) *Deganaius* pour *De Ganay*, *Demolineus* pour *Des Moulins*, &c. Sans applaudir à leur raiſonnement, nous pouvons dire que s'il y a quelque choſe dans cette pratique de M. de Thou qui ne merite pas entierement l'approbation du Public, c'eſt principalement l'inégalité qui le fait varier en ce point. En effet, pourquoy dire *Dubrolius* en un endroit pour marquer du Breuïl,& dire en un autre *Bruëllius* & *Brolius* pour deſigner le même nom ? pourquoy dire avec pluſieurs autres Latiniſtes *Demontioſius* pour dire de Mont-joſieu, & dire ailleurs tout ſeul *Montjoſius ?* Pourquoy enfin dire *Depreus* pour des Prez (luy qui a dit en d'autres rencontres *Pratus* & *Pratenſis*) & dire encore ailleurs *Depreüs* au lieu de *Dupreüs* pour ſignifier du Pré ?

Les Auteurs même en qui tout ſemble devoir eſtre toleré, tant qu'ils ne font d'entrepriſes que ſur eux-mêmes ou ſur leur nom en particulier, ont eu de la peine à nous faire paſſer l'expreſſion de l'article. Il a fallu que le temps intervinſt avec l'autorité dans la perſonne de Jean

de *Merliere*, de Jean des *Pautres*, de Jacq. du *Port*, de Guil. & Jean Bapt. du *Val*, de Jacq. du *Pont*, de Pierre des *Bans*, de Luc d'*Achery*, &c. pour faire accepter les noms de *Demerlierius*, *Despauterius*, *Duportius*, *Duvallius*, *Dupontus*, *Desbanus*, *Dacherius*. Et l'on sçait qu'André du Chesne Historiographe de France après s'estre fait un scrupule de porter le nom de *Quercetanus* qu'il s'estoit imposé d'abord, n'a point trouvé beaucoup de facilité à faire recevoir celuy de *Duchesnius* qu'il luy vouloit substituer. Il a jetté la division parmi les Latinistes, dont plusieurs vouloient qu'il s'appellast *Chesnius* ou *Chesneus* : ce qui a porté le Pere Labbe à luy donner enfin le nom d'*à Quercu* pour couper la racine à toute équivoque.

3. Part. Ch. 14.

Lab. bibl. P. 5.

Gl. fl. lat. Præf. n. 15.

Mais lors que les Auteurs ont trouvé le moyen de cacher l'irregularité que forme la jonction de l'article par la rencontre de leur nom latinisé avec quelque beau nom de l'Antiquité, il semble que leur industrie leur tienne lieu de passeport parmi les gens de Lettres, comme nous voyons qu'il est arrivé au sujet du *Democharès* de Picardie, & du *Demetrius* de Flandre. Le Docteur Antoine de Mouchy se seroit peut-estre rendu

3. Part. Ch. 14. ridicule en s'appellant *Demuchius* ; mais à droit ou à tort, on luy a passé le nom de Democharès, à cause de sa beauté & de sa ressemblance avec l'un des noms les plus populaires de la Grece ancienne. On peut dire qu'il en est presque de même de celuy de Demetrius qui a esté pris assez ingenieusement par l'Historien Emmanuel van Meteren que l'on a voulu faire passer pour le Tite-Live des Pays-bas. Cet Auteur connu d'ailleurs par le nom latinisé de *Meteranus*, changeant l'article Flamand (*van*) en François (*de*) s'est contenté de le joindre à son nom, non pas selon l'orthographe vulgaire, mais selon nostre maniere de prononcer pour en former *de Metre*, d'où est venu *Demetrius*. Il est aisé de juger que ce n'est pas la rudesse ou la barbarie de l'article *Van* ou *Vander* qui a fait prendre l'article François à cet Auteur, puis qu'il ne pouvoit ignorer l'usage introduit par plusieurs de ses compatriotes de joindre l'article vulgaire de leur langue avec leurs noms latinisez, comme on le peut voir par les noms *Wanderwillius*, *Vandermylius*, *Vanhelmontius*, *Vandalius* (pour Van-Dale) *Vander-Burchius*, &c. ce qui est arrivé aussi quelquefois aux articles de la Langue

Eſpagnole, comme dans les noms de *Delrius*, *Delpaſius*, pour del Rio, del Pas. 3. Part. Ch. 14.

L'autre maniere de joindre l'article avec les noms latiniſez, regarde particulierement l'article feminin, & la difference de cette expreſſion d'avec celle de l'article maſculin, conſiſte au retranchement de la marque du genitif, comme *Lalandæus*, *Labeſſæus*, pour dire de la Lande, de la Beſſée. Le ſieur de la Nouë eſt appellé *Lanua* par Poſſevin, & par quelques autres étrangers dont quelques-uns ont quelquefois dit *Nua*, & quelques autres *Noæus* par le retranchement de l'article entier : mais il eſt nommé *Lanovius* par M. de Thou, chez qui un nommé le ſieur de la Nohe ſe trouve pareillement appellé *Lanoüs*. Mais il faut ſe mêler un peu de l'art des Devins pour découvrir que dans l'Hiſtoire du même Auteur *Lapardeus* veut dire le ſieur de la Part-Dieu, & *Labonus* le ſieur de la Baune ou de la Bonne. *Lalanius* chez luy eſt un terme équivoque, parce qu'il luy fait ſignifier, tantoſt de la Lane & tantoſt Lallain : mais aprés avoir employé le nom de *Lavernius* pour marquer M. de la Vergne, il ſemble qu'il ait voulu ſe retracter dans ſon dernier volume, où il exprime le même nom par celuy

Lanovius ſignifie encore DeLanoi dans d'autres Auteurs.

3 part. Ch. 14. de *Vernia*. En effet, si tout le monde estoit du gouſt du Pere de la Cerda Jesuite Espagnol, l'on ne délibereroit pas si long-temps sur la proscription des articles des Langues vulgaires dans les noms latinisez. Ce Pere n'a pû s'empêcher de faire connoître quel estoit son sentiment sur cet usage, prenant occasion de se plaindre du Pere d'Abram Jesuite de Lorraine qui l'avoit appellé *Laceda*. On ne peut pas dire que la plainte du Pere de la Cerda soit injuste, mais on peut raisonnablement douter qu'il ait eu raison de soûtenir que le Pere Abram devoit l'appeller en latin *Cerda Cerdæ*, &c. puis que la suppression de l'article n'en vaut pas mieux que l'expression. Je suis persuadé que le Pere Abram a mieux rencontré pour ce point que le Pere de la Cerda, lors qu'il l'appelle *Cerdanus* (nom qu'il luy donne beaucoup plus souvent que celuy de *Lacerda*) parce que la terminaison marquant une espece de nom adjectif en *Cerdanus*, elle fait sentir l'article du genitif qu'on ne peut appercevoir dans le substantif *Cerda*. C'est ainsi que Fronton *du* Duc Jesuite celebre de France, & Henry *de* Roy fameux Cartesien d'Utrecht se sont nommez par des adjectifs *Ducæus*, *Regius*

Joh. Lud de la Cer. P. 497. Adverſ. ſacr.

Nicol. Abram not. ad Virgil. paſſim.

pour ne pas laiſſer perir dans noſtre eſprit la force de l'article qui eſtoit au genitif dans leur nom. C'eſt ce que j'ay crû pouvoir remarquer icy dautant plus à propos, que pluſieurs ſe ſont donné la liberté de changer ces articles en noſtre langue, & de les remettre au nominatif en diſant Fronton *le* Duc, Henry *le* Roy. M. Deſ-Cartes luy-même qui connoiſſoit ſi particulierement ce M. Regius le ſecond de tous ſes Diſciples qui ait enſeigné publiquement, ne l'appelle pas autrement que *le Roy* à la teſte des lettres qu'il luy a écrites en noſtre Langue : mais pour oſter tout lieu de douter de la choſe, il ſuffit de conſulter la ſouſcription des lettres de M. Regius qui ſigne toûjours *H. de Roy*. On peut remarquer même au ſujet des autres Sçavans qui ont porté le nom de *le Roy*, de *le Duc*, de l'*Evêque*, avec l'article nominatif, que l'uſage de Latiniſtes ne leur a pas permis de prendre l'Appellatif latin *Rex, Dux, Epiſcopus*, &c. mais ſeulement l'Adjectif *Regius, Ducius, Epiſcopius*, au lieu que le même uſage a établi le contraire pour d'autres Appellatifs de même genre, comme *Comes, Baro, Advocatus* pour des Auteurs nommez le *Comte*, le *Baron*, l'*Avocat*, &c.

3. Part. Ch. 15.

Loüis le Roy, Laurent le Duc, Nic. l'Evêque.

3. Part. Ch. 14. Mais lors que les Latiniſtes au lieu de ſe tourner en latin pur, ſe ſont contentez d'une terminaiſon latine au bout du nom vulgaire, ils ont preſque toûjours affecté d'y exprimer l'article du nominatif même : Ainſi le ſieur l'*Aumônier* ſe trouve appellé *Laumonerius*, au lieu d'*Eleemoſinarius*; L'*Allemant Lalemantius*, au lieu d'*Alamannus*; l'*Abbé*, *Labbæus*, au lieu d'*Abbas*; l'Agneau, *Lagnæus*, au lieu d'*Agnus*, ou *Agnellus*; L'*Echaſſier*, *Lechaſſerius* au lieu de *Grallator*; l'Oyſel, *Loyſelius* au lieu d'*Avis* ou *Avicula*, ce qui n'empêche pas que parmi tant de gens de lettres de la famille des Loyſels, on n'en ait vû quelques-uns qui ſe ſont donné le nom Latin d'*Avis*.

CHAPITRE XV.

14. Maniere. *Changer le* Prénom *que que nous appellons le nom de* Baptême, *ſans toucher au ſurnom. De la tranſpoſition du* Prénom *& du ſurnom.*

NOus rentrons enfin dans les termes du déguiſement des Ecrivains dont nous avions eſté obligez de nous écarter

au sujet des noms latinisez ; & je vous fais revenir au changement des noms que nous avons interrompu par celuy du *Prénom* des Auteurs. Mais pour me sauver de la vexation de nos Grammairiens sur le terme de *Prénom*, je demande au Lecteur & sa protection, & la permission d'employer ce mot que j'emprunte des anciens Romains pour l'opposer à ce que nous appellons *surnom*, & pour ne pas blesser le respect dû au Baptéme & la Confirmation, dont il est bon de ménager les noms dans des sujets où il ne s'agit pas de Religion. 3. Part. Ch. 15.

Ce n'est pas au reste sans fondement que je vous fais compter le changement du *Prénom* parmi les manieres de se déguiser, puis que nous connoissons grand nombre d'Auteurs qui ne sont Pseudonymes que par cet endroit. Mais il est à remarquer que la plûpart de ces Auteurs n'ont esté déguisez que fort imparfaitement, parce qu'ayant conservé leur surnom de famille, ils ont donné lieu à une découverte plus facile & plus prompte que les Pseudonymes, en ce qu'on n'a point esté obligé de sortir hors de leur famille pour les rechercher. On en a souvent esté quitte pour chercher entre le Pere & le Fils, entre le Frere & le

3 Part. Ch. 15

Frere, entre l'oncle & le neveu, entre le couſin & le couſin où pouvoit être l'Auteur déguiſé.

Cette maniere de déguiſement a paru juſqu'icy d'un uſage beaucoup plus frequent en Eſpagne & en Italie que dans les autres quartiers de l'Europe; & il ſemble que l'invention en ſoit deuë, principalement aux Reguliers qui ſe ſont aviſez d'emprunter le *Prénom* de leurs freres, ou des autres parens qu'ils avoient laiſſé dans le monde en le quittant pour publier des ouvrages dont ils ne ſouhaitoient point de paroître Auteurs. Mais il y a parmi les Reguliers une autre maniere de changer le *Prénom* que l'on ne peut pas toûjours attribuer au déguiſement. Je n'entends point parler des Religieux qui changent tout & nom & ſurnom avec leur habit & leur premier genre de vie à l'entrée du cloître, comme on le pratique chez les Feüillans, les Carmes, les Capucins, &c. mais de ceux dans l'Ordre deſquels il eſt libre de conſerver le nom de ſa famille. Ceux de cette derniere eſpece qui n'ont embraſſé la profeſſion Religieuſe qu'aprés avoir déja paru dans le ſiecle en qualité d'Auteurs ou de gens de Lettres, ont quelquefois embaraſſé les connoiſſeurs, lors

qu'aprés avoir changé le *Prénom* qu'ils avoient porté dans le ſiecle, & ſous lequel ils avoient déja compoſé quelques ouvrages, ils en ont publié de nouveaux ſous le *Prénom* qu'ils avoient receu dans le cloître. Les exemples n'en ſont pas ſi frequens que des autres Religieux qui ont changé de ſurnom, & écrit diverſement ſous l'un & ſous l'autre. Le nombre en eſt pourtant trop grand pour pouvoir eſtre icy alleguez en témoignage. Vous trouverez bon que je vous les reſerve dans un Recueil à part de *Prénoms* changez qui ſuivra le Recueil general des Auteurs déguiſez, avec un autre Recueïl de Religieux qui ont changé leur ſurnom avec leur *Prénom*. 3. Part. Ch. 15.

Le changement de demeure & le changement de condition ont encore produit aſſez ſouvent celuy du *Prénom* dans les Auteurs hors de l'eſtat Religieux. Le Lutherien Prætorius ayant vécu aſſez long-temps dans la Saxe tant à Wittemberg, qu'à Magdebourg ſous le *Prénom* de Gottſchalc ſe crut obligé de le changer pour ſe mettre à couvert de la mauvaiſe volonté de ſes Adverſaires, & prit celuy d'*Abdias* pour pouvoir vivre en ſeureté dans les terres de l'Electorat de Brandebourg. Le Calviniſte de Beau-

lieu s'appelloit Euſtorge eſtant dans la
3. Part. Ch. 15. Communion de l'Egliſe Catholique & faiſant les fonctions de Preſtre à l'Autel, & de Muſicien au Chœur: mais depuis qu'il ſe fut fait Huguenot, & qu'il ſe fut retiré à Geneve, il ſe fit appeller *Hector*, de peur qu'on ne le reconnuſt pour ce qu'il avoit eſté auparavant. Le Deiſte Acoſta Portugais qui ſe tua de ſon Piſtolet il y a environ 40. ans, portoit
Vers l'an 1646. le *Prénom* de Gabriel eſtant Chrétien & Beneficier dans ſon pays : mais il le quitta pour prendre celuy d'*Uriel* aprés s'eſtre fait Juif, Sadducéen, puis Naturaliſte, ou Sectateur de ce qui s'appelle Naturaliſme en matiere de Religion.

On peut rejetter auſſi ſur le changement d'état & de demeure celuy que divers Sçavans ont fait de leur *Prénom* dans la vûë de ſe rendre plus recommandables, ou par un ſimple amour pour l'Antiquité profane. Flaminius ne s'étoit appellé qu'Antonius Maria pendant tout le temps qu'il avoit eſté à Boulogne : mais dés qu'il fut paſſé à Rome il le quitta pour prendre celuy de *Marcus Antonius*. Un autre Flaminius qui portoit le ſurnom d'Antonius pendant ſon ſejour en Italie & en Sicile, ſe fit appeller en Eſpagne où il alla enſuite s'habi-

tuer, *Lucius Flaminius Siculus*. Ce qui me fait ſouvenir de Jean Cauvin, qui eſt devenu le Pere des Calviniſtes dans la ſuite des temps, & qui ayant quitté le *prénom* de Jean, s'eſt fait appeller par un caprice de jeune Humaniſte *Lucius Calvinus Civis Romanus*, quoy qu'il ait repris depuis ſon prénom de *Joannes* avec le ſurnom de *Calvinus*. 3. Part. Ch. 15.

On ne peut gueres attribuer qu'à cette paſſion pour l'Antiquité profane la fantaiſie que pluſieurs Sçavans ont euë de quitter leur *prénom*, lors principalement que c'eſtoit quelque nom de Saint ou de Chretien reçu au baptême ou à la confirmation, pour prendre quelque nom d'uſage dans la Gentilité. *Petrus Valerii* s'eſt nommé *Pierius Valerianus*, & à ſon imitation Petrus Danielis, ou Pierre de Daniel, de qui nous avons le Servius, s'eſt fait appeller *Pierius Aurelianus*, parce qu'il eſtoit d'Orleans. Je ne repeteray pas ce que je vous ai déja fait remarquer ailleurs ſur les noms de *Janus*, *Iacobus*, *Aulus*, *Petrejus*, &c. qui ſemblent n'eſtre que des alterations faites à la Payenne des noms de Jean, Jacques, Paul, Pierre, de même que le nom de *Pierius* par les Sçavans de ces derniers ſiecles. Mais

3. Part. Ch. 15. j'ajoûteray en faveur de Papyre Maſſon que ſi le Public l'a excuſé d'avoir changé ſon *prénom* de Jean en celuy de *Papyrius*, ç'a eſté ſur la proteſtation qu'il luy a faite de n'avoir ſongé en cela qu'à ſe diſtinguer de ſon frere Jean Maſſon, & de n'avoir pas eu intention de ſupprimer le *prénom* de Jean, mais ſeulement de luy aſſocier celuy de Papyre.

Il y a parmi les Sçavans d'autres manieres de changer ſon *prénom*, qui ſemblent eſtre plus ingenieuſes & qui paroîtront encore plus innocentes. Telle eſt celle de le renverſer par une anagramme, comme a fait un Jeſuite de Naples nommé *Lionardo* Cinnami qui s'eſt appellé *Orlando* (pour Rolando) Cinnami, lors qu'il a eſté queſtion de publier des Poëſies Italiennes. Telle eſt encore celle de changer le *prénom* d'une langue en une autre, lors qu'on agit ſans préjudice de l'intereſt ou de l'honneur de qui que ce ſoit, & lors qu'on conſerve ſon ſurnom pour ſe faire reconnoître. C'eſt ce qu'a fait Gaucher de ſainte Marthe, qui s'eſt appellé *Scevole*.

La tranſpoſition du *prénom* & du ſurnom ſemble avoir eſté auſſi de quelque uſage parmi les Auteurs Pſeudonymes pour ſervir à leur déguiſement. Nous

en trouvons un exemple assez recent en la personne d'un Theologien de nos jours connu sous le nom de M. Feydeau. Cet Auteur a pris le nom de *F. Mathieu* à la teste de ses ouvrages de pieté, c'est à dire qu'il a mis la lettre capitale de son surnom en forme de *prénom* qu'il laisse à deviner, & qu'il s'est fait un surnom de son *prénom* de Mathieu. Ce n'est pas que nous n'ayons des exemples assez anciens de la Transposition des *Prénoms* parmi les Auteurs, & nous disons encore tous les jours dans nos conversations *Sidoine Apollinaire*, au lieu d'*Apollinaire Sidoine*; *Prosper Tiro* au lieu de *Tiro Prosper*. Mais il ne seroit pas juste d'attribuer ces transpositions à ces anciens Auteurs, puisque selon la remarque du P. Sirmond c'est un abus dont la source ne remonte pas au-delà de Politien. Au reste, ce qui paroît si rare parmi nous, & qui semble n'avoir esté pratiqué parmi les Auteurs que par déguisement ou par abus, est d'un usage fort autorisé & tout commun parmi divers peuples, comme les Esclavons, les Hongrois, les Transsilvains. Leurs histoires nous fournissent des exẽples de ces transpositions de *prénom* en *Chimin Janos*, pour dire Jean

3. Part. Ch. 15.

pag. 10. Not. ad Sidon.

3. Part. Ch. 15. Chimin, en *Bethlen Gabor* pour Gabriel Bethlen, &c. Il eſt arrivé auſſi fort ſouvent dans les Pays-bas, que des perſonnes qui avoient pris le *prénom* de leur pere en forme de ſurnom, ont eu des enfans qui ont remis ce *prénom* en ſon premier état, & qui ſe ſont fait un ſurnom de leur *prénom*. *Nicolaüs Everardi* eſtoit fils d'Everard, *Everardus Nicolaï* eſtoit petit fils du même Everard & fils de Nicolas. Il en eſt de même de *Cornelius Adriani*, ou Adrianſſen, par rapport à *Adrianus Cornelii* ou Corneliſſen.

CHAPITRE XVI.

15. Maniere. *De la Pluralité des ſurnoms qui donne lieu aux Auteurs de varier dans l'expreſſion de leur nom. De l'embarras que cauſent les Auteurs que nous appellons Polyonymes, quand il eſt queſtion de les citer.*

LA pluralité des noms n'eſt pas moins propre à déguiſer un Auteur que le changement, lorſque l'Auteur s'appelle tantoſt d'un nom, tantoſt d'un autre, n'eſtant pas également con-

nu ſous l'un & l'autre. Cette diverſité a ſouvent fait prendre une même perſonne pour deux Auteurs differens : & pluſieurs des connoiſſeurs qui ne s'y ſont pas trompez, n'ont pas laiſſé de prendre le nom moins connu dont ils ſe ſont ſervi, pour le maſque de celuy ſous lequel ils eſtoient plus communément connu du vulgaire. Le nom de la famille n'eſtoit pas toujours le plus connu dans un Auteur ; c'eſtoit quelquefois celuy du lieu de ſa naiſſance, de la demeure du Benefice, de la Seigneurie, quelquefois auſſi celuy de la dignité ou de l'office qu'on exerçoit, & quelquefois celuy de quelque qualité ou défaut du corps. 3. Part. Ch. 16.

Pluſieurs citent Robertus *Arboritenſis* ſans ſçavoir que c'eſt R. Cenault dit Cenalis, & qu'Arboricenſis ne marque autre choſe que la ville d'Avranches, dont cet Auteur eſtoit Evêque. Guill. *Alvernus* ou *Arvernus* a eſté pris quelquefois pour un autre que celuy que nous appellons Guillaume de Paris, & que quelques-uns pretendent avoir eſté nommé *Divus* du nom de ſa famille. Le nom d'*Armachanus* eſt devenu embarraſſant dans ces derniers temps. Juſqu'au tems d'Uſſerius & d'Iſaac Voſſius

3. Part. Ch. 16. Suppl. filius.

ce nom n'avoit trompé que ceux qui ne ſçavoient pas que c'eſtoit le même que le celebre Richard Fitz-Raph, dit en Latin *Radulphi*, Archevêque d'Armagh en Irlande, défenſeur de la Hierarchie contre les Mandians. Mais depuis cinquante ans le nom d'Armachanus cité tout court a ſignifié tantoſt Uſſerius Arch. Proteſt. d'Armagh, & tantoſt le prétendu Patricius i. e. Janſenius au ſujet de ſon Mars Gallicus dans les Ecrits de pluſieurs de leurs Adverſaires.

Henry Brabantin, *Guillaume de Morbeck*, & *Thomas de Cantimpré* ſont pluſieurs noms & pluſieurs ſurnoms d'un même Auteur, qui a donné lieu par cette diverſité à ſe faire couper en trois Auteurs differens par ceux qu'il a trompez. Qui ne croiroit qu'Hieronymus *Caſtellioneus* ou *Caſtillionæus* eſt un Auteur different de Jerôme Cardan ? Qui eſt-ce qui voyant à la teſte de quelques ouvrages Italiens *Girolamo da Ferrara*, & de quelques Traductions Angloiſes *Jerom of Ferrari*, s'imaginera d'abord que ces ouvrages ſont du fameux Savonarole, ſi l'on ne ſçait qu'il porte auſſi le nom d'*Hieron. Ferrarienſis* ? N'en dirons-nous pas autant d'Alphonſe de *Madrigal*, appellé auſſi Alphonſe d'*A-*

vila ou *Abulenſis*, qui n'eſt autre qu'Alphonſe Toſtat ? Du *Panormitain*, ou de l'Abbé de Palerme, qui s'appelle diverſement l'Abbé de Sicile *Siculus & Nicolas Tudeſchi ?* de Jacques de *Janua*, ou *Januenſis* i. e. de Genes, qui eſt le même que Jacques de *Voragine* ou de *Viragine ?* de Jean de Rocheſter, qui eſt plus ſouvent cité ſous le nom latin de la ville Epiſcopale *Roffenſis*, que ſous celuy de ſa famille, qui eſtoit Fisher ? Pour augmenter noſtre embarras il s'eſt trouvé depuis luy un autre *Joannes Roffenſis*, dont le vray nom eſtoit Mountaguë. 3. Part. Ch. 16.

Les noms de Terres ou de Seigneuries, que l'on appelle Toparchiques, ſemblent avoir auſſi contribué quelquefois à rendre les Auteurs méconnoiſſables en multipliant leur ſurnom. *Franciſcus Verulamius*, que pluſieurs de nos Ecrivains appellent mal Verulam ſimplement, n'a pas été reconnu par tout le monde pour le Chancelier Bacon. Nous voyons beaucoup de faiſeurs de Catalogues qui diſtinguent mal à propos Nicolas Durand d'avec le Chevalier de Villegagnon, & pluſieurs Auteurs, ſur tout d'Angleterre, qu'ils énoncent tantoſt ſous le ſurnom de leur famille, &

Ce qui eſt arrivé auſſi au Catalogue des Auteurs du Gloſſaire Latinit.

3. Part. Ch. 16.

tantoſt ſous celuy de leur pays ou de leur fief. M. de Callas, M. de Peireſc, Nic. Claud. Fabricius, & Nicolaüs Faber ne ſignifient quelquefois qu'un ſeul homme.

Les noms de profeſſion, d'employ, de condition ont fait auſſi tomber les plus clairvoyans dans l'erreur. Je me contente d'alleguer pour exemple *Petrus Bibliothecarius*, *Petrus Diaconus*, *Petrus Caſſinenſis* & *Petrus Oſtienſis*, qui ne ſont qu'un Auteur qui a eſté d'abord Moine & Bibliothecaire du Mont Caſſin, puis Diacre de l'Egliſe d'Oſtie. Cette multitude de ſurnoms détachez l'a fait prendre tantoſt pour quatre, tantoſt pour trois, & tantoſt pour deux Auteurs differens. Le même ſurnom de *Diaconus* ſeparé de celuy de Warnefridus, a fait croire à quelques Auteurs que Paul Diacre de l'Egliſe d'Aquilée & Paul Warnefride ou Winfrid, Auteur de l'Hiſtoire des Lombards, eſtoient differens. Il en a eſté ſouvent de même à l'égard des noms de Profeſſion, comme *Grammaticus*, *Scholaſticus*, &c. lors qu'ils ont ſervi de ſurnoms à des Auteurs qui en portoient encore d'autres.

L'ordre établi dans les noms Romains du temps de la Republique pour

distinguer les Maisons, les Familles de chaque Maison, les Branches de chaque Famille, & les Particuliers les uns d'avec les autres, s'estant troublé & confondu peu à peu sous les Empereurs, le desordre s'est mis parmi les noms des Auteurs, comme des autres hommes qui se sont donnez plusieurs noms suivant la coûtume des personnes qualifiées de ces temps-là, & que nous appellons *Polyonymes*. Les noms sous lesquels nous connoissons aujourd'huy la plûpart de ces Auteurs principalement ceux des 4. & 5. siecles ne sont pas toûjours les vrays noms sous lesquels ils estoient connus de leur temps. Celuy que nous appellons *Macrobe* s'appelloit ordinairement *Theodose*, & il se trouve cité par la plûpart des Anciens sous le nom de *Theodosius Grammaticus*, qui a trompé quelques-uns des Modernes, en leur representant l'idée d'un Auteur tout different de Macrobe. On conteste encore sur l'arrangement de ses quatre noms. Les uns disent *Ambrosius Macrobius Aurelius Theodosius*; les autres *Aurelius Macrobius Ambrosius Theodosius*; d'autres commencent par *Macrobius* avec plus de de vray-semblance, & écrivent *Macrob. Ambr. Aur. Theodosius*. Mais tous ge-

3. Part. Ch. 16.

Avienu. Præf. Fab.. Boetius, &c.

3. Part. Ch. 16. neralement s'accordent à mettre *Theodosius* le dernier selon la coûtume de ces temps-là, qui vouloit qu'on mist toûjours le nom propre à la fin, pratique qui estoit opposée à celle du temps de la République.

On a lieu de douter que *Prudence* soit le nom propre du Poëte Chrétien que nous connoissons sous ce nom, s'il est vray qu'il s'appelloit *Aurelius Prudentius Clemens Amœnus*. C'est une conjecture établie sur la persuasion où sont aujourd'huy les habiles Critiques que le Poëte *Amœnus* de qui nous avons l'*Enchiridion veteris & novi Testamenti* en vers, n'est autre que Prudence même; & cette supposition nous fait croire qu'*Amœnus* estant placé le dernier, devoit estre le nom propre de Prudence, à qui la pluralité des noms a causé le tort de se voir long-temps divisé en deux Auteurs differens. On peut avoir la même pensée de Palladius qui a écrit *de Re Rustica*, & qui estoit cité autrefois sous le nom propre d'*Æmilianus*. La suite de ses noms est *Palladius Rutilus Taurus Æmilianus*; de sorte que quand S. Isidore de Seville compte parmi les Auteurs de l'Agriculture celuy qu'il appelle *Æmilianus sive Columella*, & qu'il qualifie d'Orateur

Orig. lib. 17. c. 1.

rateur insigne, nous ne pouvons juger autre chose sinon qu'il y a erreur dans la disjonctive glissée à la place d'une copulative, & que cet *Æmilianus* n'est autre chose que Palladius fort different de Columella, qui parmi ses quatre noms n'a jamais porté celuy d'*Æmilianus*. 3. Part. Ch. 16.

La même chose est arrivée à Cassiodore qui n'estoit pas le nom propre de l'Auteur qui le porte maintenant, mais qui s'appelleroit sans doute *Senator* sans l'erreur de ceux qui ont crû mal-à-propos que ce dernier nom n'étoit que son épithete, ou un terme appellatif pour marquer son rang. Mais enfin, puisque nous sommes tout accoûtumez à ces erreurs, je ne puis approuver l'affectation de certains Sçavans de ces derniers siecles, qui pour se distinguer du commun par une singularité que j'ose appeller puerile, n'ont voulu citer Cassiodore que sous le nom de *Senator*. Ces Sçavans que nous n'osons presque regarder qu'à genoux les yeux en haut, toûjours soigneux de ne pas se laisser confondre avec le vulgaire, & de ne pas tomber dans nos manieres triviales de citer les Auteurs, se gardent bien de citer *Quintilianus*, mais ils alleguent sçavamment *Fabius*; jamais *Suetonius* chez

3. Part. Ch. 16. eux, mais toûjours *Tranquillus*; *Manlius Severinus* leur paroît plus exquis que *Boëtius* ou *Boëthius*, parce qu'il eſt plus rare; & qui oſeroit leur repreſenter que Boece eſt le nom propre & le ſeul qui doive eſtre allegué, ſeroit traité ſur l'heure d'ignorant ou d'inſolent.

Nous avons eu peu d'Auteurs *Polyonymes* de cette maniere parmi les Modernes; au moins s'en eſt-il vû tres-peu qui nous ayent embarraſſez par la pluralité de leurs ſurnoms, & qui ayent eſté facetieux en ce point, comme le fameux Paracelſe qui ſe trouve appellé quelquefois *Philippus Aureolus* ſimplement, quelquefois *Phil. Bombaſtius*, quelquefois *Phil. Theophraſtus*, & peut-eſtre encore autrement. Ce qui a donné lieu au Comte de Gabalis de ſe divertir de luy & de ſes ſix noms, qui eſtoient *Philippus Aureolus Theophraſtus Bombaſtius Paracelſus ab Hobenheim.* Les Eſpagnols modernes, ſur tout ceux de de qualité, ou ceux qui aiment leur parenté, ne meritent pas moins le nom d'Auteurs *Polyonymes*, que ces Anciens dont nous avons parlé. S'ils eſtoient uniformes à exprimer de ſuite tous les ſurnoms qu'ils ſe donnent à la teſte de leurs ouvrages, ils nous embaraſſeroient moins

que lors qu'ils se contentent tantost de l'un, tantost de l'autre. 3. Part. Ch. 17.

CHAPITRE XVII.

16. Maniere. *Retourner ou renverser son nom dans une Anagramme. Des Anagrammes parfaites & imparfaites, des Anagrammes retrogrades.*
17. Maniere. *Renfermer son nom dans une Acrostiche.*
18. Maniere. *L'envelopper dans une devise en forme d'Anagramme. Des devises que les Auteurs mettent à des écrits Anonymes à la place de leur nom.*

IL semble que l'artifice auquel les Auteurs ont eu recours pour se déguiser n'a paru nulle part plus ingenieux que dans le tour de l'Anagramme, dont l'art fait partie de la cabale au sentiment de quelques Sçavans. Ceux qui ont préferé cette maniere de déguisement à celles que nous avons rapportées, peuvent se vanter d'avoir quelque avantage sur les autres Pseudonymes qui se sont forgez de faux noms, ou qui ont supposé ceux d'autruy. Car on ne peut pas absolument les convaincre d'avoir supprimé

5. Part. Ch. 17. leur nom pour luy en ſubſtituer un autre qui ne leur appartienne pas, puis que leur nom ſe trouve renfermé dans l'anagramme. Ainſi ils ont le plaiſir de ſe voir cachez dans leur propre nom à la faveur d'une ſimple tranſpoſition de lettres ; & lors qu'ils ſont las de demeurer cachez, ou qu'ils ont intereſt de ſe découvrir, ils n'ont pas beſoin de témoins ny de preuves étrangeres comme les autres Pſeudonymes pour en venir à bout.

Il faut avoüer que l'*Anagrammatiſme* ou l'art des Anagrammes n'eſt pas de l'invention de nos Pſeudonymes. Il étoit d'uſage parmi les Grecs ; & c'eſt ce qui avoit rendu le Poëte Lycophron agreable à Ptolemée Philadelphe, & à ſa ſœur Arſinoé qu'il divertiſſoit par cet amuſement. On prétend même qu'il n'eſtoit pas inconnu à Homere, autant qu'on l'a pû remarquer par quelques alluſions. Il eſt devenu d'un goût un peu plus univerſel depuis la décadence de l'Empire & des deux Langues ſçavantes, ſur tout parmi les Verſificateurs qui ſuccederent aux vrais Poëtes depuis les inondations des Barbares, & l'on peut dire qu'il s'eſt perpetué juſqu'à ces derniers ſiecles. Mais il n'eſt pas juſte

Erve. Putean. p. 18. &c.

d'envelopper nos Pseudonymes dans la censure que les Personnes de bon goût ont portée du mauvais usage que divers Poëtes & Humanistes ont fait de ces subtilitez. On peut assurer pour leur justification qu'ils n'ont point de part à ce que ces sortes de subtilitez peuvent avoir de faux, de puerile, de ridicule & de superstitieux, puis qu'ils ne les ont employées que pour se dérober à la connoissance de ceux à qui ils n'ont pas voulu se faire connoître, sans prétendre y renfermer d'autres mysteres. 3. Part. Ch. 17.

Les plus simples des Anagrammes que les Auteurs Pseudonymes ayent faites pour se déguiser, sont celles où il ne se trouve que la transposition & le dérangement d'une seule lettre. Ainsi les noms de *Cirellus*, de *Farbius*, d'*Acilly*, d'*Arminis*, &c. sont des anagrammes tres-simples, qui sans causer grand trouble n'ont pas laissé de cacher à nos yeux le Socinien *Crellius*, le Pere *Fabri* Jesuite, le Chevallier *de Cailly*, le sieur *de Marinis* Genois, &c.

Autant qu'il est facile de découvrir ces Auteurs dont le voile n'est, pour ainsi dire, attaché qu'à une petite lettre, autant est-il difficile de developper ceux qui ont embarassé leur nom dans des

3. Part. Ch. 17.

anagrammes imparfaites. Il faut eſtre plus qu'Oedipe pour pouvoir déchifrer ſur tout celles des Auteurs Eſpagnols. Mes yeux ne m'ont pas encore fait appercevoir le nom d'*André Rey de Artieda* dans celle d'*Artemidoro*; le nom de *Ferdinandus de Santander* dans celle de *Petrus Pentareus Sideratus*; le nom de *Joannes Ramos del Mancano* dans celle de *Romanus Sfortia Cuſanus*, &c. Les Italiens en ont auſſi qui ne ſont quelquefois pas moins imperceptibles, & il faut ſüer beaucoup avant que de trouver *Franceſco Maria de Luco Sereni* dans *Ceſare Leone Fruſcadino*; & *Gio Franceſco Loredano* dans *Gneo Falcidio Donalero*. Il y a d'autres Anagrammes imparfaites qui ſont plus agreables, du moins parce qu'elles ſont plus courtes, & forment des noms qui ne paroiſſent pas nouveaux; comme celle du Pere *Bidermannus*, qui s'eſt appellé *Bernardinus*, celle du Pere *Fisher* qui s'eſt nommé *Perſeus*; celle de M. de Saumaiſe qui a tourné *Salmaſius* en *Meſſalinus*. J'y adjoûterois celle du Pere Gerberon comme auſſi imparfaite qu'aucune autre, ſi le nom de *Rigberius* ne m'avoit paru tout-à-fait nouveau.

Mais *Maſſaïa* eſt une Anagr. parfaite pour *Salmaſia*.

Les Anagrammes parfaites ſont cer-

tainement plus estimables, sur tout lors qu'elles forment d'autres noms plausibles qu'on peut substituer à la place de ceux que l'on cache, sans estre surpris ou arresté par quelque air de nouveauté ou quelque arrangement extraordinaire des lettres. Et si l'on veut rendre justice à l'industrie de nos Pseudonymes, on connoîtra par nostre Recueïl qu'elles sont en beaucoup plus grand nombre que les imparfaites. 3. Part. Ch. 17.

Il y en a qui forment des équivoques par la rencontre avec d'autres noms de personnes connuës, comme *Gustavus* pour Augustus, *Livius* pour Julius, *Lucianus* & *Alcuinus* pour Calvinus, *Pavillon* pour Poullain, *Macer Jurisconsultus* pour Volcmarus Kirstenius, &c.

Il y en a d'autres qui ne paroissent pas si aisées à découvrir, parce qu'on les a fait changer de langue pour en faire des noms vrayment latins, & qui ne sont anagrammes veritables que quand on les met en leur langue vulgaire. Les plus belles de cette espece qui me reviennent maintenant dans la memoire sont celles d'un Docteur de Sorbonne, qui s'est nommé *Hieronymus ab Angelo-Forti* dans quelques écrits latins de con-

3. Part. Ch. 17. troverſe, mais qu'il faut retourner en François par *Hierôme d'Ange-fort*, ſi l'on veut trouver l'anagramme de ſon nom : & celle du Theologien de la Seigneurie de Veniſe, qui ſe trouve appellé *Petrus Suavis Polanus* ſur ſon anagramme vulgaire de *Pietro Soave Polano*.

Il y a d'autres Anagrammes parmi nos Pſeudonymes que l'on peut appeller *Retrogrades*, & qui n'ont rien de recommandable que la maniere de ſe faire lire comme les Ecritures des Peuples Orientaux, pour découvrir le nom des Auteurs qu'elles cachent. Ainſi *Letſac* par retrogradation n'eſt autre que *Caſtel* ; *Nobel* eſt *le Bon* ; *Torvobat* eſt *Tabourot*. On peut y ajoûter *Itenev Ichanom Itnegluf*, qui n'eſt qu'une retrogradation du nom de Fra Fulgentio Servite au genitif, pour dire *Fulgentii Monachi Veneti*. On ſent dans des noms retournez de la ſorte un air de barbarie capable de les faire prendre pour des termes de Magie. Mais les Anagrammes retrogrades ne ſont pas les ſeules que l'on puiſſe mettre au nombre des noms barbares. Il s'en trouve d'autres qui n'ont ni l'apparence des noms d'hommes, ni des terminaiſons convenables, comme

Donaes Indinau, pour dire *Joannes David*; *Resene Gibronte Runeclus Hanedi*, pour marquer *Daniel Schwenter Noribergensis*. Des noms si extraordinaires pourroient fort aisément passer pour des termes de Cabalistes, de Magiciens ou d'autres Sectateurs des Sciences occultes, où la barbarie tient lieu d'élegance, ou le bouleversement des lettres quoique fait au hazard, ne laisse pas d'estre mysterieux, & où le sens paroît d'autant plus énergique, que les mots ne signifient rien. 3. Part. Ch. 17.

Au reste les Anagrammes barbares qui n'ont aucun sens, qui sont sans affectation, & où les Auteurs déguisez n'ont entendu aucune finesse, paroîtront toujours plus innocentes que ces Anagrammes malicieuses, où certains Auteurs au lieu d'anagrammatiser leur propre nom, se sont couverts de la peau retournée de leur Adversaire, pour leur faire insulte. C'est ainsi que le fameux Pere Aprosio voulant écrire contre le Cavalier Stigliani, qui estoit de la ville de Matera, prit le nom de *Masoto Galistoni da Terama*, qui est l'anagramme de son Adversaire, dont le nom estoit *Tomaso Stigliano da Matera*. C'est une malice dont quelques personnes, quoi-

3. Part. Ch 17. que ſans fondement, avoient long-temps auparavant ſoupçonné les Miniſtres de Genéve, dans la penſée qu'ils pourroient avoir pris le nom de *Clarus Bonarſcius*, pour joüer un mauvais tour à *Carolus Scribanius*.

§. II. Il en eſt preſque de l'Acroſtiche comme de l'Anagramme par rapport à l'uſage que les Auteurs en ont fait pour ſe déguiſer. Il ſemble qu'elle ne cache leur nom que pour le mieux conſerver, & il faut avoüer que le nombre des Auteurs qui l'ont employée pour demeurer inconnus, n'eſt rien auprés de celuy des autres qui s'en ſont ſervi pour ne point laiſſer perir leur nom, & pour ne point tomber eux-mêmes dans l'oubli de la Poſterité. C'eſt ainſi qu'Epicharmus, au rapport de Diogene Laërce, avoit coutume de mettre à la teſte de chaque ſection ou chapitre dans la plûpart de ſes Ecrits les lettres de ſon nom, afin de laiſſer par ce moyen des preuves convaincantes que ces Ecrits eſtoient de luy. Les argumens des Comedies de Plaute renferment par des Acroſtiches les noms ou les titres de ces Comedies. On ſçait que *Philoſtorge* a affecté de commencer les douze livres de ſon hiſtoire par les douze lettres de

son nom, qu'il pretendoit garantir de l'oubli par cet artifice. Nicephore Calliſte autre Hiſtorien Eccleſiaſtique a pouſſé encore plus loin cette paſſion de ſe faire reconnoître à la Poſterité, lorſque non content d'avoir commencé la premiere phraſe de ſon Hiſtoire par l'expreſſion de ſon nom à la maniere de quelques Anciens, il a voulu encore accrocher toutes les lettres du même nom à la teſte de chaque livre de ſon ouvrage. L'Empereur Baſile n'eſtoit pas ſans doute plus curieux de ſe cacher que Nicephore, lorſque dans les Inſtructions qu'il a dreſſées pour ſon fils, il a jugé à propos de commencer chaque chapitre par une lettre du titre de ſon livre, dont ſon nom fait le premier mot. 3. Part. Ch. 17.

Publilius Optatianus Porphyrius s'eſt auſſi ſervi de l'Acroſtiche dans ſon Panegyrique à Conſtantin. S'il avoit eu deſſein de ſe déguiſer & de ne ſe point faire connoître au Prince, ſa piéce ne luy auroit pas valu le retour de ſon exil. Enfin je doute qu'on puiſſe raiſonnablement attribuer au deſir ſincere de demeurer caché dans les livres, la curioſité qu'ont euë pluſieurs Religieux &

3. Part. Ch. 17 Comm. Cæsarius de Heisterbach & Roger Bacon, &c.

quelques Ecrivains seculiers des siecles posterieurs, de renfermer leurs noms dans des Acrostiches, plutost que de les mettre à la teste de leurs livres.

Il faut avoüer pourtant qu'on ne pourra se défendre de prendre cette pratique pour une des manieres de se déguiser dans ceux qui n'ont pas exprimé leur nom d'ailleurs, sur tout lors qu'ils n'ont pas laissé la clef de leur Acrostiche. A dire le vray, l'Acrostiche ne permet pas absolument qu'on les considere comme des Auteurs Pseudonymes, ni même qu'on les mette au rang des Anonymes; mais elle n'empêche pas que nous ne les considerions comme des Auteurs veritablement déguisez par cet artifice. La Stance de dix vers que Lazare de Baif a mise à la teste de sa Traduction Françoise de l'Electre de Sophocle, est une espece de masque qui le cache à ceux qui ne s'avisent pas de rassembler les premieres lettres de chaque vers pour en former son nom. Il en est de même de Pierre Gringore, dit Vaudemont, de Thomas Sibillet, & de quelques autre Ecrivains François, qui n'ayant pas declaré leur nom à la teste de leurs livres, se sont contentez d'y

mettre quelque Epigramme ou quelque Sonnet, dont les vers commençoient par une lettre de leur nom, selon la pratique de l'Acroſtiche. C'eſt ainſi que ceux qui ſeroient Anonymes d'ailleurs, ont trouvé le ſecret de reſtituer leur nom à leurs livres. Ceux même qui s'eſtoient donnez de faux noms au commencement de leurs ouvrages, ont eu quelquefois recours à l'artifice de l'Acroſtiche, lors qu'ils n'avoient pas reſolu de demeurer toujours cachez & d'impoſer long-temps au Public. Un Religieux Hieronymite d'Eſpagne, nommé Juan de Orche, ayant pris le nom de Laurent Calvete pour publier la vie de ſaint Fructueux, fit imprimer avec cet ouvrage des vers Acroſtiches de ſon nom, compoſez par un de ſes amis. Un autre Religieux Italien nommé Franceſco Colonna s'eſtant déguiſé ſous le nom de *Poliphile* au commencement de ſon livre intitulé *Hypnerotomachie*, ou combat de l'amour & du ſonge, n'a pas eu honte de comprendre ſon nom & ſon deſſein dans les premieres lettres des chapitres de ſon livre, qui eſtant aſſemblées compoſent les mots, *Poliam Frater Franciſcus Columna peramavit*, Acroſtiche qui ruine toutes les belles mora-

3. Part. Ch. 17.

Bibl. Hiſp. t. 2. p. 2.

Naud. Add. à l'hiſt de L. XI. p. 74.

3. Part. Ch. 17. litez que divers Humaniſtes ont tâché de tirer ſur la ſpiritualité pretenduë de cet ouvrage, dans la penſée que l'Auteur s'eſtoit appellé non *Poliphile*, mais *Polyphile*.

Tous les Auteurs qui ont employé l'Acroſtiche pour exprimer leur nom dans leurs ouvrages, n'ont pas toujours affecté d'en acrocher les lettres au commencement des livres, des chapitres, des phraſes, ou des vers. Il s'en eſt vû qui pour les rapprocher davantage, les ont attachées au commencement de chaque mot de la phraſe, comme a fait Jean de Fordun dans ſa Chronique d'Equi finit en 1360. coſſe, appellée ordinairement *Scotichronicon*. Il y a trois vers Latins à la teſte de cet ouvrage, dont tous les mots commencent par une lettre de ſon nom de cette ſorte :

Incipies Opus Hoc Adonaï; Nomine Noſtri
Exceptum Scriptis Dirigat Emmanuel.
Fauces Ornatè Ructent, Dum Verbera Nectant.

c'eſt à dire JOHANNES DE FORDUN.

§. III. La Deviſe a eſté jugée plus propre au déguiſement par les Auteurs qui ont voulu ſerieuſement demeurer cachez, que ni l'Acroſtiche, ni l'Ana-

gramme même. Il eſt vray que pluſieurs ſe ſont donnez des Deviſes qui ne ſont proprement que des Anagrammes de leur nom ; mais il ſuffiſoit pour leur deſſein que ces Deviſes formaſſent un ſens aſſez éloigné pour détourner le Lecteur de l'idée de leur nom. C'eſt ce qui paroît avoir eſté particulierement au gouſt des Sociniens. *Veri promus cuſtos* eſt une Deviſe & une Anagramme tout à la fois ? Elle exprime & elle cache tout enſemble le nom de *Petrus Morſcovius*. *A Jeſu jugi clementia cinctus* ; *Sapis puriùs cum zelo* ; *Pacis eſtium* ; *Magnus Amicus honeſti*, &c. ſont autant de Deviſes Anagrammatiques qui ont ſervi à déguiſer les Sociniens Gittichius, Przypcovius, Piſecius, Stegmannus, &c. 3. Part. Ch. 17.

Les Sociniens n'ont pas eſté ſeuls dans cette curioſité. Le Preſident d'Eſpagnet, que d'autres ſe contentent de faire Conſeiller de Bourdeaux, a tourné ſon nom en Anagrammes, tantoſt ſous la Deviſe de *Penes nos Unda Tagi*, tantoſt ſous celle de *Spes mea eſt in Agno*. Pierre du Val Evêque de Seez en a fait autant de ſon nom, dont les Anagrammes de *Vray Prelude* & de *Le Vray Perdu* peuvent paſſer pour des

3. Part Ch. 17.

Deviſes, comme *Cher Repos* qui cache le ſurnom de M. Porcheres; *Spes me durat*, qui comprend le nom de Petrus Daems Auteur des Pays-bas; *Divi Leſchi genus amo*, qui renferme aſſez ingenieuſement le nom d'un Polonois amateur de ſa patrie, nommé *Mich. Sendivogius*; *Omnium è alis hærens*, qui toute Anagramme qu'elle eſt du nom du *Joannes Hemelarius*, celebre Medailliſte, a eſté preſque inutile juſqu'icy pour découvrir cet Auteur qui l'avoit placée dans un coin de ſon livre anonyme, où tres-peu de gens l'ont apperçuë.

S. Leſchus Patron de la Pologne.

Il y a quelques Deviſes qui ſe forment de la diſſolution d'un nom d'Auteur, & qui ont quelque rapport à l'Anagramme. Je vous en allegueray deux Grecques qui m'ont paru des plus ingenieuſes; ſçavoir οὐδὲν ὁ Βὶς, qui n'exprime pas mal le ſurnom d'*Utenhovius*, Auteur des Pays-bas; & Ἀνδρέας ὁρθὸς ἥλιος, qui marque le nom entier d'André Orthelius, qu'on ne doit pas confondre avec Abr. Ortelius.

Il y en a d'autres formées ſur de ſimples alluſions aux noms des Auteurs, & qui ne laiſſent pas de les déguiſer autant que les noms les plus éloignez, lors qu'ils n'ont point mis dans leurs li-

vres d'autres marques pour se faire reconnoître. Aussi ne devons-nous pas nous étonner que Du Verdier & les autres n'ayent pas reconnu l'Auteur d'une Histoire Evangelique à la devise de *Crainte de Dieu vaut zele*, que Jean de *Vauzelles* avoit mise à cet ouvrage, au lieu de son nom. Mais les Auteurs ne se sont pas toujours assujettis à faire ces allusions en la langue vulgaire de leurs noms. Pierre de Mesmes, qui vivoit sous François I. & Henry II. en a mis une en Italien à la fin de sa Grammaire Italienne & Françoise, où on lit *Per me stesso son sasso*, qui veut dire en François, *De moy mesme je suis Pierre*, ou par transposition, *Moy je suis Pierre de Mesmes*. Un Chanoine de l'Isle nommé Florent Vander-Haer au commencement de ce siecle en fit une Latine sur son nom vulgaire, sçavoir *Floridus castis Aris addictus, ab incestis Haris alienus*. Elle est un peu longue pour meriter le nom de Devise, mais elle a servi à faire reconnoître ce Vander-Haer pour Auteur des Antiquitez Liturgiques imprimées en trois Tomes in VIII. à Doüay en 1605. 3. part. Ch. 17.

Au reste il y a peu de Sçavans qui ne se soient donné quelque Devise par-

3. Part. Ch. 17. ticuliere, vraye ou fausse, parfaite ou imparfaite, tirée de l'Ecriture sainte, de quelque Auteur profane, de quelque ancien Auteur, ou forgée de nouveau. C'est ce qui rendroit tres-penibles & presque infinies les recherches qu'on voudroit faire de celles qui ont servi de symboles aux Auteurs pour se reconnoître entre eux dans leurs Ecrits particuliers, & sur tout dans les lettres qu'ils se sont écrites mutuellement sans y exprimer leur nom. Les Sçavans eux-mêmes ont contribué à rendre cette curiosité inutile, lors qu'ils ont rassemblé ces Lettres en Recueils, ausquels ils ont fait porter leurs noms en les rendant publics.

CHAPITRE XVIII.

19. Maniere. *Designer son nom par les lettres capitales qui le commencent. Des noms formez de lettres capitales. Usage des Auteurs Juifs en ce point. Des lettres finales, & autres Monogrammes qui ont servi à marquer les noms des Auteurs cachez.*

LEs Auteurs déguisez n'ont point mal profité de l'exemple qui nous

a eſté laiſſé par les Anciens touchant l'uſage de n'exprimer les mots que par des notes litterales ou par les lettres capitales des mêmes mots. Cette maniere de déguiſement eſt certainement l'une des plus embarraſſantes d'entre toutes celles dont ils ayent pû s'aviſer pour ſe découvrir en ſe cachant ; & quoi qu'elle ſoit d'ailleurs l'une des plus ordinaires, je n'oſe dire que le nombre de ceux à qui j'ay tâché de lever le maſque ſoit fort grand, par rapport à la multitude des autres. 3. Part. Ch. 18.

Quelque petit que puiſſe paroître le nombre de ceux que j'ay ramaſſez, il ne m'a point empêché d'en faire un Recuëil aſſez conſiderable, que je pourray joindre à ceux qui ſuivront celuy de nos Pſeudonymes. Je ſuis perſuadé que c'eſt toujours ſervir le Public, de la maniere qu'il a eſté ſervi par Valerius Probus, par Magnon, par Pierre Diacre, par Serrorio Orſati, qui ont fait de ſemblables Recueils pour expliquer les mots de la Langue Latine, chiffrez & abregez par des lettres, par des notes & par d'autres monogrammes.

Les Auteurs à qui il a plû de ne ſe faire connoître que par ces marques, n'ont pas ſuivi tous la même methode.

3. Part. Ch. 18. Ceux qui ont cherché la maniere la plus simple, se sont contentez d'une seule lettre qui marque ordinairement leur surnom, quelquefois leur nom de baptême simplement, & quelquefois autre chose qu'ils n'ont pas voulu nous faire sçavoir. C'est ce que nous pourrons voir dans nostre Recuëil sous les lettres uniques de D.... de F... de M... de S... &c. qui designent des Auteurs qui sont encore vivans parmi nous.

Les autres, qui sont assurément le plus grand nombre, ont voulu marquer leur *prénom* & leur surnom: ce qui a produit au moins deux lettres capitales, comme A. B. Adrien Beverland, C.D. Carlo Dati, E. G. Edoüart Grant, &c. quelquefois trois, lorsque les Auteurs ont eu deux *prénoms* avec un surnom, comme J. E. N. Joannes Eusebius Nierembergius; ou deux surnoms avec un *prénom*, comme P. H.G. Philibert Hegemon Guide, quoique ce ne soit qu'un même surnom en deux langues: ou enfin lorsque le surnom est precedé de l'article, comme A. L. F. Antoine le Févre, B.D.S. Benoist de Spinosa, L.V.B. Lancelot Van Brederode, &c. mais l'article feminin de nostre langue est souvent cause de quatre lettres, comme

F. D. L. T. François de la Treille, 3 Part. Ch. 18.
M. D. L. B. Margarin de la Bigne.

D'autres ajoûtent leurs qualitez, leur profeſſion ou leurs emplois en lettres capitales comme leurs noms, & ils contribuent un peu plus que les autres à ſe faire reconnoître par ce moyen, comme A. G. E. D. G. Antoine Godeau Evêque de Grace, D. H. P. E. M. Denis Henrion Profeſſeur en Mathematiques, J. C. A. A. P. E. J. Jean Cuſſon Avocat au Parlement & Imprimeur. P. A. E. A. P. & P. A. V. D. M. *Pet. Allix Eccl. Anglicanæ Paſtor*, & *Petrus Allix Verbi Dei Miniſter*. D'autres pour éviter cette longue file de lettres, ſe ſont contentez de celle de leur ſurnom avec celle de leur profeſſion, comme le feu Pere René Rapin, qui a ſigné quelques-uns de ſes ouvrages par les lettres R. J. c'eſt à dire, Rapin Jeſuite; ce qui a eſté pratiqué auſſi par d'autres Auteurs de la même Compagnie ſous les lettres de V. J. de B. J. &c. qui ſont encore au monde. C. C. veut dire Carneau Chanoine, ſuivant la même methode.

Mais rien ne paroît plus embarraſſant que les titres appellatifs de *Pere*, de *Frere*; de *Sieur*, de *Monſieur*, de

3. Part. Ch. 18. *Maiſtre, &c.* lors que les Auteurs en ont voulu mettre les lettres capitales avant celles de leur nom. On ne ſçait ſouvent ſi P. veut dire Pere, ou Pierre, Paul, Philippes, &c. ſi R. P. veut dire *Reverend Pere*, ou Robert Perſonius. Les mêmes lettres P. T. ſignifient *Pater* Tiburtius, *Pontus* Thiardæus, *Paulus* Tavernier ou Tafferner, *Pater* Tomſonus, *Pater* Thunderus, &c. F. J. F. C. R. S. T. P. A. P. C. veut dire *Frater* Joannes Fronto Canonicus Regul. Sacræ Theologiæ Profeſſor Academiæ Pariſienſis Cancellarius. Quelquefois les Appellatifs de *Pere* & de *Frere* ſe trouvent joints enſemble avant le nom P. F. F. F. F. ſignifie *Padre Fra* Franceſco Fulvio Frugoni : ſouvent celuy de *Reverend* ne quitte pas celuy de *Pere*, comme R. P. B. B. C. P. *Reverendus Pater* Bonaventura Baſſeanus Capucin. Prædicat. Quelquefois tous les titres honorifiques d'un Religieux ſe trouvent raſſemblez en trois lettres R. P. F. qui veulent dire *Reverend Pere Frere* avant le nom & le ſurnom ; & en quatre L. R. P. F. lors que l'article y eſt mis en capitales, ce qui n'empêche pas que le nom & le ſurnom ainſi précedez ne ſoient encore ſuivis de pluſieurs autres capitales, qui mar-

la profeſſion, le rang, les emplois du cloître. Part. 3. Ch. 18.

Ce n'eſt pas ſeulement parmi les Religieux que l'on trouve de ces capitales d'Appellatifs qui ſont embaraſſantes. Un Catholique aura peine à deviner que R. D. T. veut dire *Reverend Docteur Tillotſon.* Il en eſt ſouvent de même des Appellatifs honorifiques de *ſieur*, comme L. S. R. *le ſieur* Robert fameux Cuiſinier ou Traitteur, L. S. P. J. P. E. P. E. T. A. R. *le ſieur* Pierre Jurieu, Predicateur & Profeſſeur en Theologie à Roterdam; *de Monſieur*, comme M. L. M.D.B. Monſieur le Marquis de Beauvau, M. L. R. A. D. H. Monſieur le Roy Abbé de Hautefontaine; de *Maître*, comme M. C. S. Maiſtre Charles Sorel; de *Meſſire*, comme M. A. G. E. D. V. Meſſire Ant. Godeau Evêq. de Vence, M. P. C. Meſſer Paolo Catanio. Les mêmes embarras peuvent arriver au ſujet des Auteurs de l'autre ſexe touchant les appellatifs de *Madame*, de *Mademoiſelle*, de *Mere*, de *Sœur*. M. L. P. D. C. veut dire Madame la Princeſſe de Conty (*Louïſe Marguerite de Lorraine*) L. M. D. L. V. R. D. S. T. veut dire, La Mere de la Viſitation Religieuſe de Saint Thomas. L. Dans la premiere edition à Metz.

3. Part. Ch. 18. B. D. M. veut dire la Baronne de Marcé (*Agnés de Guilberdiere.*) Les mêmes lettres marquent auſſi des noms d'Hommes ſans preſque toucher à leur arrangement.

Quelquefois les Auteurs ont exprimé les deux premieres lettres de leur *Prénom* pour le déterminer un peu davantage, en écartant l'idée de divers autres Prénoms qu'on auroit pû comprendre ſous une ſeule lettre. Ainſi *Pa. P.* veut dire Paul Petau Conſeiller au Parlement ; *Cl. S.* Claudius Salmaſius ; *Sa. Oxon.* Samuel Oxonienſis, i. e. feu M. Parker Evêq. d'Oxfort. D'autres au contraire ont jugé plus à propos d'exprimer les deux premieres lettres de leur ſurnom, en ne marquant que la capitale de leur prénom, comme M. *Fl.* Mathias Flaccius ; L. *Cr.* Ludovicus Creſſolius ; N. *Ab.* Nicolaus Abramus ; P. *Be. Ju. Th.* Pierre Belloy Juriſconſulte Tholoſain (pour Toulouſain.) Il s'en eſt trouvé qui ont paſſé juſques aux trois premieres lettres de leur ſurnom, comme un Dominicain qui vivoit il y a deux cens ans, & qui s'eſt appellé *B. Mor.* Ce qui l'a fait reconnoître enfin dans ces derniers temps pour Bartholomæus Mortarius ; quoy qu'un

qu'un Sçavant eſtime qu'on pourroit fort bien entendre par ces lettres un autre Dominicain de même temps nommé Benedictus Morandus. C'eſt dans la categorie des ſurnoms aux trois premieres lettres que M. le Chevalier d'*Her*... a voulu ranger le ſien dans ces dernieres années. S'il demeure caché auſſi long-temps que B. Mor.., il faut eſperer que nos arriere-neveux pourront le découvrir au dix-neuviéme ſiecle; mais s'il continuë de rencontrer des Lecteurs du caractere de ceux dont il eſt parlé au mois de Juin 1683. du Merc. G. il luy reſte encore beaucoup de nazardes & de cenſures à eſſuyer, uniquement pour ne vouloir pas ſe faire connoître, & pour ne pas ajoûter ce qui manque à ſon ſurnom de trois lettres.

3. part. Ch. 18. Sand. not. ad Voſſ. de Hiſt L. p. 328.

Item t. 2 des lettr. nouv. contre Maimbourg. p. 763, 764.

D'autres Auteurs pour demeurer plus ſurement cachez ſous les capitales de leurs noms, & pour mieux joüer l'induſtrie des connoiſſeurs, ont voulu faire tranſpoſition de lettres, en mettant celle du ſurnom la premiere, & celle du *Prénom* enſuite. Ainſi C. E. veut dire Edouard Coffin; F. T. Thomas Fitz-Herbert; D. P. Philippes Dirixſon, &c. D'autres enfin ſe ſont aviſez de vouloir imiter les Juifs & les autres Peuples qui

3. part. Ch. 18. ne se servent pas des voyelles dans leurs écritures, & rassemblant les consonnes de leur nom en ont formé des capitales qui ne sont pas à la verité les lettres initiales d'un seul mot, mais de chaque syllabe de leur nom. Il paroist que c'est par cet artifice que Mademoiselle de Scudery se trouve marquée des lettres de M. de S. D. R. dans le nouveau Livre qu'elle vient de publier. Et j'ay crû qu'on pourroit attribuer à une personne dont le merite ne nous est pas inconnu le Traité des Excommunications imprimé à Dijon aux dépens de son Auteur l'an 1683. parce que les lettres PHBT m'ont paru être les trois consonnes maîtresses du *Prénom Philebert*, les deux autres n'estant que des liquides. C'est une conjecture qui ne se trouvera solide qu'en cas que M. C. s'appelle Philebert. Il s'en est vû d'autres qui par une conduite toute opposée à celle dont nous venons de parler, ont formé des noms nouveaux avec les lettres capitales de leurs vrais noms, en donnant des voyelles aux consonnes. Ainsi Carlostad dont les noms estoient *Andreas Bodensteinius Carolostadius Doctor* ayant pris les initiales de ces quatre mots A. B. C. D. en

En 1686

a formé le nom d'*Abecedarius* qu'il a voulu porter principalement depuis qu'il avoit renoncé à la lecture & aux ſciences. Mais perſonne parmi nous ne doit ſe vanter d'avoir eſté plus ingenieux que les Auteurs Juifs, & ſur tout les Rabins dans l'art de ſe former un nom de pluſieurs capitales. Les uns ſe ſont contentez de joindre les lettres initiales ſans autre raffinement, comme אע *Aa* ou *Aagh*, pour dire Abraham Aben Ezra, ou אע ſeulement pour dire Aben Ezra; אביה *Abiah* ou *Aviah* pour marquer Eliezer Ben Joſe Hagalili, c'eſt-à-dire Eliezer fils de Joſe Galiléen. 3. Part. Ch. 18.

Les autres y ont ajoûté la qualité de Rabin, & en ont pris la capitale pour former le nom d'abbreviation, comme רה *Rach*, c'eſt-à-dire Rabin Chaſdai; רדק *Radak*, c'eſt à dire, Rabin David Kimhi; רג *Rag* eſt tantoſt le Rabin Gamaliel, & tantoſt le Rabin Gerſom; רל *Ral* tantoſt le Rabin Levi, tantôt Reſch Lachis Docteur du Talmud des Juifs. רלבג *Ralbag* i. e. Rabbi Levi Ben Gerſom, ou le Rabbin Levi fils de Gerſom. רמך *Ramach*, le Rabin Moyſe Cohen ou le *Preſtre*. רמבם *Rambam* Rabbi Moyſe Ben Maimon qui s'appelle auſſi d'un nom Patronymique

3. Part. Ch. 18. Maimonide ; רמבן *Ramban*, Rabbi Moyſe Ben (ou *Bar*) Nahman, & quelquefois Rabbi Meir Ben Nathan. רמ tout ſeul marque auſſi pluſieurs autres Rabins du nom de Meir. Par le même artifice רשבא *Raſba* ſignifie le Rabin Salomon fils d'Adrath ; רשבג *Raſbag* le Rabin Simeon fils de Gamaliel, רשבם & ſon frere רת *Raſbam* & *Rat* le Rab. Samuel fils de Meir & le Rab. Tam enfans de la fille de Raſci. רשבי Raſbi veut dire le Rabin Simeon fils de Jochai ; רשש *Raſchat* Rab. Sem Tob ou Sehem Tof ; רשי *Raſci*, Rab. Salomon Iſaaki que pluſieurs ont confondu avec Jarhi, & רש tout ſeul deſigne divers autres Rabins du nom de Salomon, de Samuel, de Sem, de Simeon, &c.

D'autres y ont encore voulu ajoûter la lettre capitale de la qualité honorifique de *Monſieur* ou de *Sage* dont le mot en leur langue commence par ה. Ainſi le nom abregé de הראש *Haraash* ou *Haraſch* veut dire Monſieur le Rabin Aſher ou Aſcher ; הראבד *Haraavad* ou *Harabad*, Monſieur le Rabin Abraham Bar Dior ou fils de Dior ; הראם *Haram* ſignifie le ſage Rabin Elie Miſrahi (ou de l'Orient). Il en eſt de mê-

me de חרן *Haran*, de חרף ou חראף *Hariph* ou *Hariaph*, pour dire le Rab. Niſſim, le R. Iſaac Phés ou Iſaac Alphes, i. e. de la ville de Fez, & de pluſieurs autres noms de même eſpece. 3. Part. Ch. 18.

Ce que nous avons rapporté touchant les Auteurs Latins ou Occidentaux, qui ont quelquefois exprimé les deux ou trois premieres lettres de leur nom, n'eſt pas auſſi ſans exemple parmi les mêmes Juifs. Je me contente de vous rapporter celuy d'Onkelos fameux Paraphraſte Chald. du Pentateuque, qui s'appelle fort communément en abregé, אונק *Onk*, ou plûtôt *Onak*, qui n'eſt que la premiere moitié du nom d'Onkelos.

Buxtorf qui a fait un petit Traitté des Abbreviations des mots dans la langue Hebraique, a remarqué que non ſeulement les lettres initiales, mais même les finales des noms eſtoient employées par les Juifs pour marquer ces mêmes noms en abregé : & il ajoûte que cette maniere de déſigner les noms par la queuë eſt d'aſſez grand uſage parmi les Cabaliſtes. Nous ne voyons pas que nos Ecrivains des Langues Occidentales ayent eſté fort curieux de cette pratique, & je n'ay encore pû découvrir

3. Part. Ch. 18. que Guillaume Cambden l'un des plus celebres Auteurs des Iſles Britanniques qui ſe ſoit aviſé de marquer ſon nom & ſon ſurnom par M. N. qui ſont les lettres finales de *William Cambden* en Anglois.

Il y a d'autres notes d'Auteurs leſquelles bien que litterales, ne ſont pourtant ni initiales ni finales de leur nom. Telle eſt principalement la lettre N. à qui l'on fait ſignifier tout ce qu'on veut, & qui peut cacher un Auteur avec autant de ſeureté que s'il eſtoit entierement Anonyme. Nous avons un grand nombre de petits Traittez ou diſſertations, de lettres détachées, & d'autres écrits volans & fugitifs, tantoſt ſous le nom de N. adreſſez à N. tantoſt ſous celuy de N.N. & ſouvent ſous celuy de Monſieur N. dont nous ne pouvons pas connoître certainement les Auteurs, parce que cette notte ne peut nous aider à les découvrir. Quelques-uns ont crû pouvoir ſe joüer de la curioſité de leurs Lecteurs, en prenant des lettres qui marquent toute autre choſe que ce qu'on pourroit s'imaginer en devinant. C'eſt ainſi que M. Mauger Avocat du Roy, & Medecin à Beauvais, a fait imprimer une diſſertation ſur une diéte ou *inedie* de pluſieurs

mois sous les lettres D. Q. ne voulant dire autre chose sinon, *Devinez Qui?* Enfin il s'en est vû qui non contens de prendre des lettres qui ne signifioient rien dans leur esprit, se sont attachez à en choisir qui fussent capables de nous empêcher de songer à eux pas leur éloignement d'avec les lettres de leur nom. C'est ce qu'a fait Monsieur Amelot de la Houssaye lors qu'il a pris les lettres de Z. M. P. R. V. en publiant sa Traduction Françoise du *Squitinio della Liberta Veneta*, comme je l'ay appris de sa bouche. 3. Part. Ch. 19.

CHAPITRE XIX.

20. Maniere. *Allonger son nom pour le déguiser: & de l'usage d'allonger son nom sans déguisement.*

21. Maniere. *Abbreger son nom pour le déguiser, & de l'usage de cette abbreviation parmi ceux-mêmes qui ne font pas profession des Lettres.*

IL faut avoüer que la maniere d'allonger & de raccourcir son nom n'est pas de l'invention de nos Auteurs Pseudonymes. Nous la pouvons neanmoins

3. Part. Ch. 19.

conſiderer comme une de leurs manieres de ſe déguiſer ſur l'exemple de quelques Modernes qui ont cherché à ſe cacher par cet artifice.

§. I. On dira tant qu'on voudra qu'un Auteur ne perd rien de ſon nom en luy donnant de l'augmentation, il faut ſi peu de choſe pour broüiller nos idées, & une ſeule lettre de trop ou de trop peu eſt ſi capable de nous déranger, qu'il eſt aiſé à un Auteur de ſe déguiſer en ajoûtant quelque choſe à ſon nom, comme à un homme qui trouve le moyen d'ajoûter par artifice deux pieds à ſa taille pour marcher en maſque.

Les Eſpagnols & les Portugais qui connoiſſoient Antoine *Vaſquez*, furent ſurpris lors qu'il s'appella *Velaſquez* d'autant plus facilement que ce nom allongé eſtoit d'ailleurs de grand uſage parmi eux pour marquer d'autres perſonnes. En France la pratique d'allonger les noms par le moyen des terminaiſons geographiques ſelon la diverſité des Provinces ſemble eſtre devenuë ſi commune qu'on auroit lieu de croire qu'un Auteur qui auroit eu deſſein de ſe déguiſer, ſeroit neanmoins aſſez mal déguiſé par ce moyen. Nous ne pou-

vons pas douter que M. Simon n'ait eu intention de ſe déguiſer lors qu'il s'eſt donné le nom de *Simonville* à la teſte de l'un de ſes ouvrages. Cependant ceux qui ſongent que ce fameux Ecrivain eſt de Normandie, ne le trouveront peut-eſtre pas plus déguiſé ſous ce nom allongé que le ſeroit un Picard de même nom ſous celuy de *Simoncourt*, un Breton ſous celuy de *Kerſimon*, un Auvergnac ou un Limouſin ſous celuy de *Simoniac*, un Dauphinois ſous celuy de *Simonieu*, un Allemand ſous celuy de *Simonſtadt* ou de *Simonbourg*. Si l'Auteur avoit voulu ſe faire connoître le viſage entierement découvert, il auroit ſans doute pris le parti de ſe nommer M. *Simon de Simonville* ſur pluſieurs exemples de diverſes familles remarquables de Normandie, tels que ſont les Eſtouts d'Eſtouteville, les Godards de Godarville, les Durands de Duranville, les Normands de Normanville, &c. 3. part. Ch. 19.

Il y a parmi nous une autre maniere d'allonger les noms, lorſqu'on veut leur donner quelque air de ſeigneurie, comme ſi ceux qui en uſent de la ſorte vouloient prendre le nom de quelque *Gentilhommerie* qui auroit eſté formé ſur le ſurnom même de leur famille, la Meſ-

5. Part. Ch. 19. nardiere p. e, la Renaudiere, la Freſeliere, la Murdraguiere, &c. noms de Terres ou de Maiſons de Campagne formez ſur les ſurnoms de leurs Maîtres ou Poſſeſſeurs, Meſnard, Renaud, Freſeau, Murdrac, &c. Parmi les gens de Lettres on avoit crû que l'Auteur des voyages d'Athenes, de Candie, & de Lacedemone anciennes & nouvelles avoit voulu uſer de quelque déguiſement en ſe donnant le nom du ſieur *de la Guilletiere*, qu'on s'imaginoit ſans raiſon ne devoir eſtre connu que ſous le nom de M. *Guillet*. L'Auteur ſemble inſinuer dans l'un de ſes ouvrages que ces deux noms ne ſont qu'une même choſe, & que l'un eſt allongé ſur l'autre par une maniere differente de terminaiſon qui n'eſt pas ſans déguiſement. Mais puiſqu'il s'eſt donné tantoſt l'un, tantoſt l'autre dans les mêmes Ouvrages, nous ne le trouvons pas plus déguiſé ſous le nom de *Guillet de la Guilletiere*, que divers autres Auteurs que nous connoiſſons ſous les noms de Martin de la Martiniere, de Girard de la Girardiere de Thaumas de la Thaumaſſiere, &c. Ce n'eſt pas d'aujourd'huy que les noms allongez ſont conſiderez comme des noms de nobleſſe, marquant quelque gran-

v. Ath. anc & nouv. p. 334.

deur ou quelque qualité plus élevée que celle qui seroit designée par les primitifs de ces noms allongez. On sçait là-dessus l'histoire de ce Simon dont Lucien a parlé dans son Dialogue du Songe. Tant qu'il avoit esté gueux & miserable, il ne s'estoit appellé que Simon, mais s'estant vû gros Seigneur aprés une riche succession qu'il avoit recuëillie, il se fit appeller *Simonide*. Il se plaignoit de l'injure qu'il pretendoit que luy faisoient ceux qui ne l'appelloient que *Simon*, comme si ce n'estoit qu'une mutilation du nom de Simonide, faite pour le deshonorer. 3. Pa. Ch. 19.

§. II. En effet il semble que l'abbreviation ou la diminution des noms n'estoit autrefois que pour les valets, & pour les petits enfans, dont l'état n'est gueres different de celuy des valets jusqu'à un certain âge, selon la remarque même de S. Paul. Ce n'est qu'au mépris pour les uns, & à la familiarité ou privauté carressante envers les autres, qu'il faut attribuer la plusparт des noms propres que les Grecs se donnoient la liberté de raccourcir à leur sujet. *Demas* n'est qu'un raccourci de Demetrius, comme *Menas* de Menelaüs, *Amphis* d'Amphiaraüs, *Artemon* d'Artemido- Casaub. in Athenæum. v. ss l. 4. Inst. Grar. pag. 9. &c.

rus, *Alexas* d'Alexander, *Theudas* de Theodorus, *Antipas* d'Antipater, *Cleophas* de Cleophilus, &c. Mais il faut avoir l'inclination Grecque à l'excés, pour pretendre que *Cephas* n'eſt qu'un abregé de *Cephalus*. C'eſt ce qui a eſté avancé à l'occaſion de ſaint Pierre, comme du Chef de l'Egliſe viſible de J. C. par quelques Peres qui ont crû pouvoir oſter ce nom aux Syriens, comme celuy de Paſque aux Hebreux, en le faiſant venir ἀπὸ τοῦ πάσχειν.

Baron. ad an. 31. Opt. Mil. Greg. Naz.

Ce Simon, dont nous venons de parler ſur le rapport de Lucien, n'avoit pas grand tort de pretendre que le nom de Simon n'eſtoit qu'un abregé de celuy de Simonide, pourvû que l'on conſidere ce nom comme un mot purement Grec, ſans faire reflexion au Simon des Hebreux. Il ſçavoit que l'on avoit affecté preſque de tout temps de ne donner que des noms d'une ou de deux ſyllabes aux eſclaves & aux autres perſonnes viles, & que les noms de quatre ou cinq ſyllabes n'étoient que pour les perſonnes de qualité. C'eſt pourquoy, dit Lucien, de *diſſyllabe* qu'il avoit eſté pendant la baſſeſſe & la miſere de ſa premiere condition, il devint *tetraſyllabe* aprés le changement de ſa fortune.

πᾶς δοῦλος δισσὸν μονοσύλλαβος.

Euſtathius l'Interprete d'Homere, qui convient auſſi que *Simon* n'eſt qu'un Simonide raccourci ou retranché par la moitié, comme *Bacchon* un diminutif de Bacchylide, attribuë ces raccourciſſemens aux manieres de carreſſer les enfans & les autres perſonnes que nous aimons & que nous traitons avec privauté. C'eſt un uſage qui a toujours eſté aſſez répandu dans le monde; & pour ne répondre que de celuy de noſtre pays, on peut ſe contenter de citer les noms de *Phlés* pour Philippes, de *Colin* pour Nicolas; *Alix* pour Adelaïde, *Phanette* pour Eſtephanette ou Eſtiennette, *Javote* pour Geneviéve, *Toinon*, *Babel* & autres noms corrompus par tendreſſe.

3 Part. Ch. 19. In Odyſſ. 20. Euſtath. Allat. de Symeonib. pag. 205.

Nous ne voyons pas que les Auteurs Pſeudonymes ayent eu recours à ces ſortes d'abbreviations pour ſe déguiſer. Si l'on trouve un *Scalcus* qui s'appelloit d'ailleurs *Godtſcalcanus*, un *Mullerus*, dont le nom ordinaire eſtoit *Schragmullerus*, on ne s'apperçoit pas qu'ils ayent eu intention de tromper le Public, ou de ſe dérober à ſa connoiſſance. Ce n'eſt pas la crainte de ſe voir avilis ou conſiderez comme les eſclaves & les roturiers de la lie du peuple, qui a dû les détourner de ce moyen de déguiſement,

3. Part. Ch. 9. puis qu'ils ne peuvent pas ignorer qu'on raccourciſſoit auſſi ſon nom quelquefois pour paroître plus noble & plus qualifié. C'eſt ce qui a donné lieu à Martial de ſe divertir d'un nommé Cinnamus, qui vouloit ſe faire appeller *Cinna*, pour ſe rehauſſer aprés s'eſtre vû riche & faiſant le Chevalier Romain, de barbier qu'il avoit eſté auparavant. Voici les vers de ce Poëte :

Cinnam, Cinname, te jubes vocari.
Non eſt hic, rogo, Cinna barbariſmus?
Tu ſi Furius antè dictus eſſes,
Fur iſta ratione dicereris.

Mais de la maniere d'abreger le nom & le ſurnom & de les joindre enſemble, il reſulte un nom nouveau qui peut contribuer au déguiſement des Auteurs Pſeudonymes. La choſe eſt arrivée à un ſçavant Prelat du ſiecle paſſé, qui n'étoit déja point mal déguiſé ſous le nom d'*Elias Philyra*. Cet Auteur n'avoit marqué les deux mots de ce nom ſuppoſé qu'en écrivant *Eli. Phili.* par abbreviation ; mais l'union de ces deux morceaux a formé le nom d'*Eliphilus*, qui peut paſſer pour un maſque renforcé d'un autre maſque de J. du Tillet. Cette maniere de compoſer un nom abregré de pluſieurs eſt aſſez commune

J. du Tillet Evêque de Meaux.

d'ailleurs, pour nous empêcher de croire qu'elle n'ait esté introduite que pour le déguisement. Sans quitter les gens de Lettres, vous trouvez parmi les Auteurs Espagnols des *Pedralvez*, parmi les Italiens des *Colanton*, des *Basgapé*, parmi les Allemans des *Woffpiatz*, &c. qui ne sont que des composez abregez de *Pedro Alvarez*, de *Nicolas Antonio*, de *Basilica-di-Pietro*, de *Wolffgangus Platzius*; quoi qu'il s'en voye aussi qui sont composez de plusieurs mots sans abbreviation, comme *Cadamustus* Auteur Italien, *Confucius* Philosophe Chinois, &c. 3. Part. Ch. 19.

CHAPITRE XX.

De la corruption des noms des Auteurs, venuë de ces manieres de les abreger, ou même de la maniere de les transformer d'une langue en une autre. Cette corruption a produit beaucoup d'Auteurs chimeriques qui n'ont jamais esté. Diverses especes de cette corruption d'où sont nez tant de faux Auteurs.

LEs noms des Auteurs ayant souffert tant d'alterations de differentes especes, on ne doit pas estre surpris que

3. Part. Ch. 20. la corruption s'y soit mise. Les permutations qu'on leur a fait faire d'une langue en une autre, les changemens de terminaisons, la ressemblance & la proximité des noms & des surnoms des Personnes, les adoucissemens de prononciation, les abbreviations d'écriture, la mauvaise orthographe, les fautes d'impression, les additions & les retranchemens des Copistes, en un mot les bévuës des Critiques qui ont pris quelquefois des noms de Choses pour des noms de Personnes sont les sources les plus ordinaires de cette corruption.

Les Catalogues des livres, les Bibliotheques, les Recuëils d'hommes illustres pour les Lettres, & sur tout les livres de l'*Index* sont chargez de ces sortes de corruptions, tant par l'inadvertance ou l'ignorance de leurs compilateurs, que par la necessité inévitable où sont les derniers venus de copier ceux qui les ont devancez. De là est venuë l'intrusion de beaucoup de faux Auteurs parmi les veritables, dont la multitude n'est déja que trop onereuse au Public.

Je ne pretens point mettre au nombre de ces faux Auteurs les Ecrivains Arabes, dont nous avons corrompu

preſque tous les noms, pour les rendre plus flexibles au tour de la langue Latine, & les accommoder à noſtre prononciation, quoique cette corruption ne ſoit venuë à l'égard de pluſieurs que de l'ignorance de leur langue. Jamais ces Auteurs, je l'avouë, n'auroient pû ſe reconnoître à des noms tels qu'*Avicenna* ou *Abincenus*, *Apomaſares*, *Averroës*, *Alchabitius* ou *Allacen*, *Alcmeon* (Arabe) &c. mais au moins ne les avons-nous pas multipliez en prenant ceux que nous avons nommez de la ſorte pour des Auteurs differens de ceux que les perſonnes les plus intelligentes appellent de leur veritable nom. 3. Part. Ch. 20.

Je ne crois pas y devoir auſſi comprendre les autres noms corrompus qui n'ont pas leur origine dans les langues Grecque ou Latine. Tels ſont les noms venus d'Allemagne, *Albert*, *Lambert*, *Adalbert*, *Edilbert*, *Hildebert*, *Elbert*, *Autpert*, *Lampert*, *Anſbert*, qui ſont preſque tous corrompus l'un de l'autre, & qui ne ſe reſſemblent que par leur racine de *Werd* corrompuë en *bert* ou *pert*, qui veut dire en langue vulgaire cher ou precieux. De même *Amalaricus Almaricus Amalricus*, *Aymericus*, *Eymericus*, *Emericus*, *Mericus*, *A-* Schard. Sand. Voſſ. Lambec. Vitch.

3. Part. Ch. 20.

malarius, *Amaury*, *Aymar*, &c. qui pourroient ſe rapporter à une même racine *Imerrich*, i. e. toujours riche, à ſon aiſe. De même *Arnoldus Arnaldus*, *Reinoldus*, *Rainaldus*, *Ernoldus*; *Renaudus*, *Reginaldus*, *Regnoldus*, & même *Bernoldus* & *Bernaldus*, qui peuvent venir du mot *Ernhold*, qui veut dire honnête. De même *Rupertus* ou *Ruitpertus*, *Rotbertus*, *Robertus*, *Orbertus*, *Oſbertus*, *Oſbernus*, *Nortbertus*, *Rutbertus*, &c. que quelques-uns font venir de *Rutprecht*, & d'autres de *Ratwerd*, i. e. d'une ſageſſe aimable. Nous ne voyons preſque pas de noms propres Allemans latiniſez, qui ne ſoient plus ou moins corrompus de la même maniere. Un ſeul Auteur peut avoir eſté nommé par corruption *Herbertus*, *Heribertus*, *Herbrectus*, *Hebertus*, *Erembertus*, *Echrempertus*, *Werempertus*, *Aripertus* (qui ſe trouve auſſi tranſpoſé en *Pertaritus*, comme *Hulfrichus* en *Richulfus*) *Herebertus*, *Cherebertus* ou *Charibertus*, *Erchempertus*, *Rembertus*, *Rampertus*, & peut-eſtre *Ratbertus*, qui eſt le plus prés de la racine *Ratwerd*. Il eſt à croire qu'on a diviſé quelquefois un Auteur en pluſieurs ſur l'expreſſion differente d'un même nom, comme de

Gilbertus, Giſlebertus, Giſbertus, Guibertus, 3. Part. Ch. 20.
Wibertus, Vigbertus, Engelbertus, Guillebertus, &c. comme de *Gaufredus, Gaufridus, Galfridus, Goffridus, Godefridus, Gothofredus, Odofredus, Gotfridus, Geofridus, Alfredus, Walafridus, Winfridus, Wilfridus*, &c. qui paroiſſent n'eſtre qu'un ſeul nom corrompu en diverſes façons.

Les corruptions des noms & ſurnoms venus des Grecs & des Latins ſont infinies. Par mutilation on a doublé un Auteur ſous les noms de *Sæus* & de *Perſeus*, on en a triplé un autre ſous ceux de *Simachus, Symmachus,* & *Lyſimachus*. *Amblius* & *Jamblichus*, *Meleſagoras* & *Ameleſagoras* ſont multipliez par la même voye d'erreur. *Clidamus*, *Xenon* &c. ayant eſté mutilez par la fin ſont devenus differens de *Clitodemus Xenocrates*, &c. Les Modernes ont eſté doublez auſſi quelquefois ſur de pareilles mutilations, *Niverius*, *Spekius*, *Butius*, &c. ne ſont que des noms tronquez & corrompus encore d'ailleurs, d'*Oliverius*, *Eſpencæus*, *Dudithius*, &c. *Agellius* eſt une autre maniere de corruption par abregé d'*Aulus Gellius*: mais la conteſtation qui s'eſt élevée entre les Critiques ſur ce nom, n'a jamais

3. Part. Ch. 20. eu pour but de faire deux Auteurs differens d'Agellius & d'Aulu-Gelle.

Les additions vicieuſes faites aux noms des vrais Auteurs ont auſſi contribué à multiplier les faux Auteurs. Et quoi qu'en ayent écrit divers Critiques, le Poëte *Arrianus* n'eſt point different de *Rhianus*; *Adelphius* de Dellius; *Clavonius* de Cervinus, *Romacianus* de Chromatius; *Sudines* de Suidas, *Othocus Fruxinenſis* d'Othon de Friſinge, & pluſieurs autres Auteurs chimeriques de cette eſpece, dont il vaut mieux reſerver le dénombrement pour un Recuëil à part.

La corruption s'eſt gliſſée auſſi dans pluſieurs noms d'Auteurs qu'on a entrepris d'exprimer en des langues étrangeres : de ſorte que ces Auteurs dépaïſez ont eſté pris ſouvent pour d'autres qu'ils n'eſtoient dans leur païs. Les Grecs modernes nous ont envoyé deux eſpeces d'auteurs de cette ſorte, dont l'un eſt appellé *Anchinoüs*, & l'autre *Theacinus*. Mais on n'en a pas eſté long-temps la duppe, & l'on a reconnu ſans peine que l'un & l'autre n'étoient point differens de S. Thomas Docteur des Ecoles Latines; qu'*Anchinoüs* étoit une pure corruption d'*Aquinas*, & que *Theacinus* en étoit une autre venuë de l'abréviation du

Iamb. comm. Vind. Bibl.

ἀκίνοος Θ. ϰ ἀκίνος.

nom de *Thomas* joint au surnom d'*Aquinas*. Les mêmes Grecs ont corrompu quelques-uns de nos Jules en *Jolaüs*, de nos Charles en *Charilaüs*, &c. sous pretexte de les accommoder à leurs terminaisons. Des noms d'Auteurs Grecs corrompus ont aussi formé quelquefois des noms Latins d'Auteurs chimeriques, comme *Sempronius*, qui est venu de Sophronius. Les Juifs ont aussi corrompu divers noms des Grecs & des Latins, pour les réduire à leur maniere. C'est ce qui a fait croire que leur *Jesopito* ישופיטו estoit different de l'Esope des Grecs. Parmi les Espagnols, Allemans, Anglois & François il n'est pas rare de trouver aussi des noms d'Auteurs corrompus d'une langue vulgaire en une autre. *Hamen-Welton*, qui a l'exterieur d'un Auteur Anglois, n'est pas different de Goldast Allemand, dont le surnom de *Haiminsfeld* semble avoir esté corrompu en Hamen-Welton, & trompé ceux qui en ont fait deux Auteurs. J. *du Breüil*, le sieur *Osrés*, *Beaglerius* sont de faux Auteurs corrompus sur les vrais noms de J. *Bruck*, d'*Hier. Osorius*, de G. *de Beaulieu*. 3. Part. Ch. 20.

On ne peut dire de quelle fecondité ont esté les fautes des Copistes en ma-

3. Part. Ch. 20. tiere d'Orthographe, & celles même des ouvriers de l'Imprimerie pour la production des faux Auteurs. De là nous eſt venu probablement un *Phornutus* pour Cornutus, un *Marius Sergius* pour Maurus Servius, un *Georgius Nicetas* pour Gregorius Nyſſenus, un *Octavius* pour Actuarius, un *Vaccæus* pour Bacchius, un *Sopitarius* pour Soſipater qui qui n'eſt autre que Chariſius, un *Antonius Curchinus* pour Aytonus Georgianus, que nous appellons ordinairement Hayton Armenien; un *Paul de Prayeres* pour Raoul de Preſles, & pluſieurs autres, dont j'eſpere avoir lieu de découvrir la corruption ailleurs. Mais les Proteſtans me permettront de dire que c'eſt une chicane qu'un de leurs Ecrivains a faite à M. Soulier Auteur Catholique, lors qu'il a pretendu l'accuſer de fourbe en ſuppoſant un Auteur chimerique ſous le nom de *Daret* à la place de celuy qu'il devoit appeller *Durel*. Il eſt viſible que la corruption de ce nom ne s'eſt formée que ſous la preſſe, & ceux qui ſçavent les manieres negligées de l'écriture, ne demanderont pas comment un Imprimeur a pû lire *Daret* pour *Durel* ſur le manuſcrit d'un Auteur.

Tom. 2. de l'Eſp. de M A. p. 239. 240. 241 242.

Des termes appellatifs soit de qualitez, soit de pays, qui n'estoient pas des noms d'Auteurs estant en leur entier ont passé de puis pour tels par voye de corruption. Les Italiens nous ont produit en leur langue un Auteur sous le nom de *Lelo Demno Saraceno* qui suffiroit seul pour en faire foy. Il n'y a jamais eu d'Auteur de ce nom, & le livre qui le porte est une traduction du fameux livre de la sagesse des Indiens, pour lequel toutes les Nations Orientales ont témoigné une passion demesurée. Il a esté tourné d'Indien en Persan, en Arabe, en Turc, en Ethiopien, &c. en Grec, en Italien, puis en Latin : mais il est faux que l'Auteur du livre ni même le Traducteur Arabe ait esté appellé *Lelus Demnus*. L'erreur est venuë de ce que le livre estant anonyme a pris les noms de deux entreparleurs du Dialogue *Kulile* wa *Dimne* qui ne sont que des Appellatifs pour le nom propre & le surnom d'un homme ; & l'on en a formé *Lelo Demno* par corruption, au lieu de tourner *Kulilé* par le mot de Roy ou de Prince couronné, & *Dimné* par celuy de Philosophe ou de curieux. Des Appellatifs qui ne marquent que le pays d'un Auteur ont esté pareillement cor- 3. part. Ch. 20.

3. Part. Ch. 20. rompus en noms propres d'Auteurs. Agatharchide Philosophe & Historien du temps de Ptolemée Philometor estoit de Gnide & s'appelloit par maniere de surnom ὁ Κνίδιος. De la corruption de cet Appellatif est venu un Auteur Latin, mais chimerique nommé *Ovidius*, & par transposition du *Prénom* & du surnom, l'on a appellé cet Auteur *Ovidius Abatareides*, & *Ovidius Sabatarcides* de peur qu'il y restât encore quelque chose à corrompre. De même le prétendu *Thoromachus* qui a trompé jusques icy tant de Sçavans, & des Critiques même du premier rang qui l'ont pris pour un Historien Grec, n'est qu'une corruption du terme appellatif qui marque le nom de la ville de Gregoire de Tours. Thoromachus s'est écrit au lieu de *Thoronachus* qui se trouve encore à la teste de quelques Mss. de Chroniques tirées de Gregoire de Tours, & *Thoronachus* est un terme corrompu sur *Turonicus* ou *Turonensis*.

Enfin la corruption s'est communiquée même sur des choses inanimées qu'elle a fait passer imprudemment pour des noms d'Auteurs qui servent à grossir les catalogues. *Enantiophanes* a esté pris par quelques personnes pour un Auteur

Auteur Grec qui avoit interpreté les loix : mais ce non ne veut dire autre choſe qu'un Recueil de Loix qui ſe combattent en apparence & que l'on eſt en peine de concilier. *Baſilius* eſt auſſi un faux nom d'Auteur que quelques-uns ont crû avoir expliqué les ordonnances des Empereurs, & ce nom a eſté forgé ſur celuy des Baſiliques. C'eſt une choſe tout-à-fait divertiſſante de voir citer *Acuerdus Oliva* comme l'Auteur du Roman de l'Amadis par les uns, ou comme le Traducteur de cet ouvrage de l'original Flamand en Eſpagnol par les autres. *Acuerdus Oliva* n'eſt qu'un nom corrompu de deux mots Eſpagnols *Acuerdo Olvido*, i. e. ſouvenir, oubli, qui compoſent la deviſe du ſieur des Eſſars que cet Auteur a miſe à la teſte de ſa Traduction Françoiſe de l'Amadis. Le ſieur *du Vergier* dont parle Vauprivas & les autres, & en Latin *Viridarius* qui a eſté cité comme Auteur du livre intitulé, le Songe, n'eſt pas un nom d'homme, mais de jardin ; de ſorte que le livre qui a pour titre *le Songe du Verger* dans l'original François, & *Somnium Viridarii* dans la verſion Latine, ne doit nous repreſenter autre choſe qu'une production ou un amas de pen-

3. Part. Ch. 20.

Viridarius.

3. Part. Ch. 20. sées conceuës dans un Jardin où l'on a coûtume de mediter & de discourir en se promenant. *Franciscus Layette Campanus* est encore une chimere d'Auteur assez burlesque. Ce nouvel Auteur est de l'invention du Pere Macedo, qui se l'est imaginé sur ce qu'il a vû dans Messieurs de Sainte Marthe comme tiré de la *Layette* marquée du nom de *Champagne* & cottée F, & qui a fait par ce moyen un homme d'un tiroir. Il s'est fait encore en nostre siecle un autre miracle de même espece dans la metamorphose d'une *Pierre de touche* en un Auteur Italien sous le nom de *Pierre de Paragone*, ou plûtost *Pietro del Paragone*, corruption legere de *Pietra del Paragone* qui est le titre d'un des ouvrages de Politique que nous avons sous le nom du Boccalini. *Dom Gratia Theotistes* ou *Theotistæ* au gen. est encore un Auteur plus ridiculement forgé sur le titre d'un livre composé au neuviéme siecle par un Moine de Wizenburg en Alsace nommé Otfrid. Le titre de l'ouvrage qui est en cinq livres commence ainsi : *Liber Evangelior. primus* Domini Gratiâ Theotiscé *conscriptus*, c'est-à-dire écrit par la grace de Dieu en Langue Tudesque ou vulgaire de ce temps-là. Ce qui suf-

Lamb. Thomas Voss. &c.

fit pour vous montrer la source de la corruption du prétendu *D. Gratia Theotiſte.* L'Auteur que l'on a produit ſous le nom d'*Urbanus Peſtonenſis* n'a jamais eſté au monde. C'eſt une corruption pure de *Paſtanus* & de *Vibonenſis*, qui ſont des noms de bayes ou de golphes, dont Ciceron a fait mention dans ſes Lettres à Attique. Le prétendu *Paradius* Hiſtorien, dont parle S. Jerôme dans ſes fourrures de la Chroniqne d'Euſebe, a eſté forgé ſur deux mots Grecs παρὰ Διὸς *à Jove.* La foy des manuſcrits nous promet encore un bon nombre d'Auteurs chimeriques, c'eſt-à-dire des noms de choſes transformez par leurs copiſtes en noms d'Auteurs de l'eſpece d'un *Promtuarius*, d'un *Piper de tempore*, d'un *Scackerius de Ludo*, d'un *Pertorius de vitiis & virtutibus*, d'un *Florus de Laudibus B. Mariæ*, &c. Mais nous eſperons que les Sçavans Critiques auront le credit d'exterminer tant de faux Auteurs, & de reſtituer leurs noms aux titres des livres anonymes, à la teſte deſquels nous nous contenterons de lire *Promptuarium ſermonum*; *Granum piperis*; *de Ludo ſcacchorum*; *Repertorium de vitiis*; *Flores de Laudibus B. Mariæ*, &c. La corruption des adverbes a fait donner quel-

3. Part. Ch. 20.

Scalig. Animad. ad Euſeb.

Feller. Sander. Bib. Mſſ. Mir, &c.

3. Part. Ch. 20. quefois des ſurnoms aux Auteurs ou des ſobriquets propres à nous divertir. Témoin deux anciens Poëtes Latins. *Propertius Nauta* eſt venu de Propertius *non ita : Martialis Coquus* eſt venu de Martialis *quoque*.

C'eſt ainſi, Monſieur, que la corruption a contribué à multiplier le nombre des Auteurs Pſeudonymes. Je n'ay pas crû la devoir compter parmi les vrayes manieres de ſe déguiſer, parce qu'elle n'eſt jamais volontaire, & qu'elle eſt plûtoſt le fruit de l'ignorance que de la malice. Mais cette conſideration ſeroit fort inutile à ceux qui pretendroient en avoir des penſées plus favorables que des autres manieres de déguiſement. Elle ne peut avoir de motifs qui ſoient capables de la ſauver ou de la juſtifier, comme les autres manieres qui ne ſont pas ſans deſſein : & elle peut avoir des conſequences auſſi fâcheuſes que toutes les autres qui ſervent à nous tromper. C'a eſté ſans doute ſans motif, ſans deſſein, & par une pure ignorance que les Latins modernes ont corrompu le nom du Rabin *Aben-Eſra* pour en faire un Auteur de leur Langue ſous le nom d'*Avenarius*. Ce faux nom, quoy que peu éloigné

de ſon original, a tellement trompé les Auteurs de l'*Index* des livres défendus, que ce Juif tout ſuperſtitieux & tout impie qu'il a eſté ſe trouve rangé dans cet *Index*, non parmi les Heretiques dont on condamne la perſonne avec les écrits, mais parmi les Catholiques, dont on ne condamne que ce que l'on en exprime en épargnant toûjours leur perſonne. C'eſt un inconvenient qu'a fait naître le nom corrompu d'*Avenarius* : mais voyons en deux mots ceux que le changement de nom a produit parmi les Auteurs. 3. Part. Ch. 20.

4. Part. Ch. 1.

QVATRIEME PARTIE

DES INCONVENIENS que le changement de nom dans les Auteurs a causez dans le monde ou dans l'Eglise, mais principalement dans ce qui s'appelle Republique des Lettres.

CHAPITRE I.

Le tort qui peut faire l'insinuation d'une doctrine dangereuse à la faveur d'un nom qui n'est pas suspect. 1. *Dans les matieres de Religion.*

RIen ne justifie mieux la précaution des Puissances Ecclesiastiques & Seculieres contre les faux noms, que les inconveniens qui ont suivi les déguisemens de ceux qui ont usé de ces moyens pour imposer au Public.

Il n'y a point de matieres qui de-

mandent d'estre traittées avec moins d'artifice que celles qui regardent la Religion. Mais l'Eglise n'a pas toûjours eu la satisfaction qu'elle devoit attendre de ses soins à cet égard. Malgré sa vigilance & ses empressemens pour connoître le nom & les habitudes de ceux qui ont tâché d'insinuer des dogmes & des opinions étrangeres dans l'esprit de ses enfans ; malgré le zele qu'elle a toûjours témoigné pour les écarter en rendant leur nom suspect parmi les Fidelles, elle n'a pas toujours pû éviter les inconveniens qu'elle en apprehendoit. Un nom rendu suspect n'embarasse pas ceux qui ne font pas plus de difficulté de changer de nom que d'habit, & qui font leur étude de l'art de dissimuler. Et l'on peut dire que le changement de nom a esté le détour ordinaire par où les Adversaires de l'Eglise sont revenus contre elle, soit qu'ils se couvrissent du nom de quelque personne qui luy estoit agreable, ou qui ne luy pouvoit estre suspecte, soit qu'ils prissent quelque nom qui luy estoit entierement inconnu, & contre lequel elle ne pouvoit établir de sentinelle. Ceux qui sçavent un peu la conduite que ses ennemis ont gardée en ces occasions, à les prendre 4. Part. Ch. 1.

4. Part. Ch. 1. depuis Ebion & Cerinthe jusqu'à ceux qui se sont élevez contre elle en ces derniers siecles sous pretexte de reformation, ne demanderont pas de quelle espece sont les inconvéniens causez par leurs impostures. La supposition & la fiction des noms parmi les Auteurs s'étant trouvée plus à la mode que jamais au temps des nouveaux Reformateurs, elles n'ont pû qu'augmenter encore ces inconveniens. Il ne suffisoit pas pour leurs fins, & pour l'execution de leurs desseins qu'ils trompassent le Public sous le nom & l'apparence de quelques anciens Peres ou Docteurs de l'Eglise, il falloit encore seduire les gens de bien sous le manteau de quelques Religieux ou de quelques autres Catholiques du temps. Mais quoy que l'on en ait vû qui ont sçû supposer leurs ouvrages à des Evêques & à des Cardinaux même, il ne s'en est pas trouvé, à mon avis, de plus artificieux que Socin qui a réüssi pendant quelque temps dans la fourbe avec laquelle il a fait recevoir son Traité de l'Autorité de l'Ecriture Sainte pour l'ouvrage d'un Jesuite nommé *Dominique Lopez*. L'inconvenient de cette imposture auroit esté d'autant plus grand que quelques Sçavans de la Compagnie

de Jesus l'avoient déja receu au nombre des Ecrivains de leur Societé, si la penetration de quelques autres n'eust enfin découvert ce loup travesti qui s'étoit glissé dans le bercail. 4. part. Ch. 1.

Messieurs de l'Inquisition qui ont toûjours apprehendé la surprise du costé des faux noms, n'ont pû éviter l'inconvenient de nous faire passer pour des Auteurs Catholiques dans les compilations de leur *Index* les plus fameux Heretiques, lors même qu'ils travailloient à nous préparer des préservatifs contre leur doctrine. Il est vray qu'on ne doit pas prendre droit sur leur silence à l'égard de plusieurs Protestans déguisez sous de faux noms dans des ouvrages de Theologie ; & c'est une mauvaise maxime qui s'est répanduë parmi nous de croire que ces Censeurs approuvent ce qui ne se trouve pas exprimé ou expressément condamné dans leur *Index*. Mais l'inconvenient consiste en ce que nous permettant de prendre pour Catholiques ou Freres de communion Ecclesiastique ceux qu'ils ont rangé dans la seconde classe, ils remettent sans le sçavoir dans le sein de l'Eglise par ce moyen ceux qui en ont esté exclus comme les chefs même de ses ennemis. C'est ce qui

4 Part. Ch. 1.

leur eſt arrivé au ſujet de Melanchthon qu'ils appellent *Hereſiarque*, & qu'ils ont mis en cette qualité dans leur premiere claſſe ſous le nom qui ſert à le faire connoître à tout le monde. Mais on ne pourra nier qu'ils n'ayent eſté la duppe de ce ruſé Proteſtant, lors qu'il s'eſt aviſé de ſe traveſtir en *Hippophilus Melangæus*, pour publier un Abregé de la Theologie, & une Expoſition ſur l'Evangile de ſaint Mathieu. Ils ont eu aſſez de diſcernement pour condamner ces ouvrages, mais ils ont fait grace à l'Auteur à la faveur de ſon maſque. De ſorte qu'il ne tient plus à eux que Melanchthon ne joüiſſe parmi nous de la reputation d'un Auteur Catholique, pourvû que nous ne l'appellions que *Melangæus*, tandis qu'ils retiennent dans la claſſe des Heretiques les Eraſmes & d'autres Catholiques qui ont eu le malheur de leur déplaire, ou de leur eſtre inconnus.

Ce n'eſt point là l'unique inconvenient qui ſoit arrivé du changement des noms dans les matieres de Religion au ſujet du même Melanchthon. Quelques-uns de ſes amis ou de ſes ſectateurs ayant conçu le deſſein de faire donner du cours & de la vogue à ſes Lieux

communs de Theologie parmi les Catholiques, principalement en Italie, crurent que le ſuccés de leur entrepriſe dépendoit du déguiſement de l'Auteur de cet ouvrage & du changement de ſon nom. Ils tournerent ſon nom du Grec en Italien, pour rendre l'Auteur plus agreable, & l'accés de ſon livre plus facile. L'ayant fait imprimer à Veniſe ſous le nom de *Meſſer Filippo di Terra-nera*, ils ne manquerent pas d'en envoyer des exemplaires à Rome, où Scaliger ſur la foy du Cardinal Seraphin, dit qu'on les debita & qu'on les lut avec tant de ſatisfaction & d'empreſſement, qu'il fallut en faire revenir de Veniſe. Mais un Cordelier qui avoit lû autrefois ces Lieux Communs ſous le nom veritable de Melanchthon, reconnut l'artifice, & en donna avis aux Inquiſiteurs, qui ſupprimerent l'ouvrage comme Lutherien, & firent brûler le reſte des exemplaires. C'eſt une ruſe qui a réüſſi encore en d'autres occaſions contre les Italiens, dont le raffinement quoique tant vanté parmi les autres peuples de l'Europe, s'eſt ſouvent trouvé borné aux noms des Auteurs en matiere de livres. Je ne veux pour exemple que celuy de l'un des plus celebres 4. Part. Ch. 1.

4. Part. Ch. 1. de nos Avocats, qu'ils affectent d'appeller par tout *l'impie* du Moulin. Ses ouvrages ſont deteſtables ſous le nom de *Molinæus*, mais ils ſont excellens ſous le nom de *Gaſpar Caballinus de Cingulo*. Il n'eſt plus impie dés qu'il ne s'appelle plus Du Moulin.

Si l'on nous objecte que l'Inconvenient n'eſt que pour un parti, & que le parti oppoſé à celuy qui le ſouffre, trouve ſon avantage dans ce déguiſement des noms des Auteurs, nous pourrons répondre que c'eſt déja trop pour le bien public, que quelqu'un ait à ſouffrir de ces ſortes de déguiſemens, lors qu'ils ne ſont d'aucune neceſſité. Mais pour vous faire voir que l'Inconvenient peut quelquefois retomber ſur les deux partis oppoſez, malgré l'intention de l'Auteur déguiſé, il ſuffit de ſe ſouvenir de l'aventure arrivée au Commentaire de Martin Bucer ſur les Pſeaumes. Cet ouvrage ayant paru ſous le nom d'*Aretius Felinus*, qui n'eſtoit ſuſpect à perſonne, parce qu'il eſtoit inconnu à tout le monde, fut couru d'abord par les Catholiques, eſtimé même par des Prelats & des Cardinaux, & pour cette conſideration rejetté par les Proteſtans qui n'en connoiſſoient pas l'Auteur.

Mais les Catholiques estant venus à sçavoir que ce Felinus n'estoit autre que Bucerus, ils le rejetterent aussi-tost comme un méchant livre, & le supprimerent de toute leur industrie. Ce qui auroit fait perir l'ouvrage, si les Protestans par la crainte de se trouver d'accord avec les Catholiques, n'eussent repris leur contrepied, & n'eussent ramassé les restes qu'ils avoient eux-mêmes supprimez auparavant, pour en multiplier les exemplaires par de nouvelles éditions. 4. Part. Ch. 2.

CHAPITRE II.

De l'Inconvenient que le changement des noms jette dans les Familles. Etrangers intrus dans les Familles en prenant le nom de ces Familles. Naturels & legitimes censez déchus ou sortis de la famille pour en avoir quitté le nom.

LA Republique des Lettres dans la pensée de ceux qui ne la considerent pas comme une pure chimere, passe pour une Republique d'Esprits, dont la police, s'il y en a, ne paroît pas avoir grand rapport à la forme du gouvernement des autres Etats que nous

4. Part. Ch. 2. voyons dans le monde. Mais toute ſpirituelle que puiſſe eſtre cette Republique, elle ſe trouve quelquefois ſujette à des Inconveniens ſemblables à ceux que l'impoſture des faux noms a produit de temps en temps dans les Royaumes de la terre, & dans les familles particulieres.

Le petit nombre de ceux d'entre ces Impoſteurs qu'on a pû découvrir, & dont la memoire eſt demeurée dans l'hiſtoire, nous fait aſſez juger de la multitude de ceux qu'une fourbe bien concertée a tenu cachez juſqu'à la fin de leurs deſſeins. Pour un faux Antiochus, un faux Agrippa, un faux Chlotaire, un faux Baudoin de Flandres, un faux Sebaſtien de Portugal, dont on eſt venu à bout de lever le maſque & de mettre l'impoſture à jour, combien devons-nous croire qu'il eſt demeuré d'Impoſteurs qui n'ont jamais eſté découverts & qui ont joüi paiſiblement à la faveur de leurs faux noms des fruits de leurs ſuppoſitions ? Et ſi les familles deſtinées à porter la Couronne, que l'on ſçait eſtre uniques dans chaque Etat, n'ont pas eſté exemptes de ces Inconveniens, que doit-on penſer du deſordre & de la confuſion que de ſemblables

Artemon

entrepriſes peuvent avoir apportée dans les Familles particulieres, où la ſuppoſition ſemble eſtre moins importante, & par conſequent moins examinée. 4. Part. Ch. 2.

Les conſequences du trouble que les gens de Lettres ont cauſé dans les familles dont ils ont pris les noms, n'ont pas eſté ſi dangereuſes juſques icy. Leur ſuppoſition n'eſt point allée juſques à vouloir arracher la ſucceſſion des heritiers du vray nom & des biens d'une famille. Les Sçavans qui ſe ſont fait appeller *Manutius*, *Flaminius*, *Puccius*, *Scaliger*, &c. n'ont point pretendu renverſer ou déranger les familles des Manucci, des Flaminii, des Pucci, della Scala. Et tout l'Inconvenient venu de leur uſurpation conſiſte dans l'erreur où leur ambition a fait tomber ceux à qui ils ont pû perſuader qu'ils eſtoient des rejettons de ces familles.

La ſuppoſition des Etrangers, qui ont tâché de s'inſerer dans les Familles dont ils avoient affecté de prendre le nom, n'eſt pas plus préjudiciable au bien public, que l'imagination de ceux qui par une paſſion toute oppoſée de naturels & legitimes qu'ils eſtoient dans leurs familles, ſe ſont expoſez à déchoir de cet avantage & à ſe voir con-

4. Part. Ch. 2.

Publicè interest partus non subjici, ut ordinum dignitas familiarũque salva sit.

siderez de leurs proches comme étrangers par le changement de leurs noms. Je parle principalement de ces Familles dont il est dit dans le corps de Droit, que le Public a interest de conserver l'ordre & la dignité. C'est ce qui regarde moins precisément les Sçavans de France, d'Italie & d'Espagne, où les langues vulgaires sont venuës de l'ancien Latin, que ceux d'Allemagne & du Nord, où la mode s'est introduite parmi la plus part des Auteurs de tourner les noms vulgaires des Familles en Latin ou en Grec. L'Inconvenient où cette pratique les a fait tomber est d'autant plus remarquable, qu'ils paroissent plus empressez & plus inquiets que les autres Peuples du monde sur la conservation de leur noblesse & sur les suites genealogiques de leurs familles.

On n'a jamais prétendu empêcher les particuliers de se faire ce tort à eux-mêmes, & l'on s'est contenté souvent de les desaprouver & de rire de leurs caprice. Mais le Public croit devoir aller plus loin contre les Historiens qui corrompent ou alterent tellement les noms des personnes dont ils ont à parler, qu'ils les rendent méconnoissables à leurs proches, & les exposent à les

faire rejetter & les exclure de leur famille par leurs Descendans. Je suis seur que les Irlandois ne reconnoissent pas aujourd'huy de *Finville* parmi leur Noblesse. *Finville* est un étranger, ou pour mieux dire une chimere formée sur le *Finvillanus* de M. de Thou, &c. *Finvillanus* n'est qu'une corruption latine de *Fitz-William*, comme nous dirions *fils de Guillaume*. Au nom de Fitz-William il n'y a personne qui refuse de reconnoître une famille illustre de Barons Mylords d'Irlande, & une autre encore plus illustre de Comtes Mylords connuë sous le nom de Tirconel. Si celuy que le même Auteur appelle *Firsaverenus Botomensis*, s'estoit presenté au Parlement d'Angleterre dans le dessein de s'y faire reconnoître pour Mylord *Fitz-Walther Comte de Bathe*, je suis trompé, ou il auroit esté pris pour un imposteur avec un nom si défiguré. 4. Part. Ch. 2.

Cette corruptiõ vient peut-être de l'Imprimeur, plutost que de l'Auteur.

Encore que plusieurs de ces changemens de noms puissent s'excuser dans les Historiens, sous pretexte qu'ils ne feroient que des corruptions involontaires, l'Inconvenient ne laisse pas d'en demeurer à leurs Lecteurs qui ne s'apperçoivent pas toujours de la corruption. *Percy* ne paroît pas un nom cor-

4. Part. Ch. 2. rompu de celuy de *Perez* à ceux qui ont quelque teinture de l'hiſtoire d'Angleterre. Aprés la maiſon Royale il y a peu de familles qui puiſſent diſputer de la grandeur avec celle de *Percy*, qui a produit les Comtes & Ducs de Northumberland. Cependant l'on pretend que cet éclat n'a pas empêché un de nos plus celebres Hiſtoriens d'aujourd'huy de la confondre avec une famille Eſpagnole du nom de *Perez* en nommant *Percy* un homme qui s'appelloit *Perez*. Mais de combien de cas ſemblables auroit-on pû charger l'illuſtre M. de Thou ? N'eſt-on pas la duppe de ſon *Latiniſme*, lors qu'on prend celuy qu'il nomme *Paccius* pour quelqu'un de la maiſon Italienne de *Pazzi*, au lieu que c'eſt un homme de famille Septentrionale du nom de *Becken* ? Les exemples d'une ſemblable ambiguité ne ſont pas en petit nombre dans cet incomparable Hiſtorien, & ils ſont preſque autant de ſujets de confuſion & de deſordre pour les Familles, à la pureté deſquelles on veut bien s'intereſſer.

V. M Larroq. p. 44.

Mais l'Inconvenient n'eſt pas ſi conſiderable à l'égard des gens de Lettres, lors qu'il ne s'agit que de Familles obſcures, dont on ſe ſoucie peu de laiſſer

perdre la ſuite & le nom. Un Poëte Al- 4. Part. Ch. 2.
lemand, qui a changé ſon nom de Famille en celuy d'*Helius Eobanus*, a ſi bien fait par ſon induſtrie, qu'on ne ſçait plus quel eſtoit ce nom de Famille. Mais qu'importe-t-il au Public que ce nom ſoit perdu, s'il eſt vray que ce Poëte eſtoit du nombre de ceux qu'on trouve ſur les derniers rangs du genre humain, & qui ne ſçavent ſouvent compter au-delà de leur grand-pere dans la genealogie de leur famille? On ne s'eſt pas mis en peine de conſerver parmi les Chretiens le nom de famille qu'avoit eu Jean Leon d'Afrique avant ſon baptême. Et quoique ſon retour au Mahometiſme nous donne lieu de croire qu'il aura repris ſon nom de famille & quitté celuy de ſon baptême, nous continuons de l'appeller *Jean Leon* ſans nous imaginer qu'il ſoit fort important de nous informer de ſa famille. Ce n'eſt pas agir ſans doute ſelon l'eſprit des Arabes, qui ſont curieux de genealogies autant que les anciens Romains & que les Peuples modernes de l'Europe. Les Grecs n'avoient certainement pas cette paſſion au même degré; & l'on ne s'eſt jamais plaint que celuy de leurs Poëtes, que nous appellons *Steſichorus*

4. Part. Ch. 2.

d'un terme appellatif, ait fait grand tort à la Posterité d'avoir laissé perdre la connoissance du nom qu'il avoit reçu de ses parens.

Aprés tout, quand il iroit du trouble ou du changement de quelques Familles qu'on auroit pris à tâche de conserver dans quelque éclat, nous ne voyons pas que le sujet merite que l'on se récrie si fort contre cette licence des gens de Lettres. Où seroit le desordre de la famille de Messieurs Le Cocq, s'ils avoient continué de se faire appeller *Galli* depuis le celebre *Jean Galli* qui vivoit au quatorziéme siecle ? N'en seroit-on pas quitte pour dire que ceux qui s'appelloient autrefois Le Cocq, se nommeroient Galli depuis trois cens ans ? N'est-ce pas sans Inconvenient & sans confusion d'idées que nous disons que la famille de Messieurs *Versoris* portoit le nom de *Le Tourneur* avant Charles VII. du temps duquel Jean le Tourneur se fit appeller Versoris ? Certainement on peut assurer que sans cette ressource du changement des noms les plus illustres familles des derniers siecles auroient eu de la peine à persuader le Public de leur antiquité. Accordez aux Genealogistes que les noms ont changé

autant de fois qu'ils en ont besoin, ils conduiront une famille d'aujourd'huy jusqu'aux Romains, jusqu'aux Grecs & jusqu'aux Troyens. 4. Part. Ch. 3.

CHAPITRE III.

Des erreurs qui naissent tous les jours du changement des noms touchant la connoissance des Auteurs. Inconveniens de l'ambiguité ou de l'équivoque d'un nom changé, lors qu'il sert à plusieurs Auteurs. Inconveniens de la diversité des noms qui ne marquent qu'un même Auteur.

TOut ce que nous avons rapporté des manieres differentes de changer ou d'alterer les noms, suffit pour nous faire connoître le peu de fidelité avec laquelle les Pseudonymes ont répondu aux intentions du premier Homme, j'ose dire de Dieu même, dans l'établissement des noms qui n'a esté fait que pour nous donner la connoissance des Personnes & des Choses. Rien n'est plus éloigné de la fin de sa premiere & legitime institution, qu'un faux nom, & toutes les manieres de le falsifier que

4.Part. Ch.3. l'on peut s'imaginer ſont autant de ſources d'Erreur.

Un Auteur n'eſt pas diſtingué du reſte des hommes dans la liberté qu'il prétendroit avoir de diſpoſer de ſon nom, & il ſemble qu'il ne doive rien entreprendre ſur ce point au-delà de ce qui peut ſervir à le faire connoître. Autant de fois qu'il change le nom qui luy eſt propre, autant faut il conter d'Erreurs qu'il fait naître dans nos eſprits. Selon ce calcul Beze nous aura fait peut-eſtre tomber cinq fois dans l'erreur, parce que par le moyen des cinq maſques differens qu'on ſuppoſe qu'il s'eſt donnez il a eu intention en ſe montrant au Public de ſe faire paſſer pour ſix Auteurs differens. De même il n'aura point tenu au Pere Macedo qu'il ne nous ait abuſé au moins onze fois, lors qu'il a fait douze perſonnages ſur le theatre des Lettres dans la vuë de ſe multiplier en autant d'Auteurs differens. Que ſera-ce de Scioppius, qui s'eſt joüé du Public ſous prés de vingt viſages divers? A-t-on mauvaiſe raiſon de prendre cette fauſſe multitude d'Auteurs, qui n'eſt qu'une multiplication ou une variation de maſques pour l'un des principaux Inconveniens qui puiſſent arriver dans

la connoiſſance ou le diſcernement des Auteurs ? 4. Part. Ch. 3.

Doutera-t on des Inconveniens que produit l'ambiguité ou l'équivoque d'un nom qui eſt devenu commun à plus d'un Auteur, ſoit par impoſture, ſoit par telle autre uſurpation que ce ſoit? Le nom d'*Ariſtote* devenu commun au Philoſophe precepteur d'Alexandre & au Rabin Abraham fils de Chaſdai ; celuy de *Ciceron* commun à un Orateur & Conſul de l'ancienne Rome, & à un Humaniſte moderne de l'Italie ; celuy d'*Ariſtarque Samien* commun à un ancien Aſtronome Grec de l'Iſle de Samos, & à un Mathematicien François de nos jours ; celuy de *Cleanthe* commun à un ancien Stoïcien & à un homme de l'Academie Françoiſe, &c. ſont aſſurément des pieges pour noſtre ignorance. Que pourrons-nous penſer d'un *Angelus Politianus* d'Allemagne, d'un *Deſiderius Eraſmus* d'Angleterre, d'un *Jean Reuchlin* de France ſur les idées que nous avons d'un autre Politien, d'un autre Eraſme & d'un autre Reuchlin ?

L'ambiguité d'un nom étranger ſervant à pluſieurs Auteurs de differens noms, eſt encore plus embarraſſante, quoique ſouvent ils n'ayent pas ſongé

4. Part. Ch. 3.

à se cacher. Je demande à un connoisseur, qui est *Fabricius?* Il me répond que c'est un Auteur Anglois nommé *Carpenter*, ou Charpentier. Non, reprend un autre connoisseur, *Fabricius* est un Auteur François nommé *Maréchal*. Pardonnez-moy, repartit un troisiéme, *Fabricius* est un Auteur Allemand nommé *Schmidt*. Un quatriéme connoisseur prend la parole, pour me dire qu'on me trompe, & que *Fabricius* est le nom de deux Auteurs Normands nommez *Le Févre* en nostre langue, & surnommez *De la Boderie*; & un cinquiéme vient me soutenir que *Nic. Fabricius* veut dire *Nic. Fabri*; mais pas un ne s'avise de me persuader que ce nom peut signifier *Fabrice*. Ce n'est pas encore tout. Les connoisseurs, pour multiplier mes embarras, m'apprennent qu'il y a des Auteurs & d'autres Sçavans non Auteurs du nom de *Charpentier*, de *Schmidt*, de *Maréchal*, de *Fabri*, & de *Le Févre*, qui s'appellent non *Fabricius*, comme ceux de dessus, mais *Faber*; & que le même nom de *Faber* marque encore d'autres Auteurs du nom vulgaire de *Du Faur*, *Favre*, *Faure*, *Zimmerman*, *Werckman*, &c. Ainsi je trouve dans la Republique des Lettres

prés

prés de quatrevingts Auteurs du nom latin & étranger de *Faber* & de *Fabricius* dont l'équivoque me trouble dans la distinction qu'il faut faire des noms propres & des personnes particulieres de ces Auteurs. C'est l'équivoque du nom de *Nicolaüs Faber* qui a trompé Selden Anglois, lors qu'il a pris pour Monsieur de Peiresc M. le Févre Precepteur de Loüis XIII. sur la mention que Baronius en avoit faite sous ce nom Latin. 4. Part. Ch. 3.

Cette République des Lettres n'est presque composée que de gens travestis de la sorte, elle n'est remplie que de noms tournez, ou du moins terminez d'une maniere étrangere à la langue du pays où ils vivent. C'est ce qui nous retient dans des apprehensions continuelles de nous tromper en prenant l'un pour l'autre, sur tout dans cette prétenduë République qui fourmille de Chicaneurs & de Pedans, qui ne sçavent point pardonner l'erreur d'une seule lettre, & qui prennent pour des injures atroces les bévûës les plus legeres dont ils sont eux-mêmes la cause. Si les sieurs des Marais, du Fay, des Prez, des Hayes &c. se trouvent mal nommez par ceux qui sans les connoître les ont appellez

4. Part. Ch. 3. *de la Pallu*, *de la Faye*, *du Prat*, *de Selve*, &c. ils ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes comme aux seuls coupables, & n'accuser que le caprice qui leur a fait prendre les noms équivoques de *Paludanus*, *Fayus*, *Prateus*, *Silvius*, &c. pour se faire connoître au Public.

B bl. Ant. Verd.

Je me croyois heureux d'avoir deviné que *Salicetus* pouvoit signifier *de la Saussaye*, & j'estois déja tout joyeux d'en avoir trouvé la preuve : mais mon industrie se trouve à bout lors que je pense appeller aussi de la Saussaye un autre *Salicetus* qui s'appelloit *de Saulx*. Je ne gagne donc rien d'avoir évité le piege qu'on me tendoit d'un costé, si j'y suis tombé lors qu'on me l'a tendu d'un autre. Cet inconvenient augmente, si vous le voulez, la précaution qui m'empêche de me laisser surprendre une autre fois, & lors que je trouve un Auteur nommé *Fraxineus*, je n'hesite point à l'appeller *du Fresne*. Mais peu de temps aprés je m'apperçois que le raisonnement ne vaut rien sur des conduites capricieuses qui n'ont pas d'autre regle que la fantaisie, lors que pensant tourner un autre *Fraxineus* par du Fresne, j'apprens qu'il faut l'appeller *de la Fresnaye*.

Voila ce que peut produire l'équivo-

que d'un nom qui devient commun à plusieurs Auteurs par le changement qu'on en fait d'une langue en une autre. Ajoûtez-y les reflexions que l'on peut faire sur ce que j'ay rapporté non seulement de la bizarrerie de ceux qui par le moyen d'une autre terminaison Latine confondent & défigurent plusieurs noms differens d'Auteurs, mais encore des embarras que cause la suppression & quelquefois l'expressiõ des articles d'une langue vulgaire dans les noms latinisez : & vous pourrez alors juger des suites que peut avoir cet inconvenient lors qu'il s'agit de connoître les Auteurs. 4. part. Ch. 3.

L'autre extremité venant de la diversité des noms qui ne marquent qu'un même Auteur, n'est pas moins sujette à l'inconvenient, parce que si l'équivoque d'un même nom nous fait confondre plusieurs Auteurs en un, la diversité de plusieurs noms nous en fait couper un en plusieurs. Les erreurs dans lesquelles cette diversité a fait tomber les Ecrivains sont infinies ; & il suffit de vous souvenir de ce que j'en ay dit dans les manieres differentes de se déguiser qui composent la troisiéme partie de ce Traité pour en demeurer persuadé. Mais aprés tout il se trouvera peu de Juges

4. Part. Ch. 3.

équitables à qui ces erreurs ne paroiſſent pardonnables, & qui ne ſe ſentent diſpoſez à rejetter la faute ſur les Auteurs mêmes de ces variations de noms. On peut dire que le Jacobin *Séche-eſpée* ou *Saicheſpée* l'un des Docteurs de Paris qui furent au Concile de Trente, s'eſt mis dans ce cas lors qu'il a donné lieu à ceux qui l'ont cité en noſtre langue de l'appeller *Aridienſe* aprés s'eſtre impoſé le nom Latin d'*Aridienſis*. Cela fait deux Auteurs, je l'avouë, dans l'eſprit de la pluſpart du monde, mais la faute en eſt au Docteur Seche-eſpée, qui pouvoit s'appeller *Secheſpeus*, ou tout au plus *Siccaſpatha* s'il avoit la maladie des Latiniſtes. *Aridienſis* n'eſtant pas ſeparé en deux mots, reſſemble ſi fort à un nom de pays de la qualité d'*Aricienſis*, *Arigienſis*, &c. qu'on pourroit le pardonner à ceux qui l'auroient pris pour un habitant de quelque lieu du nom d'*Aridie*. C'eſt ce qui eſt arrivé à un Traducteur Francois d'un Auteur nommé de la Foreſt qui avoit pris le nom Latin *de Nemore* ou *Nemorenſis*. Le Traducteur n'eſt-il pas excuſable d'avoir appellé cet Auteur *de Nemours* en noſtre langue plûtoſt que *de la Foreſt?* Voila de faux noms geographiques, qui, comme vous le

La Cr. du M. p. 414.

voyez, ont apporté du desordre dans l'art de connoistre les Auteurs. Mais il en est de veritables qui n'ont pas laissé de tromper le monde lors qu'ils ont esté employez dans un sens figuré par les Auteurs déguisez. C'est par une erreur de cette nature que Monsieur Mandosi a mis parmi les Ecrivains natifs de la ville de Rome *Eugenius Philadelphus Romanus*, sans avoir apperceu sous ces noms mysterieux le Pere Annat né & mort en France. Il n'est rien de plus commun aux Pseudonymes que de feindre les noms du lieu de leur naissance ou de leur demeure, ou simplement celuy de l'impression de leurs ouvrages. C'est pourquoy tous ceux qui se sont nommez *Veronensis*, *Constantiensis*, *Urbevetanus*, *de Villefranche*, *Eleutheropolitanus*, *Francopolita*, *Hierapolitanus*, *Faventinus*, *Placentinus*, *Colonienſis* ne sont pas de Verone, de Constance ni de Coutances, d'Orviete ni d'Aldenbourg, ni de Villefranche, ni des autres lieux marquez par ces noms équivoques. 4. part. Ch. 3.

4 Part. Ch. 4.

CHAPITRE IV.

Inconvenieus ſurvenus à la reputation, à la fortune, & à la vie de quelques Particuliers par le changement des noms. Des innocens que ce Déguiſement a fait prendre par erreur pour les coupables, & des maux qu'ils ont ſoufferts injuſtement par ces mépriſes.

IL faut avoüer que les Auteurs déguiſez ſont moins à plaindre lors que leur déguiſement leur attire de méchantes affaires, que quand ils ſe trouvent maltraitez à découvert & en leur propre nom. Il en eſt preſque de ce déguiſement comme de celuy des Princes, des Ambaſſadeurs & des autres Perſonnes qualifiées qui portent des caracteres exterieurs de diſtinction dans le monde. Lors que ces perſonnes ſe dépoüillent de ces caracteres & des autres marques qui ſervent à les faire reconnoître, afin de ne paroître qu'*incognitò*, non ſeulement elles ne ſuppoſent pas qu'on doive avoir tous les égards & toute la déference qui ſeroit renduë à leur rang en toute autre occaſion, mais elles s'expo-

sent encore à recevoir tous les traite- 4. Part.
mens que l'inadvertance, l'incivilité, & Ch. 4.
la malice sont capables de faire souffrir à des étrangers & à des innocens. Les Auteurs qui se déguisent doivent estre dans de semblables dispositions, & je suis persuadé que le vertueux Cardinal Bellarmin s'étoit bien préparé à la patience contre les duretez & les expressions desobligeantes qu'il pouvoit attendre de ceux qui ont refuté Tortus & Schulckenius. D'un autre costé les Adversaires n'auroient peut-estre pas manqué au respect dû à la pourpre Ecclesiastique, si ce Cardinal avoit honoré de son nom & du titre de sa dignité les ouvrages qu'il n'a publiez que sous les masques de Tortus & de Schulckenius.

Voila des fruits du Déguisement des Auteurs. Mais il est quelquefois arrivé que le simple changement de noms dans les gens de Lettres leur a esté funeste, lors même qu'il n'estoit pas question de déguisement. Il faut pour vous en faire voir quelques exemples, vous rappeller dans l'esprit un trait de l'Histoire des Sçavans de Rome & d'Italie qui vivoient sous le Pape Paul II. Ce Pontife qui n'avoit nul goust pour les Lettres,

4. Part. Ch. 4.

& qui n'avoit ni protection, ni faveurs à donner pour ceux qui en faiſoient profeſſion, avoit pris occaſion de les tourmenter ſur la fantaiſie qu'ils avoient euë de changer leurs noms. Un amour un peu trop affecté pour la belle & ſçavante Antiquité joint au deſir de ſe diſtinguer du reſte des hommes dans leurs aſſemblées, leur avoit fait prendre des noms d'anciens Grecs ou Romains, & ils avoient formé une eſpece d'Academie dont tous les membres portoient de ces noms étrangers. Le Pape au lieu de rire de ce caprice, alla s'imaginer que c'eſtoit un artifice dont ces gens de Lettres vouloient couvrir quelque conjuration tramée contre ſa perſonne: & il les regardoit comme des gens de cabale, à peu prés comme la populace de Paris avoit conçû l'Academie Françoiſe comme une bande de Monopoleurs. Il en fit mettre pluſieurs en priſon, & en fit mourir quelques-uns. Les plus connus de ceux qui purent ſurvivre à la rigueur des tourmens furent Pomponius Lætus, Platine, & Philippes Callimachus Experiens dont on a perdu le vray nom. Mais on peut dire que ſi les Lettres avoient encore quelque Paul II. à craindre, le ſeul recit de la cruelle &

Iov. el. p. 94. & 96. M.

longue queſtion que Platine & Calli- 4. Part.
machus ont ſoufferte, ſeroit capable Ch. 4.
d'oſter aux Sçavans pour jamais le deſir de changer leur nom. Il ſemble que le déguiſement ait apporté auſſi quelquefois du préjudice à la réputation des Auteurs, je ne dis pas en les rendant ſuſpects, mais en leur faiſant perdre l'honneur qui leur ſeroit infailliblement revenu de leur ouvrage, s'ils l'avoient fait paroiſtre ſous leur nom veritable. Un Comedien de nos jours connu pour un homme d'eſprit par ceux qui ont le goût du theatre, à eſté privé à ſa mort des honneurs de la ſepulture ſolemnelle des Fideles, ſuivant la ſeverité de la diſcipline de l'Egliſe. Mais il eſt probable que s'il avoit eſté reconnu pour l'Auteur d'une vie des Saints nouvellement publiée ſous le nom emprunté du ſieur *du Meſnil*, l'Egliſe conſiderant ce travail édifiant comme le fruit de ſa penitence, auroit pû luy rendre cet honneur ou quelque autre récompenſe que ſon changement de nom luy a peut-eſtre derobée.

Ce n'eſt pas ſeulement à la reputation, c'eſt encore aux biens d'une famille que ce changement peut préjudicier. Pierre

4. Part. Ch. 4. Joyeux Medecin du Prince de Dombes n'avoit acquis la reputation d'homme de Lettres que ſous le nom Latin de P. *Lætus*. Sa femme qui ne l'avoit connu de ſon vivant que ſous le nom de Joyeux ayant un procés aprés ſa mort contre les heritiers du Comte de Laval qui mourut en Hongrie, fut aſſez embarraſſée pour faire connoiſtre aux Juges que ſon mari avoit eſté un homme celebre parmi les Sçavans, & conſideré des Grands & des honneſtes gens pour ſon merite. Elle ne réüſſiſſoit point d'abord à perſuader ſes Juges, dont pluſieurs, quoyque gens de Lettres & aſſez inſtruits des vers & de la proſe de *Petrus Lætus*, ne connoiſſent pas le Medecin Joyeux. Il fallut qu'elle trouvaſt que ce *Lætus* n'étoit autre que ſon mari, & ayant produit pour cet effet les éloges de Scévole de Sainte Marthe, ce moyen parut ſuffiſant pour l'empêcher de perdre ſon procés.

Que des Auteurs ayent à ſouffrir de leur propre déguiſement, c'eſt ce qui ne doit ſurprendre perſonne. Mais qu'ils ſoient cauſe que d'autres ſoient maltraitez pour eux, c'eſt à mon avis le plus fâcheux des inconveniens que puiſſe pro-

duire le déguiſement. Un Auteur reſolu de demeurer caché ſous ſon maſque peut en galant homme laiſſer recüeillir à un autre la gloire ou la récompenſe de ſon ouvrage. Le mal n'eſt pas important, & le remede eſt de ſe découvrir, comme fit Virgile pour empêcher que Bathille ne joüiſt long-temps du fruit de ſes vers. Mais c'eſt une choſe doublement mortifiante pour un honneſte homme, pour un homme innocent, de voir que ſous un faux nom l'on s'aviſe de le ſoupçonner d'avoir fait l'ouvrage d'un autre, & que par une ſuite de cette mépriſe on luy faſſe ſouffrir les mauvais traittemens qu'on auroit intention de faire ſouffrir à l'Auteur veritable. C'eſt ainſi que le Juriſconſulte François Baudoin a eſté maltraité par Calvin qui le croyoit Auteur du livre touchant les devoirs d'un homme de pieté dans les differens qui s'élevent ſur la Religion. L'erreur de Calvin venoit d'une fauſſe conjecture, qui luy avoit fait croire que *Veranius Modeſtus* Auteur du livre, eſtoit Baudoin, quoy que ce fuſt Caſſander. Mais il fallut que Baudoin eſſuyaſt pour Caſſander de la part de Calvin des injures qui ſont encore aujourd'huy honte à ſes Se- 4. Part. Ch. 4.

4. Part Ch. 4. dateurs. C'eſt ainſi que le Pere Baron Jacobin avoit chargé Theophile Rainaud de tous les reproches qu'il avoit à faire au Theologien qui avoit pris le nom d'*Amadeus Guimenius*, parce qu'il ne ſçavoit pas que ce Theologien eſtoit un Ecrivain Eſpagnol.

Mais il faut vous faire voir que le déguiſement ſous de faux noms a fait ſouffrir à des innocens quelque choſe de plus dur à digerer que des paroles. Un Theologien Proteſtant de Breſlau en Sileſie nommé Urſinus ou Beer ayant publié une *Exegeſe* ſur le Sacrement de l'Euchariſtie ſous le maſque de *Joachim Curæus*, avoit excité du trouble parmi les Lutheriens d'Allemagne. Dans le temps que les Theologiens de Saxe faiſoient éclater leurs plaintes contre cet ouvrage, il arriva par une fâcheuſe conjoncture pour Gaſpar Peucer gendre de Melanchthon qu'il ſe rendit ſuſpect de Zuinglianiſme. Cela le fit juger capable d'avoir fait le livre de *Curæus*. L'Electeur de Saxe le fit arreſter. Il eut beau proteſter contre la fauſſeté des conjectures & contre la malice de ſes delateurs. Le témoignage du Libraire qui dépoſoit en ſa faveur luy fut inutile, & il

fut jetté dans les prisons de Dresde. 4. Part. Ch. 4.
Peucer ne fut pas le seul qui eut à souffrir pour l'*Exegese de Curæus*; on prétend qu'un Libraire nommé Voegelinus fut aussi puni pour ce sujet : cependant quoy qu'il fust innocent du fait, il semble qu'il avoit merité sa punition pour s'estre vanté faussement dans la premiere edition de cet ouvrage d'en estre l'Auteur. Mais on ne conviendra pas qu'Alexandre Morus ait merité les injures qu'il a receuës du fameux Milton & du Gazetier de Londres pour l'Auteur d'un livre publié contre les Parricides de Charles I. Roy d'Angleterre sous le titre de *Clamor Regii sanguinis*. Cet Auteur n'estoit autre que le jeune Pierre du Moulin Chapelain du Roy & Chanoine de Cantorbery. Morus fit imprimer ce livre à la Haye sans y exprimer le nom de du Moulin : mais pour n'avoir pas eu soin de supprimer aussi le sien au bas de l'Epitre dedicatoire qu'il en fit au Roy Charles I I. il s'attira les insultes & les mauvais traitemens que Milton & le Gazetier n'avoient destinez que pour l'Auteur du livre. Ce defaut de prudence dans Morus le fait considerer encore aujourd'huy Hyd. Bibl. Oxon. Bod.

4. Part. Ch. 4. par plusieurs Anglois comme l'Auteur du livre du jeune du Moulin ; de sorte qu'il n'est pas absolument injuste qu'il en porte les charges tant qu'il en recevra les honneurs.

C'est une des regles de la justice qui a esté funeste à Trajano Boccalini, s'il est vray qu'il ne soit pas l'Auteur du livre de politique qui porte son nom sous le titre de *Pietra del Paragone*. C'est un livre que plusieurs connoisseurs veulent attribuer au Cardinal Gaëtan, & que d'autres prétendent avoir esté du moins composé par plusieurs personnes de la premiere qualité, de la maniere que Scipion, Lelius, Furius Pius, Sulpitius Gallus, Popillius, Fabius Labeo avoient fait les Comedies de Terence. Mais sans entrer dans la discussion d'un fait qui me paroît assez incertain, il suffit de remarquer que le Boccalini s'estoit rendu responsable du livre en y mettant son nom, & qu'il s'estoit exposé par ce moyen à recevoir seul tout le bien & tout le mal qu'il pourroit produire. Ainsi ce livre luy coûta la vie de la part des Espagnols, dont il avoit choqué le Gouvernement & la Monarchie, & qui apostérent six

soldats pour l'assommer à Venise. 4. part. Ch. 4.

VOILA, Monsieur, les reflexions que m'a fait faire le Recueil des Auteurs Pseudonymes. Je suis persuadé que la lecture de ce Recueil en pourra faire naître encore davantage dans l'esprit des Lecteurs, s'ils jugent aprés avoir leu ce Discours qu'il soit de quelque utilité de le rendre public. Quand il en faudroit demeurer là, je pense avoir fait assez pour decouvrir une grande partie de ce que c'est que l'homme, mais l'homme par son plus bel endroit. Car on peut dire de Messieurs les Auteurs, au danger de s'attirer leur indignation, qu'ils ont assez de vanité pour se croire la portion la plus pure du Genre Humain. Mais quoy que aprés les Ignorans volontaires (sur tout ceux qui ayant le credit & les richesses de ce monde sont en possession de mépriser les autres) j'ose m'imaginer qu'il n'y a point de race plus difficile à servir, & plus incomprehensible que celle des Auteurs; j'espere neanmoins qu'en récompense de la bonne foy & de la sincerité avec laquelle j'en ai usé à leur égard, ils avoüeront que je ne me suis pas rendu indigne

4. Part. Ch. 4.

de leur bienveillance, & qu'ils reconnoîtront les considerations que j'ai euës pour leur merite.

FIN.

AVIS

AVIS AU LECTEUR.

COmme la premiere Partie du Recueil des Auteurs déguisez qui pourra suivre ce Traité préliminaire est la plus importante de toutes, & qu'elle est presque la seule où l'on découvre des Auteurs qui puissent interesser quelques Particuliers dans leur découverte : j'ay crû devoir donner icy la Liste des Auteurs renfermez dans cette Partie pour ne point surprendre ces Particuliers, & ne rien faire qui puisse déplaire à personne.

En prévenant ainsi l'édition du Recueil, je me mets en estat de recevoir les avis de ceux qui seroient contens qu'on ne découvrist pas ce qu'ils souhaitent de voir caché pour de bonnes raisons, & de ceux qui seroient fâchez qu'on parlât d'eux-mêmes ou de leurs amis autrement qu'ils ne le desireroient. Comme il ne s'agit pas de jugemens des Sçavans dans ce Recueil qui n'est qu'hi-

ſtorique, c'eſt une ſatisfaction que je ne veux refuſer à perſonne.

Il y a pluſieurs noms d'Auteurs, leſquels, quoy que faux, tant par uſurpation que par ſuppoſition d'ouvrages, ne ſe trouveront pas dans cette Liſte. Mais il faut ſe ſouvenir que les uns appartiennent au Recueil des Plagiaires, & les autres à celuy des Impoſteurs, de la publication deſquels il n'eſt pas icy queſtion.

LISTE D'AUTEURS DE GUISEZ

Contenus dans la premiere Partie du Recuëil, où les Modernes se trouvent selon l'ordre des surnoms.

A

AA *ou* Aagh *compos. de lettr. Ebr.*, Abraham Aben Ezra.

Abammom *Egyptien* : Jamblique Syrien.

Abdamir : Muhammed fils de Musa.

Abecedarius : André Carolostad.

Aben-Burghil : Abraham Aben-Azuz.

Aben-Chabid : Moyse fils de Shem-Tobh.

Abiah : Eliezer fils de Jose Galiléen.

Abiobseibea : Achmed ben Casem, ou *Abu Elaighbas Ahmed ben Casem.*

Accords, *le Seigneur des* : Estienne Tabourot.

Achillinus, *Philotheus* : Jean Desmarets ou des Mares, *faux.* Nicolas Oresme, *faux.* Raoul de Presles, *faux.* Guill. de Dormans, *faux.* Phi-

lippes de Maizieres, *faux*. Alain Chartier, *faux*. Charles de Louvieres, *douteux*. Gio : Filoteo Achillini n'eſt pas un maſque d'Auteur.

Acilly : le Chev. de Cailly.

Acronius, *Joannes* : Chriſtians Hartſoëker ou Hartſoucre, *faux* ou *douteux*.

Adamantius, *Origenes* : Richard Simon.

Adormentato, *Voyez* Intirizzato, *cy-aprés*.

Adulfi, *Leon* : Noël du Fail.

Ælianus *Nathanaël* : *Voyez* Matthania *cy-aprés*.

Africano, *Scipione* : *Voyez* Berti, *cy-aprés*.

Afscalco, *Bernardino* : François Alibrandi.

Aggirato *Ac. Incogn.* Jerôme Bruſſoni.

Agmonius, *Nadabus* : François du Jon.

Agnés, *Charles de ſainte* : Jacques de Chevanes.

Agnon, *Le ſieur de ſaint* : Jacques de Chevanes.

Agreſto & Siceo : Pierre Aretin, *douteux*. Annibal Caro, & Mario Molza, *douteux*.

Agricola, *Chriſtophorus* : David Schram de Nortling.

Agrippino Piſſeni, *Vegetio* : Pierre Joſeph Juſtinien.

Aiora Valmiſoto, *Fernandez* : Ferdin

d'Avila & Soto-mayor.

Alagona, *Meſſire Artelouche de*: Adam Fumée, *douteux*. Martin Fumée, *douteux*.

Albertus Paſiphilus : Hermannus Buſchius.

Albertus M. : Jean Roi d'Arragon, *faux*. mais cela regarde plutoſt le Recuëil des Impoſteurs.

Albinus, *Joannes Scotus* : Alcuin.

Alcandro, *ou plutoſt* Aleandro Piſano, *Giovanni* : Jean André Spinola.

Alcaſvin : Zachar. f. de Mah. *palea*.

Alcuinus : Jean Calvin.

Aldeano, *Academ.* Nicolas Villani.

Aldes, *Theodorus* : Mathieu Slade.

Aldimachio, *Cinthio* : François Maidalchini.

Aldinus, *Tobias* : Pierre de Caſtelli.

Alectorius, *Ludovicus* : Theodore de Beze, *douteux*.

Alemannus *Chriſtianus* : Baſile Monner.

Aleſſio Abbatutis, *Gian* : Jean Baptiſte Baſile.

Alethæus *Theophilus* : Jean Lyſer.

Alethophanes : Fr. Blondel *le Medecin de Paris*.

Alethophilus Charitopolitanus : Jean Courtot.

Alethophile *Sebaſtien* : Samuel de Sorbiere.

Alitophilus : Claude Barthelemy Moriſot.

Allancé, *le ſeigneur de* : Alain Chartier.

Alliſus, *Phœbus* : Joſeph Balli.

Alodnarim, *Fabricio* : Antoine Mirandola.

Alopecius, *Joannes* : Jean Vos ou Voſſius.

Alopecius, *Deſiderius* : Gerard Voſſius.

Alpeſei, *Landino* : Daniel Spinola.

Alpharabius : Mohammed Abu Naſr. *palea.*

Alphraganus & Ferganius : Ahmed Ebn Cothair. *palea.*

Alſinois, *Le Comte de* : Nicolas Deniſot.

Altglaub Philochriſtianus, *Romanus* : Guillaume Aſchendorff.

Amadis Orianæ : Gerard de Eſpés.

Amatus Luſitanus : Jean Rodrigue de Caſtel-branco.

Amator ou Amadeus : Jean Mendez.

Ambroſiaſter : Remy Archev. de Lyon, *faux*. Optat de Milevi, *faux*. Pelage l'hereſiarque, *faux*. Hilaire Diacre, *douteux*. *C'eſt ſelon d'autres un* Pelagien, *dont le nom s'eſt perdu.*

Ambrun, *Pierre* : Richard Simon.

Amœnus : Prudence Poëte Chretien. *Ce n'eſt pas un maſque.*

Amore, *Liberius de ſancto* : Jean le Clerc.

Amſtelius, *Peregrinus* : Auguſtin van Teilingen.

Amy ou Lamy : Antoine le Maiſtre.

Amyntas : Jean Loüis Guez de Balzac, *palea.*

Analyticophilus. *Voyez* Pacemutus.

Anaſtaſio : Jerôme Gracian de la Mere de Dieu.

Ancona. *Voyez* Juniperus.

Andreæ, *Cunradus* : Conrad Wetter.

Andreas Taxander, *Valerius* : André Schott.

André, *Antoine de ſaint* : Antoine Verjus.

Angeloforti, *Hieronymus ab* : Godefroy Hermant.

Anglois banni, *Catholique* : Loüis d'Orleans.

Anglus & Albius, *Thomas* : Thomas White.

Anilo : *Oroſius* : Vitus Bering.

Antarvetus, *Joannes* : Jean Riolan le fils.

Antenor : Jean Balthaſar Schuppius.

Antiate, *Il Timauro* : Charles Dati.

Anti-Choppin, Anti-Colazon : Jean Hotman de Villiers.

Anti-Coton : Pierre du Coignet.

Anti-Garaſſe : Eſtienne Paſquier, *douteux*. Theophile Viaut, *douteux*.

Anti-Gaſtorello : Jean Baptiſte Noceto.

Anti-Macchiavellus : Innocent Gentillet.
Anti-Sixtus, Anti-Eſpagnol : N. du Fay.
Antiſtius Conſtans, *Lucius* : Loüis du Moulin, *faux* ou *douteux*.
Anti-Sturmius a Sturmeneck, *Laonicus* : Luc Oſiander.
Anti-Theophile : Henry Alby.
Anti-Tribonien : François Hotman.
Antivigilmi. *Voyez* Aſpaſio *cy-aprés*.
Antoniatus, *Janus* : J. Guinther d'Andernach.
Antonius, *Alphonſus* : Alfonſe Gianotto.
Apelles *poſt tabulam* : Chriſtophle Scheiner.
Apiarius : Thomas de Cantimpré.
Apulus, *Franciſcus* : Simon Ruccellani.
Aquifolio, *Franciſcus de* : Franciſque de Enzinas.
Aquilinius, *Cæſar* : Sallé *ou plutoſt* Sallo *faux*. Fabien Scotti, *douteux*. Scipion Errico *ou* Henry, *vray-ſemblable*.
Aquilonius. *Voyez* Libertus *cy-aprés*.
Aquis, *Claudius de* : Claude ne Seyſſel.
Arbois, *Sillac de* : Jean François Sarrazin.
Arca, *Andrea dell'* : Ferdinand Carli.
Arcas, *Baccalaurus* : Diegue Hurtado de Mendoza.

Archithrenius

Archihrenius, *Joannes* : Jean de Hantwile.

Arcuarius, *Daphnæus* : Laurent Begeur ou Bæger.

Ardelfranchi, *Luigiano* : Julien Francardelli.

Ardelio, *Zoilus* : Ferdinand ou Ferrante Carli.

Ardinghellus, *Auguſtinus* : Gaſpar Scioppius, *douteux*.

Ardo : Smaragdus.

Aretinus, *Scipio* : Jacques Lampadius.

Arianus ou Arrianus, *Diſcipulus* : Fauſte Socin, *douteux*. Pierre Statorius ou Stoinſki, *vray-ſemblable*.

Aridienſis, *Petrus* : Pierre Secheſpée.

Arimini, *Anonimo de* : Jerôme de Marini.

Ariſtarque : N. de Javerſac.

Ariſtarchus Samius : Gilles Perſonne de Roberval.

Ariſte & Eugene ; Eudoxe, &c ; Dominique Bouhours.

Ariſtoteles : Abraham fils de Chaſdai.

Armachanus, *Voyez* Patricius *cy aprés*.

Arminis, *Hieronymus de* : Jerôme de Marini.

Arſenius : Wala.

Arteaga, *Fortunius de* : Fort. Garzia de Erzilla.

Artiaga, *Felix de* : Hortenſe Felix Paravicino.
Artemidoro : Andre Rey de Artieda.
Artemidorus Oneirocriticus : Libert. Fromond, *douteux.*
Aſcanius : Joſſe Badius Aſcenſius. *pal.*
Aſcelinus : Adalberon.
Aſpaſio Antivigilini, *Cornelio* : Angelico Aproſio de Vintimiglia.
Aſpaſtes Salaſſus, *Iohannes Franciſcus* : François Hotman.
Aſterius, *Juſtus* : Hugues Grotius, *faux.* Jean Stiern ou de l'Etoile, *plus vray-ſemblable.*
Aſterius, *Turcus Rufus* : Claudien Mamert, *douteux.* Sedulius le Poëte. *plus vray-ſemblable.*
Athanaſius : Pierre Paul Vergerio.
Athanaſius, *Alexand. Epiſc.* : Vigile de Tapſe.
Athanaſius, *Alex. Ep.* : Henry Bullinger, *douteux.*
Attizato, *Acad.* : Baptiſte Guarini, Daniel Spinola, &c.
Aubin, *Loüis de ſaint* : Iſaac le Maiſtre de Sacy.
Auguſtinus, *Thomas* : Jean Bagot.
Auguſtino, *Franciſcus à ſancto* : François Macedo.
Auguſtino Macedo, *P. à ſancto* : Henry Noris.

Auratus, *Joannes* : Jean Diſnemandi. *Ce n'eſt pas un maſque.*

Aurelio, *Carlo* : Lelio Guidiccioni.

Aurelius *Corn.*:Cornelis vanden Goude.

Aurelius *Petrus* : Jean de Cordes, *faux.* N.de ſaint Germain,*faux.* Jean d'Artis, *faux.* Nicolas le Maiſtre, *faux.* François du Moutier,*faux.* Jean Tarin, *douteux.* Jean Aubert, *douteux.* Jean du Verger de Hauranne, *douteux.* Martin de Barcos, *douteux.*

Auvray Docteur, *Le ſieur :* Martin de Barcos.

Avenarius : Aben Ezra, *v. parmi les corrupt.*

Avis *Jean :* Avis *Jacques :* Jean Loyſel, Jacques Loyſel.

Avitus, *Aurelius:* Jean Baptiſte Sinnigh.

Axiane : Charlotte des Urſins.

B

BAchelier, *Le ſieur le :* N.. Guyot.

Bahamonde, *Jean Martinez de:* Jean Antoine de Vera & Zuniga.

Balbuceo, *Balbino* : Agoſtino Lampognani.

Baldeſanus, *Guillelmus* : Bernardin Roſſignol.

Banny de Lieſſe : François Habert d'Iſſoudun.
Bardi, *Franceſco* : Jean Palazzi, ou de Palatiis.
Barlietus, *Gabriel:* Barthelemy Gerick.
Barna ou Varna, *Baſilius de :* André Libavius.
Barnabé, *Le ſieur :* Antoine Arnaud, *docteux.*
Baronnie, *François de la :* Florent Chretien.
Baronius, *Juſtus:* Juſte Kahl ou Calvin.
Barræus Antuerpianus, *Juſtus :* Jean Saubert.
Barrius Francicanus, *Gabriel :* Guillaume Sirlet.
Barthelemy, *le ſieur* : Pierre Nicole.
Bas-Breton, *Gentilhomme de Province:* Dominique Bouhours.
Baſilides, *Thalaſſius :* Marin le Roy de Gomberville.
Baſile de Roüen : François Cloüet.
Baſilius Groninganus : Jean Weſſels ou Veſſelius.
Baſſarius, *Vulturius Gratianus* : Gerard Jean Voſſius.
Baſſeanus ou de la Baſſée, *Bonaventura:* Loüis le Pippre.
Baſtone, *Scipione :* Jean Capponi,
Batterman, *Rudolphus:* Jean Schucking.

Baumann, *Bernard:* Chretien Hohburg.

Baume, *Denis de la ſainte*: Jean Baptiſte Gueſnay.

Bavarus Hallenſis, *Germanus:* Jean Lagus.

Bays & Drawcanſir: N. Dryden & Samuël Parker.

Beaubourg, *Claude de:* Antoine Arnaud.

Beaulieu, *Le ſieur de*: Pierre Thomas du Foſſé.

Beaumanoir, *Loüis de:* Loüis Richeome.

Beckerus Elbingenſis, *Georgius*: Michel Radau.

Bechtius, *Joannes G.* Balthaſar Venator *avec d'autres.*

Belga. *Voyez* Spiritus. *Voyez auſſi* Tiberius *cy-aprés.*

Bellermontanus *Nicolaus*: Forſtner, Beſold, Ammirato, Machiavel, *& autres.*

Bellius *Martinus*: Jerôme Bolſec, *faux.* Lelio Socin, *douteux.* Sebaſtien Caſtallion ou Chatillon, *vray-ſemblable.*

Bellocirius, *Petrus:* Pierre Danés.

Bellus *Nicolaus*: G. Schonborner, *douteux.*

Belon ou Bellonius *Petrus:* Pierre Gilles. *C'eſt plutoſt un Plagiaire.*

Belſenſi *Gregorio:* Berlingiero Geſſi.

Belus de Rocca contrada, *Lucianus*: Antoine Marie Betti.

Bembellona de Godentiis, *Antonius*: Barthelemy Goericius ou Gerick.

Benancio, *Liſet* : Antoine Beliſe. Symphorien Champier, *douteux.*

Benedictis, *Ariſtoteles de* : Pierre Antoine Spinelli.

S. Benedicti *Mariangelus. Voyez* à Fano, *cy-après.*

San-Benedictus, *Franciſcus* : Jean Guillaume Calaveroni.

Benoni, *Le Rabin* : Mathieu de Mourgues.

Beragrem Marq. d'Almacheu, *Pierre François Prodez* : Aremberg, *douteux.*

Berenicus *Theodoſius* : Mathias Bernegger.

Bernardinus *ou plutoſt*, Bemardinus *Didacus* : Jacques Biderman.

Berneſtapolius, *Obertus* : Robert Turnell.

Bernicius. *Voyez* Lupus *cy-après.*

Beroſe, Manethon, *& autres* : Jean Annius de Viterbe : *mais cela regarde plutoſt les Impoſteurs.*

Berrocal, *Petrus de* : Gabriel de Adarzo & Santander.

Berſabita, *Franceſco* : Jacques Caſtellano.

Berti, *Scippione Africano di:* Ceſar Cremonino.

Bertolino, *R. M. Leone:* Antoine Valentino.

Bertramus: Jean Scot Erigene, *faux.* C'eſt Ratramne.

Beſſin, *Pierre;* Jacques du Puy.

Beüil de ſaint Val, *Le ſieur de:* Iſaac le Maiſtre de Sacy.

Biel ou Byel, *Gabriel:* Eggeling de Brunſwich.

Biga Salutis Pannonius: François Hugarius ou Hungarus.

Bituris, *Olivus de:* Pierre Joannis.

Blondel, *Marin:* Pierre Langlois de Beleſtat.

Blote-Sandæus, *Benedictus:* Olaüs Borrichius.

Bobola, *Jean:* Albert Rozciſzewſki.

Boccalini, *Trajano:* Le Cardinal Gaëtan, *douteux.*

Bodenſtein, *Liberius* ou *Liborius a:* Laurent Grimalius.

Bohemus, *Balthaſar:* Balth. Oſthovinus.

Bois, *Le ſieur des:* Gabriel Gerberon, *douteux.*

Boiſic, *L'Abbé de:* François Pinthereau.

Bojus *Conradus:* Pierre de Roſenheim.

Bolleville, *Le Prieur de:* Richard Simon.

Bon, *Le ſieur le :* Antoine Arnaud & Pierre Nicole *conjointement.*

Bona caſa, *Mirabilis de :* Eberhard de Weihe.

Bonagratia, *Nuncio :* Jean Ange Duc Altaemps.

Bonano : Jean Pierre Bellori.

Bonarſcius, *Clarus :* Charles Scribanius.

Bonel, *Charles :* Claude Fleury. *Cela regarde peut-eſtre les Plagiaires.*

Bonglarus, *Vaudus Datirius*, ou plutoſt *Clathirius :* Claude Aubry de Lorraine.

Bonino Bonini : Pierre Paul Vergerio.

Bonlieu, *Le ſieur de :* Noël de la Lane.

Bonneval, *Le ſieur de :* Antoine Arnaud.

Bonneval, *Le ſieur de :* Iſaac le Maiſtre de Sacy.

Borborita : André Rivet, *paſſivé.*

Borealis. *Voy* Heliocantarus, *cy-aprés.*

Boruſſus, *Polyphemus :* Jean Oecolampade, *paſſivé.*

Boſc, *Le Pere du :* Nicolas Perrot d'Ablancourt.

Botero, *Barragan :* Jean de Ribas ou Rivas Carraſquilla.

Bourdoüin, *Le ſieur :* Antoine Singlin.

Bourg-l'Abbé, *Olenix du :* Jean Pierre Camus.

Boutigny, *Mathieu de :* François Sagon.

Brandeburg: *Chriſtianus Willelmus Marchio.* Laurent Forer.

Brandinus *Sibaldus :* Barthelemy Pitiſcus.

Bredembachius *Bernardus :* Guillaume Canoerſin ou Caourſin.

Britannus, *Paulus :* Gabriel Bovvel.

Brito, *ou plutoſt* Britto, *Jean de :* Jean de Payva.

Brotheus, *ou plutoſt* Broteus : Angelus Sabinus, *paſſivé.*

Bruck, *Jean :* David George.

Brugge, *François vander :* François Mileman.

Brun, *Le ſieur le :* Dom Morillon.

Brunet, *Hugues :* Bertrand Carbonel, *palea.*

Brunſvvick, *Henricus Julius Dux:* Werner Konig.

Bruſſus ou Bruſcus, *Fredericus :* Fred. Bartſcius.

Brutus: Staniſlas Lubieniecki de Lubienietz.

Brutus Polonus, *Junius :* Jean Crellius.

Brutus Celta, *Stephanus Junius;* Hubert Languet.

Buccabella ou Boccabella : *Stephanus:* Coſelini.

Buddas: Terbinthe ou Terebinte, *palea.*

Buer, *Claus :* Bado Minenſis.

Bulifon, *Antonio :* Pompée Sarnelli.

Bumaldus, *Joannes Antonius :* Ovide Montalbani.

Buonchier : Cherubin Bozzomo.

Burgheſius, *Scipio :* Jean Briccio.

Burgillos, *Thomas de :* Fel. Lopé de Vega.

Burgkardus, *Franciſcus :* André Eiſenberger ou Erſtenberger, *douteux.* André Gailius, *douteux.*

Burgoldenſis, *Philippus Andreas :* Philippe André Oldenburger.

Burinus, *Petrus :* Florent Chretien, *douteux.*

Buronzi, *Gio : Alberto :* Nicolas Berzetti.

Buſoni ou Buzoni, *Joſeph :* Jean Rho.

Buy ſieur de la Perrie, *Jonas le :* Pierre de Launay.

C

CAballinus, *Gaſpar :* Charles du Moulin.

Cabiac, *Paul de :* Henry Alby.

Cæcilius ou Cecilio de Granada : Loüis de la Cueva.

Cæſius, *Willelmus :* Guill. Janſſon de Blaew.

Calathino, *Despotico :* Dominique Panaroli.
Calcolone, *Ettore :* Charles Celano.
Calderius, *Henricus :* Alexandre Cariero.
Calliopius : Alcuin.
Calvaire, *Eliezer du :* Jacques Goutiere ou Gutherius.
Calvete, *Laurent :* Jean de Orche.
Camillus, *Marcus :* Thomas Piſcius.
Campaneo, *Philaſtes :* Felician de Silva.
Campanus, *Flavius :* Jean Goja.
Campanus, *Joannes :* Rouſſelet.
Campis, *Victor à :* François Mileman.
Campolini Veronois, *Fabricio :* François de la Motte le Vayer.
Camus, *Hieronymus le :* Richard Simon.
Canaldo, *Vito :* Donato Calvi.
Candidus, *Ægidius :* N.....de Witte.
Candole, *Pyrame de :* Claude Fauchet.
Cannius, *Nicolaus :* Didier Eraſme.
Cantellus, *Cæſar :* Raphaël Caſtelli.
Capella Veronenſis, *Janus :* Gilles Ménage.
Caracotta, *Hippolytus Fronio :* Pierre du Moulin.
Carafa Card. *Decius :* Antoine Carracciolo.

Carion, *Joannes :* Philippes Melanchthon.

Cariopo Carcaria. *Voyez* Clorio *cy-aprés.*

Carolis, *Luca de :* Jean Briccio.

Carolus Magnus : Alcuin, *douteux.*

Carolus V. Pflug, Helding, Agricola, *palea.*

Carpeneto ou Carpinettus, *Tarquinius :* Adrien Spigelius.

Carpitanus, *Papyrius. Voyez* Cenſor *cy-aprês.*

Carpus Bononienſis, *Jacobus :* Jac. Berengarius.

Carrera, *Franciſco de la :* Balthaſar Campuzano.

Carrerius, *Alexander :* Beliſſaire Bolgarini.

Carvellus, *Thomas :* Thom. Thorold.

Carus ou Caro, *Joſephus Maria :* Joſ. Mar. Thomaſius.

Caſolo, *Claudio :* Loüis de la Caſa.

Caſtilioneus, *Hieron* : Jerôme Cardan.

Caſtelliunculus : Lapus Biragus.

Caſtim, *Joſephus :* Thomas Piſecius.

Caſtro de Torres, *Centurion* N... Jerôme de Pancorvo.

Catharina, *Joannes à ſancta :* Jean Bona Cardin.

Catharinus Senenſis, *Ambroſius* : Lancelot Politi.

Catherine, *le ſieur de ſainte,* : N Thouret.

Catholicus, *Chriſtianus* : François Pinthereau.

Caton Chrétien : Mathieu de Mourgues.

Catoſi, *Manardo* : Thomas Cardani.

Cavalcante : Paul Beni.

Celſus : Grotius.

Celſus, *Julius* : Samuel Przypcovius

Celſus Senenſis, *Minus* : Lelio Socin.

Cenſor Carpitanus, *Papyrius* : Charles Feramus.

Centralbo, *Giulio*; Charles Bentivoglio.

Cervinus, *Franciſcus Maria* : Franc. Mar. de Amatis.

Cervinus, *Marcellus* : le même.

Challudre, *Simon* : Charles du Moulin.

Chantelouve, *le P. de* : Mathieu de Mourgues, *douteux*.

Chantereſne, *le ſieur de* : Pierre Nicole.

Chanveau *ou peut-eſtre* Chauveau : Caſtellionis Brannovius

Chappelain *Jean* : Jean Armand de Richelieu.

Charlierius *Joannes* : Honorat Fabri, *douteux*.

Chartier, *Jean* : Guillaume Daviſſon.

Chlorus, *Firmianus* : Pierre Viret.

Chreggrene, *Æmilius :* Michel Geringer.
Chriſtianus, *Adamus :* Jean Anaſtaſe.
Chriſtianus, *Simplicius :* Timannnus Geſſelius.
Chriſtianus, *Sincerus :* Ernest Lantgrave de Heſſe.
Chriſtianus, *Timotheus :* Staniſlas Lubienecki.
Chriſtiano Catholicus, *Simplicius :* Timannus Geſſelius.
Chriſtodulus *Joſaaphus :* Jean Catacuzene.
Chryſippus : Libert Fromond.
Chu-ſoze, *Chriſtianus :* Rodrigue de Figueyredo.
Ciacconius, *Alphonſus :* Alexandre Donato, Famien Strada, &c.
Cicero converſus, *M. Tullius :* Joſſe Beiſſelius.
Cicero, *M. Tullius :* Charles Sigonius.
Cichocki, *Gaſpar :* Gaſp. Savvicki.
Cicogna, *Strozzi :* Thomas Garzoni.
Cifranchi, *Sepuccio :* François Rinuccini.
Cingallus, *Hermannus* : Chriſtophle Sandius le jeune.
Cinonius Academ. Filergites : Marc Antoine Mambelli.
Ciprés de Povar, *Silvius* : Loüis Creſpi & Borja.

Cirellus *Joannes :* Jean Crellius.
Cirfea : Felician de Silva.
Civilis, *Gratianus* : François Gomarus *douteux*. Pierre du Moulin *douteux*. Sibrand Lubbert *douteux*.
Clara *Franciſcus à Sancta* : Davenport.
Clavedan, *voyez* Eſtanco *cy-aprés*.
Clavigero, *Girolamo :* Jean Capponi.
Cleante : Jean Barbier d'Aucourt, *douteux*.
Clemens, *Fabius* : Jacinthe de Villapādo.
Clemens Placentinus, *Iulius* : Gaſpar Scioppius, *dout*. Fabio Scotti, *douteux*.
Cleonville, *le ſieur de :* Jean Sirmond.
Cleophilus, *Octavius* : Franç. de Fano.
Clevier, *Thomas du* : Bonav. des Periers.
Clorio Cariopo Carcaria, *Anaſſiride di:* Jean-Baptiſte Noceto.
Clouſet ou du Clouſet, *le ſieur* : Jean Couſtel & Iſaac le Maiſtre conjointement.
Coccaius *Merlinus :* Theophile Folengi.
Cochart, *Jean :* Gui Patin, *douteux*.
Cocles *Bartholomæus* : André Corvo de la Mirandole.
Colato *Seraphino* : Jean Bapt. Guarini.
Colertius *Petrus* : Jean Bolthe.
Colet Champenois, *Claude* : Gilles Boileau.
Coltellenus *Paulus* : Jerome Geſſius ou Gypſius

Colvinus *Ludiomæns* : Loüis du Moulin.

Columba : Jean Coſter.

Comes *ou* de Comitibus, *Antonius Maria :* Marc Ant. Majoragius.

Comicus Veter, *Lepidus :* Leon Baptiſte Alberti.

Commodianus *Hercules* : Jean de Launoy *palea.*

Comperat de Carcaſſone, B. : Eſtienne Gourmelen.

Conceptione *Alphonſus à* : Alph. Hidalgo.

Conceptione *Antonius a :* Ant. de Vimaraen, ou Ant. de Sienne.

Conceptione, *Petrus à :* Pierre d'Alva & Aſtorga.

Conchetta, *Toddaro* : Julien Roſſi.

Conchis, *Guillelmus de :* Helinand de Froidmont.

Conchlax : Pamphile d'Alexandrie.

Condren, *Charles de :* Touſſains des Mares, & Charles de Condren *conjointement* avec Paſquier Queſnel.

Congregans, *filius* Vomentis : Agur *fils* de Jaké.

Coningius, *ou plûtoſt* Conygius, *Antimus* : Honorat Fabri.

Conneſtable, *Henry* : Jacques Davy du Perron.

Conſtantius, *Marcus Antonius* : Eſtienne Gardiner.

Contalgeni, *Oſtilio*: Auguſtin Coltellini.

Coobuck, *Robarts* : Rob. Perſonius ou Pearſons.

Coprianus : Cyprien Regneri.

Coppa, *Idoplare* : Placide Reina.

Copus, *Alanus* : Nicolas Harpsfeld.

Corallus, *Abydenus* : Ulric ou Huldrich Hutten.

Cordatus, *Eubulus* : Ulric Hutten.

Cordo, *Geniate* : Simon de Genes.

Cordus, *Euricius* : Henry Urbanus.

Cornelius Europæus, *Lucius* : Melchior Inchoffer.

Cornicen Danicus : Pierre Vinſtrup.

Corona ou Coronæus, *Joannes:* Jacques Eſtienne Menochius.

Coronein, *Cesfranco* : François Rincone ou del Rincon.

Corradino ou Conradinus, *Annibal* : Henry Noris.

Cortelerius ou Cortelliero, *Thebaldus* : Alexandre Cariero.

Coſmas. *Voyez* Fabricius *cy-après.*

Coſmopolita, Michel Sendivogius.

Coſta, *Jerôme à* : Richard Simon.

Coſterius, *Joannes* : Cornelius Blockius.

Cranmerus, *Thomas* Joſeph Creſwell.

Crapin, *le ſieur de* : Jean Triſtan de S. Amant.

Craſſinius, *Joannes* ou *Petrus* : Charles Sigonius.

Critobulus : Saint Jerôme.

Critobulus Hierapolitanus : Jean le Clerc.

Crotta, *Iroldo* : Charles de' Dottori

Crox, *Florent de* : Jean le Peletier.

Cruce *Geraldus de* : Jerome di Perea.

Cruce, ou de la Cruz, *Joannes de* : Martin de Bonilla.

Cruce, *Alypius à ſancta* : Jean Hamont.

Crucius *Chriſtianus* : Chreſtien Adrichomius.

Crudellio *Egidio* : Loüis de la Caſa.

Cuebas ou Cuevas, *Franciſque* de las : Franc. de Quintana.

Curæus Freiſtad. *Joachimus* : Zacharie Urſin ou Beer.

Cynæus *Theodorus* : Leuchtius de Francford.

Cyprianus Carthag. : Didier Eraſme.

Cyrillus, *Decius* : Joſeph Auguſtin.

Cyrinus, Friſing : Aribon.

Cyſenius Paraſchius, *Joannes* : Quirinus Reuterus.

Czecanovius ou Cieckanoviecki, *Silveſter* : Georges Caſſander ou de Caſſandt *douteux*.

D.

DAcrianus, Abbas : Loüis Bloſius ou de Blois.
Dalarini *Franceſco* : François Rainaldi.
Damaſus, *Wilhelmus* : Guil. Lindanus.
Damvilliers, *le ſieur de* : Pierre Nicole.
Dantkwerths : Philippes Reinhard.
Dani : Nicolas Davy.
David : Salomon, Aſaph, Eman, les enfans de Coré, & les autres Auteurs des Pſeaumes avec David.
Decorus Muſagetes, *Volupius* : Wolffgangus Schonſleder.
Demetrius : Emmanuel van Meteren.
Demno Saraceno, *Lelo*. Voyez les noms corrompus.
Democrito Filoſofo : Dominique Bartoli.
Denaiſius, *Pierre* : George Michel de Lingelſheim, *palea*.
Dendrinus, *Henricus* : Jean Blaeuw.
Denius Burgenſis, *Cornelius* : Raoul Matman.
Dentalus *Joachimus* : Joach Mynfinger de Frundeck *palea*.
Dermaſius Hermundurus, *Franciſcus* : L. Joachim Feller.

Deſmarets, *le ſieur* : Jean Armand de Richelieu.

Deviræus, *Renatus* : André Rivet.

Diaretes *Philodoxius* : Leon Baptiſte Alberti.

Dictiunus ou Dictuinus, *mais plûtoſt* Didymus. *Voyez* Veridicus *cy-aprés.*

Didaſcalicus *Erotinus* : Jean Rhodius.

Didoclavius, *Edouard* : David Calderwod.

Dilectus Luſitanus : Jean Rodriguez de Caſtelbranco.

Dioconme, *Geri* : Dominique Geri.

Dionyſio, *Leo Hubertinus à Sancto* : Leonardus Leſſius.

Diplici *Gelaſius* : Euſtache Giſelius.

Diſunito *Accadem.* Incapace : Florindo de Silveſtris.

Dithmarſus *Urſus* : Nicolas Raymarus.

Doccomenſis *Jacobus* : Michel d'Iſſelt d'Amoersfort.

Dolabella. *Voyez* Pomponius *cy-aprés.*

Dolerie, *le ſieur* : Guillaume Poſtel.

Dolet : Jerôme Aleander l'ancien.

Dolman : Rob. Pearſons, Guil. Allen, Franc. Inglefeld.

Dolſcius *Paulus* : Philippes Melanchthon.

Domitius Calderinus : Dominique de Caldariis.

Donalero, *Gneo Falcidio* : Jean François Loredano.

Doulæus ou Dowley, *Georges* : Guillaume Vvarford.

Dourman, *Casimirus* : Adrien Crommius.

Douté ou Douteus, *Philippus* : François Blondel.

Draxus ou Drack, *Thomas* : André Vvillet.

Driellius Noviomagensis, *Godofredus* : Jean Busée.

Drusac ou Drussac : Gabriel du Pont.

Ductor, *Optatus* : Jacques Munford.

Duncarena, *Solfridus* : Ferrante Carli.

Duranti ou Durantes, *Johannes Stephanus* : Pierre Danés *douteux*.

Dynaterus *Eubulus* : Rodolphus Gualtherus.

Dysidæus, *Prosper* ; Fauste Socin.

E

EBlanus, *Candidus* : Jean Labenus.

Edmonds, *Father*, ou *Pater* Edmundus : Guillaume Vveston.

Egiste : François de la Motte le Vayer.

Egnatius, *Baptista* : Joannes de Cipellis.

Ehrenberg ou Ernberg, *Wahremundus* :

Eberhard de Vveihe.

Ehrenhold : Balthaſar Schuppius.

Elching ou Elchingenſis *Joannes* : Henry Vvangnereck.

Eliphilus, ou Elias Philyra : Jean du Tillet.

Eliſabat Griego ou Grec : Garſia Ordognez de Montalvo.

Elpidius, *Ludovicus* : Gaſpar Sevenſtern.

Elverfeld, *Jonas ab* : Henry Rantzow.

Elychnius *ou plutoſt* Ellychnius, *Theophilus* ; Gottlieb Dachtler.

Emigliani ou Emiliani, *Pomponio* : N.. Miniani.

Emonerius, *Stephanus* : Theophile Raynaud.

Engſterus, *Huldricus* : Jean Brentius.

Enotus, *Everhardus* : Martin Becan.

Epictetus Philoſophus : Arrianus Nicomedienſis *palea*.

Epitimus *Andreas* : Hartmannus Beyerus.

Erandre : Honorat Laugier de Porcheres.

Eraſmus, *Deſiderius* : Guillaume Lilius ou Leſle.

Eremicola, *Gratioſus* : Hippolyte de S. George.

Eremite Exocionite, *Euſebe* : Pierre Allix *douteux*,

Erhardus Francus, *Georgius* : Michel Gaſpar Lundorpius.

Erneſt Lantgrave de Heſſe : Adrien & Pierre de Vvalemburg.

Erynachus, *Paulus* : Jean Baptiſte Sinnigh.

Erythræus, *Janus Nicius* : Jean Vittorio de' Roſſi.

Eſclave Fortuné : Michel d'Amboiſe de Chevillon.

Eſperant, *l'Humble* : Jean le Blond.

L'Eſpinoeil, *Charles de* : François Garaſſe.

Eſtanco, *Clavedan del* ; Vaſco Diaz de Frexenal.

Etiro *Partenio* : Pierre Aretin.

Etrobius, *Joannes* : Jean Berotius.

Ettonville, *le ſieur de* : Blaiſe Paſcal.

Ettore Rocobella, *Marco* : Charles Torre.

Evandrophylax : Vincent Calzavelia.

Evangelus, *Licentius* : Beatus Bildius Rhenanus.

Eubulius : Methodius de Tyr. *palea.*

Eubulus, *Irenæus* : Herman Conringius.

Eucharius, *Eligius* : Eloy Houchart *palea.*

Euclides Catholicus. *Voyez* Ferrerius *cy-aprés.*

Eudæmon-Joannes, *André* : Gaſpar

Scioppius *douteux.*

Eudocia Auguſta : Pelagius Patricius. *palea.*

Eugenius *Theophilus* : Gaſpar Scioppius *douteux.* Theophile Raynaud, *vray-ſemblable.*

Eviratus ou Moſchus, *Joannes* : *Voyez* Sophronius, *cy-aprés.*

Europæus, *Lucius Cornelius* : Voyez cy-devant *Corn.*

Euſebe : Nicolas Lombard.

Euſebe : Jean des Marais.

Euſebüs, *Joannes Erneſtus de* : Fabio Chigi.

Euſebüs, *Philomarus de* : Jean-Baptiſte Roſſi.

Euſtachius *ou plûtoſt* Eutychius : Saint Bonaventure, *dont le nom eſtoit* Jean Fidanza.

Euſtathius, Su. P. : Janus Gruterus.

Eutichius Alexandr. : Said fils de Batrick.

Eutyphron : Pierre Petit.

L'Excluſſe *Alexandre de* : Jean du Verger de Hauranne.

Expolitus, *Academ.* : Joſeph Fotius.

Faber,

F

FAber, *Chriſtophorus* : Theodoric *ou* Dietricht de Witte.
Fabricius : Robert de Moſhaim.
Fabricius, *Jacobus Coſmas* : Jacques Sirmond, *douteux*.
Fabricius Dantiſcanus, *Johan.* : Jacques Golius.
Fagel : Gilbert Burnet, *douteux*.
Fagiani, *ou* Phaſianus : Nicolas Villani.
Falcidio *Gneo*. *Voyez* Donalero *cy-devant*.
Fallopio, *Gabriele* : Jean Bonacci.
Faluel, *Jean* : François l'Aloüette.
Famianus : Quardus.
Fano ſancti Benedicti, *Mariangelus à* : Gaſpar Scioppius.
Fannius Buranus : Hubert de Giffen.
Farbius, *Antimus* : Honorat Fabri.
Farina, *Martinus de la* : Hortenſe Scammacca.
Farneſius, *Alexander* : Marcel Cervin.
Farneſius, *Octavius* : Dario Tambourelli.
Faventinus, *Didymus* : Philippes Melanchton.
Fauſto, *Bartholomæus à ſancto* : Pyrrhus Siculus, *ou* Pierius Platienſis.

Fedeli, *Auſonio* : Jean Baptiſte Livizani.

Felicianus *ou* Felicitarius : S. Ceſaire d'Arles, *palea.*

Felinus, *Aretius* : Martin Bucer.

Ferrarius, *Janus Alexander*, ou Alexius : N. Fabricius.

Ferrier, *le ſieur du* : Jean Sirmond.

Fide, *Hieronymus à ſancta* : Richard Simon, *faux.*

Fidele, *François*; Matthieu de Mourgues.

Fidelis Verimontanus, *Annoſus* : Jean Floyde.

Filaleto. *Voyez* Philalethes, *cy-après.*

Filauro, *Flaminio*: François Fulvio Frugoni.

Filergites *Academ. Voyez* Cinonius *cy-après.*

Filoteo. *Voyez* Philotheus *cy-après.*

Fioretti da Vernio, *Carlo* : Pierre del Conte, *douteux.* Jean de' Bardi, *douteux.*

Firmianus, *Petrus* : Zacharie de Liſieux.

Fisherus, *Joannes* : Martin Bucer, *douteux.*

Flaminius, *Lucius* ou *Lucivus* : Lucas Marinæus.

Flaminius, *Le ſieur* : François de la Nouë.

Flavianus, *Amandus :* David Blondel.
Flavianus, *ſanctus :* Anaſtaſe le Sinaïte.
Flavio, *Angelo* : Jean Turiel de Roxas.
Florentia, *Hieronymus :* Fernando Chirinos de Salazar.
Floridus : Vander Haer, &c.
Fontana, *Joannes :* Antoine Poſſevin.
Fontanus, *ou plutoſt* De la Font, *René :* Loüis Richeome.
Fontanus, *ou plutoſt* Fontaine, *François :* Eſtienne Binet.
Fontaine, *Loüis : Voyez le titre de* S. Marcel *cy-aprés.*
Fonte, *Moderata* : Modeſte du Puis, *ou plutoſt* del Pozzo.
Forbetta, *Friano :* Ange Mathieu Buonfante.
Foreſi ou Forenſis, *Vincentius :* Nicolas Villani.
Foſſa, *Jacobus à :* Sebaſtien Berettari.
Foſſeus, *Fulgentius:* Henry Noris.
Foy, *Chriſtophle de la :* Martin Fumée de Genilly.
Foy, *Paul de la* : Adam Fumée des Roches.
Foy, *Flore de ſainte* : Gabriel Gerberon.
Fragoſo, *Pedro Fernandez :* Jean Antoine de Vera & Zuniga.
Franceſchi, *Ottavio de' :* Benoît Giuſtiniani.

Franceſius, *Ludovicus Petrus*: Martin de Roa.
Francez, *Nobile*: François Perrot.
Franchi, *Franceſco*: Emmanuël Teſoro.
François, *Claude*: Alphonſe le Moine & Claude Morel.
François, *René*: Eſtienne Binet.
Francus, *Franciſcus*: Claude de Saumaiſe.
Francus, Georgius, *Voyez* Erhardus *cy-devant*.
Francus, *Joannes*: J. de Monte-Regio, ou J. Muller, dit Regiomontanus. *palea*.
Francus, *Theophilus*: Simon Vigor.
Franolpinus, *ou plutoſt*, Tranſalpinus *Neotericus*: Jacques le Moine.
Frevill, *Robert*: R. Jeniſſon.
Fridberg, *Chriſtianus Gottlieb von*: Guil. Ferdinand d'Efferen.
Friedberg ou Frideberg, *Wahremundus*: Philippes André Oldenburger.
Frigido-monte, *Guillelmus de*: Helinand de Pron-le-Roy.
Frizius, *Joachimus*: Robert Fludd, ou de Fluctibus.
Froimont, *Le ſieur de*: François Delfau.
Frondator, *Mercurius*: Emery de la Croix.

Fronto Caracotta, *Hippolytus:* Pierre du Moulin.

Fructuoſus Epiſcopus : Jean Ferrer.

Fruſcadino, *Ceſare Leone:* François Marie de Luco Sereni.

Fugitivo *Accadem.* Indomito : Auguſtin Lampognani.

Fulgentius : Libert Fromond.

Fulgoſo, *Raffaele :* Raph. Fregoſe.

Fulvio Savojano, *Valerio :* Jacques Caſtellani.

Furneſterus, *Zacharias :* Hugues Doneau ou Donellus.

Furſtenerius, *Caſarinus* : Eſaie Puffendorff, *douteux.* N..... Alexandri, *douteux.* Ludolphe Hugon, *douteux.* Godefroy Guillaume Leibnütz, *vrayſemblable.*

G

GAbalis, *Le Comte de : l'Abbé* de Villars,

Gabrias : Ignatius Diaconus. *palea.*

Gaëtano, *Silvio* : Auguſtin Viale.

Galerſis : Felician de Silva.

Galiardi, *Facibonio:* Boniface Agliardi.

Galindo: Prudentius Trecaſſ. *palea.* imò Prudentius eſt Galindo.

Galindus Cantaber, *Fortunius* : Gaſpar Scioppius, *douteux.*

Galiotus Galiaceus Karelſbergius: Conrad Samuël Schurtzfleiſch.
Galiſtoni, *Maſoto :* Angelique Aproſio.
Galiſtoni, *Carlo :* Angelique Aproſio.
Gallerius, *Nicolaus*: Antoine Poſſevin.
Gallus, *Joannes Baptiſta :* Jean de Machaud.
Gallus, *Optatus :* Charles Herſent.
Ganajus, *ou* de Ganay, *Ludovicus*: Antoine Vaira.
Gangapano, *Ventidio :* Paganinus Gaudentius.
Garcia, *Juan* : Pierre de Alva & Aſtorga.
Gavardo Vacalerio, *Ginneſio :* Jean Sagredo.
Gazonval, *Le ſieur :* Jean Sirmond.
Gebhardus, *Johannes Wernerus :* Hippolyte Colli *ou* à Collibus.
Gemberlachius, *Guillelmus Rodolphus:* Antoine le Brun.
Genari *ou* Januarius, *Paolo* : Angelique Aproſio.
Gendre, *Le ſieur le* : Guillaume de Lamoignon, *avec* Olivier le Févre d'Ormeſſon.
Gennadius Patriarcha CP.: Georgius Scholarius.
Genova : *Ignetto da :* Inghetto Contardo *ou* Corrado.
Genua, Genoveſe *ou* Genuenſis : Paſſe-

ra *ou* de Paſſeribus, Balbo, Mongiardini, &c.

Georges, *Le Prieur de ſaint* : N..... le Tourneux.

Gerardo *Eſpagn.* Gonçalo de Ceſpedes & Meneſes.

Gerardus, *Petrus* : Fauſte da Longiano.

Germain Docteur, *Le ſieur* : Paſquier Queſnel, *douteux.*

Germain, *Le ſieur de ſaint* : N.... de la Vergne.

Germanicus, *Conſtantinus* : Philippe André Oldenburger.

Geroyle, *Alce du* : Claude le Goyer.

Gerú, *Erre* : Geofroy de la Vallée.

Gherus, *Ranutius* : Janus Gruterus.

Gibronte Runeclus Hanedi, *Reſene*: Daniel Schwenter.

Gielli *ou* Gellius : Nicolas Machiavel.

Giraldinus, *Joannes* : Chriſtophle de Sacroboſco.

Gimontius Sclavonenſis, *Paulus* : Jean Boucher.

Giraldus Patavinus, *Bernardinus* : Gaſpar Scioppius, *douteux.*

Girard, *Le ſieur* : Talon de l'Orat. *conjointement avec Gir.*

Giron de Palaceda, *Martinus* : Jean Martinez de Ripalda.

Giſcaredro *ou* Guiſcaredo : Jacques Puche *ou* Puig.

Giſtel *ou* Ghiſtel, *Joſſe* : Ambroiſe Zeebout.
Glareano, *Scipio* : Angelique Aproſio.
Glas, *Le ſieur de ſaint* : N..... de ſaint Uſſans.
Glottocriſio, *Fidentio* : Camille Scrofa.
Gluckradius, *Chriſtophorus* : Jean Hartman.
Gobelinus, *Joannes* : Pie II.
Godefroy, *Antoine* : Ant. Arnaud & God. Hermant, *conjointement*.
Godelmannus, *Johannes Georgius* : David Chytræus.
Godentiis, *Antonius de* : *voyez* Bembellona, *cy-devant*.
Goffar *ou* Goffaert, *Antonius* : Edoüard Knott, *douteux*. Jean Floyde, *douteux*.
Goffridus Vindocinenſis : Jean Roſcelin, *douteux* ou *Impoſt*.
Gongora, *Luis de* : Carlo Sperone.
Gotlieb, *Chriſtianus* : *voyez* Fridberg *cy-devant*.
Gotwiſus, *Donatus* : D. Wiſart.
Grafedi, *Celio* : Felix Girardo.
Grandval, *Le ſieur de* : Jean du Verger de Hauranne.
Grace, *Felix de la* : Loüis Richeome.
Gratianus, *Vulturius* : *voyez* Baſſarius, *cy-devant*.
Greenwayus, Grenæus, Greenweld: Oſwald Teſmond.

Griere, *Le ſieur de* : Henry Eſtienne.
Grifagni, *Aſtoro* : Guidubaldo Benamati.
Grimming, *Rodolphus* : Guillaume Gumppenberg.
Griſimani, *Dario* : Jean Ambroiſe de Marini.
Groſippus, *Paſcaſius* : Gaſpar Scioppius.
Grubinius, *Oporinus* : Gaſpar Scioppius.
Grundmanns, *M. Chriſt.* : Jacques Eiſenberg.
Guadagno, *Giuſeppe Lorenzo* : Paul Principe, *ou* Prince.
Gualterus, *Joannes* : Janus Gruterus.
Guerrero, *Franceſco Antonio* : Archange Belboni.
Guerſens, *Cajus Julius*, ou *Julien de* : Catherine Fradonnet des Roches.
Guevara, *Petrus* : Pierre Alagona.
Gufo de Gufonibus : Auguſtin Coltellini.
Guidicciolo, *Joannes à* : François Macedo.
Guillelmi ou of Williams : J. Keyneſius, *autrement* Neoportus.
Guillelmi ou Vvilhelmi : J. Harlemius.
Guimenius, *Amadeus* : Matthieu de Moya.
Guymara, *Marc Antoine* : Jean le Bon,

douteux, Jacques Charpentier ou Carpentier, *douteux*.

Guymier, *Coſmas* : Jacques Maréchal, *douteux*.

Gylander *ou* Gylmannus, *Adrianus* : Nicolaus Vvineus, *douteux*.

H

HAechtanus, *Laurentius* : L. Godtſen-Hoven.

Haeres, *voyez* Cirinus *cy-devant*.

Hailbronnerus, *Jacobus* : Gaſpar Barthius.

Hallus, *Edwardus* : Ed. Oldcorne.

Halyabis *ou* Haly fils d'Abat : Iſaac Iſraëlite.

Hanedi, *Runeclus* ; *Voyez* Gibronte *cy-devant*.

Haraſch *ou* Haraash : R. Aſcher ou Asher.

Haravaad ou Harabad : Abraham bar Dior.

Haram : Elie Miſrahi ou Oriental.

Haran : Niſſim.

Hariaph ou Hariph : Iſaac Phés ou Alphés.

Hurteveltius, *Gaſpar* : Nicolas Suſius, *douteux*.

Haſolle, *James* : Elias Ashmole.

Hauletus, *autrement* Howlet; Robert Perſonius ou Pearſons.
Hauſen, *Henricus:* François Macedo.
Hay Benedictinus, *Romanus*: Gaſpar Scioppius, *douteux*.
Hebius, *Tarræus*; Gaſpar Barthius.
Hedouville, *Le ſieur de*: N... de Sallo.
Heerden, *Eitel Friederich von:* Jean Schwartzkopff, *douteux*. N... Heidenreich, *douteux*.
Heiſter, D.: Jean Grothaus.
Helenoceus, *Balduinus*; Jean Loüis Scionleben ou Schonleben.
Heliocantharus Borealis: Michel Sendivogius.
Henry, *Petrus:* Jean Baptiſte Gueſnay.
Hephæſtion, *Eutychius:* Bonaventure Schmidt ou Vulcanius.
Herciniánus, *Fabius:* Jacques Keller.
Hermannovillanus, *Didymus:* Thomas Clagius.
Hermanni, *Baſilius:* Jean Vveſſels de Gansford.
Hermannus Colonienſis: Jean Gropper.
Hermodore: Jacques de Chevanes.
Heron Philoſophe: Maxime le Cynique.
Herouval, *Antoine Vion de:* Hyacinthe ou Jacinte Carme.
Herpin, *René:* Jean Bodin.

Heſſiander, *Chriſtianus* : Theodore de Beze, *douteux*. Chriſtophle Herdeſianus, *vray-ſemblable*.

Heſychius, *Candidus*: Pierre Mambrun, *douteux*. François Vavaſſeur, *vray-ſemblable*.

Heyland, *Gottlieb* : Henry Vveſner ou Henry Gebhard, ou Henry Gerhard Vveſner.

Hibernus, *Leonardus* : Paul Sherlogh.

Higatus, *Ranutius* : Ignace Huarte.

Hilpericus ou Helpericus, *Ferius* : Alcuin, *douteux*.

Hiſpaniolus, *Joannes* : Baptiſte Mantoüan.

Holopherne, *Tubal* : Bonaventure des Periers, *douteux*. Geoffroy de la Vallée, *douteux*.

Homerus Auricularius : Angilbert de ſaint Riquier.

Honorius, *Philippus* : Julius Bellus, Jules Belli.

Honuphrius Ciſtercienſis : Chriſtofle Borri ou Burrhus.

Hortibonus : Iſaac Caſaubon.

Hoſpitalius, *Daniel* : Gaſpar Scioppius, *douteux*.

Howlet John. *Voyez* Hauletus *cy-devant*.

Hubertinus, *Leo*. *Voyez* à ſancto Dionyſio, *cy-devant*.

Humbertus Aſcera, Cartuſ. : François Macedo.

Hyperetes, *Baſilius* : Samuel Puffendorff

I

Janſſonius Campenſis, *Robertus* : André Voidovius.

Januarius Fronto, *Quintus* : Jean Sirmond.

Jaſitheus : Raphaël Fabretti.

Ichanom, *Itenew* : *voyez* Itnegluf *cy-aprés*.

Idiota : Raimond Jardani.

Jehubi : Jekutiel fils de Juda.

Jemicius, *Joannes* : Pierre Pazmany.

Jeſu Maria, *Chriſtophorus à* : Chriſt. de Cabrera.

Jeſu-Maria, *Gerardus à* : Ambroiſe Roca de la Serna.

Imbroll. *Voyez* Salvator *cy-aprés*.

Imocreba ou Ibmorcreba: David Aberby, ou Abercrombe.

Imperato, *Ferrante*, : Nicolas Antoine Stelliola.

Incaminato *Academ.* Inſtabile : Louïs Valeſio.

Incerto : Jean François Loredano.

Incerto : Dominique Bartoli.

Incertus : Sebaſtien Fox de Morzillo,

Incognitus : Michel Ayguanus ou d'Aygue.

Incognito : Michel Aguayo ou d'Aguaio, *different du précedent.*

Incognito, *Academico : Voyez le tit.* d'Aggirato.

Inconnu : le Comte de Cramail, *douteux.* Charles Sorel, *douteux.*

Indinau, *Donaes* : Jean David.

Indomito *Accademico* : *Voyez* Fugitivo *cydevant.*

Indris Boemo, *Gio* : *Maria* : Jean Ambroiſe de Marini.

Ingenuis, *Franciſcus de* : Paul Sarpi.

Innocent Egaré : Gilles d'Aurigny.

Inſtabile *Accadem.* : *Voyez* Incaminato *cy-devant.*

Intirizzato *Accadem.* Adormentato : Pierre Joſeph Juſtinien.

Intronato *Accadem.* : Alexandre Piccolomini.

Jonas, *Juſtus* : Joſſe Kock ou Coch.

Joſema, *Hermannus* : Jean Hammer.

Joſephus Schonaugienſis : Hildegonde Religieuſe.

Joſſeval, *le ſieur de* : *Voyez* la Mothe *cy-aprés.*

Irenæus : Cælius Secundus Curio.

Irenæus, *Paulus* : Pierre Nicole.

Irenicus, *Erasmus* : Isaac Wolmar.
Irenicus, *Franciscus* : Philippes André Oldenburger.
Irresoluto *Accadem.* : Charles Papin ou Papini.
Isauro, *Fileno di* : Ganges di Gozze du Pezzaro.
L'Isle, *le sieur de* : Charles Sorel, *douteux*. N..... de l'Isle Marivault, *douteux*.
L'Isle, *Rich. de* : Richard Simon.
Itnegluf, *Itenev Ichanom* : Fulgence Servite.
Julien, *le sieur de Saint*: Godefroy Hermant.
Jungermannus, *Hyginus Thalassius* : Pierre Mersenne.
Juniperus de Ancona, *Franciscus* : Gaspar Scioppius.
Junius Brutus, *Stephanus* : *Voyez* Brutus *cy-devant*.
Justinopolitanus, *Thomas* : Bernardin Ochin.
Justo, *Eusebius à Sancto* : Jean Durel.

K

KAiserstein, *Salomon à* : Quirinus Kulhmann.
Karelsbergius. *Voyez* Galiotus Galio-

ceus *cy-devant.*

Kercoëtius Aremoricus, *Antonius* : Denis Petau.

Knott, *Edouard* : Mathias Vvilſon.

Kriegſoedeius, *Holofernes* : Gaſpar Sciop-pius.

L

LAca, *Larcando* : Charles Cala.

Lælius Fulginas, *Lucius* : Jules Recalchi.

Lætus, *Ambroſius* : François Duarein.

Lætus, *Calvidius* : Claude Quillet.

Lætus, *Petrus* : Pierre Joyeux.

Lætus, *Julius Pomponius* : Petrus Calaber.

Lamira, *Trepus Ruitanus* : Petr. Turrianus Ramila.

Lamoſtoſo, *Andrea* : Thomas Fardella.

Lampugnanus, *Pompeius* : Marquard Freher, *douteux.*

Lamuël ou Lemuël : Salomon.

Lando, *Pamfilo* ou *Pamphilus* : Jules Negrone ou Nigronius.

Lanel : Guillaume Colletet.

Langeveltius, *Hermannus* : Nicolas Suſius.

Lapide, *Hippolytus à* : Jean Joachim de Ruſdorff, *douteux.* Joachim Dranſé

ou Transé, *douteux*. Bogislaus Philippus Chemnitius, *peu vrai-semblable*.

Lapide, *Pacificus à* : Philippes André Oldenburger.

Lasca, *il* : Antoine François Grazzini.

Lassarno, *Benedetto* : Alexandre Benet.

Latinus, *Pacatus* : Dominique Baudius.

Laval, *le sieur de* : Guillaume le Roy, dit, l'Abbé de Hautefontaine.

Laval, *Monsieur de* : M. le Duc de Luines *Loüis Charles d'Albert*.

Laval, *le sieur de* : Catherine Agnés de Saint Paul.

Lauretanus, *Bernardinus* : Charles Sigonius.

Lazaro Sacco, *Ottone* : Charles Costanzo Costa.

Leewe, *Jean de* : J. van Heelu.

Leidhresserus, *David*: Didier Heraud.

Lellus, *Johannes Ludovicus* : Louïs de Torres.

Lelonato, *Odomenigico* : Jean Dominique Ottonelli.

Lenis, *Vincentius* : Libert Fromond.

Leoclavicus, *Didymus* : Thomas Mazza.

Leon de Modene : Salomon Uschi avec Lazare di Graziano Levi.

Leopoldus, *Ludovicus* : Leon de Jode ou Leo Judæ.

Lepidus. *Voyez* Comicus *cy-devant.*
Lepta, *Thraſybulus* : André Dinnerus.
Lerſac : Caſtel.
Liberius à Sancto Amore : *Voyez* Amore *cy-devant.*
Libertinus, *Clemens* : François Manoël ou Emmanuel.
Libertus Aquilonus : Bertilus Canuti.
Lichurdus Neocomenſis : Jean Jacques Huldricus.
Licinio Taba, *Paolo. Voyez* Taba *cy-aprés.*
Licinio, *Publio* : Nicolas Craſſo.
Licinius, *Marcus* : Gilles Menage.
Ligurino, *Mirtio* : Pierre Joſeph Giuſtiniani
Lindius, *Stephanus* : Jean Caſtel.
Linicuſki, *Joannes Stephanus* : Jean Antoine Caprini.
Lipſius, *Juſtus* : Melchior Goldaſtus Haiminsfeldius, *apparence d'impoſt.*
Liſtrius, *Gerardus* : Didier Eraſme
Locman : Eſope, *palea.*
Loëmelius, *Hermanus* : Jean Floyde ou Lloyd.
Loo, *Adrianus van* : Thomas Saillius.
Lopez, *Dominicus* : Fauſte Socin.
Loranicus, *Julius* : Louïs Carnolius.
Lorge de Montgommery, *M. le Comte de* : René Ouvrard.

Lorme, *le ſieur de* : Jean du Verger de Hauranne.

Loiſeau, *Charles* : Antoine Hotman, *douteux*

Lucanius & Lucianus : Calvin.

Lucifer : Nicolas Oreſme ou d'Oreſmieux.

Luck, *Good*, ou Godlucius : Roger Tuiford.

Ludoviſius, *Princeps* : Virginio Ceſarini.

Lunowſki, *Lucas* : Gaſpar Savicki.

Lupa, *Alcinio* : Ferrante Pallavicino.

Lurtzius, *Petrus* : Mathieu de Gracow.

Luſininus, *Euphormio* : Jean Barclay.

Luſino, *Gio : Gabriele Antonio :* Antoine Jules Brignole.

Luſancy : Beauchateau. *Cela regarde peut-eſtre les Impoſteurs.*

Lys, *Samuel du :* Simon Goulart.

Ly-yo-fan : Jean Baptiſte de Moralez.

M.

MAccati, *Grazia-Deo :* Jean Baptiſte Agocchia de Boulogne.

Macer Juriſconſultus : Vvolcmarus Kirſtenius.

Macer, *Jean :* J. le Bon d'Autreville.

Macer Senior, *Nicodemus* : Aſcanius Perſius, *douteux*. Gaſpar Scioppius, *vray-ſemblable.*

Macrinus, *Salmonius* : Jean Salmon, *palea.*

Madathanus, *Henricus* : Adrien Mynſicht.

Madianus, *Tonantius* : Antoine Damiani.

Madrid, *Franciſco Antonio de* : Gabriel de Moncada,

Magenhorſtius, *Julianus* : Gaſpar Koch.

Magirus, *Marcus Antonius* : Pierre Scholier ou Schuller.

Magnalpina : *Gio : Tanto* : *voyez* Tanto *cy-aprés.*

Magneſius, *Hugo* : Hugues Cavell.

Mainoldus Galeratus, *Jacobus* : Charles Sigonius.

Malberg, *Albertus* : Philippes Bebius.

Malcomeſius, *Joannes Richardus* : Guillaume Ludwell.

Mandrini, *Sulpice de* : Jean Sirmond.

Manés ou Manichée : Cubricus, *palea.*

Manrique, *Pedro* : Guillaume Bate ou Batteus.

Mantuanus, *Baptiſta* : Jean B. Fiera.

Marc, *l'Abbé de Saint* : N.... Amelot de la Houſſaye.

Marcel, *Louïs Fontaine ſieur de ſaint* : Zacharie de Liſieux.

Mareſcot, *Guillaume* : Papyre le Maſſon.

Maria, *Ignatius à ſancta* : Jean Baptiſte Catala, *douteux.* Michel de Moli-

nos, *vray-ſemblable.*

Marinius, *Franciſcus* : Jean Sax ou Sachs de Frauſtadt.

Marius, *Hieronymus* : Cælius Secundus Curio.

Marſilly, *Paul Antoine* : Iſaac le Maître de Sacy, conjointement avec Nicolas Fontaine.

Martignac, *Joannes Baptiſta* : Nicolas Riquel.

Martinez, *Jean* : *voyez* Bahamonde & Fragoſo, *cy-deſſus.*

Martinus : Raphaël de Viloſa.

Mas, *Theophile du* : Symphorien Champier.

Maſarellus, *Angelus* : Les Theologiens de Neuſtadt en corps.

Maſcurat : Gabriel Naudé.

Maſius, *Gilbertus* : Henry Baerſius Vekenſtyl.

Maſſalia, *Alexius à* : Claude de Saumaiſe.

Maſſon, *Papyre* : Gui Patin, Jacques Gillot, &c.

Maſſonius : Chriſtianus Becmannus.

Matago de Matagonibus : François Hotman.

F. Mathieu : M. Feydeau.

Mathæus, *Franciſus* : Edmons Mac-mahone.

Matthania, *Nathanael Ælianus* : Dietrichtus Dorſchius.

Maxeo, *Valerius* : Iſmael Orxeau.

Mayerne Turquet, *Theodore* : Seguin & Akakia

Medius, *Jocoſus Severus* : Sebaſtien Mitternacht.

Medziboſius ou Miedzibos : Albert Roſcizewſki.

Megnedinus, Victor, Pagius : Uytenbogaert, Grevinchovius, Borrius.

Mey ou Mei, *Franciſcus* : Franc. Rainaldi.

Melampodio, *Falcidio* : Joſeph. de gli Aromatarii.

Melanchthon, *le ſieur de* : Jacques Pineton de Chambrun.

Melanchthon, *Philippus:* Jean Brentius;

Melander, *Philoxenus* : Gaſpar Sciopius.

Melangæus, *Hippophilus* : Philippes Melanchthon, ou Schwardzerdt.

Meleager : Balthaſar Venator.

Meleagro, *Gianadino* : Jean André Moniglia ou Moneglia.

Melilambius, *Ambroſius* : Balthaſar Schuppius.

Meliſone, *Androvinci* : Alexandre Taſſoni.

Meliſſus, Philander, &c. : Jean Mallara, Fernandez de Herrera, &c.

Melroſe : Jean Caramüel.
Menart, *le ſieur* : Godefroy Hermant.
Menu, *le ſieur le* : N..... le Maiſtre.
Mercator, *Antonius* : Jacques Cujas.
Mercator, *Antonius* : Marc Lycklama.
Mercurius Britannicus : Joſeph Hall.
Mere-Sotte : Pierre Gringore de Vaudemont.
Merus, *Paſquillus* : Conrad de Zutphen d'Achtevelt.
Meſnil, *Jean-Baptiſte du* : N..... Roſimond.
Meſſallinus, *Wallo* : Claude de Saumaiſe.
Michael, *Eliachim* : Jean Deſmarets de S. Sorlin.
Michalowicz Zagielus, *Martinus* : Jerôme Stephanowſki.
Micheli, *Olmerio de* : Jerôme de Savone.
Migeo, *Joannes* : Gaſpard Thaumas de la Thaumaſſiere.
Minore, *Teofilo il* : Archange Rocca.
Minuccio Minucci : Paul Sarpi, *faux ou douteux*.
Miriteus Onatinus, *Rolandus* : Martin Antoine Delrio.
Mirtio. *Voyez le titre* Ligurino *cy-devant*.
Miſenus : Chriſtianus Simon Lithus.
Miſoponerus : Iſaac Caſaubon.
Miſoponero, *Filofilo* : Angelique Aproſio.

Miſoſcolo, *Eureta* : François Pona.
Modero, *Toaſcio* : Thomas Oderico.
Modeſtin : Jean Pierre Camus.
Modeſtus Pacimontanus, *Veranius* : Georges Caſſander.
Moerbecanus, *Guillelmus* : Thomas de Cantimpré.
Molina, *Tyrſo de* : Gabriel Tellez.
Mombrigny, *le ſieur de* : Pierre Nicole.
Mondier, *Melchior* : Goldaſt d'Haiminsfeld, *douteux*. Simon Goulart, *douteux*.
Moneta, *Raphaël* : Dominique Minutoli.
Moni, *le ſieur* : Richard Simon.
Mont, *le ſieur du* : Iſaac le Maiſtre de Sacy.
Montagnes, *le ſieur des* : Jean Sirmond.
Montagnes, *François des : voyez* : Montanus *cy-aprés*.
Montaldo, *Chriſtianus de* : Chreſtien Hohburg.
Montalte, *Loüis de* : Blaiſe Paſcal.
Montanus, *Franciſcus* : Louïs Richeome.
Montdieu, *B. de* : Florent Chrétien.
Monte, *Iulius de* : Melchior Voets.
Monte-laboris, *Conſtantius de* : Jean Thuilius.
Monte-ſperato, *Ludovicus de* : Herman Conringius.

Monte-Tonali,

Monte-Tonali, *Zaninus Petolottus à*: Annibal Raimond,

Montholon ou Monthelon, *Jacques*: Pierre Coton.

Mont-ſacré, *Olenix du*: Nicolas de Montreux.

Monzambano, *Severinus de*: Samuel Puffendorff.

Moraines, *Antonin*: Jean Martinon.

Moralez, *Andrez de*: Martin de Roa.

Morſius, *Rodericus*: Henry Brinckelow.

Morus, *Alexandre*: Pierre du Moulin le jeune.

Moſa, *Harminius de*: Herman Fabronius.

Moſchus Sidonius: Moyſe. *palea.*

Motte, *R. P. Seigneur de la*: Jean Loüis d'Amiens.

Motte, *Le ſieur de la*: Antoine Arnaud.

Motte, *Le ſieur de la*: Pierre Thomas du Foſſé.

Motte ou Mothe-Joſſeval d'Aronſel, *Le ſieur de la*: N... Amelot de la Houſſaye d'Orleans.

Mouſnier ou Mouſnerius, *Petrus*: Honorat Fabri.

Muela, *Terzon &*: Laurent Matheu & Sanz.

Mulot, *Le Docteur*: Mathieu de Mourgues.

Munſcrod, *Raphaël Sulpicius à* : Guillaume Jocker, *douteux*. Juſtus Eckardus, *douteux*.

Munſterus Hypobolimæus : Gaſpar Scioppius, *paſſivè*.

Muſæus : Moyſe. *palea*.

Muſæus, Linus, Orpheus : Monantheüil, Pithou, Loyſel.

Muſagetes, *Voyez le titre* Decorus, *cy-deſſus*.

Muſambertus, *Claudius* : Theodore de Marcilly.

Mutus, *Pompeius* : Paul Bombino.

Mylius, *Eraſmus* : Jacques Gretſer.

Mylonius, *Nicolaus*: Antoine Poſſevin.

Myon, *Eutychius* : Wolffgangus Muſculus.

N

NAcattel, *Lootri* : Troilo Lancetta, Narciſſe : Jean Loüis Guez de Balzac, *paſſivè. palea*.

Naſcoſto *Accadem.* : Tancredo Cottoni.

Naſturzius, *Petrus* : Jean Loüis Praſch.

Natalis, *Marcus* : Abraham Remy, *douteux*. Jean Sirmond, *douteux*, &c.

Nathanael : Daniel Toſſanus.

Nebelthavius, *Joannes :* Chriſtophle Pezelius.

Nebriſſenſis, *Antonius :* Jean Loüis de la Cerda.

Neglectus, *Academic.* Romanus : Barthelemy Tortolotti.

Nerone ou Nero : Jean Baptiſte Agocchi ou Agocchia.

Nelli, *Pietro* : André de Bergame.

Nezeckius, *Nathanaël :* Theodore de Beze.

Neuffer, *Bruno :* François Macedo.

Nicander, *Ambroſius :* Amb. de Victoria.

Nicanor, *Lyſimachus :* Jean Leſle, *douteux.* Henry Leſle, *douteux.* Jean Corbet, *vray-ſemblable.*

Nicaſius, *Chelidonius :* Jean Baptiſte Sinnigh.

Nicius Erythreus, *Janus* : *Voyez* Erythreus.

Nicolaïdes, *Theophilus :* Valentinus Smalcius.

Nicocleon : Mathieu de Mourgues.

Nicocleonte, *Collenuccio:* Vittorio Siri.

Nicolucci, *Amadio :* Nicolas Machiavel.

Nigris ou Neri, *Joſephus de :* Joſ. Fotius.

Niſielli da Vernio, *Udeno:* Benoiſt Fioretti.

Nobel, *Jean* : J. le Bon Heteropolitain, ou d'Autreville.

Noctinot, *Auſonius* : Antoine Cotoni.

Nomiſenti, *Girolamo* : Alexandre Taſſoni.

Norbin, *Jean* : Jean Brinon.

Noringius, *Livius* : Jules Negrone ou Nigronius.

O

OCella, *Tubertus* : François de la Motte le Vayer.

Octave : N..... Coſtar de Lyon.

Oedickovius, *Joannes* : J. Erhard ou Reinhard Ziegler.

Oligenius, *Chianeus* : Fabio Paolini, ou Paulinus.

Onak ou Onk : Onkelos.

Onatinus, *Roland* : *Voyez* Miriteus, *cy devant*.

Onuphrius. *Voyez* Honuphrius, *cy devant*.

Opalenus, *Lucas* : Paulus Næocellus.

Origenes Adamantius. *Voyez* Adamantius *cy-devant*.

Ormegrigny, *Le ſieur de* : Pierre du Moulin le jeune.

Oſiteo, *Lucido* : Loüis Seſti.

Oſorius, *Petrus* : Jean Baptiſte Verace, ou Verax.

Otonali, *Arenif*: Antonio Alferi.
Otreb, *Rodulfus* : Robert Fludd.
Oxyorus : Montaigu.

P

PAcemutus Analyticophilus, *Nomicus* : Vincent Placcius.
Pacidius, *Jacobus* : Jacques Godefroy.
Pacificus, *Hermannus* : Chriſtophle Herdeſianus.
Pacifique d'Avranches : N... des Deſerts.
Pacimontanus, *Veranius*. *Voyez* Modeſtus, *cy-devant*.
Pacius, *Deſiderius* : Guillaume Saldenus.
Padilla D. F. : Antoine de Lebrixa ou Nebriſſenſis.
Paeon & Pythagoras : Jean Jacques Harder & Jean Conrad Peyer.
Pagnalmino, *Gio* : *Sonta* : Auguſtin Lampognani.
Palaceda, *Martin de* : *Voyez* Giron *cy-deſſus*.
Palæologus, *Phileremus* : Martin Lardenoy.
Palæophilus : Jacques Mentel.
Palmerius, *Joannes* : François Horman.
Palmerio, *Verante* : Sebaſtien Scarabici.

Paltronio, *Carlo Lancio :* Jean Baptiſte Capponi.

Palumbus, *Lælius :* Paul Belli.

Pamlerus, ou Bamlers *Gaſpar :* Gilles Hunnius.

Pandochæus, *Helias :* Guillaume Poſtel.

Pannonius, *Cælius :* Gregorius Hungarus.

Pantherus, *Salomon :* Riſinski, ou Riſinius.

Panurgus, *Vincentius*, Jean Baptiſte Morin.

Papenauſem, *Wolffgangus Erneſtus :* Antoine le Brun.

Papon, *Loüis :* Laurent Joubert.

Paprocki, *Alexander :* Adalbert, ou Albert Tylcowſki.

Paradinus, *Daniel :* Baltaſar Hagelius.

Paragerio & Parageſius, *Nicolaus :* Angelique Aproſio.

Paraſchius, *Joannes. Voyez* Cyſenius *cy-devant.*

Paris, *Claude de :* Claude de la Place.

Pariſius : Jacques Leſchaſſier.

Parker : Joſſelin.

Parma, *Archangelus à :* François Macedo.

Parochus, *Fidelis :* Adalbert Tylcowſki.

Parrhaſius, *Aulus Janus :* J. Paul de Pariſiis.

Partenio, *Filofilo* : François Marie Fiorentini.

Paſcaſe & Aliton : N..... de Villars.

Paſculo, *Durus de* : Everhard de Vveihe.

Paſſagerius, *Roland* : Rol. Rodulph. de Paſſeragiis.

Paſſavantius, *Benedictus* : Theodore de Beze.

Paſſavant ou Paſſevent Pariſien : Antoine Cathelan ou Catalan.

Paſſavant, *Le* : Jean Pierre Camus.

Paſtor, *Petrus Henricus* : Loüiſe de Padilla.

Paſtoris, *Adamus* : Rodulphus Martinus.

Patricius Armachanus, *Alexander* : Cornelius Janſenius.

Pavillon, *Nicol. Georg.* Poullain d'Agen.

Pecheur Penitent : N... Patrix, ou Patris.

Pegeus, *Quirinus* : Georges Philippes Harsdorffer.

Penſanſ-manus, *Frater* : Vvigandus Cauponis.

Pentareus Sideratus, *Petrus* : Fernandez Santander.

Pentito *Accadem.* : Torquato Taſſo.

Pepe da Suſa, *Creſcentio* : Alexandre

Taſſoni ou Taſſoné.
Perdu, *Le vray :* Pierre du Val.
Peregrinus : Vincent de Lerins.
Peregrinus : Jean Gerſon.
Peregrinus A. S. : André Schott.
Peregrinus, *Conſtantius :* Balduin Junius, ou de Jonghe.
Peregrinus, *Deſiderius :* Michel Servet.
Peregrinus, *Joannes :* Pelgromius Pullenius.
Peregrino, *Lelio :* Pedre Hernandez ou Fernandez Navarrete.
Peregrinus : Conradus Dominic.
Peregrinus : Conradus Benedict.
Perellius, *Johannes :* François Coſter.
Periander Rhœtus, *Antonius* : Jean Albert Portner.
Periers, *Bonaventure des :* Jacques Peletier.
Pernius, *Joannes* : Joſeph Creſwell.
Perrie, *Le ſieur de la : Voyez* Le Buy, *cy-deſſus.*
Perſeus, *Joannes :* John Fisher.
Peſcher, *Le ſieur du* : N.. Barry.
Petolottus à Monte-Tonali, *Zaninus : Voyez* Monte-Tonali *cy-deſſus.*
Petræus Andreades, *Luctatius :* Jacques Stein.
Petri, *Chriſt* : Statius Buſcherus.
Petronius, *Jaſon* : Jean David.

Pfefferkorn, *Joannes* : Arnaud de Tongre.

Pflug, *Christophorus* : Janus Gruterus.

Phædrus : Jacques Goutiere ou Gutherius.

Phœdrus Volaterranus : Thomas Inghiramio.

Phasianus. *Voyez* Fagiani, *cy-devant.*

Philadelphus Romanus, *Eugenius:* François Annat.

Philadelphe, *Eusebe :* Theodore de Beze.

Philadelphus, *Irenæus* : Loüis du Moulin.

Philalethes Polytopiensis : Hortense Lando.

Philalethes Utopiensis : Huldrich Hutten.

Philalethes, *Candidus :* André Bianchi.

Philalethes, *Eudoxus :* Jerôme Donzellini.

Philalethes, *Eugenius :* Thomas Vaughan.

Philalethes, *Germanus:* Jacques Platel.

Philalethes, *Irenæus :* Samuel Przypcovius.

Philalethes, *Irenæus*, ou *Eirenæus* : George Hornius.

Philalethes, *Irenæus :* Jean Lawson, *douteux.* François Vvithe, *douteux.*

Jean Prideaux, *douteux*. Gilbert Ironside, *douteux*.

Philalethes, *Irenæus* : Jean Crocius, *douteux*.

Philalethes, *Irenæus* : Loüis du Moulin, *faux*. *Voyez* Philadelphus.

Philalethes Hyperboreus : Jean Cochlée, *faux*. Henry Corneille Agrippa, *douteux*. Jean Loüis Vivés, *probable*.

Philalethes Eupistinus, *Germanus* : Charles de l'Assomption.

Philalethe : Pierre Alix, *douteux*.

Philalethe & Empiriaste : Simon Foucher.

Philanax Anglicus : Pierre du Moulin le jeune, *faux & contr.*

Philandersons : Bernard Schmid.

Philaretus, *Gilbertus* : Gisleb. Limburg.

Philetymus *Baccal.* : Jean Bapt. Sinnigh, ou Libert Fromond.

Philiatros ou Philiater, *Evonymus* : Conrad Gesner.

Philo Christianus, *ou plutost* Philochristianus. *Voyez* Altglaub.

Philoecus, *Gratianus* : Jean Freinshemius.

Philomathus : Fabio Chigi.

Philomusus : Jacques Locher.

Philopater, *Andreas* : Robert Pearson,

ou Joſeph Creſwel.

Philopatris, *Antonius* : Thomas Stapleton.

Philophrone : Jean Labadie.

Philoponus, *Honorius* : Gaſpar Plautius.

Philo-Romæus, *Alexius* : Dorothée Louffius.

Philothée Bachelier, &c. : Jean Gontery ou Gontier.

Philotheus ou Filoteo d'Aſti, *Giovan* : le même.

Phyllarque : Jean Goulu de S. François.

Piccinini, *Paolo* : Scipion Paolucci.

Pickarts, *Jeſwald* ; Philippes de Marnix de ſainte Aldegonde.

Picke Chriſtophilus, *Guillelmus* : Vvilliam Lucy.

Pienorzecki, *Joſeph* : Frederic Szembeck.

Piercham, *Morin* : Symphorien Champier.

Pierius Valerianus, *Joannes* : Pierre Valiero ou Valerii.

Pietad, *Franciſco de la* : Jean de Ribas Carraſquilla.

Piguerre, *Miles* ou *Milon* : Lancelot Voiſin de la Popeliniere, *douteux*.

Pinto, *Celio* : Dominique Ponticelli.

Piperno, *Theodoro Valle da* : *Voyez*

Valle, *cy-aprés.*

Piſcina, *Diego Ramirez de la* : Jean d'Avalos.

Piſſeni, *Vegetio Agrippino* : *Voyez* Agrippino *cy-devant.*

Piſtorius, *Hermes* : Hermannus Roſendorff.

Pitocco da Mantoa, *Limerno:* Theophile Folengi.

Pius, *Thomas :* Th. de Ituren.

Pius Manut. Rom. *Aldus* : Ald. de Baſſiano. *palea.*

Placentinus, *Didymus :* Thomas Emſer.

Placidus : Vvarinus ou Guarinus Abb.

Plazzonus, *Franciſcus* : Jerôme Fabricius d'Aquapendente.

Plomb, *Le ſieur du* : Jacques Eſprinchard. *palea.*

Pocili, *Andrea* : Placide Reina.

Pogommega, *Robuſto* : André Barbazzi.

Polano, *Pietro Soave*: *Voyez* Soave *cy-aprés.*

Polelli, *Gio: Franceſco* : Charles Papin.

Polemarchus : Amatus ou Peramatus, *Eſpagn.*

Polemarque : Jean Pierre Camus.

Politianus, *Angelus* : Jean Ingolſtetter.

Polito, *Ermanu* : Emanuël Porto.

Polonus, *Eq.* Jean Lans *Rel. Les autres déguiſez ſous le nom de* Polonus, *V. ailleurs.*

Polyander, *Ioannes*: J. Kerckhovius. *pal.*

Polyandre: Charles Sorel.

Polyphilus, *ou plûtoſt* Poliphilus: François Colonna.

Pomponius Dolabella, *Julius*: Jean Sirmond.

Pontis, *le ſieur de*: Pierre Thomas du Foſſé.

Ponzano, *Stopinus de*: Ceſar Orſini.

Porcius, *Publius*: Petrus Placentinus.

Poreti, *Michel*: Pierre Michele.

Poſſevinus, *Ioannes Baptiſta*: Bernardus Mirandulanus.

Poſtio, *Giorgio*: Ceſar Alucci.

Povar, *Silvius Ciprés de*: *voyez* Ciprés *ci-devant.*

Prædeſtinatus: Hyginus, *douteux.* Arnobe le jeune, *douteux.* Vincent Victor, *douteux.* Primaſius, *faux.*

Prætorius, *Elias*: Chreſtien Hohburg ou Hombourg.

Prelude, *vray.* Pierre du Val.

Preſles, *le Baron de*: N..... Poncet.

Primus: Jean Germain. *palea.*

Probus, *Æmilius*: Cornelius Nepos.

Prœckshorſt, *Hilarius von*: Chriſtophle Roſſelius.

Promus Cuſtos, *Veri*: Pierre de Morſcow.

Proſper Feſulanus: Guillaume Poſtel,

faux. Thomas Fedro, *douteux*. Curtius Inghiramius, *douteux*.

Proſper, *Gratianus* : Fauſte Socin.

Pueroni de Cremone, *Dominic.* : Dom. Minutoli de Lucques.

Puccius, *Franciſcus* : F. Filidinus.

Purwæus, *Ioannes* : J. Vvicleff.

Puy, *Guy ou Guillaume* : Arnaud de Pontac.

Pyrard de Laval, *François* : Jerôme Bignon.

Pytonillus, *Theophilus* : Hippolyte Tonelli.

Q

QUerberus : Coſme Rugeri ou Roger, dit l'Abbé de S. Mahé.

Quercetanus, *Ioſephus*: N. de la Violette.

Quercu, *Leodegarius à* : Adrien Turnebe.

Quevedo : Moſcheroſch.

Quevedo Villegas, *Franciſque* : Laurent vander Hammen & Leon.

Quintil Horatien : Charles Fontaines.

Quintinus Heduus, *Leodegarius* : Theophile Rainaud.

R

RA : Akiba, ou Akiva.
Ra : Abraham, &c. Eliezer, &c.
Raba : Abraham Aben-Ezra.
Raba : Eliezer fils d'Akiba.
Rabiah : Eliezer fils de Joſé Galiléen.
Rabus, *Ludovicus* : L. Gyncer ou Gynzer.
Rach ou Rah : Chaſdai ou Chaſda de Babylone.
Racemius : François de la Motte le Vayer.
Radak : David Kimhi.
Ræmond, *Florimond de* : Loüis Richeome.
Rag : Gamaliel & Gerſom, &c.
Ragazonius, *Hieronymus* : Charles Sigonius.
Raguſa, *Hilarius à* : François Macedo.
Raimond, *Denis* : Claude Girard, & Noël de la Lane.
Ral : Reſch Lakis.
Ralbag : Levi fils de Gerſom.
Ram : Meir.
Ramach : Moyſe Cohen.
Rambam : Moyſe fils de Maimon.
Ramban : Moyſe fils de Nahman.

Ramban : Meir fils de Nathan.
Ramirez ou Ramireſius à Prato, *Laurentius* : François Sanchez ou Sanctius, & Balthaſar de Ceſpedes.
Rantzovius, *Chriſtophorus* : Lucas Holſtenius.
Rapitus Renovatus : Antoine ou André Picciolo, *douteux.*
Raſba : Salomon fils d'Adrath.
Raſbag : Simeon fils de Gamaliel.
Raſbam : Samuel fils de Meir.
Raſbi : Simeon fils de Jochai.
Raſch : Salomon, Simeon, &c.
Raſchat : Sem Tob, ou Schem Tof.
Raſci : Salomon Iſaaki, *plutoſt que* Salomon Jarhi.
Rat : Tam fils de Meir.
Rebulgo, *Mingo* : Jean de Mena, ou Rodrigue Cota.
Refrigeratorius, *Quirinus* : Quir. Kuhlman.
Regenvolſcius, *Adrianus* : André Vvengerſcius.
Reggius, *Honorius* : George Hornius.
Reginaldus, *Guillelmus* : Guill. Gifford.
Regius, *Nicolaus* : Chreſtien Francken.
Regnartius, *Valerianus* : Eudes Malcot.
Regulus, *Albonesius* : Theſée Ambrogio.

Reiſerus, *Petrus* : Jean Stalpart vander Vielen.
Relfendſo, *Johan. Volffg.*: Jean W. Roſenfeld.
Religioſo, *Pio* : Jerôme Ghetti.
Renatus, *Ivo* : Philippes Pflaumer.
René Clerc : Jean le Noir.
Repos, *Cher* : Porcheres Laugier.
Reppone, *Marſillo*: Pompée Sarnelli.
Reuclinus, *Andreas* : Valentin Smalcius.
Reuclin, *Jean*: Richard Simon.
Reves, *Michel de*: Mich. Servet.
Reymaeckerius, *Franciſcus Carolus* : Franc. Cauve.
Rhamnuſius Satyromaſtix Severinus : Jean Rhodius.
Rhodienſis, *Menedemus* : Alexandre de Vincentinis.
Riah ou Riach : Janna Hacohen. *Item* Juda Hajat.
Riba ou Ribe : Jacob fils d'Eliezer.
Ribag : Joſeph fils de Gorion.
Ribal : Joſue fils de Levi.
Ribaldus, *Petrus* : Michel Pieczek.
Ribam : Joſeph fils de Meir.
Riban : Iſaac fils de Nathan.
Riban : Juda fils de Nahman.
Ribaſch : Iſaac fils de Scheſchat.
Ribaz : Johanan fils de Zachée.

Riboboli da Matelica, *Benduccio* : Benoiſt Buonmattei.
Ricardus, *Antonius* : Eſtienne Deſchamps.
Riccio Veneto, *Annibale* : François Macedo.
Riccius, *Ioannes Paulus* : Pedre de la Torre Ramila.
Richard, *Ioannes Chriſtophorus* : Jean Paſſerat.
Richea, *Dodo* : Otton Aicher.
Richelieu, *Iean Armand* : Amable de Bourzeys, N ..... de l'Iſle-Marivault : & autres Docteurs.
Richer, *Pierre* : Jacques Spifame.
Richwort, *Guillelmus* : Thomas Vhite.
Rigberius : Gabriel Gerberon.
Rigogoli di Nibbiaia, *Lattanzio* : Matthieu Pinelli.
Rimantel, *le ſieur de* : Pierre Lombert.
Ripa, *Cæſar* : Jean Zaratino Caſtellini & d'autres.
Riſſ, Conradus : N..... Cinglius (an Huldrich. Zuingl.)
Ritba : Jom Tob fils d'Abraham.
Riviere Auguſtinien, *A...* : Theophile Raynaud.
Riviere, *le ſieur de la* : Roch le Bailly.
Ro, *Clerarto* : Charles Torre.
Robarts ou Robert, *John* : Thomas Swinerton.

Robertus, *Carolus* : Alexandre Gottifredi.

Rocabella ou Rocobella, *Marco* : *voyez* Ettore.

Rocca Contrada, *Lucianus de* : *voyez* Belus.

Rodrigo Rodriguez : Pierre d'Alva & Aſtorga.

Roel Belga, *Conradus van* : Fortunio Liceti.

Roffenſis, *Joannes* : Richard Mountagu, *douteux*. Jean Buckeridge, *plus vraiſemblable*.

Roffenſis, *Joannes* : Martin Bucer, *douteux*.

Roghi, *Franceſco* : Jacques Fuligatti.

Rolegravius, *Joannes* : J. Graverol.

Rolletus, *Joannes* : Samuel Puffendorff, *douteux*.

Romain, *François* : Loüis Maimbourg.

Romanus Veronenſis : Charles Scribanius.

Romanus, *Euſebius* : Philippes le Prieur.

Romanus, *Joannes Baptiſta* : Elie Egyptien.

Romanus, *Paulus* : François Vavaſſeur. N..... de Vignacourt, *douteux*. Pierre Mambrun, *douteux*.

Romulus, *Franciſcus* : Robert Bellarmin.

Romulus, *à trois points* : Paradiſus.

Rondinus, *Julius* : Samuel Puffendorff, *douteux*.

Roquius, ou Rochius, ou de la Roque, *Petrus* ; François Baudoin.

Roſacius ou Roſarius, *Amandus* : Elie Putſchius.

Roſbecius, *Julianus* : Dominique Baudius.

Roſetus, *Chriſtophorus*, Gregorius Roſeffius.

Roſſæus, *Guillelmus* : Thomas Morus.

Roſſæus, *Guillelmus* : Guill. Gifford, & Guill. Raynolds ou Reginaldus.

Roſſo, *Giulio* : Benoiſt Giuſtiniani.

Royaumont Prieur de Sombreval, *le ſieur de* : Nicolas Fontaine.

Rudius, *Euſtachius* : Jerôme Capivacci, *c'eſt plûtoſt un Plagiaire.*

Ruelle, *R. de la* : Theodore Maimbourg.

Ruiſius, *Godefridus* : Gualtherus Gravius.

Ruitanus *ou plûtoſt* Ruritanus. *Voyez* Lamira *cy-devant.*

Runeclus. *Voyez* Gibronte, *cy devant.*

Ruſbrochius ou Ruyſbrochius, *Falcherius* : François Macedo.

Risbrochius, *Fulgentius* : le meſme.
Ruſticus, *Victorius* : Nicolas Villani.
Rutgerſius, *Janus* : Joſeph Scaliger.
Ruys ou Ruiz, *Franciſcus* : Michel Turbavi.
Ruzante : Ange Beolque.
Ryſſen, *Leonardus à* : Giſbert Voetius.

S

SAbin : Paul Hay du Chaſtelet, *douteux.*
Sabinus, *Julius Pomponius* : Petrus Calaber.
Sacco ou Scacco. *Voyez* Lazaro, *cy devant.*
Sadeel, *Antonius* : Ant. de la Roche-Chandieu.
Sadiletus, *Claudius* : Jean Henry Alſtedius.
Saenen, *Leonardus van* : Jean Vander Laen.
Sala, *Antonius à* : Gualterus Burlæus, *c'eſt plûtoſt Impoſt.*
Salaſſus, *Johannes Franciſcus* : *voyez* Aſpaſtes *cy-devant.*
Saliebregno, *Gottilvanio* : Antoine Jules Brignole Sale.
Sallaüs ou Sallai, *Stephanus* : Pierre Pazmani.
Salmone ou Salamone, *Pier- Antonio* :

Balthaſar Boniface.

Salvatierra, *Loüis de* : Auguſtin Vaſquez.

Salvator Imbroll: Athanaſe Kircher.

Sammoſto Rima, *Alpino* : Thomas Spinola Marini.

Samonius : Robert Bellarmin, *incertain.*

Sanchez del Aquila, *Didacus* ou *Diego* : Thomas Hurtado.

Sanchez, *Joannes* : J. Martinez de Cordoüe.

Sanga, *Liberius* : Martin Antoine Delrio.

Sanlorini, *Aleſſandro* : Matthieu Pinelli.

Sapricio Saprici : Angelique Aproſio.

Saracenus, *Hieronymus*: Martinus Conſtantini.

Sarava, *il Dottor* : Alphonſe d'Ulloa.

Sarckmaſius, *Euſbulus Theoſdatus* : Conrad Samuël Scurzfleiſch.

Sarſius, *Lotharius* : Horace Graſſi.

Sartorius, *Joannes*: J. Stoinſki ou Stoïnius *dit* Statorius.

Saſbout, *Adam* : Jean Heſſels ou Heſſelius.

Saura, *Antonius de* : Jean Baptiſte Poza.

Sauveur, *le ſieur de Saint* : Jean Baptiſte Thiers.

Savi, *Buonardo* : Urbain Davisi.
Savignona, *Raffaële* : Jean Estienne Marenco.
Scacchi, *Girolamo* : Loüis della Casa.
Scaliger, *Camillus* : Adrien Banchieri.
Scandelens : Alexandre Cariero, *incertain* ou *defectueux.*
Scappuzzo, *Ceccone* : Joseph Gualdo.
Scaurus, *Hadrianus* : Pierre Petit.
Schaumius, *Eggebertus* : Georges Rittershusius.
Schoockius, *Martinus* : Gisbert Voetius.
Schulckenius, *Adolphus* : Robert Bellarmin.
Scimeon, *Recared* : Richard Simon.
Scioppius, *Andreas* : François Garasse.
Scioppius ou Schoppius, *Gaspar* : Jean Buxtorf le jeune.
Scioppio, *Oldauro* : Angelique Aprosio.
Scipio ou Scippione : Jerôme Mercurio, *palea.*
Seba, *Adeodatus* : Theodore de Beze.
Secundus, *Atticus* : Jean François Sarazin.
Sedaletophilus, *Irenæus* : Jean Preussius avec un Ministre Lutherien.
Segala, *Giuseppe* : Marc Antoine Oliva.

Selenus, *Guſtavus* : Auguſte de Lunebourg.
Selenicus, *Amator* : Antoine Ulric de Brunſwvick.
Selenus, *Regius* : Baſile Monner.
Sella-Dei, *Antonius* : Eliſalde ou de Elizalde.
Semanius, *Joannes* : Jacques Maſenius.
Semenzi, *Girolamo* : Cyprien Boſelli.
Semini, *Girolamo* : Bernardin Zanoni.
Servilius, *Lælius* : Silveſtre de Petraſancta.
Servius, *Chriſtianus* : Chr. Becmannus.
Servus, *Fidelis* : Barthelemy Clerck.
Seuberlich, *Andreas* : Chreſtien Hohburg.
Severinus. *Voyez* Rhamnuſius, *cy-devant.*
Severinus, *Vincentius* : François Annat.
Severus, *Alexander* : Jerôme Tortoletti.
Severus Medius, *Jocoſus* : Jean Sebaſtien Mitternacht.
Sfortia Cuſanus, *Romanus* : Jean Ramos del Mancano.
Sideratus. *Voyez* Pentareus *cy-devannt.*
Sidereus *Aloyſius* : Vincent Caraffa.
Si-es No-es, *Ioannes* : Pierre d'Alva & Aſtorga.
Sifilinus, *Hugo* : Honorat Fabri.
Signatorius, *Rupex* : Pierre Scriverius.

Silvanus,

Silvanus, *Jacobus* : Jacques Keller.
Silveſter, *Chriſtianus* : Cyriacus Spangenberg.
Simon *ou* Simonis, *Franciſcus* : Gilles Eſtrix.
Simonius : J. Gondier, ou plutoſt Gontier ou Gonteri.
Simonville, *le ſieur de* : Richard Simon.
Simplicius, *Joannes* : Jonas Schlichtingius.
Sincerus, *Actius* : Jacques Sannazar.
Sincerus, *Conradus* : N.... Culpis ou Kulpis.
Sincerus, *Jodocus* : Juſte Zinzerling.
Singletonus, *Guillelmus* : Leonard Leſſius.
Sitwald, *Philander von* : Jean Michel Moſcheroſch.
Smarrito, *Accadem.* : Charles Dati.
Smidelinus *ou* Schmidelinus : Jacques Andreæ.
Smithæus, *Nicolaüs* : Edouard Knott.
Soave Polano, *Pietro* : Paul Sarpi.
Solangues, *François* : Gaſpar Scioppius, *douteux*.
Solerius, *Anſelmus* : Theophile Raynaud *douteux*.
Solitaire : le Comte de Cramail.
Solitarius : Jacques Gohorry.

Solitarius : Jean François André Uſtaroz.

Sommerfeld, *Jacobus* : Georges Rollenhagen.

Sonta Pagnalmino, *Gio. Voyez* Pagnalmino.

Sophodrus Vinerius, *Chriſtianus* : Chriſtophle Sandius le jeune.

Sophronius : Jean Moſchus ou Eviratus ou *le contraire.*

Sorſi, *Nofaſte* : Eſtienne Roſſi.

Sorſi, *Tripeo* : Pierre Roſſi.

Sotwellus ou South wels ; Th. Bacon.

Sovero, *Bartolomeo* : Fortunio Liceti, *faux*,

Spenſerus, *Joannes* : Vincent Haecliffe.

Spica Apocopata : Ambroiſe Granello, ou Ambr. Spighetto.

Spinola, *Joannes Ambroſius* : Odon de i Conti, ou de Comitibus.

Spiritus Belga ; Rodolphus Martini.

Spironcini, *Ginifaccio* : Ferrante Pallavicin.

Spontone, *Ciro* : Jean Antoine Magini.

Sprengher Ubiorum Conſul : Antoine le Brun.

Springerus, *Juſtus* : Pierre Siringius, *c'eſt peut-eſtre le contraire.*

Squentius, *Petrus* : Daniel Schwenter.

Squillas, *Septimontanus* : Tobie Adami.

Statileus, *Marinus* : Pierre Petit.
Stenonio Gorago, *Apolo* : Auguſtin Orengo.
Stordito *Academ.* Intronato : Alexandre Piccolomini.
Strumpfius, *Oſwaldus* : Jean Scharffius.
Stubrockius, *Bernardus* : Honorat Fabri.
Stumelius, *Fredericus* : François Macedo.
Sturmeneck. *Voyez* Anti-Sturmius *cy-devant.*
Sturmianus, *Hermannus* : Jean Sturmius.
Stutgardia, *Wilhelmus de* : Guill. Holder.
Suavius, *Leo* : Jacques Gohorry.
Subaſiano : Joſeph Aromatario.
Subditus, *Fidelis* : Jerôme Moſcorovius.
Sulpicius : Culpiſius ou Kulpis.
Sulpitius Raphaël : *voyez* Munſcrod *cy-devant.*
Superantius, *Conon* : Philippes de Mornay, *douteux.*
Surdus, *Simon* : Jean Baptiſte Leo.
Syringius, *Petrus* : Juſte Springer.

T

TAba, *Paolo Licinio* : Tobie Pallavicin.
Tabia, *Ioannes de* : J. Cagnatus ou Cagnaſſo.
Tacera, *Rinaldo* : Raphael Badii.
Tacitus, *Erminius* : Terence Alciat.
Talpi, *Glemoglio* : Guillaume Plati.
Talpiteo da Contilmanno : *Goſtantio* : Auguſtin Paoletti.
Tanaglia, *Sulpizio* : Sebaſtien Fortegueria.
Tanquerel : Bertrix.
Tanto Magnalpina, *Giovan* ; Auguſtin Lampognani.
Tavernier, *Jean-Baptiſte* : N.....Chapuzeau, &c.
Tenebrio : Schottus
Terentius : Scipion, Lælius, &c.
Terranera : Melanchthon.
Tertre, *le ſieur du* . N..... Torrentier.
Terzon y Muëla, *Sancho* : Laurent Matheu & Sanz.
Teutonicus Philoſophus : Jacques Bohmen.
Teutopulus, Teupolus, Tiepoli : François Piccolomini.

Texeira, *Josephus* : Estienne de Lusignan, *douteux*.

Thalassus Jungermannus, *Hyginus* : Pierre Mersenne.

Thanatophrastus, *Christianus* : Jacques Canisius.

Theocrenus ou Theocreno: Benoist Tagliacarne.

Theodericus Virdunensis : Vennericus Vercellensis.

Theodontius : Paul de Perouse.

Theodorus, *Elæus* : Elie Diodati.

Theodotus, *Salomon* : Gilles Affhackeer.

Theophanes Cerameus: Gregorius Tauromenita.

Theophilus : Guillaume Lindanus Damasus.

Theophilus, *Christianus* : Thomas Bartolin.

Theophilus Cosmopolita: Gisbert Voetius, *douteux*.

Theophilus *Joannes* : Jerôme Bolsec, *douteux*. Jean Tauler, *faux*. Gaspar Schwenckfeld, *douteux*.

Theophilus Francopolita, *Joannes*: Jean de la Renaudie.

Theophilus & Tranquillus : Godefroy Wandelman.

Theophile & Timoleon: Loüis de Cour-

cillon de Dangeau & Timoleon de Choiſy.
Theophorus : Jean Gerſon.
Theopompus : Anaximenes, *Impoſt. V. ailleurs.*
Theorcſte, *Epimelio* : Mich. Ang. Torcigliani.
Theoſdatus, *voyez* Sarckmaſius, *cy-devant.*
Theſſalus : Omer Talon.
Theupulus ou Tiepoli, *voyez* Teutopulus, *cy-devant.*
Thewrdanck : Maximilien I. ou Michel Pfinzing.
Thiacus Scotus, *Agricola* : Georges Tomſon.
Thomas Aquinas : François Haræus.
Thomaſinus, *Jacob. Philippus* : Joann. Rhodius ; *cela regarde les Plag.*
Thomſon ou Tomſon, *Georgius* : Jacques Tyrius.
Thormarius Spado, *Chariſius* : Jean Baptiſte Capponi.
Thraſybulus, *Chriſtophorus* : Baſile Monner.
Thraſymachus, *Cyriacus* : Herman Conringius.
Thuretenſis Phyſicus : Thomas Eraſtus.
Tiberius Belga, *Philippus* : Ph. Briet.
Tientibene, *Modello* : Benoiſt Mellini.

Tilebomenus, *Cajus* : Jacques Mentel.
Timandre : Jean Sirmond.
Timauro, *voyez* Antiate, *cy-devant.*
Timocrate : N... Larroque le jeune, *douteux.*
Timophile, *Thierry de* : François d'Amboise.
Timotheus : Salvien de Marseille.
Timotheus : Jean Thierry ou Joan. Theodoricus, *faux.*
Tirel, *Darinel de* : Gilles Boileau.
Tirelli, *Alberto* : Pierre Paul Caravaggio.
Titus de Moldavie : Mamout. *palea.*
Tomasini, *voyez* Thomasinus, *cy-devant.*
Tonso da Burden : Jules Cesar Scaliger. *palea.*
Torbizi, *Cleonte* : Nicolas Berzetti.
Torelli, *Pietro Paolo* : Santi Mariale, ou Sanctes Marialis.
Torner, *Joseph* : Raimond Dalmau de Roccaberti.
Torrasius ou Torasius, *voyez* Tosarrius, *cy après.*
Torres Centurion, *voyez* Castro *cy-devant.*
Torrus, *Ascanius* : Benoist Justinien ou Giustiniani.
Tortus, *Matthæus* : Robert Bellarmin.
Torvobatius, *Steph* : Estienne Tabourot.

Toſa, *Philippus* : Antoine Poſſevin.

Toſarrius ou Toſarius : Jean Sartorius, ou Taylour.

Tour, *Le ſieur de la* : Guillaume le Roy.

Tourelle, *Le ſieur de la* : Touſſains des Mares, *douteux*.

Tranquillus, *Hortenſius* : Jeremie Laudo.

Tranſalpinus, *voyez* Franolpinus *cy-devant*.

Treiſbach, *Hippolytus à* : Gaſpar Lerck de Durmſtein, *douteux* : Jean Conrad Keitman ou Kreidenmann, *douteux*.

Trembecius, *Joannes* : Jacques Riniewiecki.

Trevus, *Perſius* : Pierre Servius.

Triacaro, *Anello* : Troile Lancetta.

Tribander, *Laurentius* : Laur. Stegmannus.

Trigny, *Le ſieur de* : Antoine Arnaud & Claude Lancelot.

Tubero, *Oraſius* : François de la Motte le Vayer.

Turlupinus, *Nicodemus* : Jean Hotman.

Turpinus ou Tilpinus, *Joannes* : Robert de ſaint Remy, *douteux*.

Turpio Urbevetanus, *Felix* : Fauſte Socin.

Turpio Gerapolenſis, *Gratianus* : Fauſte Socin.

Tyburce, *Maiſtre* : Jean d'Abondance.

V

VAdin, Notoniano : Antoine Naudino.
Vadiſcus: Hulric Hutten.
Valentiis, *Ventura de*: Jurgen ou Georges Vvinther.
Valentinus, *Baſilius* : André de Solea, *douteux*. N... Tholden de Heſſe, *douteux*.
Valla, *Laurentius*: Barthelemy Petracci.
Valle da Piperno, *Theodoro :* Denis de Occillis.
Valle, *Renatus à* : Theophile Raynaud.
Valle-clauſa, *Petrus à :* Theophile Raynaud.
Valle-Quietis, *Anaſtaſius à*; *voyez* à Monte-Laboris *cy-devant*.
Valle-Quietis, *Eques Germanusde:* Jean Joachim de Ruſdorff.
Vallo, *Chriſtophorus à :* Leonard Hutterus.
Valmiſoto, *voyez* Aiora *cydevant*.
Vandoni, *Lucca:* Charles Baſgapé.
Vannerus : Coſme Ruger, *dit* l'Abbé de S. Mahé.
Vargas, *Alphonſus de :* Gaſpar Scioppius.
Vargas, *Emmanuel de :* Gabriel de A-

darzo & Santander.
Varna, *voyez* Barna *cy-devant.*
Vaſſellus, *Fontanerius :* Sertorius de Galles.
Vatablus, *Franciſcus* : Rodolphus Gualterus. *Item* N.. Bertin & autres.
Vatelmo, *Coſtantino* : Antoine Muſcettola.
Vaticanus : Lelio Socin.
Vaux, *Le ſieur de :* Le Comte de Cramail.
Ubaldus, *Sinibaldus* : Hippolyte Colli ou à Collibus.
Ubeda, *Franciſco* : André Perez de Leon.
Udenius, *Utes* : George Vvolffgang Vedelius.
Vecchi, *Eraclio* ou *Heraclins*: François Rainaldi.
Vekiti, *Turanus :* Theodore Kievit.
Velaſquez, *Antonio :* Ant. Vaſquez.
Velaſquez, *Didacus :* Diegue de Simancas.
Velaſquez, *Geronimo* : Loüis Guerrero.
Vellay, *François de* : Jean Sirmond.
Vellejus, *Gregorius :* Georges Reveau.
Velli, *Franceſco:* François Marie Maggi.
Vera, *Luis de* : Gaſpar Gerzeran de Pinos.
Verato : Jean Baptiſte Guarini.

Verdæus ou Verdajus, *Renatus :* André Rivet.

Vereſmartus, *Michaël* : Pierre Pazmani.

Veridicus, *Didymus :* Thomas Stapleton.

Veridicus Belgicus: Charles Scribanius.

Veridicus Germanicus : Guillaume Federle.

Veridicus Chriſtianus : Jean David.

Veridicus Catholicus : Thomas Saillius.

Verimontanus, *voyez* Fidelis *cy-devant.*

Verinus, *Simplicius :* Claude de Saumaiſe.

Verita, *Latino :* Vittorio Siri.

Verité, *L'Abbé :* Jean le Noir.

Verone, *François de :* Jean Boucher, *douteux.* Robert Bellarmin, *faux.*

Veronenſis, *Romanus :* Charles Scribanius.

Vertumnius Academicus : Melchior Inchoffer.

Verus, *Amandus :* Chryſoſtome Eggenfeld.

Verus, *Joannes Baptiſta :* J. Rhodius.

Verus, *Lucius :* Guillaume Goes.

Vezelet, *Glaumalis du :* Guillaume des Autels.

Vezzalmi, *Grivilio* : Virgile Malvezzi.

Ughelli, *Ferdinandus* : Charles Borelli.

Victor, *Ambroſius* · André Martin.
Vidal ou Vitalis, *Frutos* ou *Fructuoſus*: Jean Ferrer.
Vigil, *Chriſtianus* : Frederic Geſenius.
Vigil, *Fabius* : Fabianus Vetulæ.
Vilbonius : Philebert Monet.
Villano Napolitano, *Giovanni* : Barthelemy Carracciolo.
Villanovanus, *Michael*: Michel Servet.
Ville, *Loüis de la* : N. . . de Valois.
Villela ou Vilela, *Balthaſar*: Jean Baptiſte Poza.
Villerius ou Vilierius, *Franciſcus* : Fr. Hotman.
Villiomarus, *Yvo* : Joſeph Juſte Scaliger.
Vincentia ou Vicentia, *Petrus à* : Antonin Reginaldi ou Regnaud.
Vincentius, *Athanaſius* : Jean Lyſerus.
Vincentius Hollandus, *Liberius* : A. Melvinus, *faux*. Pierre Cunæus, *faux*. Nicolas Craſſo, *vray-ſemblable*.
Vincentius, *Nicolaüs* : Joſeph Scaliger.
Vinerius, *voyez* Sophodrus *cy-devant*.
Vitus Vvigandus, *Joachimus* : Jean Valentin Vvillius.
Vitus, *Thomas* : Laurent Forer.
Ulefeld, *Cornificius ab* : Jacobus Henricus Pauli.
Ungerſdorff, *Chriſtophorus ab* : Guillau-

me Ferdinand von Efferen.

Voge ou Vauge, *Solon de :* Jean le Bon.

Volvic, *Amable de :* Am.de Bourzeis.

Vortficher ou Vvort-Fisher : Nicolas Laſſon.

Urbanus, *Horatius :* Nicolas Zucchi.

Urbino : Jean Baptiſte Livizani.

Urſinus, *Joachimus:* Innocent Gentillet. Chriſtianus Becmannus, *douteux.*

Urſulanus, *Edmundus :* Edm. Mac-Mahone, *autrement* Franciſcus Matthæus.

Vulturius Geldenhaurius : Gerard de Nimegue.

Vulturius, *voyez* Baſſarius *cy-devant.*

Vv

VVahrenberg, *Sincerus* ; Eſaie ou Gaſpar Puffendorff, *douteux.*

Vvalley : Henry Garnet.

Vvarendorp, *Le ſieur de:* François Liſola ou d'Iſola.

Vvarſenius, *Johannes :* Jean Loüis Vivés.

Vveckerus, *Joan. Jacob :* Pierre André Mathiolus. *Voyez* les Plagiaires.

Vveiſſius, *Robertus :* Philippes Pflaumer.

Vvendrockius, *Wilhelmus :* Pierre Nicole.

Vvernerus, *voyez* Gebhardus, *cy-devant.*

Vvernerus, *Joannes Sigiſmondus* : Gaſpar Svvenckfeldt.

Vviddrington, *Roger:* Thomas Preſton, *douteux.* Simon Vigor, *douteux.*

Vvineus, *Joannes* : Guillaume Ranchin, *plutoſt* Plagiaire.

Vvitlingus, *Joannes* : J. Brentius.

Vvitus ou Vvhitus, *Joannes* : Eſtienne Gardiner.

Vvolffgangus, *Chriſtophorus* : Jean Albert Portner, *douteux.* François Liſola, *vray-ſemblable.*

Vvolffius, *Ambroſius* : Chriſtophle Herdeſianus.

X

XAverius : Conrad Samuël Schurtzfleiſch.

Z

ZAbiel ou Zagiel, *voyez* Michalowicz, *cy-devant.*

Zaboi & Jacometto : Charles François Foppa.

Zamariel : Ant. de Chandieu, ou de la Roche-Chandieu.

Zambeccari : Jean Antoine de Vera, Comte de la Rocca.

Zambrano, *Melchior* : Diegue Alvarez,

Zamoſcius ou Samoſcius, *Joannes:* Charles Sigonius.

Zancume, *Antonino :* Vincent Montana.

Zangmaiſtre, *Jean Paul :* Laurent Joubert.

Zegers, *Jacobus :* Libert Fromond, *douteux.*

Zercovicius on Zercowſcki, *Joannes ;* André Roſenwald.

F I N.

920
11

Z
1041
.B15
1690
c. 1

41035 Et

12635

DRUR/LL
12